Le Monde

Le nouveau Monde des livres
pages I à XII

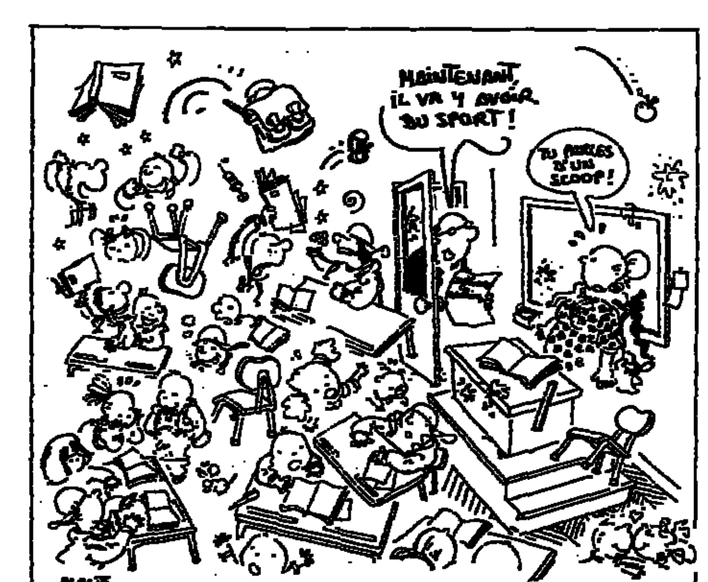
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15862 – 7 F — VENDREDI 26 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

200 villes vont expérimenter de nouveaux rythmes scolaires

Les après-midi des écoliers seraient consacrés au sport et à la culture

GUY DRUT, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé, jeudi 25 janvier, que deux cents villes et petites communes allaient expérimenter, de nouveaux rythmes scolaires dans les écoles primaires. Elles s'ajoutent à la liste des dix-huit villes qui avaient déjà fait connaître leur candidature au mois d'octobre. Dans cette nouvelle organisation, la journée des écoliers comporterait *l'apprentissage de savoirs classiques* le matin et des activités sportives et culturelles l'après-midi. L'engouement soudain pour cette formule d'aménagement du temps scolaire et péri-scolaire, que le président de la République avait lui-même promue, ne saurait masquer les nombreux problèmes qu'elle soulève : notamment celui du financement – M. Drut estime à 1 500F par an et par enfant le surcoût d'une telle expérience – et celui de la définition du métier d'enseignant.

Le gouvernement financera pour un tiers ces expériences. L'Etat a débloqué 350 millions de francs. Les collectivités locales et, notamment, les caisses d'allocations familiales prendront en charge les deux tiers restants. Toutes les communes qui se sont portées candidates n'engageront pas forcément leur expérience à la rentrée : un tel projet requiert l'accord de très nombreux partenaires, notamment la hiérarchie de l'éducation nationale, les enseignants, les parents.



Lire page 9

Le débat sur Maastricht est relancé à droite

M. Giscard d'Estaing propose d'assouplir le traité

LE FRANC perdait un peu de terrain jeudi 25 janvier dans la matinée face au mark. Les investisseurs étrangers redoutent une nouvelle crise sociale en France et ont mal accueilli l'annonce par la CGT d'une semaine d'action du 5 au 11 février. Ils s'interrogent également sur l'avenir de la construction européenne.

Le débat sur le sujet a basculé en France après les déclarations de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing qui, compte tenu du ralentissement économique, demande un assouplissement des contraintes imposées par le traité de Maastricht. M. Giscard d'Estaing a proposé mercredi à Bruxelles une interprétation moins stricte de l'un des principaux critères du traité, celui du niveau des déficits publics rapporté au PIB (3 % dans le texte). L'ancien président a suggéré que le calcul de ce critère tienne compte *« des recettes fiscales hors effets de récession »*, de façon à s'abstraire des aléas de la conjoncture. Ces interrogations ont déjà été exprimées en partie par Edouard Balladur et Jacques Delors. Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, n'a pas exclu jeudi sur France Inter d'examiner *« la proposition »* de M. Giscard d'Estaing. Le ministre a insisté sur la détermination de la France et de l'Allemagne à *« respecter l'échéance du 1er janvier 1999 »*.

Sur les marchés, la remontée du dollar s'est accélérée mercredi 24 janvier et jeudi 25 janvier face à l'ensemble des devises, notamment le mark et le yen. Le billet vert a même touché son plus haut niveau depuis près de deux ans face à la monnaie japonaise. Le dollar bénéficie à la fois de la réduction de l'excédent commercial nippon et de l'accélération de la détente monétaire en Allemagne. La Bundesbank a réduit mercredi de 0,10 % à 3,55 % son taux de prises en pension.

Dans la foulée, certains analystes attendaient jeudi un nouveau geste de la Banque de France en dépit du repli du franc.

Lire pages 4 et 16 et notre éditorial page 13



■ L'actualité des livres

Notre cahier hebdomadaire change de présentation et d'organisation : une première page plus variée, suivie du *feuilleton* et de la « version originale » ; puis la littérature, une double page d'enquêtes et de portraits ; ensuite, les essais et les livres d'actualité ; enfin, une page consacrée à la vie de l'édition et de la librairie en France et à l'étranger.

■ Marc Fumaroli à l'Académie

L'Académie française devait accueillir, jeudi 25 janvier, Marc Fumaroli, professeur au Collège de France. « Le Monde » publie l'essentiel de son discours de remerciement, hommage à son prédécesseur sous la Coupole, Eugène Ionesco. p. 14 et 15

La bande dessinée tient Salon à Angoulême

PHILIPPE VUILLEMIN

LE VINGT-TROISIÈME Festival international de la bande dessinée, qui s'est ouvert jeudi 25 janvier à Angoulême (Charentes), est présidé par un auteur de BD atypique, Philippe Vuillemin. Inventeur d'un style baptisé *« ligne crade »*, qui allie des dialogues insolents et provocateurs à un dessin au trait volontairement épais, ce Marseillais a débuté à *L'Echo des savanes*, puis a collaboré à *Hara-Kiri* et à *Charlie*. Ses albums, *Les Sales Blagues*, *Raoul Teigneux contre les Druzes* (réalisé avec Jackie Berroyer), *Le Meilleur de moi-même*, etc., sont essentiellement publiés par *L'Echo des savanes*-Albin Michel.

Héritier de Jean-Marc Reiser et de Coluche, admirateur de Crumb et d'Hartung, Philippe Vuillemin est aussi acteur (notamment dans *Le Mystère Alexina*, de René Ferret) et grand amateur de musique rock ; il joue dans le groupe Les Ambassadeurs. Le Festival d'Angoulême, qu'il préside, est marqué par la santé retrouvée de la BD (les ventes d'albums sont en hausse), mais aussi par des polémiques que traduit l'absence de certains grands éditeurs comme Dupuis, Glénat, Vents d'ouest ou Le Lombard.

Lire page 25

La liberté de mouvement est réduite dans la Russie « démocrate »

SUJETS DU TSAR, de Staline ou de Boris Eltsine, les Russes n'ont, à ce jour, jamais pu jouir d'une totale liberté de mouvement dans leur pays. Aujourd'hui comme aux plus belles heures de l'époque soviétique chaque citoyen est tenu de « s'enregistrer » sur son lieu de résidence, et tout séjour de plus de trois jours en un lieu autre que l'adresse figurant sur le passeport doit être signalé sous peine d'amende. C'est au poste de milice du quartier qu'on reçoit la précieuse *propiska*, ce permis de résidence qui fait de son bénéficiaire un citoyen à part entière.

Introduit en 1932 pour empêcher les paysans, poussés par la collectivisation et les famines qui s'ensuivirent, à quitter la province pour la ville, ce symbole du stalinisme vit encore de beaux jours en Russie. Sans le précieux tampon bleu apposé sur le passeport, faire refaire des papiers d'identité relève de l'exploit ; se loger, travailler, recevoir des soins, percevoir une pension, une bourse ou une allocation est impossible.

Mariages ou divorces fictifs, situations familiales inextricables : des drames se nouent depuis soixante-quatre ans autour de la *propiska*. Ainsi, un couple venu s'installer à Moscou en 1989 se vit refuser le permis au motif que le mari était un Tatare de Crimée. Ils divorcèrent : la femme, russe, reçut le permis, fit venir son mari à la capitale, l'épousa pour la deuxième fois. Il finit par obtenir la *propiska*, mais cet épisode dura trois ans. Abolie en 1991, à l'avènement des « démocrates » et des réformes, elle est revenue en force dans les grandes villes.

Deux semaines après avoir lancé la chasse aux *bomji* (des SDF généralement dépourvus de ce permis), la mairie de Moscou vient de renforcer le régime de la *propiska*, rebaptisée « enregistrement » à partir du 1er février 1996. Comme avant, seules les personnes originaires de Moscou peuvent y résider en permanence. Les autres, pour recevoir un permis de séjour temporaire, doivent acquitter une taxe. A l'heure actuelle, les « clandestins » sont estimés par les services municipaux à 3 millions sur une population moscovite estimée à 10 millions. Sur 800 000 personnes interpellées pour *« défaut de propiska »* en 1995, près de 6 000 ont été expulsées de Moscou et de sa région. Ce sont, pour la plupart, des ressortissants de la CEI, parfois des Russes, venus chercher une vie meilleure à « Moscou la blanche », vitrine des réformes.

Soupçonnés d'être à l'origine de la vague de criminalité que connaît la capitale, ces laissés-pour-compte ne doivent attendre aucune amélioration de leur sort. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, a récemment menacé de leur infliger *« les trente jours de garde à vue prévus par la loi anticriminalité »*, tandis que son adjoint promet de rendre la procédure d'obtention du permis *« plus sévère encore »*. Les nouveaux postulants devront prouver n'avoir pas moins de 18 mètres carrés par personne pour être *« enregistrés »*. En outre, économie de marché oblige, les Russes qui, à partir de février 1996, achèteront un logement dans la capitale devront, pour obtenir le permis de résidence, acquitter à la mairie la somme de 30 000 francs (300 000 francs pour les étrangers).

De tout temps, les grandes villes de Russie ont cherché à se protéger des indésirables. Ainsi, lorsqu'après la mort de Staline, en 1953, les portes du Goulag s'ouvrirent peu à peu, on interdit aux *zeks* (bagnards) d'élire domicile à moins de 100 kilomètres de Moscou ou de Pétersbourg. Les détenus libérés s'installèrent alors au kilomètre 101, dans la petite ville d'Alexandrov, en région de Moscou (à Louga pour Pétersbourg) en attendant des jours meilleurs.

Marie Jego

■ Démission du premier ministre polonais

Josef Oleksy, accusé d'espionnage au profit de l'URSS puis de la Russie, a dû se démettre de ses fonctions. Le parquet militaire de Varsovie a ouvert une enquête. p. 3

■ La Fédération croato-bosniaque menacée

La Fédération croato-bosniaque est menacée d'éclatement après le refus des Croates de réunifier la ville de Mostar. p. 2

■ Renouveau du cirque

Après la crise des années 70, les spectacles sous chapiteau ont changé de nature. Si l'on excepte la Chine, la France est le pays qui consacre le plus d'argent au cirque : 40 millions de francs en 1995. p. 11

■ Un entretien sur le cinéma avec M. Douste-Blazy

Le ministre de la culture réaffirme le rôle de l'Etat dans la défense du cinéma et sa volonté de soutenir les œuvres de création. p. 26

■ La France carnavalesque

Les fêtes profanes rassemblent des centaines de milliers de personnes dans plusieurs dizaines de villes, de la fin janvier au debut du mois de mars. p. 23

La consommation civique et ses paradoxes

AVEC LE RALENTISSEMENT de la croissance, l'augmentation du chômage et la baisse de la consommation (recul de 1,1 % en décembre, soit moins 1,8 % pour le quatrième trimestre de 1995), le gouvernement se trouve dans une situation pour le moins étrange, du point de vue de la pédagogie. Contraint à la rigueur pour lui-même, afin de réduire le déficit des finances publiques, le voilà conduit à prononcer, quand il s'adresse aux citoyens, un autre discours que celui de la vertu : il flatte en effet les tendances dépensières qui sommeilleraient jusqu'au plus profond de la population ; mieux, il paraît en appeler à une consommation, civique en quelque sorte, qui incite les Français à puiser dans leur bas de laine.

A l'entendre, cette consommation « responsable » serait devenue la forme ultime, voire la preuve tangible, de la confiance, dont on affirme, ces jours-ci, à la façon de la méthode Coué, qu'elle conditionne les réussites économiques les plus éclatantes. Ainsi, en souvenir du premier ministre Guizot, qui avait lancé à la bourgeoisie louis-philipparde le fameux mot d'ordre « enrichissez-vous ! », Alain Juppé, son lointain successeur, donne l'impression d'entonner un refrain où revient une unique injonction : « consommez ! consommez ! ».

Tant d'efforts pour convaincre à contre-courant des usages s'expliquent par un redoutable retournement des circonstances. A l'exception de la baisse des taux – qui intervient toutefois à doses trop homéopathiques pour peser jusqu'à présent sur la conjoncture – les instruments de la politique macro-économique se révèlent impuissants à entretenir une croissance forte et durable. Dès lors, il revient à la masse des particuliers de réaliser, par la somme de leurs actes quotidiens, ce que la puissance publique ne peut atteindre malgré tout son pouvoir.

Alain Lebaube

Lire la suite page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0126 - 7,00 F

BOSNIE Le conflit persistant entre Croates et Musulmans sur la réunification de la ville de Mostar fait peser une menace sur l'accord de paix en Bosnie. Il met en effet en péril la Fédération croato-musulmane, qui, selon cet accord, constitue l'une des deux entités de la Bosnie. Cet échec a contraint l'administrateur européen de la ville, Hans Koschnik, à se tourner vers les ministres des affaires étrangères des Quinze, qui évoqueront cette question lundi à Bruxelles. ● DANS LA VILLE, les deux maires partagent le même rêve de « réunification », jusque-là impossible. La solution nécessiterait que Zagreb cesse de soutenir les extrémistes croates d'Herzégovine ● CHARNIERS : le Tribunal pénal international (TPI) va faire exhumer les cadavres des principaux charniers de Bosnie, avec l'accord de Belgrade. Mais jusqu'où cette coopération peut-elle aller ?

Le conflit entre Croates et Musulmans à propos de Mostar menace la paix

L'intransigeance des nationalistes croates d'Herzégovine empêche la réunification de la ville. Si une ultime tentative de médiation européenne échoue la semaine prochaine, Washington héritera du problème

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Après l'échec, mercredi 24 janvier, de la dernière médiation européenne supposée résoudre le problème de la réunification de Mostar, la fédération croato-bosniaque est plus que jamais menacée de sombrer, victime de l'intransigeance des chefs croates nationalistes. Or cette fédération est, selon l'accord de paix de Dayton, l'une des deux entités qui constituent la Bosnie.

« Le camp croate n'a pas accepté la réunification d'une ville où Croates et Bosniaques vivraient ensemble », constate l'Allemand Hans Koschnick, dix-huit mois après avoir été chargé d'administrer Mostar au nom de l'Union européenne. *« Pourtant les gens désirent la réunification ! »*, affirme-t-il. M. Koschnick avait déjà accusé récemment les Croates *« d'un cru particulièrement nationaliste, liés aux chefs militaires et à certains chefs de bande »*, de maintenir la division de Mostar.

Les leaders de l'« Herzeg-Bosna », la « République » croate autoproclamée par les nationalistes dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, refusent de franchir la première étape vers une réunification de la ville qui consisterait en une union des polices bosniaque et croate, un plan de partage par arrondissement, et la restauration de la liberté de mouvement de la population. Ils ont le sentiment qu'ils commettraient un suicide politique en acceptant de renier leur « République » au profit de la fédération croato-bosniaque. Pour ces chefs croates, la Bosnie-Herzégovine ne peut exister qu'en étant divisée en trois territoires distincts, protégés par trois armées.

« Les Musulmans n'ont pas d'autre option que la fédération, analyse Hans Koschnick. *Les Croates, eux, hésitent entre la fédération, une « République » autonome et une grande Croatie* [c'est-à-dire le rattachement à Zagreb]. » Certains leaders herzégoviniens sont inculpés pour crimes de guerre par le Tribunal international de La Haye ; d'autres s'enrichissent en prélevant leur dîme sur les biens entrant en Bosnie ; tous pratiquent la surenchère nationaliste pour conserver pouvoir et privilèges.

Depuis que la guerre a éclaté en Bosnie, le lobby herzégovinien est fermement soutenu par Zagreb et le président croate Franjo Tudjman. La Croatie avait envoyé ses troupes pour soutenir l'armée croate de Bosnie (HVO) dans les combats qui l'opposèrent aux Serbes d'abord, puis aux Musulmans de mai 1993 à mars 1994.

En 1994, lorsque les Etats-Unis poussent à la création d'une fédération croato-musulmane face aux Serbes de Bosnie, pour en finir avec un conflit triangulaire insoluble, Franjo Tudjman est forcé d'écarter le tout-puissant « patron » de l'« Herzeg-Bosna », Mate Boban. L'homme fait mine de quitter son fief et accepte de s'installer à Zagreb, dans les bureaux dorés de la compagnie pétrolière Ina. Kresimir Zubak, un « modéré » d'Herzégovine, le remplace depuis deux ans, mais les observateurs estiment que son influence reste extrêmement limitée.

Mate Boban n'a, en réalité, jamais cessé de contrôler l'« Herzeg-Bosna ». Il contrôle toujours la police, les élus locaux, les milices et plusieurs brigades du HVO. *« Brajkovic, le maire croate, ne contrôle pas sa police, pas plus que Zubak ne contrôle le lobby herzégovinien. Mate Boban est le chef depuis le premier jour. »* estime le maire de Mostar-Est (côté bosniaque), Safet Orucevic.

UN « ARBITRE » AMÉRICAIN

Il n'est donc pas étonnant que les Croates refusent l'unification des polices de Mostar. Plus étrange est l'attitude de la communauté internationale, et notamment des Américains, les parrains de la fédération. Pourquoi n'incitent-ils pas Franjo Tudjman à briser Mate Boban ? *« Ils ont le même problème que, du côté serbe, la mise à l'écart de Karadzic et Mladic par Belgrade »*, commente un diplomate européen.

Si l'échec de la réunification de Mostar se prolonge, la fédération pourrait mourir bientôt. Or, si l'alliance croato-bosniaque disparaît, le plan de paix de Dayton est condamné à périr. Le fragile équilibre bâti par la diplomatie américaine repose entièrement sur la division de l'ex-Yougoslavie en deux camps et Mostar menace d'ébranler l'édifice.

Les diplomates se pressent désormais en Herzégovine, conscients de l'urgence de sauver la fédération croato-bosniaque. Une fois encore, les Etats-Unis sont en train de récupérer un dossier que l'Europe n'est pas parvenue à traiter efficacement, malgré le respect accordé à Hans Koschnick par les belligérants. Lors de son récent voyage en Bosnie, Bill Clinton a annoncé la nomination de l'Américain Roberts Owen au poste d'« arbitre » de Mostar, un rôle qui devait revenir à M. Koschnick.

La dernière négociation menée par Hans Koschnick n'a pas permis d'aboutir à un nouveau découpage de la ville par arrondissement. Les Croates désirent entériner le statu quo actuel et renforcer la division de Mostar. Les Bosniaques veulent imposer au moins un district multiethnique, *« un centre-ville gardien de la civilisation »*, selon Safet Orucevic. Hans Koschnick a proposé une solution intermédiaire, refusée par les deux parties. La réponse de M. Orucevic fut immédiate : *« nous allons appeler l'Amérique »*. L'administrateur Koschnick fera, la semaine prochaine, une ultime proposition, après avoir consulté les ministres des Quinze à Bruxelles lundi. Ensuite, rien n'empêchera plus Washington d'œuvrer pour une solution américaine à Mostar. *« Si nous ne sommes pas parvenus à une solution mi-février, j'irai embrasser ma femme plus tôt que prévu »*, conclut Hans Koschnick, annonçant une éventuelle démission.

La balle est dans le camp de Zagreb, qui doit désormais mettre au pas les extrémistes croates d'« Herzeg-Bosna ». L'homme de la situation devrait être Gojko Susak, le ministre de la défense de Croatie, originaire d'Herzégovine et souvent présenté comme le dauphin du président Tudjman. M. Susak a toujours soutenu Mate Boban et les « durs » de Mostar-Ouest. Toutefois, selon des sources diplomatiques, Franjo Tudjman et Gojko Susak seraient désormais prêts à œuvrer pour un renforcement de la fédération croato-bosniaque, afin de ne pas s'attirer les foudres des Etats-Unis. Si tel est le cas, l'heure des comptes est en train de sonner pour les partisans de la « Grande Croatie».

R. O.

Sur la Neretva, le rêve inaccessible de la réunification

MOSTAR
de notre envoyé spécial

La belle ville de Mostar, sur les rives de la Neretva, en Herzégovine, a trois maires. Il y a le maire musulman, Safet Orucevic, qui vit sur la rive est, et le maire croate, Mijo Brajkovic, qui réside sur la rive ouest. Entre ces deux hommes, la Neretva et les ponts brisés par la guerre auraient pu constituer une sorte de mur de Berlin, infranchissable. Il y a aussi un maire « européen » à Mostar, Hans Koschnick, un drôle d'Allemand fort sympathique, qui souhaiterait gouverner une cité apaisée.

MM. Orucevic, Brajkovic et Koschnick aiment Mostar. Peu importe que la rive de M. Orucevic ait failli succomber sous les canons de l'armée de M. Brajkovic. Peu importe que M. Koschnick n'ait pas reçu de ses mandataires de l'Union européenne le soutien politique qu'il espérait. Les trois hommes ont une telle foi en la spendeur éternelle de Mostar qu'ils travaillent sans arrière-pensée. Ils sont amis. Deux ans après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, ils se voient presque chaque matin autour d'une tasse de café et caressent la douce idée d'une « réunification » de la ville. Safet Orucevic le Musulman et Mijo Brajkovic le Croate partagent un rêve : des ponts enjamberaient à nouveau la Neretva et les gens pourraient s'aimer de chaque côté de la rivière, sans se soucier de leur origine ethnique.

Mais les deux maires, soutenus par M. Koschnick, ne parviennent pas à réaliser ce rêve, essentiellement à cause des chefs de l'« Herzeg-Bosna » *(voir ci-dessus)*. Depuis que la trêve est respectée à Mostar, l'administration européenne, épaulée par la Forpronu et l'Ifor, a mené à bien différents projets. La cité d'Herzégovine a retrouvé sa quiétude d'antan et la reconstruction a commencé. Ces succès ne concernent toutefois pas l'essentiel du problème, puisque Hans Koschnick n'est pas venu en pacificateur, mais en « réunificateur».

« Koschnick a réussi à maîtriser la paix, il a obtenu des résultats dans le domaine humanitaire et a entrepris la reconstruction de la ville, constate Alija Behram, directeur de la radio de Mostar-Est, *mais la ville est divisée, elle n'a toujours pas de police unique, les gens n'ont aucune liberté de mouvement et ne peuvent pas se promener d'une rive à l'autre. Nous avons la sensation de vivre encore dans une immense prison... »*

Dans les rues de Mostar-Est, extrêmement détruite par les artilleurs serbes en 1992, puis par les Croates en 1993, les ouvriers s'activent. Certains récupèrent des matériaux et ravalent les façades de leurs magasins. Comme partout en Bosnie-Herzégovine, les cafés fleurissent. Les gens n'ont pas de travail, les étudiants n'ont pas de cours, alors chacun passe ses journées attablé dans les bistrots.

Almir, musulman, est arrivé récemment. Il a passé la guerre croato-bosniaque sur la rive ouest, au milieu du camp ennemi, parce que sa famille n'a pas réussi à fuir lorsque les premiers combats ont éclaté. *« J'ai vécu cinq mois enfermé dans ma maison, et mon père n'est pas sorti durant un an,* se souvient-il. *Personne n'est venu nous embêter, j'ai beaucoup d'amis chez les Croates, de l'autre côté. »* Pour Almir, il n'y a aucun doute, *« Mostar est une ville indivisible »*. D'ailleurs, dit-il, *« peu de Croates de Mostar ont soutenu les hordes herzégoviniennes qui sont venues des campagnes pour tuer les Musulmans. Ils n'avaient le soutien que de certaines brigades professionnelles de Zagreb. »* Almir et ses amis se retrouvent au café Jazz, où le serveur ne se lasse pas de diffuser les chansons de Bob Marley, du matin au soir.

Tous accusent la rive ouest (la partie croate) de refuser une ville multiethnique. *« Mostar était à l'intérieur de l'Etat croate d'Ante Pavelic* [le chef du régime fasciste croate durant la seconde guerre mondiale], *alors les Herzégoviniens qui rêvent d'une « grande Croatie » refusent d'envisager que la ville ne soit pas dedans »*.

TROIS MAIRES SOLIDAIRES

Sur l'autre rive, les gens sont embarrassés. Le vieux Mate confirme aisément qu'il est *« hors de question de vivre avec les Musulmans »*. *« Izetbegovic* [le président bosniaque] *veut dominer la Bosnie-Herzégovine avec son parti musulman,* estime-t-il. *Moi, je veux vivre en « Herzeg-Bosna », avec mon peuple et mes églises catholiques. »* Les jeunes Croates de Mostar-Ouest, aussi amoureux de leur ville que leurs jeunes voisins musulmans, désirent une réunification, mais ils craignent de le crier trop fort. *« La seule solution est de vivre tous ensemble, et d'oublier la guerre,* murmure Maja, dix-huit ans. *Quelqu'un peut détruire une ville, mais personne ne peut la diviser. Bientôt, la vie reprendra comme avant. »* La jeune fille hésite à continuer la conversation : il est provocant de parler ainsi du côté séparatiste croate.

A l'endroit où le Vieux Pont (Stari Most) du XVI[e] siècle, un joyau de l'art architectural ottoman, a été détruit par les canons croates fin 1993, une étroite passerelle franchit la rivière. Les piétons traversent prudemment, et les gamins s'amusent chaque été à plonger dans la Neretva. Cent mètres plus loin, le boulevard de la Révolution populaire indique la ligne de démarcation. Les bâtiments sont ravagés, le décor est apocalyptique. D'un côté de la rue, des logements et un centre de jeunesse ont été reconstruits par l'Union européenne. Non loin de là, les policiers croates veillent. Les barrières sont toujours dressées et nul ne peut accéder facilement à Mostar-Ouest.

« Après cette tragédie, nous sommes toujours d'accord pour vivre avec les Croates, martèle Alija Behram, directeur de la radio de Mostar-est. *Mostar doit accueillir aussi ceux qui sont partis ailleurs, qu'ils soient musulmans, croates ou serbes. Notre pays est la Bosnie-Herzégovine. »* *« Les Musulmans n'ont pas désiré cette guerre,* songe-t-il, soudain mélancolique. *D'ailleurs, ils n'y étaient pas prêts. »*

MM. Orucevic, Brajkovic et Koschnick, les trois maires de Mostar, continuent de boire le café ensemble, et de tenter de convaincre les autres que la réunification est inévitable. Mais en un an et demi, et malgré la discrète solidarité qui les unit, ils ont peu avancé sur cette voie. Safet Orucevic doit affronter les Musulmans nationalistes. Ils estiment que, puisque les Serbes et les Croates refusent l'autorité républicaine, ils n'ont qu'à aller se faire pendre ailleurs. Mijo Brajkovic se bat avec les leaders nationalistes de l'« Herzeg-Bosna », qui se moquent des états d'âme des Mostariens et de leur volonté de vivre ensemble.

Enfin, Hans Koschnick s'épuise depuis longtemps à essayer de convaincre l'Union européenne de le soutenir autrement qu'avec de l'argent. *« Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la reconstruction,* répète-t-il. *Nous sommes ici pour réunifier la ville. »*

Rémy Ourdan

Les autorités serbes acceptent qu'un bureau du tribunal international soit ouvert à Belgrade



UN BUREAU du tribunal pénal international pour les crimes de guerre en ex-Yougoslavie (TPI) sera prochainement ouvert à Belgrade, a indiqué mercredi 25 janvier, le ministre yougoslave de la justice, Uros Klikovac, en précisant que *« ses compétences restent encore à définir »*. Cette décision intervient après un entretien entre le ministre et le président du TPI, Antonio Cassese, en visite à Belgrade.

Toutefois, la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) a toujours contesté la compétence du TPI. *« Elle n'a pas modifié sa position concernant la manière dont ce tribunal a été créé et ses compétences »*, a souligné le ministre, *« mais le fait est que ce tribunal existe et fonctionne, et nul ne peut l'ignorer ni refuser une certaine forme de communication »* avec cette institution, a-t-il ajouté.

A La Haye, le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a annoncé que ses enquêteurs qui se trouvent en Bosnie s'apprêtent à faire exhumer *« dès que possible »* les cadavres de victimes d'exécutions massives par les Serbes de Bosnie dans le secteur de Srebrenica (Bosnie orientale) ce qui *« permettra de savoir combien de personnes ont été tuées et de quelle façon »*. Le porte-parole du TPI, Christian Chartier, a rappelé que le charnier dans le secteur de Srebrenica (Bosnie orientale) où s'est rendu dimanche l'émissaire américain John Shattuck *« était explicitement mentionné dans l'acte d'accusation délivré le 16 novembre 1995 »* contre Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic, les chefs politique et militaire des Serbes poursuivis pour génocide.

« Le tribunal a enquêté sur le site de Srebrenica (tombée aux mains des forces serbes bosniaques à la mi-juillet 1995) *dès août dernier »*, a précisé le porte-parole, soulignant que ces investigations avaient *« justement abouti à la mise en accusation de MM. Karadzic et Mladic pour génocide »*.

Parallèlement, le tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie a annoncé qu'il allait prochainement auditionner en public des témoins de massacres imputés aux Serbes de Bosnie lors de leurs opérations de nettoyage ethnique, entre 1991 et 1995. Le premier ministre britannique, John Major, avait pour sa part affirmé, mardi devant la Chambre des communes, que la force multinationale de paix (IFOR) effectuera en Bosnie *« des patrouilles de surveillance terrestres et aériennes régulières »* des sites suspectés de dissimuler des charniers et qu'*« il a été demandé* [aux troupes] *de signaler toute activité inhabituelle, telle qu'une tentative d'intervention sur les sites »* avant l'arrivée des enquêteurs. – *(AFP, Reuter.)*

Trois soldats de l'IFOR tués à Sarajevo

Trois soldats de l'IFOR, deux Portugais et un Italien, ont été tués et sept autres blessés, mercredi 24 janvier à Sarajevo, lors d'une explosion dans une chambrée de la maternité de Jerezo qui fait office de caserne pour les troupes italiennes et portugaises. Les soldats venaient d'arriver à Sarajevo il y a trois jours, a indiqué un officier italien en précisant que *« l'hypothèse d'un attentat est totalement exclue et qu'il ne peut s'agir que d'un accident »*. Selon un porte-parole de l'état-major portugais à Lisbonne, l'explosion de l'engin, qui n'a pas encore été identifié, s'est produite quand les soldats procédaient à l'aménagement de leurs locaux.

Par ailleurs, trois légionnaires français ont été blessés, mercredi, lors d'une manipulation d'explosifs effectuée dans le cadre d'un exercice d'instruction. L'incident a eu lieu à Raaslje (à 5 kilomètres au sud du mont Igman, qui domine Sarajevo). L'un des légionnaires, gravement touché, devait être évacué sur Paris. – *(AFP.)*

■ **BANQUE MONDIALE : la réunion des pays donateurs** qui se tient jeudi 25 et vendredi 26 janvier à Paris devrait décider un accroissement substantiel des promesses d'aide déjà faites, le 21 décembre 1995, à la Bosnie par la communauté internationale (2,5 milliards de francs), a estimé le directeur pour la Bosnie de la Banque mondiale, Rory O'Sullivan. Afin de répondre aux besoins-clefs de la reconstruction de la Bosnie, il faudra mobiliser près de 25 milliards de francs sur trois ou quatre ans, a-t-il ajouté, en précisant que le total des dommages de guerre pourrait être de l'ordre de 125 milliards de francs. – *(AFP.)*

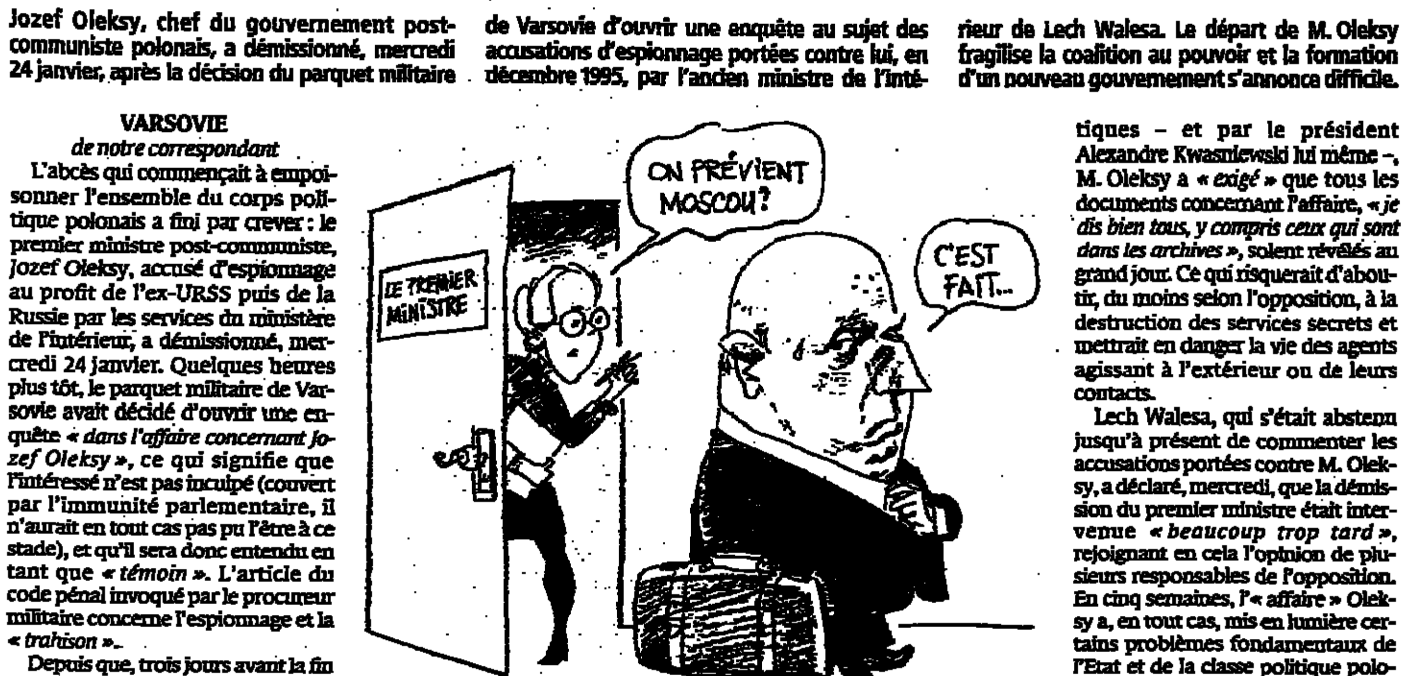
Soupçonné d'espionnage au profit de l'ex-URSS le premier ministre polonais démissionne

Le parquet militaire a ouvert une enquête contre Jozef Oleksy qui clame son innocence

Jozef Oleksy, chef du gouvernement post-communiste polonais, a démissionné, mercredi 24 janvier, après la décision du parquet militaire de Varsovie d'ouvrir une enquête au sujet des accusations d'espionnage portées contre lui, en décembre 1995, par l'ancien ministre de l'intérieur de Lech Walesa. Le départ de M. Oleksy fragilise la coalition au pouvoir et la formation d'un nouveau gouvernement s'annonce difficile.

VARSOVIE
de notre correspondant

L'abcès qui commençait à empoisonner l'ensemble du corps politique polonais a fini par crever : le premier ministre post-communiste, Jozef Oleksy, accusé d'espionnage au profit de l'ex-URSS puis de la Russie par les services du ministère de l'intérieur, a démissionné, mercredi 24 janvier. Quelques heures plus tôt, le parquet militaire de Varsovie avait décidé d'ouvrir une enquête *« dans l'affaire concernant Jozef Oleksy »*, ce qui signifie que l'intéressé n'est pas inculpé (couvert par l'immunité parlementaire, il n'aurait en tout cas pas pu l'être à ce stade), et qu'il sera donc entendu en tant que *« témoin »*. L'article du code pénal invoqué par le procureur militaire concerne l'espionnage et la *« trahison »*.



Depuis que, trois jours avant la fin du mandat présidentiel de Lech Walesa, le ministre de l'intérieur alors en fonctions avait publiquement accusé, devant le Parlement, son premier ministre d'avoir *« transmis sciemment des documents, y compris secrets »*, à des agents des services secrets russes, toute la vie politique polonaise était suspendue à la décision du parquet militaire, normalement chargé d'instruire les affaires d'espionnage. Cette décision était longtemps apparue comme très incertaine : M. Oleksy, continuant à exercer ses fonctions, avait opéré une série de limogeages et de nominations qui lui donnaient les moyens d'influer sur le déroulement de l'affaire, et ses amis politiques du parti « social-démocrate » avaient longtemps fait bloc autour de lui.

Cette solidarité s'était même faite de plus en plus combative, après que plusieurs journaux, s'appuyant sur de nombreuses « fuites » concernant des éléments du dossier, eurent commencé à « élargir » les accusations à l'ensemble du camp post-communiste.

DOCUMENTS « ACHETÉS »

En dépit des manœuvres esquissées par le nouveau ministre de l'intérieur, choisi par M. Oleksy parmi ses conseillers, et des contre-attaques virulentes lancées par plusieurs responsables gouvernementaux (en particulier contre Lech Walesa), accompagnées d'accusations concomitantes venues de Moscou, l'« affaire » commençait à devenir ingérable.

M. Oleksy a annoncé lui-même sa démission, dans une intervention en direct à la télévision, mercredi soir. Protestant de sa complète innocence, *« ce n'est pas une capitulation (...), je démissionne parce que je suis innocent »*, il a présenté l'affaire comme une vaste conspiration ourdie par Lech Walesa (qu'il n'a pas nommé, mais les allusions étant transparentes) et ceux qui veulent *« transformer leur défaite électorale en victoire »*. Il a mis très violemment en cause les services secrets polonais *« qui sont devenus un danger pour l'Etat »*, et leurs agents *« qui changent sans cesse de loyauté »*.

Les documents concernant les contacts de M. Oleksy avec deux résidents successifs du KGB à Varsovie ont été obtenus – et pour partie *« achetés »* à des agents russes, dans des conditions qui restent très mystérieuses – par un as de l'espionnage polonais qui avait payé ses activités au service de l'ancien régime par une condamnation à vie aux Etats-Unis, avant d'être « échangé » (*Le Monde* du 5 janvier).

Reprenant un thème initié depuis plusieurs jours par ses amis politiques – et par le président Alexandre Kwasniewski lui même –, M. Oleksy a *« exigé »* que tous les documents concernant l'affaire, *« je dis bien tous, y compris ceux qui sont dans les archives »*, soient révélés au grand jour. Ce qui risquerait d'aboutir, du moins selon l'opposition, à la destruction des services secrets et mettrait en danger la vie des agents agissant à l'extérieur ou de leurs contacts.

Lech Walesa, qui s'était abstenu jusqu'à présent de commenter les accusations portées contre M. Oleksy, a déclaré, mercredi, que la démission du premier ministre était intervenue *« beaucoup trop tard »*, rejoignant en cela l'opinion de plusieurs responsables de l'opposition. En cinq semaines, l'« affaire » Oleksy a, en tout cas, mis en lumière certains problèmes fondamentaux de l'Etat et de la classe politique polonaise, et aucune solution n'est en vue.

Même à court terme, les conséquences de cette affaire hors du commun restent très incertaines : d'abord parce que l'enquête pourrait soit tourner court, soit au contraire s'étendre. Et aussi parce que la recomposition du gouvernement s'annonce scabreuse : le Parti paysan, partenaire des post-communistes dans la coalition, revendique le poste de premier ministre et se laisse courtiser à tout hasard par l'opposition, qui tente de le convaincre de se livrer à un renversement d'alliances. A son tour, le président Kwasniewski menace les paysans d'une dissolution du Parlement et de nouvelles élections. Comme le titre, jeudi, le quotidien *Gazeta* : *« Le premier ministre s'en va, la crise demeure. »*

Jan Krauze

Warren Christopher refuse de se rendre rapidement à Moscou

WASHINGTON. Contrairement à ses collègues français et allemand, le chef de la diplomatie américaine Warren Christopher ne se rendra pas à Moscou à l'invitation d'Evgueni Primakov, le nouveau ministre russe des affaires étrangères. Le porte-parole du département d'Etat a indiqué, mercredi 24 janvier, que M. Christopher préférait une rencontre *« de manière brève et informelle dans un pays tiers »*. Celle-ci pourrait avoir lieu en Europe, mais il n'est pas sûr que ce soit à l'occasion du prochain voyage du secrétaire d'Etat dans les Balkans et au Proche-Orient, début février.

Le porte-parole n'a cependant pas exclu que M. Christopher se rende à Moscou avant le sommet Clinton-Eltsine prévu en avril. Mais, selon les Américains, y aller au moment où le président russe se débarrasse de plusieurs ministres réformateurs, apparaîtrait comme une concession. Le département d'Etat a d'ailleurs réagi à la démission de Sergueï Kovalev, qui a quitté, mardi 23 janvier, la présidence du Comité des droits de l'homme créé par le président russe Boris Eltsine. C'est *« un nouveau signe des temps troublés que connaissent les réformes en Russie »*, a déclaré le porte-parole, ajoutant que les Etats-Unis sont *« déçus »* par le départ de ce *« champion des droits de l'homme »*. Il a souligné l'opposition de M. Kovalev, un ancien dissident de la période soviétique, à la guerre menée par le Kremlin en Tchétchénie.

EUROPE

■ **RUSSIE : Vladimir Kadannikov, patron des usines automobiles Avtovaz, a été nommé premier vice-premier ministre chargé de l'économie, en remplacement du libéral Anatoli Tchoubaïs,** a annoncé, jeudi 25 janvier, l'agence Interfax citant des sources *« informées »*. M. Kadannikov devait rencontrer, jeudi, le président Boris Eltsine, selon l'agence Interfax qui annonce que le décret sur sa nomination *« est déjà signé »*. – *(AFP.)*

■ **Le numéro deux du gouvernement russe, Oleg Soskovets,** a appelé, mercredi 24 janvier, à *« corriger »* les réformes économiques et a estimé que l'importation pure et simple de l'économie de marché en Russie avait été une erreur. *« Des mesures financières et structurelles sont indispensables pour corriger la politique du gouvernement, surtout dans le domaine social »*, a-t-il affirmé devant des dirigeants de l'industrie métallurgique.– *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les indépendantistes tchétchènes ont libéré quarante-six otages,** mercredi 24 janvier, qui avaient été capturés le 9 janvier lors d'un raid contre la ville de Kizliar (Daghestan). Toutefois, ils ont refusé de relâcher une vingtaine d'autres otages, essentiellement des policiers, tant qu'ils n'auraient pas récupéré les corps de quarante-deux de leurs compagnons, tués lors de l'assaut mené par les forces russes, contre le village de Pervomaïskaïa la semaine dernière. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le Parlement de Sofia a élu,** mercredi 24 janvier, au poste de président de la Banque nationale, Lubomir Filipov, vice-président du conseil d'administration de la banque depuis 1994. La candidature de M. Filipov a été critiquée par l'opposition qui a émis des doutes sur son impartialité étant donné que son frère est député du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : le président Algirdas Brazauskas a demandé,** mercredi 24 janvier, la démission du premier ministre, Adolfas Slezevicius, accusé d'être impliqué dans un scandale bancaire, rapporte l'agence Interfax. M. Slezevicius, dirigeant d'un parti regroupant des ex-communistes réformistes, n'a pas indiqué s'il avait accepté de quitter ses fonctions. – *(Reuter, AP.)*

■ **ESTONIE : la police estonienne a détruit six cents exemplaires** du livre de propagande anti-sémite nazie, *Le Protocole des sages de Sion*, a rapporté la presse de Tallinn, mardi 23 janvier. La petite communauté juive de cette ancienne république soviétique avait porté plainte après la publication de mille exemplaires de ce livre en 1993. – *(AP.)*

■ **TURQUIE : Mesut Yilmaz, chef du Parti de la mère patrie** (droite), a refusé, mercredi 24 janvier, de participer à un gouvernement dirigé par sa rivale, Mme Tansu Ciller, premier ministre depuis juin 1993 et dirigeante du Parti de la juste voie (droite). La classe politique turque cherche à former un nouveau gouvernement depuis la victoire du parti islamiste Refah aux élections législatives du 24 décembre. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : la Commission européenne a décidé de lancer** une action pilote permettant à quelque deux mille cinq cents jeunes d'effectuer un service civil volontaire dans un autre Etat membre de l'Union européenne, a-t-on appris, mercredi 24 janvier, de source communautaire. Cette initiative, proposée par le commissaire chargé de la recherche et de l'éducation, Edith Cresson, pourra s'étendre aux activités allant du soutien scolaire dans des quartiers défavorisés à la participation à des programmes pour l'environnement, en passant par des actions de solidarité auprès des handicapés ou des personnes malades. – *(AFP.)*

Dublin se prononce contre des élections en Irlande du Nord

LONDRES
correspondance

Il faut jeter les fondements de négociations multipartites tout en mettant, momentanément, entre parenthèses la question du désarmement des milices paramilitaires protestantes et catholiques : telle est la principale proposition de la commission internationale sur l'Irlande du Nord, présidée par l'ancien sénateur démocrate américain George Mitchell, dont le rapport a été publié le 24 janvier. Dans ce document, remis simultanément aux gouvernements britannique et irlandais, la commission recommande l'ouverture de discussions préparatoires à des négociations entre toutes les formations politiques sans attendre le règlement de la question des armes.

Cette suggestion embarrasse, certes, le gouvernement britannique, qui met comme condition préalable aux négociations la destruction d'une partie de l'arsenal des groupes paramilitaires loyalistes (protestants), et surtout de l'Armée républicaine irlandaise (IRA, catholique). Mais ce rapport très équilibré demande, en fait, des concessions à toutes les parties concernées.

INVITATION AU SINN FEIN

Ainsi, Londres obtient satisfaction sur deux points : un engagement réclamé aux paramilitaires pour qu'ils mettent fin à leurs activités ; et la reconnaissance de la nécessité d'une vérification internationale des futures opérations de neutralisation de l'arsenal.

Si le Sinn Fein est invité *de facto* à la table des négociations, la branche politique du mouvement républicain devra, toutefois, persuader l'état-major de l'IRA d'accepter le principe du désarmement progressif, que celui-ci a toujours assimilé à une capitulation. Quant aux unionistes, qui exigent, eux, la destruction ou la remise de toutes les armes avant de s'asseoir aux côtés du Sinn Fein, ils obtiennent, toutefois, gain de cause sur l'une de leurs priorités : la constitution d'une sorte d'assemblée régionale élue au suffrage universel majoritaire, qu'ils sont en effet assurés de contrôler.

Le premier ministre britannique John Major, dont la survie parlementaire dépend des députés du Parti unioniste d'Ulster (UUP), a d'ailleurs annoncé son intention d'organiser *« aussitôt que possible »* une consultation électorale dans la province pour désigner une assemblée ou un simple forum dont le mandat sera de préparer les négociations. Ces élections *« pourraient semer la discorde et faire dévier les efforts pour atteindre un règlement négocié »*, a estimé, jeudi, le premier ministre irlandais John Bruton. Le Sinn Fein a, lui aussi, vivement dénoncé le projet de John Major, l'accusant d'adopter une *« démarche totalement pro-unioniste »*. Si les deux principaux partis protestants d'Ulster ont manifesté leur satisfaction, le Parti démocratique du pasteur Ian Paisley, de plus en plus isolé sur ses positions ultras, a condamné sans équivoque le texte de George Mitchell.

Marc Roche

Le « scandale du blé » affaiblit le gouvernement bulgare

LA PREMIÈRE ANNÉE de gouvernement du jeune premier ministre bulgare, Jean Videnov (trente-six ans), élu le 25 janvier 1995, s'achève sur fond de scandale. Après avoir été accusé, fin décembre, de verrouiller les médias (*Le Monde* du 30 décembre), le pouvoir détenu par les anciens communistes du Parti socialiste (PSB) est maintenant éclaboussé par un scandale à l'origine d'une pénurie de blé.

La presse et l'opposition reprochent ainsi au gouvernement d'avoir permis à des sociétés *« amies »* de réaliser *« d'énormes profits »* en vendant à la Turquie et à des pays du Proche-Orient au moins 530 000 tonnes de blé, selon le ministère du commerce, achetées à bas prix aux producteurs bulgares. Dans un pays qui n'a jamais exporté plus de 160 000 tonnes de blé par an, la bonne affaire des exportateurs a logiquement provoqué un déficit de céréales sur le marché intérieur. Alors que la récolte de 1995 (environ 3 millions de tonnes) avait été assez satisfaisante, le gouvernement est aujourd'hui contraint de piocher largement dans ses stocks stratégiques et, selon l'opposition, d'importer au prix fort 450 000 tonnes de céréales.

Admettant l'existence d'un *« problème mais pas d'une crise »* du blé, M. Videnov a dénoncé, sans les citer, les *« spéculateurs »* qui auraient *« retenu »* d'importantes quantités de céréales pour les revendre ensuite à des prix élevés. Il s'en est également pris à la presse, coupable selon lui, d'avoir entretenu *« l'hystérie »* parmi la population.

LE PRIX DU PAIN A DOUBLÉ

La démission-surprise, le 12 janvier, du premier vice-premier ministre chargé du commerce extérieur et du ministre de l'agriculture, accréditent pourtant la thèse d'une compromission de l'Etat. D'autant qu'à l'occasion du débat sur la motion de censure déposée à ce sujet par les formations d'opposition au Parlement – motion repoussée le 10 janvier par 130 voix contre 105 – plusieurs députés du PSB avaient dénoncé la politique agricole de M. Videnov.

« Le gouvernement a fait des erreurs, la crise est un fait », a ainsi affirmé Alexandre Marinov, président du PSB de Sofia. Pour sa part, le journal *Douma*, l'organe du PSB, a demandé au premier ministre d'expliquer pourquoi il débloquait des réserves d'Etat *« alors que le pays n'est pas en guerre, qu'il n'y a ni catastrophe ni épidémie »*.

Au cours de ces derniers mois, le quotidien *Douma* avait déjà accusé des conseillers du gouvernement d'être liés à des groupes économiques proches des ex-communistes. La confortable majorité sur laquelle le premier ministre peut compter au Parlement depuis les élections de décembre 1994 devrait lui permettre de sortir de ce mauvais pas.

Néanmoins, cette crise aura révélé au grand jour les divergences au sein même du PSB. Elle risque également d'entamer la confiance de sa base électorale, les retraités et les couches défavorisées, touchée par le doublement du prix du pain au cours du dernier mois. Le *« problème »* du blé contredit, en effet, les discours électoraux de M. Videnov. A l'époque, ce golden boy de la nomenklatura bulgare promettait d'éradiquer la corruption et de sauvegarder le pouvoir d'achat de la population.

Christophe Chatelot

L'Allemagne veut réduire de moitié le nombre de chômeurs d'ici à l'an 2000

Le pacte pour l'emploi est présenté comme un texte historique

Avec l'adoption d'un « pacte pour l'emploi et le renforcement de la compétitivité », le gouvernement d'Helmuth Kohl et les partenaires sociaux allemands en appellent à un vaste projet de réformes, sauvegardant le consensus national. Des mesures concrètes devront compléter ce document présenté comme un texte historique et dont l'idée avait été lancée par le président du syndicat IG Metall.

BONN
de notre correspondant

« Une initiative sans exemple en Europe », « un gigantesque pas en avant, qui nous permettra d'être épargnés par les événements que vient de connaître la France ». Ainsi Friedrich Bohl et Norbert Blüm, respectivement ministre de la chancellerie de Bonn et ministre du travail, ont-ils exprimé leur satisfaction au lendemain de l'adoption d'un *« pacte pour l'emploi et pour le renforcement de la compétitivité »* par les principaux représentants du patronat et des syndicats ainsi que par le gouvernement allemand.

L'idée d'un pacte pour l'emploi avait été lancée pour la première fois par Klaus Zwickel, président du syndicat IG Metall, en novembre 1995. Après quatre heures et demie de discussions chez le chancelier Kohl, mardi 23 janvier au soir, les partenaires sociaux et le gouvernement ont réussi à coucher sur huit pages de papier un ensemble de projets de réforme visant à *« réduire de moitié le nombre des chômeurs d'ici à la fin du siècle »*. Les signataires de ce document s'engagent donc théoriquement à créer plusieurs millions d'emplois au cours des quatre prochaines années.

Réduction des charges sociales, meilleure adaptation des recettes et des dépenses des caisses de retraite, baisse de la part des dépenses de l'Etat dans la production nationale (PIB), flexibilité accrue des salaires et des horaires de travail, renforcement du travail à temps partiel, augmentation du nombre de places d'apprentis, aides renforcées à la création d'entreprises et amélioration des conditions d'obtention de capital-risque, sans oublier le renforcement du principe de la concurrence dans le système de santé : telles sont les principales mesures envisagées.

Certes, il ne s'agit que d'un *« cadre »*, souligne-t-on à la chancellerie. De nombreuses propositions demeurent assez vagues dans leur contenu. Mais tel est sans doute le prix à payer dès lors qu'il s'agit de sauvegarder le consensus social allemand. Telle est aussi la priorité du chancelier Kohl, qui veut à tout prix éviter une explosion sociale dans son pays, et qui a accepté de renoncer, pour ce faire, à une réduction annuelle de 5 % de l'aide aux chômeurs de longue durée (la réduction sera seulement de 3 %).

Il est trop tôt pour mesurer la portée réelle du « pacte » sur l'économie allemande. A court terme, il faudra attendre la présentation du rapport économique annuel du gouvernement, le 30 janvier, pour savoir quelles mesures concrètes, notamment fiscales, le gouvernement allemand entend prendre pour relancer la croissance.

Ce sont sans doute les syndicats qui ont effectué, depuis quelques semaines, l'effort le plus grand pour adapter leur discours. L'engagement en faveur d'*« une politique salariale modérée »* figure en toutes lettres dans le texte du « pacte ». Une concession très importante en échange de la création de nouveaux emplois. Par ailleurs, la *« flexibilité des horaires de travail »* est définie comme une priorité : les syndicats se plient désormais à cette philosophie patronale, acceptent de parler d'*« annualisation »* du temps de travail pour mieux adapter les horaires à la conjoncture, enterrant complètement l'objectif de la semaine de trente heures, qui aurait dû logiquement succéder à l'introduction des trente-cinq heures.

BAISSE DES CHARGES SOCIALES

La réduction des coûts salariaux figure en toute première place. Les signataires du « pacte » se sont engagés à tout faire pour que les charges sociales soient réduites de plusieurs points avant la fin du siècle : leur rapport au salaire brut, actuellement de 43,7 %, devrait passer à moins de 40 % d'ici à l'an 2000. *« Le niveau des charges sociales a atteint, pour les salariés aussi, la limite du supportable »*, selon Dieter Schulte, le président du DGB, la Fédération des syndicats allemands. Rien n'indique cependant, dans le document, comment cet objectif sera atteint ni comment le gouvernement allemand s'y prendra pour alléger le budget des caisses d'assurance-chômage et de retraite. Celles-ci supportent beaucoup de dépenses étrangères à leur mission, qui sont notamment liées au financement de la réunification.

Pour réduire le poids des cotisations sociales, il est particulièrement important, dans le contexte allemand, de mieux adapter les recettes et les dépenses des caisses de retraite. Une partie de bras de fer très dure est engagée entre les partenaires du pacte pour l'emploi pour en finir avec la généralisation de la mise à la retraite anticipée, consécutive aux restructurations industrielles massives qui ont eu lieu depuis trois ou quatre ans en Allemagne.

De la même façon qu'en France, les employeurs allemands poussent chaque année dehors des centaines de milliers de salariés de plus de 55 ans, qui sont dès lors pris en charge par les caisses d'assurance-chômage jusqu'à l'âge légal de la retraite (théoriquement 63 ans, de fait 60 ans). Ce système, que ni les employeurs ni les salariés ne voudraient abandonner, coûte chaque année 66 milliards de marks à l'Etat (225 milliards de francs) et seulement 5,4 milliards de marks aux employeurs (18 milliards de francs).

Une réforme de grande envergure, douloureuse pour les salariés qui devront accepter de voir rogner leur retraite. Les partenaires sociaux ont été à nouveau convoqués par le chancelier Kohl, le 12 février prochain.

Lucas Delattre

M. Giscard d'Estaing propose un compromis sur les critères de Maastricht

La conjoncture serait prise en compte

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Valéry Giscard d'Estaing a été mercredi 24 janvier l'incontestable vedette de la table ronde sur l'« euro » et les enjeux de la communication, organisée par la Commission de Bruxelles, en proposant aux promoteurs de la monnaie unique une voie à suivre pour regagner une marge de liberté et s'affranchir des tensions qu'ils subissent actuellement du fait des incertitudes suscitées par le ralentissement de la conjoncture.

Offensif, l'ancien président de la République a souligné la nécessité de mettre fin à l'ambiance de *« dénigrement systématique »* qui a cours aujourd'hui. Qui sont-ils ces adversaires de la monnaie unique qui mettent à profit l'inquiétude née dans l'opinion de la faiblesse de l'activité économique ? M. Giscard d'Estaing dénonce les *« anti-européens de toujours »*, mais aussi ceux qui ont un intérêt sonnant et trébuchant à ce que le projet échoue. Pour qu'il n'y ait pas de risque d'erreur sur ceux qu'il prend pour cible, M. Giscard d'Estaing demande à la Commission européenne de préparer à l'intention de l'opinion publique un rapport évaluant les énormes profits que les établissements financiers et autres grands groupes tirent des fluctuations monétaires. Pour ceux-là, la monnaie unique, la stabilité des changes, c'est un intérêt contrarié. Ce langage de la franchise a été bien accueilli par les organisateurs de la table ronde. A Bruxelles, les gens sont préoccupés de constater qu'en dépit de l'engagement très ferme pris par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Conseil européen de Madrid, malgré le bon accueil réservé par les marchés à la stratégie actuelle et à son binôme gagnant – réduction des déficits/ baisse des taux –, de grands financiers, de grands patrons anti-européens, relayés au niveau politique et médiatique, se mobilisent avec acharnement pour empêcher la venue de l'euro.

Comment faire pour que la pause de la croissance que subissent actuellement les pays de l'Union européenne (UE) ne mette pas en péril le projet de monnaie unique ? M. Giscard d'Estaing estime indispensable, pour la crédibilité de l'entreprise, de maintenir la date du 1er janvier 1999. Si la variable ne peut être la date, il ne reste que les conditions d'accès au « club », c'est-à-dire les critères de convergence. Le moment venu, propose celui qui fut l'inventeur (avec Helmut Schmidt) du système monétaire européen, autrement dit début 1998, lorsque le Conseil européen devra établir la liste des pays remplissant les conditions posées par le traité de Maastricht et autorisés par là-même à accéder à la monnaie unique, il lui faudra tenir compte de la conjoncture et des circonstances exceptionnelles.

Une croissance très faible a pour conséquence une réduction des recettes fiscales escomptées et rend plus difficile de ramener le déficit public au-dessous de la barre de 3 % du PIB. Pour y parvenir coûte que coûte, il faudrait consentir des efforts supplémentaires susceptibles d'avoir un effet déflationniste. Il serait donc raisonnable, si cette situation se produit, que les chefs d'Etat et de gouvernement, au moment de se prononcer, puissent s'abstraire des aléas conjoncturels en interprétant ce critère sur la base des *« recettes fiscales, hors effet de récession »*. M. Giscard d'Estaing presse le Conseil « écofin », regroupant les ministres des finances, de rapidement se saisir de sa proposition.

RÉACTION PRUDENTE A BRUXELLES

Jacques Santer et Yves de Silguy, respectivement président de la Commission et commissaire en charge des affaires économiques, pris de court, ont réagi avec prudence. *« Il faut l'étudier*, a expliqué M. Santer, *mais en gardant à l'esprit que pour la Commission, gardienne du traité, il convient d'appliquer strictement celui-ci, sans en ajouter, sans en retirer »*. Avant d'en dire davantage, les commissaires préfèrent, à l'évidence, savoir quelles seront les réactions de Bonn et de Paris.

Une autre idée suit son chemin depuis quelques jours. Développée à Bonn par Karl Lammers, le porte-parole de la CDU pour les affaires internationales et, à Bruxelles, par Philippe Maystadt, le ministre belge des finances, elle a été reprise en marge de la table ronde bruxelloise, notamment par Jacques Delors et Jacques Santer. Il s'agit de donner quelque consistance à la dimension sociale dans les travaux communautaires. D'en faire un des domaines, pourquoi pas même un des domaines prioritaires, à approfondir par la conférence intergouvernementale (CIG) qui sera lancée le 29 mars à Turin afin de compléter et d'aménager le traité de Maastricht. Au moment où le chômage a cessé de baisser au sein de l'Union, la réorientation ainsi esquissée des travaux de la conférence peut apparaître comme un contre-feu nécessaire face à ceux qui dénoncent le caractère abstrait et désincarné du projet de monnaie unique.

Philippe Lemaître

Lire aussi notre éditorial page 13

Paris et Bonn poursuivent leurs consultations sur la coordination de leurs politiques économiques

DES CONSULTATIONS approfondies se poursuivent actuellement entre les ministères français et allemand des finances pour tenter de donner corps au souhait émis le 15 janvier par le président Chirac de voir la France et l'Allemagne renforcer la coordination de leurs politiques économiques et sociales. La proposition du chef de l'Etat français a suscité beaucoup de prudence de part et d'autre du Rhin, tant il apparaît difficile de mobiliser de la même manière des appareils qui fonctionnent dans des contextes nationaux encore fort différents. Elle a néanmoins eu le mérite de replacer les débats sur la future monnaie commune, qui commencaient sérieusement à tourner à vide, dans leur vrai contexte.

Pierre Lellouche, coauteur des propositions rendues publiques par le groupe de travail « Europe » du RPR sur le futur de l'Union européenne, insistait mercredi 24 janvier sur l'importance de l'initiative du chef de l'Etat. Recevant le secrétaire d'Etat allemand aux affaires européennes, le libéral Werner Hoyer, venu « plancher » devant le groupe de travail franco-allemand de l'Assemblée nationale, le député RPR a estimé que la capacité de la France et de l'Allemagne à coordonner la relance serait un élément-clé pour réussir l'union monétaire. Il a souligné que la monnaie unique ne peut être découplée des politiques économiques nationales. *« Il faut se poser la question de confiance. Si nous lançons la monnaie unique, le corollaire est une politique commune de relance pour répondre à des problèmes qui sont similaires chez nous (...). On rentre au cœur du débat »*, a-t-il dit.

Le volontarisme de Paris a suscité des réactions ironiques dans la presse allemande, qui se méfie des *« emportements »* français. Les difficultés rencontrées aussi bien par Paris que par Bonn pour mettre au point leurs propres programmes de lutte contre le chômage en concertation avec les partenaires sociaux montrent bien la complexité de l'affaire. Mais les dirigeants allemands qui se sont exprimés ces derniers jours sur ce sujet ont reconnu qu'on pouvait améliorer la coordination. Wolfgang Schäuble, l'influent président du groupe parlementaire démocrate-chrétien au Bundestag, qui s'en est entretenu avec Jacques Chirac et Alain Juppé à Paris, a estimé qu'il était envisageable de prendre des mesures ensemble. Werner Hoyer a souligné qu'il serait déjà utile de veiller à ce que, de part et d'autre, on ne prenne pas de décisions qui puissent gêner les efforts du partenaire, de montrer qu'on va dans une direction concertée. Soulignant que des décisions allant dans le même sens avaient déjà été prises ces derniers mois, il a estimé qu'il serait possible d'intensifier ces efforts. Ces idées sont examinées par les responsables des administrations concernées, qui ont reçu pour consigne de préparer, d'ici à la fin du mois, des propositions à faire à leurs ministres.

Henri de Bresson

Le Mozambique mise sur le développement de l'Afrique australe

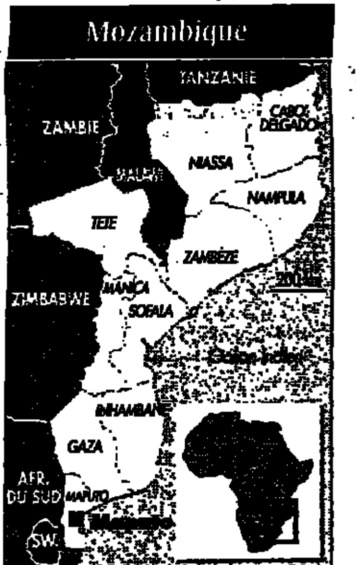
Les exigences du FMI heurtent jusqu'aux Occidentaux

MAPUTO
de notre envoyé spécial

Des distributeurs de billets ont fait leur apparition à Maputo, capitale du Mozambique. Et même des cartes de crédit mises en circulation par une banque locale. L'événement peut sembler mineur, mais il témoigne des aspirations d'un pays qui a recouvré la paix après seize ans de guerre civile. Quatre siècles de colonialisme portugais des plus obtus, suivis de quatorze ans de marxisme-léninisme le plus orthodoxe, n'ont préparé cet Etat d'Afrique australe ni à plonger dans l'économie de marché ni à remédier à son sous-développement extrême. Et pourtant, il s'y efforce avec la foi des nouveaux convertis au capitalisme.

Ombragée de flamboyants, l'ex-Lourenço Marques baigne, en cette saison d'été austral, dans une chaleur humide. Stimulée par une croissance nationale forte – 5 % en 1995, autant qu'en 1994 –, la capitale ne cesse de s'étendre. Elle compte 1,5 million d'habitants qui affluent des campagnes où vivent d'agriculture de subsistance 80 % des quelque 16 millions de Mozambicains. C'est dire si Maputo est un trompe-l'œil. Il suffit de s'en éloigner pour se rendre compte du profond dénuement, sanitaire, alimentaire et scolaire, du pays, l'un des plus pauvres de la planète avec un PIB annuel par habitant qui oscille entre 80 et 90 dollars (400 à 450 francs).

Le passé pèse lourd. La guerre d'indépendance contre le Portugal



a duré dix ans. S'en est suivi un interminable conflit entre les forces gouvernementales marxistes-léninistes du Front de libération du Mozambique (Frelimo) et les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) soutenus par le pouvoir blanc de l'ex-Rhodésie (aujourd'hui Zimbabwe) puis d'Afrique du Sud au temps de l'apartheid. La guerre a fait un million de victimes civiles. Six millions de personnes ont fui dans les six pays limitrophes ou se sont retrouvées sur routes et chemins, chassées par les combats. Au sortir du conflit, en 1992, le pays était exsangue. Transports, énergie, industries et services, l'économie nationale était à reconstruire, voire à construire.

Les belligérants ayant été lâchés par leurs parrains, Moscou et Pretoria, la guerre n'avait plus de raison de s'éterniser. La Renamo accepta tant bien que mal de rendre les armes, tandis que le Frelimo se convertissait au libéralisme économique et au pluralisme politique. Des élections eurent lieu en 1994, qui confirmèrent dans ses fonctions le président Joaquim Chissano, du Frelimo, et démontrèrent, lors du scrutin législatif concomitant, le poids de la Renamo.

Les accords de paix *prévoient* que des élections municipales doivent avoir lieu avant octobre 1996. Il est peu probable qu'elles soient organisées dans les délais, si toutefois elles le sont. Le gouvernement répugne à donner à la Renamo l'occasion de démontrer de nouveau sa vitalité et arguë de difficultés, réelles, à organiser un tel scrutin dans un pays sans administration locale ni communications dignes de ce nom. D'énormes moyens, financiers et logistiques, avaient été mis en œuvre par les Nations unies pour faciliter les scrutins de 1994, mais elles n'envisagent pas de renouveler l'opération.

Qu'importe, finalement, l'issue de cette querelle qui passionne surtout la classe politique. Le Mozambicain de la ville est beaucoup plus sensible aux indicateurs qui influent sur sa vie au quotidien : 50 % d'inflation en 1995 au lieu de 70 % l'année précédente, un taux de chômage à son pic – 95 000 Mozambicains ont un emploi sur 7 millions d'adultes –, et un revenu minimum mensuel de 20 dollars (100 francs).

MEMBRE DU COMMONWEALTH

La récente révision à la hausse de ce salaire-plancher est l'affaire du moment. Le gouvernement ayant décidé, en octobre 1995, une augmentation de 37,5 %, le représentant du FMI a protesté, suscitant une lettre de réprobation de plusieurs ambassadeurs occidentaux en poste à Maputo, dont celui des Etats-Unis – mais pas de l'ambassadeur de France, qui a estimé qu'il aurait outrepassé ses fonctions. Jusqu'à la Banque mondiale, dont le représentant local laissa entendre que le FMI y était allé un peu fort.

Avec une dette de 5,2 milliards de dollars (26 milliards de francs), soit près de quatre fois son PNB annuel, le Mozambique ne dispose que d'une faible marge de manœuvre face au FMI, sous la pression duquel il a engagé une vigoureuse libéralisation de son économie : déverrouillage des prix, assouplissement du contrôle des changes, encouragement des investissements étrangers, privatisations...

La polémique suscitée par la hausse du salaire minimum est provisoirement clause. Mais le FMI veille. Les Mozambicains connaîtront, en février, ses nouvelles exigences. Continueront-ils à se montrer bons élèves ? M. Chissano s'efforce d'imposer à ses compatriotes une médication de cheval sans provoquer de révolte sociale. C'est un pari et il n'est pas gagné.

En dépit de cet incident, le gouvernement, que dominent d'anciens marxistes, s'est converti à un capitalisme zélé. La gestion des douanes va être privatisée. Il est vrai que leur ministre de tutelle s'inquiète, depuis longtemps, de la bureaucratie et de la corruption qui règnent dans ces services, comme elles gangrènent, de l'aveu officiel, les autres administrations.

Ces travers ne font pas du Mozambique un cas à part en Afrique. Grand comme une fois et demi la France, il peut se prévaloir *a contrario* de quelques atouts. Le pays est riche de ressources minérales, hydroélectriques et halieutiques qui sont loin d'avoir été mises en valeur, à cause de la guerre civile. Ses 2 470 kilomètres de côtes sur l'océan Indien font des envieux. Elles sont le débouché naturel de trois pays voisins, dépourvus d'accès à la mer, la Zambie, le Malawi et le Zimbabwe. Enfin le Mozambique semble avoir pris conscience, malgré ses racines lusophones, que sa prospérité future réside dans une intégration économique poussée avec les six Etats anglophones qui le ceinturent et, plus largement, avec les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe à laquelle il appartient.

Même si la langue officielle est le portugais, on roule à gauche au Mozambique, qui vient d'être admis au sein du Commonwealth auquel n'adhéraient, jusqu'alors, que d'anciens *dominions*. Johannesburg n'est qu'à une demi-journée de route. Et si l'héritage mortifère des années écoulées est loin d'être surmonté, l'avenir du pays semble plus rose que celui d'autres pays africains où la colonisation, le marxisme-léninisme et la guerre civile ont causé les mêmes dégâts.

Bertrand Le Gendre

A Bahreïn, le pouvoir multiplie les arrestations pour contrer l'opposition

Le prince héritier menace de faire intervenir l'armée

Après un mois de crise et d'émeutes, les autorités bahreïniennes tentent de museler l'opposition en multipliant les arrestations parmi les chiites, majoritaires dans la population mais écartés de nombreux postes administratifs. Alors que le prince héritier menace de faire l'intervenir l'armée, l'émirat semble aussi mettre en avant le conflit frontalier qui l'oppose au Qatar pour faire oublier la crise intérieure.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Après un mois de manifestations, des incendies par dizaines, des affrontements parfois violents et la fermeture de plusieurs mosquées, le gouvernement bahreïnien semble décidé à contrer l'opposition par tous les moyens. Les arrestations opérées, ces derniers jours, dont celle de huit des chefs de l'opposition chiite, se chiffrent, selon des sources fiables, à environ 2 000 personnes.

La reprise des troubles après une accalmie de près de neuf mois est due, selon les contestataires, au non-respect par les autorités d'un accord conclu, en août 1995, avec leurs chefs, alors emprisonnés, qui prévoyait contre la libération des détenus et le retour au calme, l'ouverture d'un dialogue politique avec les opposants, dont la principale revendication demeure le retour à la Constitution et le rétablissement du Parlement dissous en 1975. Après une grève de la faim dont l'objectif était d'attirer l'attention des autorités sur leurs promesses non tenues, à la fin d'octobre, le principal chef chiite et membre de l'ancien Parlement, Cheikh Abdel Amir Al-Jamri, avait pronostiqué une reprise des troubles. Le gouvernement a pour *sa part toujours nié avoir conclu le* moindre accord avec l'opposition.

SUNNITES ET CHIITES

La situation paraît aujourd'hui d'autant plus bloquée que la détention des chefs de l'opposition risque d'encourager les éléments les plus radicaux et les moins contrôlables. Ce conflit ancien se complique aujourd'hui d'une compétition familiale opposant Cheikh Hamad, prince héritier, fils de l'émir et commandant de l'armée, à Cheikh Khalifa, premier ministre, frère de l'émir et responsable de la police. En menaçant de faire intervenir l'armée, le prince héritier voudrait montrer qu'il peut, lui, résoudre une crise que son oncle n'a pas réussi à maîtriser.

Depuis le début des troubles, en décembre 1994, l'armée composée de 8 000 hommes, en majorité des Bahreïniens sunnites, n'est jamais intervenue. La répression a été menée par la police et les services de sécurité commandés depuis plus de vingt ans par un Britannique, Ian Henderson, et *formés essentiellement de Pakista*nais et de Baloutches. Largement majoritaires dans la population, les chiites n'ont pas le droit de servir dans l'armée ou la police.

En faisant porter la responsabilité de ces troubles sur l'Iran, qui a démenti toute implication, le gouvernement veut incontestablement réduire le mouvement à sa seule composante chiite. Depuis la reprise des troubles, il a pris soin de ne pas arrêter les opposants sunnites dont les revendications politiques sont les mêmes que celles des chiites.

Il est vrai que l'agitation a été surtout forte dans les quartiers chiites les plus pauvres et dont la population est la principale victime de la crise économique et du chômage qui touche quelque 30 000 Bahreïniens, alors que 66 % de la population active est étrangère.

Bahreïn a reçu le soutien de la quasi-totalité des pays arabes, à l'exception de son voisin du Qatar auquel l'oppose un conflit frontalier (*Le Monde* du 11 janvier). Cer*tains Bahreïniens craignent que* Manama, pour faire oublier sa crise interne, soit tenté de relancer son conflit avec Doha, à un moment où cet émirat est isolé au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui groupe les six monarchies pétrolières. Un porte-parole bahreïnien a ainsi démenti, mercredi 24 janvier, que son pays avait levé toute condition à un recours devant la Cour de justice de La Haye pour régler le différend de frontières, comme l'avait indiqué, lundi, une agence de presse qatariote. Il a défendu de nouveau la revendication bahreïnienne sur la zone de Zubara qui fait géographiquement partie de la péninsule qatariote, ce qui ne peut que compliquer le conflit entre les deux pays.

Françoise Chipaux

La Tanzanie ouvre ses frontières aux réfugiés rwandais

LA TANZANIE a autorisé, mercredi 24 janvier, l'entrée de son territoire à quelque 12 000 réfugiés rwandais qui étaient bloqués à la frontière avec le Burundi depuis le week-end, mettant provisoirement fin à une grave crise humanitaire, a annoncé la Fédération internationale de la Croix-Rouge. Des responsables gouvernementaux tanzaniens ont confirmé que Dar es-Salaam avait exceptionnellement ouvert sa frontière à ce nouveau groupe de réfugiés qui avait fui, samedi, le camp de Mugano dans le nord-est du Burundi.

La frontière avec le Burundi est fermée depuis une dizaine de mois, la Tanzanie accueillant déjà quelque 600 000 réfugiés qui avaient fui le Rwanda après le génocide perpétré en 1994. Mais elle avait permis, la semaine dernière, à 15 000 réfugiés rwandais de gagner son territoire. Ces réfugiés hutus avaient fui le camp de Mugano, proche de Ntamba, après des affrontements entre des extrémistes hutus burundais et des militaires de l'armée, dirigée par les Tutsis. A leur tour, 17 000 réfugiés rwandais du camp de Ntamba avaient tenté, samedi, de gagner la Tanzanie, qui, jusqu'à mercredi, refusait de les admettre. Des milliers de personnes se sont alors cachées dans les collines à la frontière, beaucoup ayant peur de retourner au Burundi mais ne pouvant pas traverser la frontière entre les deux pays.

La Tanzanie a finalement accepté l'admission de 12 000 personnes. Les réfugiés seront installés dans un nouveau camp de la Croix-Rouge, à Keza, à 65 kilomètres de la frontière burundaise, avec les 12 000 réfugiés originaires de Mugano.

Quelques milliers de personnes ont choisi de retourner dans leur camp d'origine. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a déjà rapatrié 2 000 personnes à Ntamba, depuis mardi, mais le camp doit être reconstruit : les soldats tutsis burundais l'avaient incendié après le départ des réfugiés, espérant contrarier leur éventuel retour. – *(AFP.)*

Pékin dément la préparation d'une attaque contre Taïwan

LES MANŒUVRES militaires chinoises conduites, depuis six mois, à proximité de Taïwan, avaient déjà révélé combien le détroit de Formose était devenu la zone la plus explosive de l'Extrême-Orient. Les révélations publiées par le *New York Times*, mercredi 24 janvier, ne font que confirmer la grande nervosité chinoise à l'endroit de l'île qui s'est choisi un destin autonome. Selon le quotidien américain, Pékin a récemment averti Washington que les préparatifs d'une attaque *« limitée »* de Taïwan étaient achevés et attendaient d'être entérinés par le bureau politique du Parti communiste.

Le plan chinois, qui consisterait tirer sur l'île un missile par jour pendant un mois, serait conçu pour être exécuté dans les semaines qui suivront l'élection présidentielle du 23 mars dont le grand favori est l'actuel chef de l'Etat Lee Teng-hui, « bête noire » de Pékin. Le *New York Times* se fonde sur le témoignage de Chas Freeman, ancien secrétaire adjoint à la défense, qui a relayé auprès de la Maison Blanche des messages recueillis, en décembre, auprès de dignitaires chinois. Selon le quotidien, des informations similaires ont été fournies à Washington par John Lewis, universitaire de Stanford qui rencontre souvent les hiérarques de Pékin.

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a aussitôt démenti le contenu de l'article du *New York Times*, qualifié de *« sans fondement »*. De son côté, Washington s'est employé à minimiser les révélations du quotidien. *« A notre connaissance, le gouvernement chinois n'a pas modifié les fondements de sa politique visant à la réunification pacifique avec Taiwan »*, a déclaré Nicols Burns, porte-parole du département d'Etat. Quant aux Taïwanais, ils affectent la sérénité. *« Nous avons suffisamment de forces pour nous protéger »*, a indiqué un officiel du Conseil des affaires continentales de Taïpeh.

F. B

Le président Samper propose un référendum aux Colombiens

BOGOTA
de notre correspondante

Le chef de l'Etat colombien, Ernesto Samper, a annoncé mercredi 24 janvier au soir à la télévision que l'organisation d'un référendum lui semblait *« sans aucun doute, la meilleure alternative »* pour faire face à la crise gouvernementale qui secoue le pays et décider de son maintien à la tête de l'État. Il envisage de demander, d'ici deux mois, aux Colombiens : *« Combien de temps voulez-vous que je me maintienne au pouvoir ? »*, afin de répondre à ceux qui exigent son départ immédiat.

Les pressions se sont accentuées après les déclarations de son ancien ministre de la défense et directeur de campagne, Fernando Botero, actuellement incarcéré, qui a confirmé, lundi soir, que non seulement l'argent de la drogue avait financé la campagne présidentielle de 1994, mais aussi que le président avait toujours été au courant (*Le Monde* du 23 janvier). Mercredi, quinze dirigeants des plus importantes fédérations patronales ont demandé par écrit *« le retrait temporaire du président »*, estimant qu'il était *« sérieusement affaibli dans l'exercice de son autorité et sa capacité de gouverner »*.

A la démission mardi du ministre de la santé, Augusto Galan Sarmiento, s'est ajoutée, mercredi, celle de l'ambassadeur de Colombie au Venezuela. Plus révélateur, l'ambassadeur de la Colombie aux Etats-Unis, qui doit faire face à la détérioration des relations entre les deux pays, menace, lui aussi, de quitter ses fonctions.

« NARCO-DÉMOCRATIE »

L'administration américaine a en effet annoncé que l'entrée des Etats-Unis serait désormais interdite à certaines personnalités colombiennes soupçonnées d'avoir des relations avec les organisations de trafic de drogue. Autre signe de la dégradation des relations entre les deux pays, le traditionnel *« certificat de bonne conduite »*, délivré par le Congrès américain à certains pays, qui bénéficient ainsi d'avantages commerciaux avec les Etats-Unis, pourrait aussi être retiré à la Colombie. C'est ce qu'a demandé au Congrès américain le républicain Jesse Helms, président du comité des relations extérieures du Sénat, qui a réaffirmé que la Colombie était une *« narco-démocratie »*.

En choisissant la voie du référendum et en réitérant sa ferme volonté de ne pas démissionner, le chef de l'Etat réussira-t-il à retrouver une légitimité, de plus en plus contestée ? Selon les enquêtes publiées, ce n'est pas l'avis de la grande majorité des Colombiens qui, aujourd'hui, mettent largement en doute sa sincérité.

Anne Proenza

M. Arafat et M. Pérès s'opposent sur l'« Etat palestinien »

LE PRÉSIDENT de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien Shimon Pérès ont manifesté, mercredi 24 janvier, leur désaccord sur la création d'un Etat palestinien. *« J'espère que nous aurons un Etat indépendant très bientôt. C'est mon droit de rêver et de penser »*, a déclaré M. Arafat à l'issue de l'entretien qui a eu lieu au point de passage d'Erez, entre Israël et la Bande de Gaza. *« La différence entre un rêve et un accord, c'est que le rêve peut être unilatéral »*, a répliqué M. Pérès. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COOPÉRATION : le ministre de la coopération, Jacques Godfrain, a fait** une vibrante profession de foi, mardi 23 janvier, en présentant ses vœux à la presse. *« L'Afrique n'est pas uniquement le Rwanda et le sida (...), ce continent sera le dragon du XXIe siècle, a-t-il estimé en réaffirmant qu'il avait reçu « nombre d'assurances »* sur la spécificité de son ministère qui restera *« responsable et autonome »*.

■ **AFRIQUE DU SUD : plusieurs policiers pourraient être arrêtés prochai**nement pour leur implication dans le massacre qui a fait dix-neuf morts le jour de Noël à Shobashobane, près de Port Shepstone, a annoncé mercredi 24 janvier la direction régionale de la police. – *(AFP.)*

ASIE

■ **VIETNAM : un responsable de la province frontalière de An Giang (Sud-Ouest) a confirmé**, mercredi 24 janvier, l'information selon laquelle des escarmouches militaires auraient opposé à la frontière forces vietnamiennes et cambodgiennes au début du mois de janvier. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : la production industrielle** a progressé de 0,1 % en décembre 1995 par rapport à novembre 1995, soit une hausse de 1,1 % en un an. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) attend des responsables** russes qu'ils fournissent des éclaircissements sur l'avenir des réformes économiques avant l'octroi d'un nouveau prêt de 45 milliards de francs, a-t-on appris, mercredi 24 janvier, de source proche du FMI. – *(Reuter.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet** estime, dans un entretien publié, jeudi 25 janvier, par le quotidien *Sud-Ouest*, qu'*« il est parfaitement à la portée de l'Allemagne, de la France et d'un certain nombre d'autres pays européens de satisfaire à temps à tous les critères de Maastricht »*. – *(AFP.)*

COMPTES SOCIAUX *Les députés ont continué, mercredi 24 janvier,* l'examen du projet de révision de la Constitution visant à donner compétence au Parlement pour se prononcer, chaque année, sur les *comptes sociaux. Avant* de voter, jeudi, l'ensemble de ce texte, ils en ont adopté, mercredi, l'article premier, qui fixe le champ des futures « lois de financement de la Sécurité sociale ». De nombreuses interrogations subsistent sur la portée effective de ces lois, qui n'auront pas le caractère contraignant des lois de finances classiques. ● LES SOCIALISTES reprochent au gouvernement de s'inscrire dans une « *logique purement financière* ». ● LES SYNDICATS préparent de nouvelles actions. La CGT annonce une semaine de mobilisation du 5 au 11 février, avec des manifestations régionales le 11 en coordination avec la FSU, pour obtenir le retrait définitif du plan Juppé.

Les députés s'interrogent sur la portée réelle de la révision constitutionnelle

Jacques Toubon, ministre de la justice, a apporté, mercredi 24 janvier, à l'Assemblée nationale, des précisions sur le calendrier de mise en œuvre des lois de financement de la Sécurité sociale

UNE FOIS PASSÉ le petit psychodrame du début de semaine entre le gouvernement et la majorité (*Le Monde* des 24 et 25 janvier), l'examen à l'Assemblée nationale du projet de révision constitutionnelle donnant compétence au Parlement sur les grands choix en matière de protection sociale a laissé la place, mercredi 24 janvier, à un débat serré sur le contenu et la portée des futures lois annuelles de financement de la Sécurité sociale. En effet, si les députés ont réaffirmé, sur tous les bancs, que « *l'idée de faire s'exprimer le Parlement chaque année sur la Sécurité sociale est bonne* », selon l'expression de Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées), les interrogations et les doutes se sont multipliés sur le sens exact de cette intervention parlementaire.

Nicole Catala (RPR, Paris) a exprimé fortement cette relative « *insatisfaction* » : « *La difficulté, c'est qu'il nous faut sortir des catégories juridiques connues. Les futures lois* [sur la Sécurité sociale] *seront liées aux lois de finances, mais elles n'en seront pas. Elles constitueront un encadrement prévisionnel des dépenses de sécurité sociale, mais il n'y aura pas de plafonnement irrévocable. De plus, elles ne seront des lois d'équilibre qu'à un instant T, car il y aura souvent dépassement de dépenses ou de recettes en cours d'année. Cela fait un peu penser à un équilibre de funambule.* »

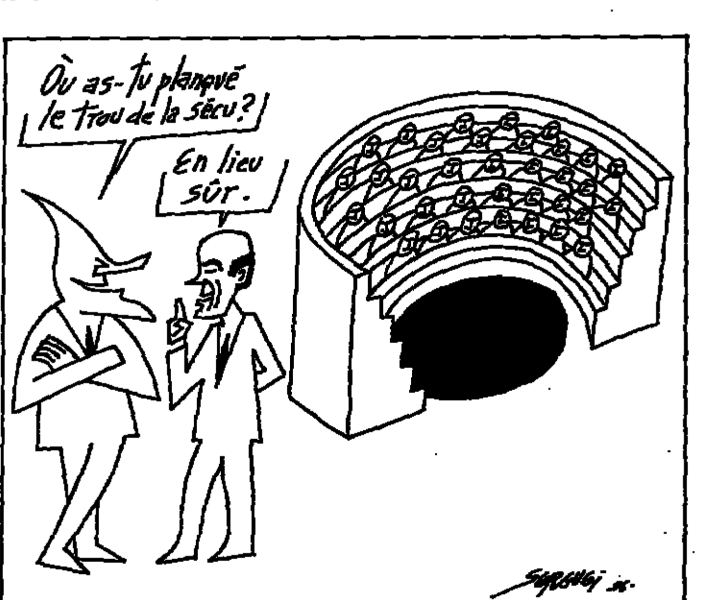
TROIS QUESTIONS

En réalité, les doutes exprimés dans la majorité, et plus encore dans l'opposition, portent sur trois questions. En premier lieu, quel sera le champ des lois de financement de la Sécurité sociale ? Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, l'a précisé à plusieurs reprises : « *Les termes de "sécurité sociale" recouvrent l'ensemble des régimes obligatoires de base, pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles et vieillesse, ainsi que la branche famille.* » Se trouvent donc « *exclus* » du champ des lois de financement les régimes complémentaires, y compris lorsqu'ils sont obligatoires, les mécanismes d'assistance tels que l'aide sociale, l'assurance-chômage ou encore les prestations gérées par les organismes de Sécurité sociale pour le compte de l'Etat, comme le revenu minimum d'insertion.

Deuxième question, essentielle : quelle sera la portée du vote du Parlement ? La réforme de l'article 34 de la Constitution – qui définit le champ de compétence du législateur – introduit, avec les lois de financement de la Sécurité sociale, une nouvelle catégorie de lois, intermédiaire, en quelque sorte, entre les lois de finances et les lois de programme. Mais son caractère contraignant pour le gouvernement – sa « *normativité* » – reste flou. Pierre Mazeaud, comme Jacques Toubon, ont rappelé qu'il ne s'agira, en aucun cas, d'un « *exercice budgétaire classique* », assignant des limites réelles et infranchissables à l'évolution des dépenses de la Sécurité sociale ou autorisant le versement des prestations. « *Le parlement ne déterminera que des buts qu'il est souhaitable d'atteindre* », a précisé M. Mazeaud, mais cela ne signifie pas que sa décision « *sera dépourvue de tout caractère normatif. Il s'agira, en fait, d'une normativité particulière, que l'on pourrait qualifier d'indirecte ou différée* ».

Et Jacques Toubon a ajouté que les « *objectifs de dépenses* » fixés par le Parlement auront bien un caractère normatif puisqu'« *ils encadreront les conventions d'objectifs et de gestion conclues, après l'adoption de la loi de financement, par le gouvernement avec les caisses nationales. Ces conventions encadreront, elles-mêmes, les conventions avec les professions, auxquelles les objectifs d'évolution de dépenses seront donc opposables* ». En outre, a-t-il noté, ces objectifs s'imposeront, bien sûr, également aux budgets hospitaliers. Enfin, ce sont eux qui entraîneront la mise en jeu des « *mécanismes de régulation qui s'appliqueront aux rémunérations* ».

Il n'empêche que, pour beaucoup de députés, le statut des futures lois de financement de la Sécurité sociale reste incertain. Pierre Albertini a jugé que ces lois, du fait de leur caractère « *prévisionnel* », présenteront « *un caractère plus politique que juridique* ». « *Quelles seront les conséquences du non-respect des objectifs fixés ?* », s'est interrogé Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), tandis qu'Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-FD, Finistère) notait que ces lois auraient davantage le caractère de « *directives* ».



La troisième question, enfin, porte sur l'articulation entre les lois de finances (c'est-à-dire le budget de l'Etat) et les futures lois de financement de la Sécurité sociale. A cet égard, Jacques Toubon s'est efforcé de décrire la procédure possible. « *La situation et les évolutions en cours* » seront d'abord analysées par la direction de la Sécurité sociale et les organismes compétents, en liaison avec toutes les caisses. « *Vers le mois de septembre* » se réunira, chaque année, la conférence annuelle de la santé. « *En octobre* » seront déposés le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale et celui de la Cour des comptes. « *C'est à partir de tous ces éléments que le projet de loi sera préparé, pour être soumis à la fin octobre ou au début novembre à l'Assemblée nationale* », a expliqué le ministre, avant d'ajouter : « *La saisine du Parlement sera donc précédée d'un grand exercice d'analyse, de prévision et de démocratie sociale.* »

Beaucoup de réponses à ces interrogations, on le voit, devront être levées par la loi organique qui sera chargée de mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la Constitution. A cet égard, le Garde des sceaux, Jacques Toubon, a précisé que ce projet de loi devrait, à ses yeux, être soumis au conseil des ministres « *immédiatement après le vote de la révision constitutionnelle* », c'est-à-dire, compte tenu de l'examen à venir par le Sénat et de la réunion nécessaire du Parlement en congrès à Versailles, pas avant la fin du mois de février.

Gérard Courtois

De nouvelles manifestations syndicales auront lieu en février

LE MOUVEMENT SOCIAL qui a secoué le pays en novembre et décembre 1995 va-t-il prendre un nouveau souffle ? La CGT entend maintenir la pression, puisqu'elle a proposé, mardi 23 janvier, d'organiser, du 5 au 11 février, une « *semaine d'actions multiples dans les entreprises, professions, localités, pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, les retraites et le retrait du plan Juppé* ». Cette semaine revendicative devrait trouver son point d'orgue le dimanche 11 février, qui serait une « *forte journée de luttes et de manifestations régionales, interprofessionnelles, unitaires* ».

En dépit des concessions obtenues sur le plan de réforme de la Sécurité sociale et à la SNCF, la CGT estime que « *le contentieux revendicatif est loin, très loin d'être apuré* ». Son secrétaire général, Louis Viannet, a indiqué, mercredi 24 janvier, au cours d'une conférence de presse, que « *le moment est venu de faire monter l'exigence d'une loi-cadre sur la réduction du temps de travail, suffisamment significative pour créer des emplois* », sans perte de salaire.

LA FSU S'ASSOCIE

Très présente dans le mouvement social de la fin de l'année, la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui avait invité, le 18 janvier, toutes les organisations syndicales d'enseignants ou de fonctionnaires, ainsi que les confédérations et les associations, à organiser une manifestation nationale dans la capitale, au cours de la première quinzaine de février, s'associera évidemment à la journée du 11 février. La FSU réclame l'abandon du plan Juppé sur la Sécurité sociale. Elle veut ouvrir « *une nouvelle perspective d'action unitaire* » pour la défense des services publics et du pouvoir d'achat, et proteste contre la précarité de nombreux emplois, notamment dans la fonction publique. Le syndicat Sud-PTT devrait aussi se joindre à la journée du 11 février.

Force ouvrière, qui tient son congrès à la fin du mois de février, ne s'associera pas à cette démarche, indiquait-on, dans l'entourage du secrétaire général, Marc Blondel, mercredi 24 janvier. « *C'est une initiative de la CGT, point. La CGT fait une semaine d'action, Force ouvrière n'en fait pas* », déclarait-on au siège de FO. Le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Claude Mallet, qui est aussi secrétaire confédéral de FO, a souligné, mercredi 24 janvier, sur LCI, qu'« *un certain nombre de choses ont été abandonnées* » depuis la présentation du plan Juppé, notamment la réforme des régimes spéciaux de retraite. « *Et c'est tant mieux* », a-t-il ajouté. Il a affirmé ne pas être « *choqué que le Parlement décide en réalité de la santé publique de ce pays, et de crédits qui lui sont affectés* ». Il a toutefois précisé qu'il serait « *dangereux* » qu'« *au nom d'un débat du Parlement* », ce soit « *en réalité la technocratie de Bercy qui gère toute la protection sociale* ».

Certaines organisations de la CFDT, comme la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE), jugeant la secrétaire générale, Nicole Notat, trop conciliante vis-à-vis du gouvernement, se disent « *intéressées* » par les actions que lance la CGT. Ces organisations réclamaient un congrès extraordinaire afin de « *clarifier* » les positions de la CFDT (*Le Monde* du 24 janvier). Mais le conseil national confédéral de la CFDT, réuni du mardi 23 au jeudi 25 janvier, a rejeté cette demande, par plus de 82 % des voix. La FGTE, la fédération des finances, celle de la banque, ainsi que le SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale), dont le syndicat parisien est menacé de radiation, ont voté pour. Ils ont été appuyés par les unions régionales d'Auvergne, de Bourgogne, de Basse-Normandie et PACA. Sur 1 254 votants, 1 017 ont voté contre le projet de congrès extraordinaire. Contrairement aux espoirs des opposants, la fédération protection sociale travail-emploi a porté tous ses mandats contre le congrès extraordinaire.

Rafaëlle Rivais

Les socialistes s'opposent à une « logique purement financière »

LE DÉBAT sur la révision constitutionnelle a obligé les socialistes à se livrer à un exercice difficile : s'opposer formellement à un texte dont ils approuvent l'orientation sur le fond. Avant même le plan Juppé, le Parti socialiste avait souscrit au principe visant à associer le Parlement au contrôle du budget social. Une position qu'Elisabeth Guigou, secrétaire nationale aux questions sociales, a réitéré dans le rapport qu'elle a fait adopter le 22 novembre par le bureau national. Favorable à la saisine du Parlement, le PS votera pourtant contre le projet qui l'institue.

La raison principale est sa volonté de réaffirmer son opposition globale au plan Juppé, réaffirmée mercredi 24 janvier lors de la réunion du bureau national, et ainsi de ne pas se démarquer des syndicats qui le contestent encore. Le PS dénonce ainsi, comme FO, « *les risques d'étatisation et de centralisation de la gestion au détriment de la démocratie sociale* ». Mercredi, Mme Guigou a été chargée d'animer un groupe de travail pour jeter les bases de ce que le PS appelle, sans l'avoir encore bien défini, un « *paritarisme rénové* ».

Alors que Laurent Fabius avait dénoncé, le 23 janvier sur Europe 1, le « *faux pouvoir de décision* » confié au Parlement, les socialistes ont choisi un autre angle d'attaque mercredi. Jean Glavany, député des Hautes-Pyrénées, a reproché au gouvernement de se fonder sur « *une logique purement financière* ». « *Le problème est de savoir*, a expliqué l'ancien porte-parole du PS, *s'il faut poser l'équilibre financier comme préalable à tout; ou si, comme nous le proposons, on définit d'abord les grands objectifs de protection sociale, et notamment de santé publique. (...) Nous souhaitons que le Parlement soit annuellement saisi de ces grands objectifs, après quoi, du choix éminemment politique dont ils font l'objet, découlent des conséquences financières.* » Les socialistes ont donc déposé un amendement dans ce sens.

De son côté, Julien Dray, député de l'Essonne, qui a demandé mercredi un renvoi du texte en commission, a poursuivi son combat contre les atteintes à la « *démocratie sociale* », un danger d'« *étatisation* » aujourd'hui pouvant conduire demain... à une privatisation. « *Laissez donc les partenaires sociaux*, a lancé M. Dray, *et en particulier les salariés, gérer notre Sécurité sociale. Ils seront moins sensibles aux pressions du marché !* »

Michel Noblecourt

Le plaidoyer pro domo d'un patron de caisse primaire d'assurance-maladie

ÉVREUX
de notre envoyé spécial

Bernard Pitette est un cacique de la Sécurité sociale. Il en a suivi le parcours et obtenu les titres de noblesse : il a siégé dans de nombreux organismes nationaux. A l'ACOSS, la « banque » du régime des salariés. A l'UCANSS, l'organisme gestionnaire des 180 000 agents du régime général. Au CNESS, le centre de formation des futurs directeurs de l'institution. A la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) surtout, où il a occupé, entre 1983 et 1995, l'un des quatre fauteuils dévolus à Force ouvrière depuis 1967. Aujourd'hui, le président de la caisse primaire d'assurance-maladie d'Evreux (Eure) observe, partagé entre attente et inquiétude, la réforme lancée le 15 novembre par Alain Juppé.

Victor Perez, le directeur de la CPAM, affiche pour sa part « *vingt-cinq ans dans l'institution* ». Directeur adjoint dans des organismes locaux, il est ensuite passé par la caisse nationale pendant trois ans avant d'être nommé à Evreux (450 000 personnes, 3,6 milliards par an aux assurés et aux hôpitaux). Comme « son » président, il est membre de FO. Comme lui, il oscille entre scepticisme et critiques sur le plan de M. Juppé. Mais, comme lui, il est conscient que l'assurance-maladie est à un tournant.

PIERRES DANS LE PRÉ CARRÉ

« *Le 15 novembre, j'ai d'abord réagi à l'annulation de la dette de la Sécurité sociale, après le faux sauvetage de Balladur*, se souvient M. Pitette. *La survie de la Sécurité sociale, c'est extrêmement important* », même si, en digne militant de FO, il juge que « *le déficit, c'est la dette de l'Etat* ». Puis est venue « *la découverte du reste* » : le rôle accru du Parlement, l'élargissement du financement de l'assurance-maladie à tous les revenus, le renforcement des pouvoirs de l'Etat... Autant de pierres dans le pré carré de l'assurance-maladie, que la centrale de Marc Blondel occupe depuis près de trente ans.

Car « *pour faire carrière dans l'assurance-maladie, il faut sa carte de FO* », assurent de nombreux directeurs. « *L'avancement, notamment pour les médecins-conseils qui veulent devenir médecins-chefs, est bien difficile chez les non-adhérents à FO* », renchérit une praticienne retraitée qui a travaillé pendant plus de vingt ans à la « Sécu ». S'il concède que FO n'a pas vocation à piloter éternellement la branche maladie, s'il juge qu'« *il n'est interdit à personne d'avoir le même attachement que nous à la Sécurité sociale* », M. Pitette invoque l'histoire. « *Souvenez-vous quand même de l'accord entre Georges Séguy et Eugène Descamps ! Pendant plus de vingt ans, la CGT et la CFDT ont refusé de voter ce qu'elles appelaient alors des budgets d'austérité.* »

Les accusations de mauvaise gestion sur le plan national laissent M. Perez de marbre. Les erreurs dans les choix informatiques ? Les ratés de la maîtrise des dépenses ? Les permanents de FO salariés par les caisses ? « *Toutes les décisions ont été validées par l'Etat* », plaide-t-il. L'Etat et les élus locaux ont, selon M. Pitette, une lourde responsabilité. « *Nous ne sommes pas responsables des surcapacités hospitalières, qui tiennent pour beaucoup à des considérations électoralistes* », souligne-t-il en renvoyant dos à dos les élus de droite et ceux de gauche. En vingt-cinq ans, deux hôpitaux importants (Lisieux, Elbeuf) sont sortis de terre. Les implantations de scanners se sont multipliées : il y en a trois dans l'Eure, alors que de nombreux assurés vont se faire soigner à Caen, à Rouen, à Dreux ou à Paris. « *Les surcapacités hospitalières, c'est 80 milliards de francs en plus à la charge des caisses* », résume-t-il. « *Et celles-ci n'ont toujours aucun droit de regard sur les hôpitaux* », ajoute M. Perez.

La caisse d'Evreux n'a pas à rougir de sa gestion, affirment ses responsables. Fût-elle présidée par FO ! « *C'est même la troisième de France* », se félicite son directeur. « *Notre prix de revient du traitement d'un décompte est de 7,90 francs, la moyenne nationale est à 8,93 francs.* » C'est peu dire que les déclarations de M. Juppé sur la nécessité de « *faire entrer la responsabilité dans le quotidien de la Sécurité sociale* » les ont irrités. D'autant plus qu'ils imputent aux gouvernements successifs le retard pris dans la mise en place d'outils de contrôle et d'évaluation des pratiques médicales. Le projet de codage des actes et des prescriptions, qui date des années 80, n'est entré dans la loi qu'en 1993, sans pour autant entrer dans les faits. Le PMSI, destiné à définir des coûts par pathologie et des groupes homogènes de malades à l'hôpital, a été expérimenté dans plusieurs hôpitaux, puis dans une région, mais il n'est toujours pas généralisé, rappellent-ils.

DÉCONVENTIONNEMENT

M. Perez réclame aussi « *plus de pouvoirs de sanction* » à l'encontre des médecins libéraux. Quitte à aller jusqu'à la solution extrême du déconventionnement. « *Nous avons identifié un médecin qui fait dix-huit mille consultations et visites par an, plus de trois fois la moyenne nationale*, s'indigne-t-il. *Mais les commissions conventionnelles ne trouvent rien à redire.* » Il a également décelé des « toubibs » qui délivraient des anabolisants. « *Au bout de trois ans de procédure, on a abouti à sept jours d'interdiction d'exercer.* »

Dans les semaines à venir, MM. Pitette et Perez vont suivre avec attention l'élaboration des trois dernières ordonnances (médecine de ville, hôpital, gestion des caisses). « *Nous sommes dans le flou total* », confient-ils. Mais M. Perez ne voit aucun intérêt à une nomination des directeurs des organismes locaux par le directeur de la CNAMTS. Il craint d'être « *considéré comme le chef d'un service déconcentré de l'Etat, au même titre que le TPG ou l'inspecteur d'académie. De quelle marge pourrai-je disposer dans mes négociations avec les professions de santé ?* » L'important, c'est le contenu de l'ordonnance sur les dépenses de santé, conclut-il. L'avenir du plan Juppé se joue là. « *S'il échoue, on pourra recommencer dans deux ans l'opération du RDS.* »

Jean-Michel Bezat

هكذا من الأصل

La candidature d'Alain Madelin à la présidence de l'UDF gêne François Léotard

Les giscardiens voient d'un bon œil l'initiative de l'ancien ministre de l'économie

Alors que l'UDF doit désigner son prochain président, le 31 mars, au cours d'un conseil national, l'ancien ministre Alain Madelin, député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine, a été le premier à faire acte de candidature, mercredi 24 janvier. Observée avec sympathie par Valéry Giscard d'Estaing, son initiative complique la tâche de François Léotard, qui, avec François Bayrou, s'emploie à prendre les rênes de la confédération.

ALAIN MADELIN ne fait rien comme tout le monde. Par inclination naturelle, par choix et parfois par nécessité. Dédaigneux des contraintes partisanes lorsque ses amis de la « bande à Léo » faisaient du PR leur camp retranché, chiraquien en 1995 quand ses anciens comparses s'érigeaient en garde rapprochée d'Edouard Balladur, cette marque de fabrique l'a longtemps confiné dans les seconds rôles, en particulier celui, où il excelle, de pourvoyeur d'idées de la droite. Convaincu aujourd'hui de pouvoir jouer aux avant-postes, il a décidé de forcer sa chance et, en dépit de son peu de goût pour les batailles d'appareils, de briguer la présidence de l'UDF. La campagne pour la désignation du prochain président de la confédération battait, en souterrain, son plein, depuis le jour où, Jacques Chirac à peine installé à l'Elysée, les « balladuriens » avaient déclaré ouverte la succession de Valéry Giscard d'Estaing. Mercredi 24 janvier, Alain Madelin a porté cette affaire de famille sur la place publique en annonçant, le premier, sa candidature.

L'annonce en a surpris plus d'un. Bien sûr, les giscardiens agitaient, depuis quelque temps déjà, l'éventualité de la candidature du député d'Ille-et-Vilaine. Ils vantaient les qualités de l'éphémère ministre de l'économie, qui avait su transformer sa démission forcée du gouvernement d'Alain Juppé en victoire politique. En donnant à ses convictions ultralibérales les accents ambigus d'un populisme à l'intention de la *« France des fins de mois difficiles »* et de ceux de ses enfants *« qui ne font pas grève et ne descendent pas dans la rue »*, il a su séduire, assuraient-ils, au-delà des rangs traditionnels de l'UDF. Enfin, et ce n'était pas la moindre des vertus dont le paraient les proches de l'ancien président de la République, il serait plaisant d'observer comment François Léotard, qui avait si longtemps compté M. Madelin dans sa « bande », se débrouillerait de cet intrus pour mener à son terme la prise de contrôle de l'UDF qu'il projette depuis des mois en liaison avec François Bayrou, président de Force démocrate, les Adhérents directs de Pierre-André Wiltzer et le Parti radical d'André Rossinot.

UN HOMME ÉTABLI À SON COMPTE

Les conjurés ne négligeaient pas la menace. Mais ils faisaient mine de la réduire à une manœuvre de diversion d'un Valéry Giscard d'Estaing aux abois, acculé à porter la division chez l'ennemi pour tenter de sauver ce qui pouvait encore être sauvé. Fidèle à ses manières peu orthodoxes, Alain Madelin les a pris de court, et par surprise. La veille, il avait certes rencontré ses principaux rivaux. Mais ni lors du petit déjeuner en compagnie de François Bayrou ni au cours de son déjeuner avec François Léotard, il n'avait soufflé mot de sa candidature imminente.

Avec le camp giscardien, le maire de Redon n'a pas été aussi cavalier : il s'en est entretenu, au dîner, avec Jean-Pierre Raffarin, secrétaire général de l'UDF, Hervé de Charette, délégué général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF, seule composante giscardienne de l'UDF), et Charles Millon, ministre de la défense. Auparavant, M. Raffarin et M. Millon avaient préparé leur propre dispositif à l'heure du déjeuner, avec M. Giscard d'Estaing.

Si elle est vue d'un œil sympathique par l'ancien président de la République, la candidature de M. Madelin est d'abord celle d'un homme depuis longtemps établi à son compte. Depuis l'été, il a soigneusement conservé ses distances avec le Parti républicain, dont il demeure l'un des vice-présidents, pour établir son camp au siège de son propre mouvement, Idées-Action. Il y entretient ses réseaux de chefs d'entreprise et de parlementaires, y réfléchit à la politique économique et aux *« réformes profondes »* qu'appelle à ses yeux le pays ; bref, s'y prépare à assurer les hautes fonctions auxquelles il aspire. Qu'il la conduise ou non à son terme, sa candidature lui permettra de capitaliser son choix chiraquien, et de revendiquer toute sa place dans le futur dispositif de l'UDF.

Sa candidature sera un premier test pour la solidité de l'alliance affichée par François Léotard et François Bayrou. Elle fragilise en tout cas le président du PR, de plus en plus tenté de s'emparer lui-même, avec M. Bayrou, des commandes de l'UDF. M. Léotard a mesuré, depuis plusieurs mois, l'écho rencontré dans les rangs de son propre parti par le discours et la démarche de M. Madelin. Après l'avoir marginalisé au conseil national de Port-Marly en juin 1995, il n'a eu de cesse, depuis le mois d'août, de tenter de renouer avec son ancien camarade, et de coller au plus près du discours libéral qu'il professe inlassablement.

Pour l'heure, M. Léotard fait mine de prendre avec impavidité la candidature de M. Madelin, et de rappeler que le choix appartiendra aux 1 700 membres du conseil national dont il s'emploie, avec M. Bayrou, à s'assurer de la fidélité. Mercredi, après avoir assuré qu'il y aurait *« d'autres candidats »*, il a tenté de renvoyer l'initiative de l'ancien ministre de l'économie à une opération giscardienne. Avec une feinte ingénuité, il s'est demandé, sur LCI, si *« cette décision d'être candidat se faisait à la demande* [du président de l'UDF] *Valéry Giscard d'Estaing, ce qui supposerait que celui-ci ne le soit plus, ou au contraire contre lui ». « Tout cela apparaîtra petit à petit »*, a-t-il ajouté.

De fait, les premières réactions favorables à la candidature de l'ancien ministre sont venues, outre des proches de M. Madelin comme Hervé Novelli, député d'Indre-et-Loire et coordonnateur des députés PR, de Claude Malhuret, député (PR) de l'Allier, ou Laurent Dominati, député (PR) de Paris, des rangs giscardiens. Hervé de Charette l'a jugée *« légitime »*, Charles Millon *« positive »*, et Jean-Pierre Raffarin y a vu une *« bonne nouvelle »*. Le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat a cependant pris soin de dégager M. Giscard d'Estaing de cette initiative : le moment n'est *« pas venu pour lui de prendre une décision »*, a expliqué M. Raffarin. L'ancien président de la République voit certes d'un bon œil cette initiative, mais cela ne signifie pas qu'il ait renoncé à tout espoir personnel. Après tout, le conseil national n'aura lieu que dans un mois et demi. D'ici là, comme dit M. Raffarin, *« tout le monde reste souple »*.

Cécile Chambraud

La consommation des ménages a baissé de 1,1 % en décembre

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES en produits manufacturés a diminué de 1,1 % en décembre 1995 (contre + 5,2 % en novembre), d'après les derniers résultats de l'Insee, publiés jeudi 25 janvier. Ce repli, également sensible dans les autres secteurs de la consommation (biens durables, cuir-textile, autres produits manufacturés), intervient alors que la multiplication des jours ouvrables favorise traditionnellement l'activité commerciale du mois de décembre. L'Insee invoque *« les mouvements sociaux, qui ont pu avoir un impact sur l'achat de certains produits manufacturés »*.

DÉPÊCHES

■ **MONDIALISATION : le Parti socialiste a constitué**, mercredi 24 janvier, un groupe de travail chargé de préparer un texte pour le débat sur la mondialisation et l'Europe qui doit être conclu par une convention nationale, les 30 et 31 mars. Présidé par Lionel Jospin, qui est secondé par Pierre Moscovici, le groupe est composé d'une quarantaine de personnes incluant *« toutes les sensibilités et les personnalités du parti »*, comme notamment Laurent Fabius, Jean Poperen, Jean-Luc Mélenchon, Elisabeth Guigou.

■ **VERTS : Dominique Voynet, porte-parole du mouvement écologiste**, a déclaré qu'elle participerait au Forum national organisé à Paris, le 2 avril, par le Parti communiste (*Le Monde* du 19 janvier). *« L'espace de débat nous paraît moins ouvert du côté du PS que du côté du PCF »*, a indiqué l'ex-candidate à l'élection présidentielle lors d'une cérémonie de voeux. Le mouvement écologiste participera également avec les Verts européens *« à un travail sur la renégociation du traité de Maastricht »* et organisera un *« contre-sommet du G 7 »*, au printemps, à Lyon.

■ **PRÉFETS : le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré**, a annoncé, mercredi 24 janvier, en conseil des ministres, qu'il préparait un projet de décret imposant à tout nouveau préfet d'occuper un poste territorial. Il s'agit de revenir, selon lui, à une conception gaullienne de la gestion du corps préfectoral. Les missions de service public seront confiées aux sous-préfets âgés d'au moins soixante ans.

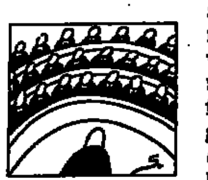
■ **BLÂME : le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier (FN)**, a adressé un blâme pour *« violation du droit de réserve »* à Ahmed Touati, un employé municipal auquel il reproche de s'être *« adressé à la presse pour se présenter en victime du maire de Toulon »*. Ancien membre du bureau national de SOS-Racisme, M. Touati avait alerté les médias lors de sa mutation par le nouveau maire, en octobre 1995, des archives municipales au service du ramassage des ordures.

■ **URBANISME : les socialistes parisiens réclament un débat public** sur l'aménagement du terrain Denfert. Ces deux hectares, situés entre le boulevard Saint-Jacques et l'avenue René-Coty, dans le 14e arrondissement, devraient accueillir 12 000 m² de bureaux, 70 logements de type intermédiaires (PLI) et une résidence pour étudiants de 115 studios. Pierre Castagnou, conseiller (PS) de Paris, s'est opposé à ce projet, mercredi 24 janvier, et réclamé la réalisation sur ce terrain de logements PLA (de type HLM), d'espaces verts et d'équipements publics.

■ **RÉGION : le budget du conseil régional Nord - Pas-de-Calais**, présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), a été rejeté en première lecture, pour la quatrième année consécutive. Vice-président chargé des finances, Christian Bataille (PS, Nord) proposait, pour l'exécutif, une augmentation des impôts de 11,6 %. Les communistes se sont abstenus avec la droite, alors que les socialistes se divisaient : Jean Le Garrec, président du groupe socialiste, s'était déclaré favorable, quelques jours avant le vote du 19 janvier, à une fiscalité relevée de 5 %.

Le Sénat amende et adopte le projet de loi sur les surloyers

LES SÉNATEURS ont voté, mercredi 24 janvier, le projet de loi imposant un surloyer obligatoire aux occupants de HLM dont les revenus dépassent de plus de 40 % le plafond de ressources, en apportant des modifications au texte gouvernemental. Le RPR et l'UDF ont adopté le projet de loi ainsi modifié, tandis que le PS et le PCF ont voté contre. Le ministre du logement, Pierre-André Périssol, a défendu le principe du surloyer obligatoire au nom d'un *« double souci »* de mixité sociale et d'équité. Les sénateurs de l'opposition ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme *« un impôt supplémentaire pesant sur les seuls occupants du parc HLM »*. Après compromis sur deux amendements défendus, l'un, par le rapporteur de la commission des affaires économiques, Dominique Braye (RPR, Yvelines), l'autre, par Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), un plafonnement du montant du surloyer a été introduit : le montant cumulé du loyer et du surloyer ne pourra excéder 25 % des ressources de l'ensemble des personnes vivant au foyer.



PARLEMENT

■ **OFFICE : la commission des lois du Sénat a rejeté**, mercredi 24 janvier, le rapport de Pierre Fauchon (Union centriste, Loir-et-Cher) sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée, visant à créer un office parlementaire d'évaluation de politiques publiques. La commission a demandé à Michel Rufin (RPR, Meuse) de présenter de nouvelles propositions. La discussion en séance publique, prévue pour le 30 janvier, pourrait être reportée à une date ultérieure.

■ **TERRORISME : la commission des lois du Sénat a** examiné, mercredi 24 janvier, le projet de loi tendant notamment à renforcer la répression du terrorisme, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 20 décembre. Sur proposition du rapporteur, Paul Masson (RPR, Loiret), la commission a adopté un amendement précisant que les infractions visées ne pourront être qualifiées d'actes de terrorisme que si leur auteur a effectivement eu *« l'intention »* de *« troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

■ **DONS AUX ASSOCIATIONS : les députés ont adopté à l'unanimité**, mercredi 24 janvier, la proposition de loi du RPR visant à augmenter les avantages fiscaux calculés sur les dons versés par des particuliers ou des entreprises aux associations humanitaires. Pour les particuliers, la réduction d'impôt équivaut à 50 % (contre 40 % actuellement) du montant des sommes versées, dans la limite de 1,75 % (contre 1,25 %) du revenu imposable pour les organismes d'intérêt général et de 5,25 % (contre 5 %) pour les fondations et associations reconnues d'utilité publique. Les dons aux associations humanitaires distribuant des repas, favorisant le logement ou – nouveauté introduite par les députés – fournissant gratuitement des soins médicaux en France bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % (contre 50 %) dans la limite de 2 000 francs (contre 1 020 francs). Les entreprises peuvent déduire les dons versés aux organismes d'intérêt général dans la limite de 2,25 % de leur chiffre d'affaires, et les dons aux associations reconnues d'utilité publique dans la limite de 3,25 %. L'abattement dont bénéficient ces associations sur le montant de la taxe sur les salaires a été relevé à 28 000 francs (contre 20 000 francs).

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Antoine Gaudino

Dans nos éditions du 21 décembre 1995, deux articles ont été consacrés à la préface rédigée par Antoine Gaudino pour le livre de Samuel Maréchal, adjoint au secrétaire général du Front national, Ni droite ni gauche... Français, *dans laquelle l'ancien inspecteur de police qualifiait de* « mensonge d'Etat » *la désignation, après la profanation du cimetière de Carpentras, du FN* « comme instigateur de cet acte odieux, sans la moindre preuve ». *A la suite de ces articles, M. Gaudino nous écrit :*

Le texte placé en avant-propos du livre de Samuel Maréchal ayant fait l'objet pour le moins d'un véritable procès d'intention, *[sa conclusion]* mérite d'être intégralement portée à la connaissance de vos lecteurs : *« Je ne suis pas un électeur du Front national. Je ne pense pas pour autant que l'on puisse, aujourd'hui, continuer ainsi à légitimer la diabolisation de ce parti alors qu'il représente des millions de citoyens. Dans ce contexte, la préface du livre de Samuel Maréchal résulte d'une seule et profonde conviction fondée sur notre histoire et les enseignements qu'il convient d'en tirer. L'avenir de notre société dépendra de notre capacité à refuser l'intolérance de tous horizons. Y compris celle qui se cache derrière certaines exclusions au nom de la tolérance et qui en réalité ne défend qu'un système de « pensée unique » contraire à la philosophie des Lumières, fondatrice des principes républicains auxquels je reste profondément attaché. »*

Une lecture attentive de cette préface, où je ne prends parti ni pour le contenu du livre ni pour les thèses défendues par son auteur, situe une intervention limitée à la dénonciation d'un mensonge d'Etat, de son utilisation pour une diabolisation et, d'une manière générale, de l'intolérance de *« tous horizons »*. Dans les colonnes du *Monde*, ces positions ne relèvent pas de la simple liberté d'expression de l'humble citoyen. Elles sont singulièrement appréhendées comme *« un concours à l'extrême droite »* ou, plus grave, comme la *« corruption des idéaux »* résultant de la *« dérive politique d'un homme »* qui *« finit par rallier la cause des chevaliers bruns de l'intolérance »*. Cet étiquetage infondé et injurieux, loin d'exprimer une critique loyale, reflète plutôt un terrorisme intellectuel propre à réduire le champ de la pensée républicaine. Ma conclusion sur le Front national soulignait pourtant la nécessité de laisser s'exprimer les adversaires politiques pour mieux combattre au besoin leurs idées.

La discussion budgétaire s'annonce délicate en Ile-de-France

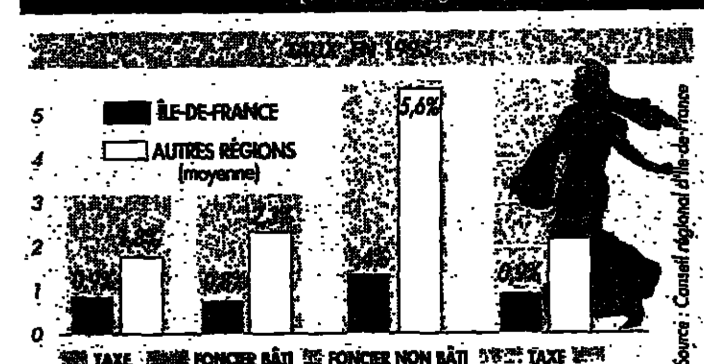
La fiscalité directe devrait augmenter de 14,6 %

CONTRAINT, par une baisse de ses recettes de 1 milliard de francs, à présenter un budget de rigueur, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, avait pris le parti d'augmenter de 15,6 % la fiscalité directe.

Mercredi 24 janvier, à la veille de l'ouverture du débat budgétaire, cette hausse a été contenue à 14,6 %, au terme d'un ultime arbitrage de la commission des finances à l'initiative du groupe UDF. Ce dernier propose, en contrepartie, 32 millions de francs d'économies *« sur différents secteurs non prioritaires ou pas directement de la compétence de la région, comme l'enseignement supérieur »*, a précisé son président, François Guérard.

Ces économies de dernière minute ne changeront rien à l'hostilité manifestée par les groupes d'opposition : unanimes, ils jugent que le projet de budget ne permet pas de préserver *« la dynamique économique et sociale de l'Ile-de-France au moindre coût pour les contribuables franciliens »*, comme l'assure M. Giraud, qui souhaite

La fiscalité comparée des régions en 1995



Les taux de la fiscalité directe sont, en Ile-de-France, inférieurs de plus de moitié à la moyenne de ceux des autres régions.

que l'augmentation de la fiscalité n'occulte pas une action régionale caractérisée, assure-t-il, par *« une priorité absolue pour l'emploi, directement ou indirectement »*.

Les arguments avancés par ses adversaires sont cependant très contradictoires : les socialistes (trente élus) voient dans les 30 ou 40 francs supplémentaires demandés aux contribuables de la région *« une provocation qui s'ajoute aux 130 milliards de prélèvements nouveaux décidés par le gouvernement »* ; les communistes (dix-sept élus) qualifient le projet de budget d'*« enfant naturel du plan Juppé »*, dans la mesure où, selon eux *« comme pour la Sécurité sociale »*, la hausse de la fiscalité s'accompagne d'un désengagement financier de l'Etat ; le Front national (trente-sept élus) se fait fort, sans parvenir à les justifier en totalité, de trouver 1,4 milliard de francs d'économies, soit 10 % de la masse budgétaire.

LES VERTS À CONTRE-COURANT

A contre-courant de ce tollé attendu, les Verts (onze élus) accusent l'exécutif de ne pas avoir le courage de rattraper son retard sur les autres régions en matière de fiscalité *(voir graphique)*.

Ils suggèrent une augmentation de 22 %, concentrée sur le foncier bâti et sur les cartes grises, afin d'épargner la taxe d'habitation et la taxe professionnelle et de mettre à contribution les automobilistes dans *« la région la plus polluée et la plus encombrée »* de France. *« Nous ne sommes pas opposés à une augmentation de la fiscalité directe, à condition de donner en échange du service public aux contribuables »*, précise Alain Rist, président du groupe, en proposant l'affectation de ces recettes au cofinancement, avec l'Etat et les Assedic, de huit mille emplois générés par une politique de réduction du temps de travail. *« Le projet de l'exécutif est amplificateur de la récession au lieu d'être à contre-cycle »*, conclut Jean-Félix Bernard, conseiller régional Verts, qui souhaite que *« la région se mette à jour budgétairement une fois pour toutes afin de ne pas avoir à y revenir en 1997. »*

CRITIQUE DE FOND

Si les Verts prennent un risque politique en présentant des propositions *a priori* impopulaires, ils ont le mérite de tirer pleinement les conséquences d'une critique de fond, partagée notamment par le PS : *« En ne basant, au fil des années, l'équilibre de son budget que sur une augmentation régulière de la fiscalité indirecte, assise sur l'immobilier de bureaux et l'automobile, l'exécutif régional prenait le risque, un jour ou l'autre, d'être confronté aux pires difficultés »*, souligne le président du groupe socialiste, Yannick Bodin, qui estime que l'exécutif régional eût été mieux inspiré de procéder, il y a plusieurs années, comme l'a fait la région Rhône-Alpes, à une franche augmentation de la fiscalité directe.

Les vingt-trois élus des écologistes d'Ile-de-France (ex-GE), groupe charnière qui a permis plusieurs fois au président de cette assemblée – sans majorité absolue – de faire adopter ses propositions, apparaissent, pour l'instant, comme les seuls susceptibles d'apporter à M. Giraud l'appoint nécessaire à l'adoption de son projet de budget.

Leur abstention ne suffirait pas : les opposants déclarés, rejoints par un des cinq non-inscrits, réunissent quatre-vingt-seize voix face à quatre-vingt-quatre RPR et UDF. Le président des ex-GE, François Donzel, se garde bien d'afficher une position à l'emporte-pièce, mais réclame *« un emprunt supplémentaire de 252 millions (...) pour débarrasser les lycées franciliens de l'amiante et pour continuer leur rénovation »*.

Pourtant, le vote des recettes, prévu dans la soirée de vendredi 26 janvier, sera le principal obstacle à franchir pour ce budget 1996, dont le montant (14,006 milliards de francs) est pour la première fois inférieur en francs constants (– 2,3 %) au précédent.

Pascale Sauvage

Les nouveaux maires de gauche à l'épreuve du pouvoir local

Quand les promesses de changement débouchent sur la rigueur...

Il y a sept mois, la gauche engrangeait des victoires significatives aux élections municipales. Elles illustraient, pour la plus grande joie du Parti socialiste notamment, la remontée de la gauche, dans le sillage de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Mais, dans la plupart de ces villes symboles, l'héritage s'avère plus lourd à porter que ne l'avaient espéré les nouveaux élus, et le doute commence à s'installer.

EN JUIN 1995, des grandes villes – Rouen, Tours, Grenoble, Nîmes, Arles, Joué-lès-Tours – ou de grosses communes de banlieue parisienne – comme Sarcelles, Chelles, Noisy-le-Grand – avaient basculé : mais certains maires de gauche semblent déjà confrontés à un début de désillusion de leur électorat. La crise économique et ses conséquences sur les finances municipales, conjuguées aux restrictions des dotations de l'Etat, font sentir leurs effets. Les nouveaux maires ont commandé des audits et ils donnent une large publicité à leurs résultats, pour tenter de démontrer l'incompétence de leurs prédécesseurs et prouver leur bonne foi.

Dans ces cités marquées par une gestion de droite, les candidats avaient fait assaut de projets porteurs de changement. Tirant les leçons des déceptions de la gauche au pouvoir à l'échelon national, ils se promettaient d'être au plus près des préoccupations des *« gens »*. Toute la difficulté pour ces édiles semble être aujourd'hui de montrer qu'il existe réellement une politique municipale de gauche, sans qu'ils en aient forcément les moyens. Les budgets municipaux pour 1996 doivent être définitivement bouclés avant le 31 mars. Et les premières orientations laissent entrevoir une année difficile.

En prenant la ville de Nîmes grâce aux désunions de la droite locale, Alain Clary avait annoncé la couleur : plus de projets pharaoniques, mais des actions de terrain. *« Sur les cent cinquante propositions de notre campagne, nous en avons réalisé une cinquantaine en matière de démocratie directe, d'actions de proximité et de redynamisation des quartiers difficiles »*, explique aujourd'hui le maire communiste. Cet ancien professeur d'histoire et géographie de cinquante-sept ans sait sa marge de manœuvre extrêmement réduite après les deux mandats flamboyants de l'ancien maire UDF, Jean Bousquet. Sur un budget de 1,5 milliard de francs, il ne devrait pouvoir disposer cette année que de 20 millions d'investissements pour lancer ses projets, comme l'ouverture de trois écoles primaires et la création d'une mosquée, d'une maison des associations ou d'un festival de musique latino-américaine.

CURE D'AUSTÉRITÉ

La situation est assez semblable à Grenoble, où la nouvelle équipe municipale s'estime *« prisonnière d'un très lourd héritage »*. Michel Destot (PS), qui a succédé à Alain Carignon (RPR), affirme avoir trouvé des services mal gérés, un patrimoine municipal insuffisamment entretenu. Il assure qu'il a dû assumer un budget 1995 qualifié d'*« insincère »* et de *« sous-estimé »* à hauteur de 95 millions de francs. M. Destot résume sa politique par cette formule : *« Nous allons entreprendre un grand programme de petits travaux de proximité. »*

A Rouen, le socialiste fabiusien Yvon Robert avait été élu en s'appuyant sur la lassitude de l'électorat face à une dynastie UDF qui n'en finissait pas de se déchirer. Aujourd'hui, la nouvelle municipalité invoque, elle aussi, le poids de l'héritage pour justifier une politique de rigueur qu'elle a du mal à assumer, avec une hausse de 25 % des impôts locaux. L'équipe sortante laisse une ardoise estimée à 121 millions de francs, selon l'audit réalisé (*Le Monde* du 14 septembre).

La ville va donc subir une cure d'austérité comme elle n'en a jamais connu : dans sa présentation des orientations budgétaires, le 19 janvier, Yvon Robert n'a consacré que quatre malheureuses petites pages aux choix de son équipe en matière d'investissements. Sous le titre prometteur « Changer de cap », il n'y a guère d'objectif précis, encore moins de projet capable de faire passer la pilule fiscale. Tout au plus y promet-on un plan de rénovation des écoles, quelques dizaines de logements sociaux, une maison de la justice sur les Hauts de Rouen ou un parking pour les cars de tourisme...

Les maires de gauche essayent de montrer leur différence avec des initiatives sur le terrain de la démocratie, devenues les symboles d'une action de gauche. A Rouen, la majorité a annoncé le lancement de comités de quartier pour associer les habitants à la vie de la cité.

NOUVELLE GESTION COLLECTIVE

A Nîmes, aucune décision, si minime soit-elle, n'est prise sans l'aval des représentants des trois groupes politiques de la majorité, composée à parité d'élus communistes, socialistes et divers gauche. *« Nous inventons une nouvelle forme de gestion collective »*, lance le successeur du PDG de Cacharel, visiblement satisfait de la multiplication de réunions entre son cabinet et celui mis en place parallèlement auprès de son premier adjoint socialiste, Alain Fabre-Pujol. Ce qui suscite l'ironie de la droite réunifiée : Jean-Paul Fournier, président du groupe UDF-RPR du conseil municipal, parle même de paralysie : *« Ils se marquent tous à la culotte et on a l'impression qu'il n'y a pas de pilote. Ils n'ont aucun programme, mis à part organiser des réunions dans les quartiers et serrer des mains. »* Le jugement est sévère, mais révélateur des atermoiements d'une municipalité qui estime ne pas avoir les moyens de sa politique. A la longue, cette antienne pourrait lasser les électeurs.

Sylvia Zappi avec nos correspondants

Querelle d'héritage à Grenoble

GRENOBLE
de notre bureau régional

Toujours installé dans son bureau de président du conseil général de l'Isère, qui plonge sur la mairie de Grenoble, l'ancien maire RPR, Alain Carignon, ne cesse de dénoncer la *« paralysie »* de la cité qu'il a dirigée pendant douze ans. Il ressasse les projets qui, affirme-t-il, ont été *« gelés »* par l'équipe de son successeur, Michel Destot (PS) : la rénovation de la maison de la culture ou l'extension du tramway vers le quartier d'affaires Europole qui serait, prétend-il également, mis en sommeil par la nouvelle municipalité. Ce sentiment semble aujourd'hui gagner une partie de la population, de droite comme de gauche, qui affirme *« ne rien voir venir »* et réclame quelques décisions *« emblématiques »*.

Dès lors, Alain Carignon se permet de porter le fer dans la plaie. *« Il y a dans cette cité, dit-il, une incapacité à décider, qui tient aux conditions mêmes de l'élection de mon remplaçant, désigné maire de la ville par défaut »* : l'ancien élu, qui ne s'était pas représenté aux dernières municipales, a été incarcéré pendant sept mois, puis condamné le 16 novembre 1995 à trois ans de prison ferme pour corruption passive, abus de biens sociaux et subornation de témoins, par le tribunal correctionnel de Lyon. Mais il a fait appel de la décision des juges.

Les élus de gauche instruisent un autre procès à l'encontre de l'équipe qui dirigea Grenoble de 1983 à 1995. Dans la situation financière laissée par M. Carignon, Michel Destot estime que la municipalité doit *« balayer devant sa porte »* : *« Nous devons nous refaire une santé, sortir du rouge et retrouver la confiance des banques. Pendant au moins trois ans, nous n'aurons pas les moyens de faire des choses étincelantes »*, explique le maire, en reconnaissant qu'il sera *« difficile de faire rêver les gens sur des enjeux de vie quotidienne et de rigueur morale »*.

DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTENAIRES

Il entend toutefois mener à bien un certain nombre de grands projets, chaque fois qu'il pourra recevoir des concours financiers extérieurs. Ainsi, le coûteux plan de rénovation de la maison de la culture – 200 millions de francs – pris en charge par l'Etat, le conseil général de l'Isère et la région Rhône-Alpes, pourra débuter dans un ou deux ans. La région a également été sollicitée pour construire un lycée international sur le site d'Europole. Quant à la communauté de communes de l'agglomération grenobloise, elle prendra en charge une partie des frais de réalisation d'une nouvelle patinoire et de deux halles des sports. Pendant plusieurs années, la nouvelle municipalité prend donc le risque d'être très dépendante de ses partenaires pour tous les grands investissements qu'elle souhaite lancer.

D'autres projets sont suspendus, dans l'attente de jours meilleurs : l'aménagement de l'ancien musée, le rachat du Palais delphinal, siège, jusqu'en 1997, de la cour d'appel de Grenoble. L'adjoint aux finances, Jean-Paul Giraud (PS), regrette également de ne pas pouvoir étendre les réserves foncières de la ville ou encore de ne pas aller assez vite en matière de logement social. *« Nous aurions pu augmenter les impôts de 10 % pour réparer les dégâts de l'équipe précédente. Nous avons préféré entreprendre un indispensable effort de rigueur et d'organisation et faire appel à des soutiens extérieurs »*, affirme Michel Destot. La hausse des impôts ne dépassera donc pas 2,9 %. *« Mais comment, avec une enveloppe constante, donner les signes d'une nouvelle politique ? »*, s'interroge l'adjoint aux finances.

Claude Francillon

Premiers déçus de l'alternance à Rouen

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Brigitte Blondel est encore sous le choc. Voilà trois semaines que cette jeune femme, conseillère municipale chargée des relations avec les associations, a remis sa démission à Yvon Robert, nouveau maire socialiste de Rouen, *« par déception et colère »*. La présidente de l'association Alphabétisation et promotion des migrants de l'agglomération rouennaise (Apmar) était pourtant persuadée que sa présence sur la liste d'union PS-PC-Radical-Verts serait *« le meilleur moyen d'être le relais et de faire remonter les informations »* avec les Hauts de Rouen, banlieue sensible de la capitale régionale.

Séduite par le discours de campagne d'Yvon Robert, cette militante active dans le milieu associatif était même devenue déléguée auprès du premier adjoint, Laurent Logiou. *« J'avais vraiment cru à une nouvelle politique sur notre quartier »*, avoue de sa voix rauque cette mère de quatre enfants.

Mais dans l'équipe municipale, où cohabitaient des élus de sensibilités différentes – tous militants politiques chevronnés –, elle s'est sentie isolée : *« La concertation s'avère impossible. Les partis politiques préparent les réunions, et les décisions sont prises avant même les discussions en réunion de majorité municipale. »*

Surtout, la cohabitation avec le premier adjoint a rapidement tourné au vinaigre. Laurent Logiou, secrétaire fédéral du PS, est un jeune élu pressé. Trop, aux yeux de Brigitte Blondel. *« Il est incapable de déléguer et ne veut pas entendre parler d'une réflexion entre élus et associations pour penser un projet global pour les banlieues »*, soutient la militante déçue, tout en reconnaissant le savoir-faire du premier adjoint.

« Le pouvoir est repris par l'appareil du PS sur les Hauts de Rouen », continue Mme Blondel, qui, comme d'autres élus, soupçonne Laurent Logiou de préparer les prochaines législatives en s'appuyant sur son action dans les banlieues. *« Je serai certainement candidat à l'investiture*, admet l'intéressé. *Mais ce seront les militants qui trancheront, et ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Franchement, si j'avais déjà démarré ma campagne, je n'aurais pas choisi de m'occuper du dossier des banlieues. »*

UN DÉBUT DE TROUBLE

La démission de cette représentante reconnue de la « société civile » a laissé un certain malaise au sein de la majorité municipale. Si le maire ne veut y voir que la manifestation de quelqu'un *« qui ne savait pas où était sa place »*, ses alliés avouent un début de trouble de l'électorat : *« Il y a déjà des habitants et des responsables d'association qui sont déçus de notre gestion, par impatience ou parce qu'ils ont trop cru que tout était possible tout de suite »*, admet Jean-Pierre Lancry, président du groupe Vert. Même chose du côté du Parti communiste : *« Il faut prendre en compte ce que dit Mme Blondel, qui n'a pas trouvé les lieux du dialogue »*, souligne Didier Chartier, adjoint chargé du logement.

Quant au milieu associatif, Françoise Deliquaire, directrice de la régie de quartier des Hauts de Rouen, lance : *« Il y a urgence sur ce quartier : on ne va pas attendre ! Je pensais que la mairie irait plus vite dans la mise en place des conseils de quartier. »*

Le maire n'est pas en cause : *« Yvon Robert est un homme de conviction, capable d'écouter et de construire des consensus »*, insiste M. Lancry. Mais d'autres caciques socialistes semblent trouver le débat souvent superflu. *« J'espère que ma démission servira à quelque chose »*, s'inquiète l'ex-conseillère municipale.

Déjà, Laurent Logiou a décidé de mettre en place les réunions hebdomadaires entre les élus et les associations, tant réclamées par son ancienne déléguée. De son côté, Brigitte Blondel a constitué, avec une dizaine de responsables associatifs, un groupe de réflexion qui veut présenter à la mairie un projet pour les Hauts de Rouen – afin que les promesses ne soient pas *« que de la poudre aux yeux »* et parce qu'elle ne *« veut pas que la droite revienne »*.

S. Z.

Nouvel élan à Clermont-Ferrand

A Clermont-Ferrand, où la gauche a conservé de justesse la municipalité face à l'offensive de Valéry Giscard d'Estaing, Roger Quilliot, élu socialiste de la ville depuis 1973, reconnaît avoir tiré les enseignements de sa courte victoire. Il a décidé de renouveler et de rajeunir son équipe. Dès le lendemain de son élection, il a créé trois nouvelles fonctions : un adjoint *« à la vie associative-démocratie participative »*, un autre adjoint au commerce et à l'artisanat, chargé d'entretenir des rapports permanents avec les commerçants, et un conseiller délégué à la jeunesse. L'objectif de l'ancien ministre du logement, trop souvent qualifié d'« autocrate », est clair : faire participer la population clermontoise à la gestion de la cité. – *(Corresp.)*

ÉDUCATION Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé, jeudi 25 janvier, l'expérimentation, dès la rentrée prochaine, de nouveaux rythmes scolaires dans plusieurs centaines d'écoles primaires. ● 200 VILLES et petites communes se sont portées volontaires pour tester cette nouvelle formule : matinée consacrée aux enseignements fondamentaux, après-midi libérée pour des activités culturelles et sportives. Dans un premier temps, seules quelques écoles de ces villes bénéficieront de ces aménagements. ● LE FINANCEMENT est le point le plus compliqué de cette réforme. L'Etat devrait s'engager à financer pour un tiers cette nouvelle journée scolaire : 350 millions de francs ont été débloqués. Les collectivités locales devront assurer le complément (environ 1 000 francs par an et par élève à leur charge).

De nouveaux rythmes scolaires vont être testés dans deux cents villes

Cours le matin, sports et activités culturelles l'après-midi : Guy Drut a annoncé, jeudi 25 janvier, l'expérimentation de cette nouvelle formule dans plusieurs centaines d'écoles primaires. L'Etat, pour un tiers, mais surtout les communes, financeront ce réaménagement

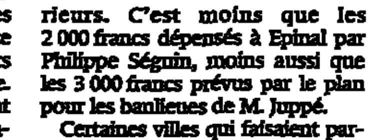
COUP DE BLUFF grand format ? Engouement subit ? Au lieu de lancer, comme prévu, une dizaine d'expériences d'aménagement des rythmes scolaires en primaire, qui se seraient ajoutées aux dix-huit présentées au mois d'octobre (*Le Monde* du 6 octobre), Guy Drut, jeudi 25 janvier, en a annoncé... deux cents ! C'est une *« croissance rapide »*, reconnaissent les collaborateurs du ministre de la jeunesse et des sports. Surpris de la ruée des élus de tout bord, ils expliquent qu'ils auraient pu opérer un tri drastique parmi les deux cent cinquante villes candidates mais qu'ils ont préféré *« tout prendre, sauf les dossiers techniquement irrecevables »*.

Pour l'instant, ces projets, fondés sur un redécoupage de la journée, où la matinée serait consacrée aux apprentissages scolaires et l'après-midi aux activités sportives ou culturelles, reposent sur la seule volonté des maires. Au mieux, des élus ont déjà effectué un tour de table pour boucler leurs financements, choisi les écoles de la ville qui participeront à l'expérience, convaincu les enseignants et les parents, résolu les problèmes d'intervenants, d'infrastructures, de transports, etc. Au pire, presque tout reste à faire. M. Drut n'ignore pas qu'il y aura de la chute à la rentrée.

« Rien ne se fera hors du volontariat et de la concertation. » Le ministre de la jeunesse et des sports veut éviter les ratés qui se sont produits lors de la présentation des premiers sites, où les intéressés, enseignants ou parents, ont découvert par voie de presse que leurs élèves ou leurs enfants devaient participer à une expérimentation de nouveaux rythmes scolaires. Des projets ont même pu se monter sans l'accord formel des inspecteurs d'académie, qui en restent pourtant l'indispensable clé de voûte. *« Il fallait bien quelques francs-tireurs pour démarrer »*, reconnaît-on aujourd'hui.

1 500 FRANCS PAR ENFANT

Côté financement, le ministère a aligné sa mise : 277 millions de francs pour la jeunesse et les sports en 1996, auxquels il faut ajouter 90 millions de francs (60 Etat et 30 collectivités locales-allocations familiales) prévus dans les futures zones franches du pacte de relance pour la ville, et 15 millions de francs puisés dans le budget de la culture. Les services de Guy Drut estiment le coût moyen annuel d'une opération d'aménagement des rythmes à 500 francs par enfant pour la part de l'Etat, 1 000 francs restant à la charge de la mairie et de ses partenaires. Ce surcoût de 1 500 francs par enfant est principalement destiné à payer les intervenants extérieurs. C'est moins que les 2 000 francs dépensés à Epinal par Philippe Séguin, moins aussi que les 3 000 francs prévus par le plan pour les banlieues de M. Juppé.



Certaines villes qui faisaient partie du contingent présenté en octobre ont déjà ficelé leur budget. Ainsi Rochefort (Charente-Maritime) programme une somme de 1 330 000 francs, répartis entre les subventions ministérielles – jeunesse et sports 550 000 francs, affaires culturelles 50 000 francs, affaires sociales 25 000 francs –, celles de la caisse d'allocations familiales (105 000 francs), des conseils général et régional (chacun 100 000 francs), tandis que la ville s'est engagée à verser 400 000 francs.

La plupart des maires préfèrent *« démarrer petit et voir venir »*, avec un, deux ou trois groupes scolaires, quitte à évoluer en fonction des résultats vers une généralisation. Le ministère de la jeunesse et des sports se révèle à ce jour incapable de dire combien d'enfants ces nouvelles expérimentations pourraient concerner. Il reste également difficile de définir un budget global, car une bonne partie des contrats d'aménagements du temps de l'enfant (CATE), utilisés pour divers ateliers ou activités sportives, pourraient être réorientés vers ces expériences de nouveaux rythmes scolaires.

En passant ainsi la vitesse supérieure, le ministre de la jeunesse et des sports tente d'imposer un autre modèle que celui de la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), exemple d'aménagement à ce jour très répandu (*lire tableau ci-contre*). M. Drut n'a pas pour autant résolu le délicat problème de la qualité des intervenants de l'après-midi et de leur lien avec les enseignants, supposés enseigner les disciplines traditionnelles le matin.

RECRUTER DES ENSEIGNANTS

Le SNUipp, syndicat d'instituteurs affilié à la FSU, a tranché la question à sa manière, en proposant à Guy Drut de lancer une expérimentation où toutes les activités seraient assurées par des enseignants. Ainsi, des instituteurs qui auraient approfondi dans leur cursus des dominantes en arts plastiques, musique, éducation physique et sportive, langues vivantes, pourraient assurer ces fameuses activités de l'après-midi, avec des compétences pédagogiques reconnues. La logique *« un maître, une classe »* qui prévaut depuis cent ans est en effet dépassée, soutient le SNUipp. Il faut, assure ce syndicat, que l'Etat tire les conséquences d'un recrutement désormais identique, à bac + 3, pour les enseignants du premier et du second degré.

Une telle proposition suppose des créations de postes d'enseignants en quantité, hypothèse peu vraisemblable en cette période de restriction budgétaire. Le ministre de la jeunesse et des sports s'est dit ouvert à toutes les propositions, à condition qu'elles restent dans un cadre expérimental. Conscient d'avoir « pris la main » dans ce dossier qui intéresse beaucoup de monde, Guy Drut n'a négligé aucun allié. Il dit faire grand cas de la commission Fauroux, vertement renvoyée à ses chères études par François Bayrou sur l'enseignement supérieur. Un de ses membres, René Mabit, fera d'ailleurs partie du comité de suivi des expériences que M. Drut entend mettre en place.

B. G.

Dix nouvelles grandes villes et quelques absentes

Dix villes et agglomérations de plus de 100 000 habitants ont décidé, jeudi, de tenter dans quelques groupes scolaires les rythmes scolaires *« à l'allemande »* : Amiens, Caen, Le Havre, Lille, Nancy, Nice, Paris, Strasbourg, Troyes, Valenciennes.

Marseille était déjà partante en octobre, mais on remarque au moins deux grandes absentes. Lyon, pionnière de la semaine de quatre jours, où le nouveau maire, Raymond Barre, paraît peu enclin à consacrer des crédits à l'éducation, puisqu'il vient de supprimer ceux qui étaient dévolus aux langues enseignées depuis six ans à l'école primaire. Bordeaux ensuite, sans doute parce que la Gironde est convertie depuis longtemps à la semaine de quatre jours. La plupart des grandes villes de l'Ouest ne se sont pas portées candidates à ces expérimentations.

COMMENTAIRE

M. BAYROU, MURÉ DANS LE SILENCE

Sur le chapitre des rythmes scolaires, plus le ministre de la jeunesse et des sports fait entendre sa voix, plus celui de l'éducation nationale se tait. François Bayrou semble avoir décidé de se murer dans le silence sur un sujet qu'avait longuement évoqué Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle. Du *« grand chantier à ouvrir avec les collectivités locales »*, il n'est plus jamais question. Celles-ci se sont débrouillées avec Guy Drut. Bien qu'une circulaire, parue au *Bulletin officiel* du 16 novembre 1995, ait été nécessaire pour clarifier les compétences de chacun, le ministre de l'éducation nationale paraît avoir abandonné le terrain à son collègue du RPR. Chez Guy Drut, on assure que des *« discussions approfondies »* ont eu lieu ces derniers mois avec les services de François Bayrou. Dans une ambiance, semble-t-il, qui n'était pas toujours à la *« franche camaraderie »*.

Cet abandon de pilotage, alors que l'aménagement du temps des élèves est l'un des principaux dossiers de l'éducation nationale, n'est pas du goût des syndicats d'enseignants. Car, si ces expériences venaient à se développer de façon significative, voire à se généraliser, toute la conception du métier d'instituteur en serait changée.

Or, de même que la semaine de quatre jours a suscité un vif intérêt lorsque Lionel Jospin a *« déverouillé »* l'emploi du temps des élèves, par un décret publié en 1991, on constate aujourd'hui une pression sociale forte pour essayer de nouvelles formules d'organisation de la journée. Le ministre de l'éducation nationale ne pourra pas continuer à dire indéfiniment qu'il faut *« laisser faire le terrain »*.

Béatrice Gurrey

Les zones d'éducation prioritaire en panne de redéfinition

Les liens de ce type de dispositif avec la politique de la ville n'ont pas été clarifiés

LE PACTE de relance pour la ville risque d'être une nouvelle occasion manquée pour les zones d'éducation prioritaires (ZEP). Ce plan pour les banlieues, annoncé par Alain Juppé le 18 janvier, prévoit pourtant d'appliquer le dispositif en vigueur dans les ZEP aux 700 *« zones urbaines sensibles » « pour en faire des sites urbains prioritaires pour l'éducation »*. Mais la politique des ZEP elle-même n'a pas été redéfinie comme prévu, depuis plusieurs années, ni ses liens avec la politique de la ville clarifiés.

Lancées en 1982 par Alain Savary sur le principe de la discrimination positive – *« donner plus à ceux qui ont moins »* –, redynamisées en 1990 par Lionel Jospin, les 558 ZEP existantes restent depuis cette date comme encalminées (*Le Monde* du 22 février 1995). Ni leur géographie ni leurs objectifs n'ont fait l'objet d'un toilettage en profondeur. Pas davantage a-t-on cherché à établir une évaluation « qualité-prix » de ce dispositif auquel on ajoute sans cesse, sans jamais retrancher. Dans le premier degré, les moyens supplémentaires accordés aux 5 300 écoles en ZEP représentent 500 millions de francs en termes de postes, 530 millions de primes et 45 millions de bonification indiciaire. François Bayrou avait pourtant promis que la donne serait clarifiée en juin 1995 *« au plus tard »*.

Préparé il y a un peu plus d'un an, le nouveau texte sur les ZEP n'a jamais vu le jour. Le ministre de l'éducation nationale n'a pas réussi à trancher quelques questions essentielles. Comment sortir du dispositif ZEP des établissements dont la présence s'y justifie moins que par le passé, sans provoquer le mécontentement des enseignants, qui perdraient ainsi leur « indemnité de sujétion spéciale » de 6 200 F par an ? Mais comment « récompenser » ces enseignants sans leur accorder un avantage financier difficile à retirer par la suite ? Comment recentrer les ZEP sur leur mission première, le scolaire, lorsque l'on sait que de trop nombreux projets font une place excessive à l'accessoire par rapport aux savoirs ? Comment faire entrer en ZEP des établissements qui devraient s'y trouver mais qui refusent cette étiquette de peur de faire fuir une partie de leur public ?

> « On essaye de faire coller la géographie des ZEP et celle des contrats de ville mais c'est souvent difficile »

Les dispositifs se sont superposés, perdant encore en lisibilité et en cohérence, lorsqu'ont surgi, en 1992, 178 collèges et lycées classés *« sensibles »*, (dont 95 en ZEP), où les enseignants bénéficient d'avantages de carrière et, depuis la rentrée, d'une nouvelle bonification indiciaire. En novembre dernier, devaient s'y ajouter environ 900 *« écoles sensibles »*, dont la liste n'est pas parue en raison du mouvement social, mais à laquelle le ministère ne semble pas avoir renoncé.

Déjà, en 1993, l'établissement de contrats de ville, signés entre l'Etat et les collectivités locales, dont certaines touchant au domaine de l'école, ont contribué à épaissir le brouillard. *« On essaye de faire coller la géographie des ZEP et celle des contrats de ville mais c'est souvent difficile »*, avoue ce spécialiste des quartiers sensibles. On estime aujourd'hui à 300 le nombre de communes réunissant à la fois ZEP et contrats de ville et à 473 celles qui ont signé un contrat de ville sans ZEP. Si l'on ajoute à cet état des lieux le fait qu'*« aucune des ZEP de Bretagne ne serait ZEP à Marseille »*, tant les critères varient, on a une assez bonne idée des difficultés qui attendent les ministères pour harmoniser politique de la ville et géographie de la difficulté scolaire.

La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), au ministère de l'éducation nationale, s'est pourtant attachée à mettre au point des outils statistiques qui pourraient permettre, si on les utilisait, de constituer des zones d'éducation prioritaires à partir de critères communs à toutes les académies (*Education et Formations*, juin 1995). Ces modèles incluent des données sociales et les résultats des évaluations scolaires. Ils permettent aussi de définir le pourcentage d'élèves qui devraient logiquement se trouver en ZEP dans une académie. On constate ainsi des différences avec le taux réel allant jusqu'à quatre points (en plus) dans les académies de Reims et Rouen. Montpellier et Créteil se trouvent plutôt « en déficit ».

Dans la foulée, la DEP a tenté une comparaison entre les résultats des élèves scolarisés en ZEP et les autres. Si l'on considère les chiffres bruts, les performances sont très inférieures pour les élèves de ZEP (de 8 points en français en 6e et de 10 points en mathématiques en CE2). 38 % des élèves de ZEP ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture à l'entrée en CE2, alors qu'ils ne sont « que » 19 % hors ZEP. Mais si l'on compare des élèves à profil social et âges équivalents, ces écarts se réduisent de façon significative.

Ce ne sont donc ni les instruments de mesure, même s'ils restent incomplets, ni les analyses qui manquent pour tenter une remise à plat du système, mais bien la volonté politique. Cette impression d'une absence de pilotage s'est encore accrue alors que le pacte de relance fixe à trois ans le délai pour harmoniser politique de la ville et politique éducative. Une telle durée est certes nécessaire à la machine éducative – notamment en matière de mutations d'enseignants –, mais elle paraîtra fort longue à ceux qui attendent un signe depuis déjà des années. L'éducation nationale semble ainsi négliger ce qui est le « noyau dur » de sa politique éducative pour les enfants et les adolescents défavorisés.

B. G.

Des étudiants appelés à se mobiliser contre l'échec scolaire

LA LUTTE contre l'échec par l'accompagnement scolaire ou périscolaire figure parmi les principaux objectifs, en matière d'éducation, du Pacte de relance pour la ville présenté le 18 janvier par Alain Juppé (*Le Monde* du 19 janvier). Outre les mesures d'aménagement des rythmes (*lire ci-dessus*), l'Etat envisage de mettre en place des *« contrats locaux d'accompagnement scolaire »*, financés par les caisses d'allocations familiales et le fonds d'action scolaire, en encourageant des projets locaux associatifs qui devraient concerner 40 000 élèves dans les *« sites urbains prioritaires pour l'éducation »* recoupant la géographie des zones d'éducation prioritaire et les contrats de ville. Pour cela, il mise sur la participation des étudiants qui, en contrepartie, pourraient bénéficier de la validation de cet engagement dans leur cursus universitaire.

Pour Christophe Borgel, président de l'association de la fondation des étudiants pour la ville (AFEVE), ces propositions valent reconnaissance de l'action menée par cet organisme qui, dans 75 villes, fait intervenir 3 000 étudiants aux côtés de 6 000 élèves dans le primaire, les collèges et les lycées professionnels. Elles partent, en premier lieu, du constat que la population des étudiants, de l'ordre de deux millions, répartis sur l'ensemble du territoire, est *« disponible autant que mobilisable »* dans les quartiers en difficultés. Pour autant, cette intervention mérite d'être clairement définie.

Dans un rapport d'évaluation réalisé à la demande de l'AFEV, Christine Dourlens, une sociologue de Lyon, a tenté de cerner les diverses contours de *« l'accompagnement scolaire »*, tel qu'il est pratiqué par les étudiants dans les villes et les quartiers. Elle note en premier lieu *« la balkanisation »* d'un secteur partagé entre *« la gestion sociale des problèmes scolaires et la gestion scolaire des problèmes sociaux »*.

« Il est évident qu'il n'existe pas un modèle unique de lutte contre l'échec scolaire », note Christophe Borgel confronté à la mise en œuvre d'un *« partenariat multiple »* autant qu'à des formes différenciées d'actions auprès des élèves. Entre le soutien aux devoirs et le rattrapage de notions mal acquises, entre les cours d'alphabétisation au profit de populations pas ou peu scolarisées comme les gens du voyage et l'aide à domicile directement dans les familles : c'est la notion même *« d'échec scolaire »* qui mériterait d'être reprécisée.

L'attente formulée à l'égard des étudiants n'est, par ailleurs, guère mieux explicite. Dans certains cas, selon les *« publics choisis »*, on attend de l'étudiant qu'il complète le bagage insuffisant des élèves ; ailleurs, on souhaite *« qu'il redonne confiance à l'enfant, l'envie et le plaisir d'apprendre. »* Cette responsabilité s'exerce également à propos du rôle de *« médiation »* qu'est censé exercer l'étudiant entre l'enfant, sa famille et l'institution scolaire. En excluant *a priori* les étudiants de premier cycle, le dispositif du plan de relance risque toutefois de se priver du public des élèves des IUT et des BTS très présents dans les villes moyennes où leur présence de *« grand frère »* s'est avérée déterminante.

M. D

Le RPR veut rendre plus difficile l'accès des visiteurs étrangers en France

Ce projet pourrait annoncer un nouveau tour de vis de la politique d'immigration

Le secrétaire général du parti gaulliste, Jean-François Mancel, souhaite confier aux maires la vérification des conditions d'hébergement des visiteurs étrangers. Ceux-ci seraient tenus de déposer leur billet de retour à la mairie, qui pourrait ainsi contrôler leur départ. Le texte propose *également de n'autoriser l'entrée en France* qu'aux étrangers disposant d'une couverture médicale et d'un salaire au moins égal au SMIC.

Le RPR souhaite relancer le thème de l'immigration dans le débat politique. Son secrétaire général, Jean-François Mancel, et Serge Lepeltier, député et maire de Bourges (Cher), devaient présenter, jeudi 25 janvier, les propositions de leur parti afin de restreindre drastiquement les conditions de délivrance des certificats d'hébergement, documents exigés pour toute visite privée d'un étranger non européen en France. L'initiative traduit la revendication de nombreux maires en faveur d'un accroissement de leur pouvoir de contrôle sur les entrées d'étrangers. Elle pourrait aussi préparer d'autres aménagements restrictifs du droit des étrangers, alors que la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France, créée le 11 octobre à l'Assemblée nationale, poursuit ses auditions.

Toute personne, française ou non, qui souhaite accueillir à son domicile un étranger non européen doit faire signer par le maire de sa commune un certificat d'hébergement mentionnant la taille de son logement. Les maires n'ont pas obtenu de l'Etat le pouvoir discrétionnaire que beaucoup revendiquent sur la délivrance de ce document, indispensable, depuis 1982, pour l'obtention d'un visa d'entrée en France. Leur rôle se limite à la vérification des renseignements donnés par le demandeur. En 1991, Edith Cresson leur avait concédé le droit de faire effectuer une visite de contrôle par un agent de l'Office des migrations internationales (OMI). Depuis 1993 et les lois Pasqua, ils peuvent refuser de signer le certificat *« s'il ressort manifestement »*, du certificat ou du rapport de l'OMI, *« que l'étranger ne peut être hébergé dans des conditions normales ou que les mentions portées sur le certificat sont inexactes »*.



LES RÉSERVES DU MINISTÈRE

Mais ces concessions n'ont pas apaisé la grogne de certains élus. Plusieurs maires de la majorité ont récemment proclamé qu'ils ne signeraient plus le moindre certificat. *Illégale, cette attitude,* justifiée par Jean Marsaudon, maire (RPR) de Savigny-sur-Orge, par le refus d'être *« complice de l'immigration clandestine »*, n'a jamais été sanctionnée. Il avait emboîté le pas de Serge Lepeltier, maire (RPR) de Bourges, et d'Etienne Mourrut, maire (RPR) du Grau-du-Roi (Gard). Quant à Jean-Marie André, maire (UDF) de Beaucaire (Gard), il se targue de ne plus en signer depuis une dizaine d'années. Pierre Cardo, maire (UDF) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), demande, lui aussi, *« un vrai pouvoir de vérifier le retour de l'étranger au pays »*. Ailleurs, enfin, les formulaires de certificat d'hébergement exigent de l'hébergeant des conditions que ne prévoient aucun texte : *fiches de paie, déclaration de revenus*, identité bancaire, voire engagement de caution de 100 000 F en cas de maladie ou d'accident.

Le parti gaulliste propose cette *fois de confier aux maires le pouvoir* de vérifier eux-mêmes les conditions d'hébergement. Il souhaite obliger l'étranger hébergé à déposer à la mairie son billet de retour jusqu'au moment de son départ. Le maire pourrait alors, en cas *de non-départ, saisir* le préfet et obtenir un arrêté de reconduite à la frontière. Il est aussi question d'exiger que l'accueillant dispose d'un titre de séjour de longue durée et qu'il signe une caution pour les dettes contractées par le visiteur, sauf les frais médicaux. Le visiteur, lui, ne pourrait entrer en France s'il ne justifie pas d'un salaire au moins égal au SMIC et s'il n'est pas couvert par une assurance médicale personnelle.

Serge Lepeltier, qui préside un groupe de travail du RPR sur l'immigration, estime qu'il existe *« une vraie urgence »*, car, ajoute-t-il, *« les deux-tiers de l'immigration clandestine entrent légalement en France »*. Il oublie de préciser que les visas, attribués de plus en plus chichement et qui comportent déja des exigences financières et sanitaires, restent un filtre draconien à l'entrée des visiteurs.

Il n'est d'ailleurs pas certain que l'actuel gouvernement souhaite accéder à la totalité de ces demandes, dont certaines supposent une modification de la loi Pasqua elle-même. Au ministère de l'intérieur, on assure qu'il n'est *« pas question »* de supprimer l'obligation de faire appel à l'OMI, *organisme supposé indépendant* des pressions locales, pour procéder aux visites domiciliaires. On fait valoir que *« malgré leurs protestations, seuls 5 % des maires font appel à l'OMI »*. Les statistiques de l'Office montrent d'ailleurs que la moitié seulement des demandes de visite ont donné lieu à un avis favorable en 1994. Mais la pression des maires de droite, doublée de celle de la commission parlementaire sur l'immigration, risque d'amener Matignon à accepter quelques nouveaux tours de vis.

Philippe Bernard

Un rapport de l'IGAS dénonce les conditions d'accueil à la « Maison de Nanterre »

Le centre pour sans-abri devrait être rénové

LA MAUVAISE réputation du Centre d'hébergement et d'accueil des personnes sans abri (Chapsa), communément appelé « Maison de Nanterre » (Hauts-de-Seine), ne date pas d'aujourd'hui. Le caractère moyenâgeux de l'établissement a souvent été dénoncé, mais le rapport que l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) a remis le 22 janvier à Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, ne se contente pas de relever la vétusté de locaux ouverts en... 1877 et depuis longtemps inadaptés (298 lits, dans des dortoirs qui en comportent, chacun, plusieurs dizaines). Aujourd'hui, l'accent est mis sur *« l'insécurité qui règne au Chapsa, mais aussi au CASH* (Centre d'accueil et de soins hospitaliers, qui le jouxte) *et dans le quartier environnant »*.

« Le Chapsa est un lieu dangereux, affirme le rapport. *Racket, vols, usage et trafic de drogue, prostitution, bagarres avec coups et blessures à l'arme blanche, telles sont les manifestations (...) relatées dans les cahiers d'enregistrement quotidiens (...). Ce phénomène semble s'accentuer depuis un à deux ans. »* Le Chapsa n'accueille plus seulement les clochards « traditionnels », ramassés par les « bleus » des brigades de la préfecture de police (la Bapsa) et de la RATP, mais aussi, selon le document de l'IGAS, *« des jeunes gens, entre 18 et 25 ans, plus agressifs, davantage marqués par les pathologies comportementales (toxicomanie, troubles psychiatriques...) »*, ainsi qu'*« un nombre croissant d'étrangers souvent en situation irrégulière »*.

Les personnes dirigées vers la « Maison de Nanterre » le sont rarement de leur plein gré. A leur arrivée, 40 % d'entre eux, note le rapport, refusent d'y dormir. Ils forment alors, jusqu'au lendemain matin, une population errante, *« ce qui contribue au climat d'insécurité »*.

Le refus d'être hébergé est aussi motivé, indique le rapport de l'IGAS, par *« la brusquerie de l'accueil sur place et la médiocrité des prestations offertes »*. Cet accueil est la plupart du temps opéré par des « auxiliaires », anciens exclus hébergés au CASH, qui *« exercent hors de tout statut du travail, sans aucune qualification et moyennant un modeste pécule »* et que *« l'interférence de leur propre passé conduit à de graves maladresses, voire à d'inacceptables dérives »*.

UNE FONCTION UTILE

Quant aux conditions mêmes d'hébergement, on relève, au fil du document, que la douche n'est plus obligatoire, que les draps ne sont plus distribués, que les couvertures ne sont changées que tous les quinze jours et que la désinfection est effectuée *« sans grande régularité »*... Si l'antenne médico-sociale du Chapsa, créée en 1984 par le docteur Patrick Henry et animée, de 1992 à mai 1995 par le docteur Xavier Emmanuelli, *« remplit utilement sa fonction »*, l'IGAS n'en précise pas moins qu'*« en l'absence d'un véritable responsable médical, disponible quotidiennement, la dynamique* [de cette unité] *semble actuellement s'affaiblir »*.

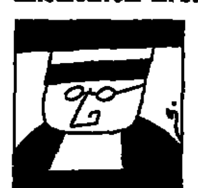
Ce rapport, que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence a tenu à rendre rapidement public, devrait inciter le gouvernement à accélérer le plan de rénovation de la « Maison de Nanterre », qui a été décrété le 27 décembre 1995. Initialement prévu sur trois ans, ce plan coûterait 52,6 millions de francs. L'Etat a, pour l'instant, dégagé 17,5 millions de francs au titre des investissements et 3,5 millions de francs pour la création de 22 postes supplémentaires. A terme, le Chapsa devrait être intégré au *« programme de régulation de l'hébergement d'urgence mis en place par le SAMU social »*. Et faire partie du réseau de « haltes » qui est en train de se créer, avec le concours de la RATP et de la SNCF.

M. C.

Le geste inexplicable d'un père infanticide

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

C'est un couple de jeunes mariés qui semble sans histoires, deux amoureux sur un banc public, celui des accusés. Aux assises de l'Isère, mercredi 24 janvier, ils ne cessent de sangloter. Pendant les suspensions de séance, elle, mèche longue, visage lunaire, se rapproche de lui, pour poser sa tête au creux de son épaule. Lui, cheveux courts, a l'œil hagard, mais, tendrement, l'entoure de son bras droit.


PROCÈS

Tous deux pleurent l'inexplicable et l'intolérable. Quelques heures plus tard, Gilles Couhard, trente ans, sera condamné à dix ans de réclusion criminelle et dix ans d'interdiction de droits civiques et parentaux, reconnu coupable des violences ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, de leur deuxième enfant, Emelyne, un nourrisson de trois semaines qu'il avait frappé et secoué violemment à plusieurs reprises. Sa femme, Cathy, vingt-sept ans, sera condamnée à deux ans de prison avec sursis pour ne pas avoir porté assistance à personne en péril.

Née prématurément le 16 mars 1994, Emelyne ne connaîtra qu'une poignée de jours le foyer familial où Jonathan, son frère de dix-huit mois, fait ses premiers pas. Le 28 mars, confiée une après-midi à la garde de son père, alors chômeur, l'enfant chute du lit. Emelyne crie. Le père veut la calmer en lui donnant un bain. L'enfant hurle. Le père ne supporte pas, s'énerve, lui cogne la tête contre le lavabo, contre le robinet.

Les jours suivants, le couple trouve que le nourrisson ne mange pas assez. Un médecin les rassure. Le père, lui, persiste à ne pas trouver l'enfant normal, estime ses gestes *« désordonnés »*, se demande si la chute ne l'a pas rendu *« débile »*. Alors, le 6 avril, à nouveau seul et excédé par les pleurs, il secoue le nourrisson, le prend d'une main et frappe de l'autre, le jette violemment sur la table du salon. En rentrant, la jeune mère panse les plaies et réchauffe son enfant. Dans la nuit, le bébé ne respire plus. Pompiers, SAMU, hôpital de Lyon : le souffle qui redonne momentanément vie à Emelyne, grâce aux médecins, s'épuisera définitivement le 9 avril à midi.

Dans le box, abattu, Gilles Couhard a *« honte »*, des larmes embrouillent son regard vide. Il ne peut rien expliquer, d'autant qu'il a détruit son désir le plus cher : créer un foyer, une vraie famille. Adopté à l'âge de trois mois, il a appris à six ans qu'il était en fait orphelin de père et mère. S'en étaient suivies des périodes orageuses avec sa famille adoptive, dont il ne voulait plus porter le nom. *« Je me serais bien passé de mon enfance,* dit-il. *Et de la vie, carrément. »* Il rêvait alors d'un fils et d'une fille. *Ses vœux* avaient été exaucés. Il avait trouvé chez sa femme, elle aussi orpheline de père, l'indispensable étai à sa vie sans joie ni raison, l'âme-sœur qui le comprenait.

Alors pourquoi ? Les experts-psychiatres ont émis une hypothèse. *Celle du « fantasme infanticide »* à la naissance d'Emelyne. Le père a été choqué par une importante hémorragie à l'accouchement. *« Il a été terrifié. Il ne savait plus à qui était ce sang*, a expliqué un expert. *A la mère ou à la fille. Il a vécu cet épisode de violence fondamentale entre un parent et un enfant comme une brèche dans le narcissisme paternel. Emelyne a rassemblé les peurs et les violences passées, les haines enkystées. »* Déjà sa fille n'était plus sa fille, il s'est persuadé qu'elle était *« arriérée mentale »*, reflet de son passé. Aucun mot n'est venu au père, à l'audience, pour décrire son enfant. Il semblait avoir oublié son visage et son corps de prématuré, fragile comme du cristal.

Jean-Michel Dumay

■ ***AVORTEMENT*** **: une peine de six mois de prison, dont trois mois ferme, a été requise**, mercredi 24 janvier, à la cour d'appel de Grenoble (Isère), à l'encontre de neuf membres d'un commando anti-avortement qui s'étaient introduits dans un hôpital en octobre 1994. En première instance, les prévenus avaient été condamnés à trois *mois de prison avec sursis et 5 000* francs d'amende. Par ailleurs, le tribunal correctionnel du Mans a mis en délibéré au 23 février un jugement concernant quatre personnes, dont le docteur Xavier Dor, président de l'association SOS Tout-Petits, déjà jugé huit fois pour des manifestations similaires. Le procureur a requis des peines de quatre à six mois de prison avec sursis assorties d'amendes de 10 000 ou 20 000 francs.

■ **POLICE : le commissaire Philippe Féval a fait l'objet d'une ordonnance de renvoi** devant le tribunal correctionnel de Paris signée par le juge d'instruction Jean-François Ricard, en charge d'un dossier *sur un trafic international de drogues* (*Le Monde* du 6 juin 1994). L'ancien numéro deux de la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire parisienne sera jugé aux côtés de vingt-huit autres prévenus, dont l'ancien inspecteur de la brigade de répression du banditisme Thierry Pentz.



DESSINS DE NOELLE HERRENSCHMIDT

Les nouvelles pistes du cirque

Si de grands noms la maintiennent, les jeunes issus des écoles s'écartent de la tradition. Les plus originaux réfutent jusqu'à l'étiquette de « cirque »

UNE scène ronde aux bords flous, un décor frontal représentant un mur percé de divers orifices escamotables, au-dessus duquel volent des balles, une silhouette de singe, c'est l'un des nouveaux visages du cirque contemporain, qu'on a pu voir jusqu'au 21 janvier au parc de La Villette, dans un spectacle intitulé *Le Cri du caméléon*, actuellement en tournée en France.

Point de Monsieur Loyal, ici, ni de fauves, ni d'animaux, à peu près rien qui rappelle le cirque traditionnel. Un personnage s'avance, coiffé d'un chapeau haut-de-forme, suivi de divers individus contrefaits, aux haillons artistiquement ravagés. Ils se refilent une boule. Apparaît un homme à deux têtes, la sienne, sur ses épaules, l'autre en chiffons entre ses jambes. Quand il marche sur les mains, la confusion est saisissante. Deux hommes dansent un beau ballet rapide, puis d'autres les rejoignent ; ils sont dix jeunes hommes vêtus en SDF haut de gamme à tournoyer comme en automne sur la scène du Châtelet. Ils jonglent avec des chapeaux melon, on songe à Magritte. Ils se contorsionnent douloureusement, on se souvient de Roman Polanski dans *La Métamorphose* de Kafka. Avec le plus grand sérieux, ils échafaudent des pyramides instables, des tables sur des chaises, surmontées d'un drôle de machin vacillant. Un homme s'enroule une corde autour de la taille et, tournant sur lui-même, s'envole au ciel. Un autre s'écrie : *« Je suis le plus fort ! Euh... le plus faible... »*, comme pour se moquer des costauds du cirque de jadis, des roulements de tambour qui précèdent l'exploit du moustachu.

Les dix artistes, jongleurs, acrobates, équilibristes, sont issus de l'école du Centre national des arts du cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne, et ils connaissent assez bien leur discipline. Ils sont dirigés pour ce spectacle particulier par le chorégraphe Josef Nadj, qui officie d'ordinaire à Orléans ; et le décalage « moderne » de leur travail les amène à se moquer en permanence des exploits du cirque, à parodier d'anciennes adresses. Ce qu'illustrent à merveille ces costumes dans lesquels ils dansent, avec un mannequin de tissu cousu à leur manches, à leurs jambes, un double qui leur colle à la peau, qui les imite gauchement, mollement, un compère cagoulé avec lequel, dans le mouvement, ils se confondent par moments. Le programme de Josef Nadj, s'il est souvent d'une grande beauté, n'est pas très gai. Il est même un peu déprimant, et la musique de son complice Stevan Kovac Tickmayer, originaire comme lui de la Voïvodine – province de Serbie à forte minorité hongroise – avec ses accents grinçants de fanfare expressionniste, n'allège pas la noirceur du climat. Nadj, qui se revendique de Pina Bausch, de Catherine Diverres, de Mark Tompkins, est attiré par le grotesque et l'absurde, Kafka, Borgès, et en l'occurrence Alfred Jarry. *« Moi-même, j'avais préparé quelque chose à partir de clowns, je le ferai plus tard. Là, j'ai dérivé à partir de mon propre univers... »* Il ne finit pas toutes ses phrases.

Les années 70 ont été pour le cirque des années de crise. Avec la télévision et l'habitude d'aller en week-end à la campagne, le public a perdu le goût du spectacle forain. Il faut ajouter à cela l'inconfort de nombreuses salles, mal chauffées, avec une planche sans dossier pour s'asseoir et regarder assez longuement des numéros usés ou minables que les organisateurs prenaient par flemme et parce qu'ils étaient les moins chers. Il n'y avait pas d'aide de l'Etat. Le cirque était rattaché au ministère de l'agriculture, parce qu'il employait des chevaux. Jean-Philippe Lecat fut le premier ministre de la culture à se montrer sensible à cet art populaire déclinant et à vouloir lui porter secours. En lui succédant, Jack Lang crée le CNAC en 1985 et l'installe à Châlons, dans l'un des six cirques en dur qui subsistent en France – à Reims, Douai, Amiens, Troyes, Elbeuf et Paris (Cirque d'Hiver). Il n'y a alors que deux écoles importantes de cirque, celle d'Annie Fratellini et celle des Gruss associés à Silvia Montfort.

Avec le CNAC, on a voulu voir grand, et la France est aujourd'hui, hormis la Chine, le pays au monde qui consacre le plus d'argent au cirque, sous des formes diverses : environ 40 millions de francs en 1995. Les élèves suivent deux années préparatoires à Rosny, puis deux années de perfectionnement à Châlons. Une promotion compte entre dix et quinze élèves. Les dix du *Cri du caméléon* sont la première promotion arrivée à maturité. *« Par le passé,* dit Bernard Turin, directeur général du CNAC, *j'ai pris des metteurs en scène de théâtre, mais ils ont besoin de la parole. Nous, au cirque, sommes plus près du geste que de la parole, c'est pourquoi j'ai choisi cette fois-ci un chorégraphe. On voulait déstructurer les numéros classiques. »* Une déstructuration qui n'est pas du goût de tout le monde. Ainsi Jean Villiers, historien du cirque et ancien professeur au CNAC : *« Ces dix garçons ont été mes élèves. On peut s'étonner qu'après quatre ans d'études ils terminent dans une sorte de ballet sinistre, loin de la gaieté du cirque. »* Et de son côté, Alexis Gruss, une autorité incontestée dans la profession, à la tête du Cirque national qui porte son nom depuis 1982, déplore : *« Quand vous apprenez qu'on a supprimé le bord de piste... Tout est reparti comme il y a deux siècles, dans la rue. On est en train de perdre toutes nos références, on n'a plus les familles pour transmettre le métier, on n'a plus d'enseignants, et voilà qu'on perd l'espace, la piste. »*

Installé cet hiver sur une pelouse du bois de Boulogne, le chapiteau d'Alexis Gruss offre un bon exemple de cirque à l'ancienne, avec ses barbes à papa et ses bracelets lumineux pour les petits enfants, ses entrées de jeunes clowns à la Tati, son orchestre de neuf musiciens, ses numéros de fauves, tigres et lionnes, qui ont quand même un petit air tassé et déjà vu. Une belle Lola Montès (Gipsy Gruss) monte en funambule un fil en pente raide, aidée d'un éventail ; la grande éléphante Sophie, dans le rôle du barbier, envoie des trombes de mousse et d'eau dans la figure d'un clown mal rasé, quelques animaux à cornes tournent en rond. D'un cheval de Troie sortent une poignée de minuscules chevaux nains, de la taille d'un berger allemand, qu'on appelle falabellas, et qui se faufilent entre les jambes des grands shires avec une ardente témérité. Après l'entracte – le spectacle dure en tout près de trois heures –, un groupe de trapézistes mexicains exécutent des doubles, des triples sauts très périlleux, avec un large sourire. Puis Alexis Gruss, très gentleman, montre sa parfaite technique de cavalier (c'est une tradition de famille) et lâche quelques pur-sang en liberté dans le brouillard artificiel, qui se frôlent, se frottent, dansent, en toute harmonie.

Alexis Gruss porte beau, au physique comme au moral. La famille a eu sa part de malheurs privés et son chef a fait front avec courage. *« Heureusement que je crois en Dieu,* soupire-t-il en coulisses, dans sa roulotte, *même si j'ai eu plus d'une occasion de douter de Lui. Mais j'ai sur les bras cinquante chevaux, soixante-deux personnes, trente camions. Il faut faire vivre tout ça. Le matin, quand je me lève, je ne sais pas si demain j'existe ou je disparais. On a les mêmes problèmes que vous, dans la presse. Je pense que nous avons un avenir, plus que jamais. C'est l'orientation actuelle des autorités qui ne me plaît pas. L'association qui remplace l'Andac* [Association nationale pour le développement des arts du cirque, dissoute après que le directeur fut parti en août 94, avec les 14 millions de francs de la caisse] *s'appelle Hors les murs. Qu'est-ce que ça veut dire, "hors les murs", sinon "dans la rue" ? Qui va transmettre le métier ? Pourquoi former des élèves qui coûtent plus cher qu'un polytechnicien et qu'on lâche ensuite, sans concertation avec la profession ? Pourquoi n'y a-t-il plus de chevaux à Châlons ? Le cheval, c'est l'origine du cirque. »* C'est peut-être pourquoi Alexis Gruss reconnaît les Zingaro et leur chef Bartabas comme gens de cirque à part entière : *« Il est beaucoup plus proche du cirque que tant d'autres qui s'en réclament. Il a l'odeur du cirque, l'espace et le savoir-faire. »*

IL est notoire, pourtant, que la seule mention du mot cirque associé de près ou de loin au nom des Zingaro déclenche chez Bartabas des colères plus ou moins froides. Sorti d'une bonne famille, bien décidé à ne plus y rentrer, en adoptant le pseudonyme de Bartabas, un jeune homme plein d'idées et de volonté se lança dans l'aventure, il y a plus de dix ans, passant son permis poids lourd, dressant des rats, des oies, des dindons et un grand étalon noir. Avec son cousin Igor, et Branlo et Paillette, il monta le cirque d'Aligre, puis un « Cabaret équestre », un « Opéra équestre ». Il revendique aujourd'hui la seule appellation de « Théâtre équestre ». Il pousse la logique jusqu'au bout, avec une belle rigueur, et a demandé à être rattaché à la catégorie du théâtre auprès du ministère de la culture et non pas à celle du cirque. Dans le cas contraire, il y a longtemps qu'il aurait eu le grand prix du cirque et davantage de subventions, mais il ne veut pas. Il ne reconnaît rien de commun entre le cirque et lui et il est vrai que l'on ne peut pas comparer le travail du cheval par Bartabas et par Gruss.

Cela peut, aux yeux de certains, comme Bernard Turin, relever de la coquetterie. Parce que tout de même, Bartabas a commencé par le cirque, en a gardé l'amour – du moins pour un fantasme de cirque qui n'a peut-être jamais existé – et, quand on arrive dans son grand décor à Aubervilliers, au milieu des roulottes de collection, devant un grand feu, et que l'on vous sert un vin chaud épicé, on se sent plus proche du cirque que de la Comédie-Française. Et le magnifique théâtre en bois, précédé des écuries, éclairé de lustres de cristal, avec ses gradins en pente autour de la piste ronde, on a bien du mal à ne pas lui trouver l'air d'un cirque. D'ailleurs, pourquoi avoir gardé la piste ronde traditionnelle, sinon parce que les chevaux tournent mieux dans un rond que dans un carré ? Mais soit, Bartabas a le droit de penser que le théâtre parlé est mort et que de même qu'on ne lit plus, le théâtre de l'avenir sera peuplé de chevaux, de silence et de musique. Il se réclame de Mnouchkine, de Peter Brook, et de Pina Bausch, que décidément tout le monde à la mode s'arrache. *« Nous sommes la troupe de théâtre qui fait le plus d'entrées au Festival d'Avignon, plus que la Cour d'honneur. »*

> « Tout est reparti comme il y a deux siècles, dans la rue. On est en train de perdre toutes nos références. Et voilà qu'on perd l'espace, la piste »

CONTRAIREMENT à beaucoup de vieux cirques qui se contentent d'empiler des numéros les uns sur les autres, au petit bonheur, sans projet, Bartabas conçoit les Zingaro comme une compagnie de danse, soudée dans le travail commun, la durée, les projets à long terme. Il est particulièrement furieux de voir des petits ou moyens cirques dits « modernes » tenter de faire du Zingaro, avec un peu de poésie et de vin chaud. Chez lui, on ne vend pas de pop-corn, on n'emploie pas de clowns. *« Le cirque n'est pas un art majeur, comme le théâtre ou la danse. C'est une forme de spectacle qui va peut-être disparaître. Autrefois, c'était le seul endroit où l'on voyait des animaux ; maintenant, il y a les parcs animaliers, la télévision. »*

Quelle que soit l'étiquette qu'on juge utile de lui épingler, le théâtre équestre des Zingaro offre un spectacle d'une beauté stupéfiante, *Chimère*, avec des musiciens indiens, des danseurs, des cavaliers éblouissants, à commencer par Bartabas lui-même, à qui l'on ne connaît pas de rival dans l'invention et la maîtrise. Et s'il ne manque ni de mégalomanie ni de narcissisme, ingrédients indispensables aux grandes entreprises, Bartabas nourrit beaucoup de bon sens (*« Ne pas aller trop vite, je veux garder les intellos et la ménagère du coin »*) et d'ambition. Il draine 400 000 spectateurs par an et va se produire cette année pendant deux mois à Manhattan. *« Ne pas être du cirque, c'est son grand cheval de bataille »*, dit de lui Alexis Gruss, avec un peu d'ironie. C'est peut-être de ce renégat que viendra le salut d'un art de plus en plus éclaté, trop pauvre et parfois trop riche, mais qui n'a pas perdu les faveurs du public. Pas encore.

Michel Braudeau

De la Polynésie à la Corse : vers « l'autonomie évolutive » ?

par Paul Cousseran

CE n'est pas l'étalage par le FLNC d'un armement ultramoderne, lors de la « démonstration » du 11 janvier, qui doit surprendre : *les moyens financiers obtenus* par le racket, voire par le trafic de drogue, sont si importants que le FLNC pourrait s'acheter des *canons et des chars d'assaut* (il y en a à vendre un peu partout dans le monde sur le marché parallèle). Pour les mêmes raisons, le nombre de « guerriers » (quelques centaines), *présentés aux journalistes*, qui se sont rendus complices de la mascarade parce qu'elle « se vend bien », correspond *grosso modo* à l'*effectif des opérateurs et des percepteurs* du FLNC, payés au mois ou au pourcentage, tel qu'on le connaît depuis une quinzaine d'années.

Ce *qui est beaucoup plus impressionnant*, c'est la passivité, la complaisance de la population, le réseau très dense de complicités dont *le FLNC et ses branches dissidentes* bénéficient depuis longtemps au coeur même de la population corse, au point de ridiculiser les forces de l'ordre et de démoraliser les *fonctionnaires* de l'Etat.

Il y a belle lurette que l'Etat est sourd et aveugle dans l'île. Peur des représailles ? *« Omerta ? »* Ces arguments ne tiennent pas. *Aucune dénonciation, même anonyme*, ne parvient à ses services.

Depuis trente ans, le « vertige identitaire » s'est emparé de la Corse comme de *bien d'autres* régions du monde (dans la naissance de ce culte de l'identité corse, la diaspora a joué, en parfaite inconscience, un rôle non négligeable). *C'est le lot de toutes les* îles, dotées par la nature de frontières évidentes et d'une personnalité spécifique.

Si les élites nous restent profon*dément attachées, il n'en est pas de* même pour le reste de la population insulaire. Les « nationalistes » recueillent déjà 25 % des voix aux élections régionales. Ils ont en partie *colonisé* les instances dirigeantes de nombreux syndicats ou associations. Et si on excluait du vote les Corses de la diaspora, on aurait des surprises.

Il est donc grand temps d'en finir. Les départementalistes et les partisans du *statu quo* ont eu vingt ans pour prouver la validité du statut actuel et marginaliser les indépendantistes. Ils ont échoué, en admettant qu'ils l'aient tenté sérieusement. La République doit donc en tirer les conséquences.

Abandonnons un instant la langue de bois. Nos amis insulaires ont versé un très lourd tribut lors des conflits mondiaux et des guerres *coloniales. Poussés par* la misère à l'émigration sur le continent et dans les colonies, ils ont peuplé l'armée de métier, l'administration, les douanes, *la police*, les services pénitentiaires. Mais le monde, la France et la Corse ont changé. La France du troisième millénaire n'a plus besoin de ce réservoir *de sous-officiers et d'officiers*, de fonctionnaires petits ou grands.

la « *guerre des étoiles* ». *Bref*, et si l'on fait abstration des sentiments, la Corse, pour la République, n'a plus d'« importance ». Les Français *le savent bien qui*, selon les sondages, lui donneraient massivement l'indépendance en cas de référendum.

Cela dit, si les Corses veulent et peuvent se gouverner eux-mêmes (en admettant qu'ils parviennent à se gouverner « les uns et les autres », ce qui est une autre af*faire*...), et surtout à leur manière (qui n'est pas la nôtre), ils souhaitent garder le passeport français, l'usage de notre solide monnaie, la *protection de notre armée, et ils es*pèrent bien continuer à bénéficier de l'aide des contribuables français. Les nationalistes corses eux-mêmes ne veulent pas nous quitter. *Ils veulent tout au plus... disposer* librement de notre argent.


Les départementalistes et les partisans du statu quo ont eu vingt ans pour prouver la validité du statut actuel. Ils ont échoué.

D'ailleurs, si la Corse est toujours aussi pauvre, ses habitants sont de plus en plus à l'aise. *Malgré un gaspillage certain et beaucoup de* pertes en ligne, les sommes considérables injectées par l'Etat dans ce pays, les prestations distribuées à tout va ont fini par provoquer des *résultats. Le revenu moyen par tête*, le capital-épargne sont parmi les plus élevés de France ; le parc automobile est rutilant. Le financement par l'Etat d'une infrastructure re*marquable*, la *démocratisation* des sports nautiques et de la planche à voile, la télévision, ont effacé la rudesse originelle du pays. Du coup, l'île n'exporte plus ses enfants.

Si la Corse partage avec la France continentale d'émouvants souvenirs, ce grand passé s'éloigne. D'un point de vue strictement straté*gique, la Corse a perdu sa valeur*. Ce qui pouvait constituer, au temps de la marine à voile, un poste avancé, ou un brûlot à proximité de nos côtes, ne pèse plus lourd au temps *des missiles intercontinentaux et de*

Il faut trouver un statut qui concilie tout cela. Or ce statut existe : il va être voté dans quelques semaines *en faveur d'un autre pays insulaire* : la Polynésie française. La Polynésie qui a son hymne et son drapeau, son protocole, qui pratique le bilinguisme officiel, qui entretient déjà avec la France des rapports de type contractuel, ne sera plus un *« territoire d'outre-mer »* mais une collectivité *sui generis* dotée d'une *« autonomie évolutive »* (le terme est en toutes lettres dans le projet de loi).

Son statut, distinguant souveraineté et domanialité, donne aux Polynésiens la propriété de leurs lagons mais aussi du sol et du *sous-sol de leurs eaux territoriales*. Il autorise son gouvernement à négocier librement certains accords internationaux, à gérer les droits aé*riens, les télécommunications*, etc. Bref, le législateur s'apprête à aller jusqu'à l'extrême limite au-delà de laquelle se fermerait le tiroir-caisse. La République, autrefois une et in*divisible, va devenir une sorte d'Etat*

fédéral avant la lettre. La Polynésie crée donc le précédent d'un pays français mais quasi indépendant (précédent qui va être probablement utilisé en Nouvelle-Calédonie). C'était le prix à payer pour que nos amis Océaniens restent « dans la France ». Pourquoi ne pas appli*quer ce statut* à la Corse ? Il lui irait comme un gant. L'Etat prendrait ainsi de la distance et de la hauteur. Il ne serait plus ridiculisé quotidiennement, sa réputation ne serait plus éclaboussée comme à l'heure actuelle par des pratiques locales contraires à la morale et à l'honneur national.

Puisque le cadre juridique adéquat va être créé, rien n'interdit de l'appliquer à la Corse. Certes, si la Corse est géographiquement parlant un « territoire *français* de l'outre-mer », elle n'est pas un TOM. Il faudra donc amender la Constitution. Mais celle-ci, depuis le départ des départements *français d'Algérie, depuis la disparition* de la Communauté, en a vu bien d'autres. Que les départementalistes se rassurent : la Corse, n'ayant pas de pétrole, ne risque pas de *faire sécession. Elle ne quittera* pas sa mère nourricière. Elle coûte bien trop cher pour trouver dans le monde des mécènes plus généreux que nous.

Le fait insulaire est une réalité très forte. Les îles sont par essence « autonomes ». Personne n'en est propriétaire, et leur appartenance à un ensemble plus vaste découle d'un libre choix. Comme la Polynésie, la Corse a eu maintes occasions de nous quitter : en 1815, en 1870, en 1940. Elle ne l'a pas fait, alors qu'à l'époque, *la France ne lui apportait* pas le quart de ce qu'elle y réalise aujourd'hui. Comme pour la Polynésie, ce lien profond, historique, ne doit pas nous inciter à nous crisper sur le système actuel, mais doit nous pousser au contraire à imaginer un statut audacieux, conciliant l'appartenance à la France et l'autonomie.

***Paul Cousseran** est ancien préfet de la région Corse et ancien haut-commissaire de la République en Polynésie française.*

L'Europe a besoin d'une Constitution

par Joseph Rovan

LA réflexion proposée par M. Mazeaud dans *Le Monde* du 20 janvier a le *grand mérite de soulever* en termes clairs et mesurés un problème essentiel, celui du rapport entre le droit européen et l'ordre *constitutionnel des Etats membres* de l'Union. La solution qu'il avance, et qui consiste à soumettre des textes du droit communautaire à la Cour de justice de l'Union, soulève à *son tour des difficultés sérieuses*, dès lors qu'il s'agirait de dossiers d'importance majeure où le droit communautaire devrait pouvoir l'emporter sur l'ordre constitutionnel interne. C'est pourquoi l'on peut penser que la solution durable des conflits sur lesquels M. Mazeaud attire nos regards pourrait se trouver *ailleurs*.

La démultiplication des décisions qui entrent dans le droit communautaire exige de plus en plus nettement que soit précisée et codifiée la *distinction entre les compétences* communautaires et celles des Etats membres dans l'esprit de la subsidiarité. Un très grand nombre des décisions prises par les instances *communautaires devraient*, dans la mesure où il s'agit de l'*application* de textes adoptés par le conseil des ministres et le Parlement européen (sans parler d'éventuels dépassements des limites de la compétence communautaire), faire l'objet de décisions nationales – voire régionales dans des pays à constitution fédéra*liste comme l'Allemagne*.

Il est vrai qu'il faut veiller à la cohérence européenne des textes d'application nationaux ou régionaux. Sur ce plan, l'appel à la Cour de *justice européenne s'imposera* plus que jamais. Soit dit en passant : une plus claire autolimitation des décisions communautaires faciliterait sans doute aussi leur acceptation par *les populations « nationales »*.

Inversement cependant – et là-dessus des désaccords majeurs peuvent apparaître –, il me paraît *essentiel que l'attribution à l'Union* des compétences majeures dans les grands domaines où s'exerçait naguère la souveraineté des Etats (compétences qui sont désormais *exercées en commun par les repré*sentants de ces Etats au Conseil des ministres ou, après réforme des textes, par le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement) *s'inscrive dans une Constitution* européenne.

Quelles que soient les réticences que chacun peut éprouver, les Etats européens n'auront plus de poids dans le monde s'ils ne forment pas ensemble une grande puissance mondiale. Très vite, chacun d'eux, s'il n'effectuait pas cette mutation essentielle, serait réduit à l'insignifiance et à la dépendance dans le monde de demain. Il ne sera plus concevable d'ici peu de temps que *l'Allemagne, la France ou la* Grande-Bretagne prétendent avoir des politiques extérieures nationales, des politiques de défense nationales, des politiques monétaires nationales.

Les Etats européens n'auront plus de poids dans le monde s'ils ne forment pas ensemble une grande puissance mondiale

Une banque européenne pour gérer la monnaie commune doit avoir pour interlocuteur quelqu'un (individu ou conseil) qui, au niveau européen, occuperait la place des ministres des *finances nationaux*. Et une monnaie commune implique évidemment des politiques économiques et fiscales globalement communes. Pour fixer les règles majeures de l'exercice de souverainetés désormais conjointes, il faut doter l'Union d'une Constitution dans laquelle s'incorporeraient notamment la définition et les grandes lois d'application du principe de *subsidiarité*. Du moment où il y aura Constitution européenne il est évident aussi qu'il faudra une cour Constitutionnelle européenne, par extension des *compétences de la cour de justice* actuelle ou par création d'une nouvelle juridiction supérieure.

La logique de la construction de l'Union européenne dans un monde *du vingt et unième siècle dominé* par des superpuissances comme les Etats-Unis, la Chine, la Russie (malgré ses éclipses actuelles) et quelques autres « fauves » de même taille, *aboutit donc à une puissante* Europe régie par une Constitution qui donnera une réalité à la subsidiarité en définissant les compétences respectives des niveaux où *s'exercent les pouvoirs et où se font* les lois.

***Joseph Rovan** est professeur émérite à la Sorbonne.*

La petite flamme tenace de l'espoir

par Jean Baggioni

AU terme d'une année noire, marquée par la colère sociale et la ré*cession économique*, les règlements de comptes fratricides et le déchaînement de la violence, la Corse sort, exsangue et meurtrie, d'un long cauchemar. La venue du ministre de l'intérieur et son appel à la concertation, le silence provisoire des armes et l'implication du premier ministre ont pu contribuer à rallumer au sein de la communauté insulaire la petite flamme tenace de l'espoir que le fracas des bombes et *le silence* de *l'Etat avaient presque fini par étouffer*.

Cette flamme, la collectivité territoriale de Corse ne la laissera pas mourir. *Un débat sur la situation de* l'île, organisé à l'initiative de son président, Jean-Paul de Rocca Serra, et auquel le conseil exécutif a été associé, s'est tenu, le 19 janvier, à l'Assemblée de Corse. Tous les groupes politiques représentés s'y sont exprimés. La haute tenue et la qualité des *interventions ont été saluées* par l'ensemble des observateurs. Elles ont témoigné d'une prise de conscience collective de l'extrême gravité de la situation, sans que, pour autant, *les divergences qui sé*parent les nationalistes des diverses composantes de la représentation insulaire ne soient occultées.

C'est *là* un pas, le premier, dans cette *concertation voulue par le mi*nistre de l'intérieur et le premier ministre et que nous étions nombreux, depuis de longs mois, à appeler de nos voeux. Mais il nous a manqué la paix *pour l'organiser. Cela* dit, le plus dur reste à faire. L'aboutissement de la concertation, c'est d'abord la réconciliation d'une communauté avec elle-même, la paix *civile*. Encore faut-il que cette concertation se *déroule* sans tabou, ni exclusive pour parvenir à un compromis acceptable par tous. Mais la recherche d'un tel compromis implique le respect des règles *démocratiques*. Or la *démocratie* ne se divise pas. On ne peut pas s'en réclamer d'une manière sélective et elle ne s'accommode pas d'un cli*mat délétère, contraire au libre* exercice des droits de chacun. Aussi une concertation sérieuse ne peut-elle s'ouvrir – sans que soient compromises ses chances d'aboutir – sur un catalogue de propositions intangibles dont ne seraient négociables que le calendrier et les modalités de leur mise en œuvre.

Une clarification préalable est donc indispensable pour connaître les véritables enjeux d'un éventuel compromis. Un dialogue per*manent, ouvert, constructif et trans*parent pourrait donc permettre aux représentants légitimes de la communauté insulaire d'identifier les blocages *institutionnels*, économiques, sociaux et culturels qui affectent la société corse dans son fonctionnement et ses rapports *avec l'Etat, de les dénoncer et*, si possible, de les lever.

Il reviendrait ensuite à la collectivité territoriale de Corse de conduire, dans le prolongement de *ce compromis*, avec le *concours* des représentants des autres collectivités locales, des organismes consulaires ainsi que des organisations représentatives du monde syndical et *socioprofessionnel, l'élaboration* d'un projet pour la Corse, réaliste et ambitieux, susceptible de recueillir l'assentiment du plus grand nombre, sinon de tous.

Un tel projet balaierait tous les champs du *possible institutionnel*, économique, social et culturel, à court, moyen ou long terme, dans une prise en compte des potentialités offertes par la construction eu*ropéenne* et *l'insertion* de la Corse dans les réseaux *de régions inventifs* et générateurs de progrès. Saisi de ce projet, le gouvernement, fort de l'incontestable majorité qui l'aura porté, *pourrait lui donner une suite* lucide, éclairée et généreuse et en conduire aisément la réalisation. Ni optimiste naïf, ni pessimiste tra*gique, j'ose espérer* que les conditions sont réunies pour une telle issue. La paix civile est une préoccupation majeure des Corses, celle qui contient toutes les autres et conditionne leur avenir. *Ils sont las* d'une violence destructrice dont ils sont les premières victimes. Ils refusent une répression qui entraînerait *notre île dans une spirale infer*nale que la grande majorité redoute.

Nous sommes tous renvoyés, par les événements, à notre responsabi*lité individuelle et collective*. L'Etat n'échappe pas à cette remise en cause. Bien que leurs problèmes soient, à l'heure actuelle, étudiés au *niveau du premier ministre*, les Corses attendent toujours du président de la République qu'il s'exprime sur la situation et qu'il le fasse *dans l'île. La visite présidentielle* effacerait ainsi le sentiment qu'ils ont eu, naguère, d'être comme exclus du concert national.

S'il est vrai, comme le dit Georges *Duby, que « la trace d'un rêve est plus forte que celle d'un pas »*, je m'emploierai, pour ma part, à faire en sorte que, tout au long de la concertation que l'Assemblée de Corse va maintenant ouvrir, la trace des pas que nous sommes appelés à faire ensemble recouvre celle du rêve qui nous hante tous : celui d'une Corse réconciliée avec elle-même, ouverte au monde et por*teuse des valeurs de la République*.

***Jean Baggioni** est président du conseil exécutif de Corse et député européen (Union pour l'Europe-RPR).*

AU COURRIER DU « MONDE »

VICTIME AFRICAINE

Encore une petite fille africaine tuée par une voiture sur le rallye *Grenade-Dakar*. Combien de morts y a-t-il eu depuis la création du Paris-Dakar ? Tant que cette course existera, il y aura des morts. Pour qui connaît l'Afrique et les villages traversés, *c'est une évidence*.

Moi, téléspectatrice des chaînes publiques, je ne veux plus être complice de la retransmission de ces assassinats programmés. *Les organisateurs* savent-ils ce que c'est que de porter le deuil d'un enfant une vie entière ?

Catherine Servonnat,
Toulouse.

CSG ET JUSTICE FISCALE

La lettre de Pierre Lipmann sur la *déductibilité* de la CSG est sidérante (*Le Monde* du 18 janvier).

La CSG est un prélèvement social, pas un impôt. Elle a donc vocation à être *déductible*. La CSG va progressivement remplacer les charges sociales plafonnées par un prélèvement à taux unique, sans plafond, donc plus équitablement réparti. Equité aussi, M. Lipmann l'oublie, pour les non-imposés qui sont dispensés de CSG. Equité enfin, dans le prélèvement à la source, qui ôte bien des possibilités de fraude. Veut-il nous prouver que plus on paie d'impôts et moins on en paie ?

S'il y a injustice, elle est dans l'éventail des salaires. Il ne peut y avoir aucun effet pervers de la *progression* de l'impôt sur une telle cotisation sociale, puisque la CSG est prélevée avant impôt au taux unique de 2,4 % du revenu.

D'accord, la déductibilité de la CSG influe sur le montant de l'impôt sur le revenu. Mais comment ? De la façon la plus simple et la plus égalitaire qui soit : le revenu étant réduit de 2,4 %, l'impôt sur ce revenu en sera réduit, dans tous les cas de... 2,4 %.

Y a-t-il lieu de crier à l'injustice majeure ?

Alexis Bardy,
Six-Fours (Var).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La consommation civique et ses paradoxes

Suite de la première page

Qu'Alain Juppé espère trouver ainsi une porte de sortie est naturel. La plupart des dispositions issues du sommet social de décembre vont dans le même sens. Elles visent à doper les achats, du logement à l'automobile, en culpabilisant au passage l'épargne dont on nous répète à satiété que son niveau serait, en France, parmi les plus élevés des pays industrialisés. Mais, en croyant pouvoir actionner ce levier presque traditionnel, le premier ministre semble ignorer que des facteurs déterminants pour le comportement des Français ont été modifiés à la fois par les années de crise et par d'importantes transformations sociologiques.

Le moteur de la croissance alimenté par la consommation fonctionne bien dès lors qu'il s'appuie sur des besoins forts d'équipement de base. Ce fut le cas pendant les fameuses « trente glorieuses » de l'après-guerre, jusqu'à l'alerte prémonitoire de 1968. Or, ainsi que le souligne avec d'autres Michel Godet, professeur au CNAM, il manque aujourd'hui à la France des générations de jeunes adultes qui éprouvent la nécessité de s'installer dans la vie : environ 1,2 million depuis 1975. La démographie et la pyramide des âges joueraient contre la dynamique de la relance, au moins dans ses mécanismes ordinaires. Donc contre la croissance.

Quant aux générations plus âgées, certes plus nombreuses mais vieillissantes, elles n'offrent pas – ou plus – un potentiel suffisant d'investissement. On peut supposer qu'elles sont pour l'essentiel équipées, en tout cas pour les biens élémentaires. Leurs besoins de consommation en viennent à se limiter à ce que les spécialistes appellent le marché du renouvellement. Lequel, par définition, est soumis à une « élasticité» moins favorable ou à des aléas de conjoncture. Si on ajoute à cela que la plupart d'entre eux craignent pour leur emploi, pour leur niveau de vie, voire pour l'avenir de leurs enfants, on peut imaginer qu'ils diffèrent leurs achats.

L'importance de l'épargne se justifie par tous ces paramètres, où entre une forte dose de psychologie. Des catégories d'actifs vieillissants et inquiets développent nécessairement une propension aux économies de précaution. Ils thésaurisent par prudence. Peut-on le leur reprocher ? N'est-il pas contradictoire de leur demander de prélever dans leur épargne les moyens de relancer aujourd'hui la croissance économique et de leur tenir en parallèle un discours, logiquement alarmiste, où il est question de nouvelles formules de prélèvements, dont la capitalisation, pour financer des retraites dont on leur rappelle qu'elles ne pourront plus être ce qu'elles ont été ? Alors qu'on leur demande d'allonger leur durée d'activité pour bénéficier de pensions qui seront plus faibles, il est difficile de les convaincre de jeter l'argent par les fenêtres.

D'où le curieux climat actuel, entretenu par la communication gouvernementale et par des campagnes publicitaires bien dans l'esprit du temps. Ainsi, par exemple, les primes Balladur et Juppé pour les automobiles suscitent-elles la mauvaise conscience de ceux qui possèdent de vénérables voitures : la perspective de devoir affronter des contrôles techniques plus sévères conduit les propriétaires à acheter précipitamment un nouveau modèle, pas nécessairement pour de louables raisons de sécurité. Au nom de la croissance, un sentiment de culpabilité se développe donc, que des commerciaux savent entretenir. Les professionnels de la literie diffusent actuellement un message télévisé où il est dit qu'un lit doit être changé après dix années de bons et loyaux services. Et ainsi de suite. Tant et si bien que l'on peut se demander si, pour relancer l'économie dans ces conditions, on n'en arrive pas à prôner une forme de gâchis civique. Comme ne dirait pas la marionnette de Guy Roux dans « Les Guignols de l'info », « il faut gâcher » pour être un bon citoyen.

Alain Lebaube

Le Monde

ÉDITORIAL

La France et l'Europe

EN DÉPIT des controverses que suscitent ici et là les probables difficultés de mise en œuvre du traité de Maastricht, la France, à trois ans de l'échéance, s'en tient au principe de l'application stricte des dispositions adoptées en 1992 par les Français. Pourtant des zones d'ombre subsistent dans la position française. La question est évidemment décisive, puisque son enjeu est la construction européenne, et, par ricochet, la politique économique et sociale suivie par Paris au cours des prochaines années.

Officiellement, rien n'a changé. Avec le plan de redressement de la Sécurité sociale et la poursuite de la réduction du déficit budgétaire, le gouvernement affirme tout faire pour respecter les critères de convergence et être au rendez-vous de la monnaie unique. Mais croit-il lui-même dans le message qu'il délivre ? Ou y a-t-il une part de calcul ?

Ce qui est certain, c'est que le débat franco-français est en passe de basculer. Avec le brutal ralentissement de l'activité économique, il apparaît de plus en plus probable que plusieurs pays européens, et non des moindres, pourraient ne pas respecter les engagements auxquels ils ont souscrit. C'est le cas de l'Allemagne mais aussi de la France. Si celle-ci respecte dès à présent quatre des cinq critères de convergence, elle risque de ne pas pouvoir abaisser dans les délais prévus le niveau de ses déficits publics sous la barre fatidique des 3 % du produit intérieur brut. Malgré les efforts qu'elle a entrepris – socialement douloureux –, ces déficits pourraient encore atteindre 5,2 % du PIB en 1995, près de 4,5 % en 1996 et guère moins de 3,5 % en 1997, de l'avis de la plupart des experts.

M. Giscard d'Estaing vient de prendre acte, spectaculairement, de ce changement de donne, en invitant les Européens à ne pas modifier le calendrier du traité mais à apprécier en tendance, et non pas d'une manière stricte, le bilan économique des différents pays. M. Balladur lui-même vient d'admettre qu'il ne faut pas « *sacraliser un pourcentage à atteindre* », car le traité, lui-même ne l'exige pas. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, n'a pas exclu, à son tour, jeudi matin, d'examiner un assouplissement des critères.

Est-ce donc ce point de vue que la France entend faire prévaloir auprès de ces partenaires européens ? L'exercice est évidemment périlleux, car les anti-maastrichtiens n'ont pas désarmé et la moindre entorse faite au traité – à sa lettre sinon à son esprit – leur donne un prétexte pour dénoncer, selon la formule récente de Philippe Séguin, la « *stupidité historique* » que constitue selon eux le traité ou pour exiger, comme vient de le faire le patron de la Société générale, une renégociation du traité.

Mais, dans tous les cas de figure, le gouvernement peut difficilement se contenter d'affirmer en public que tout continue comme avant tout en concédant en privé que le ralentissement d'activité a tout changé. Dans une conjoncture économique singulièrement tourmentée, la construction européenne exige plus que des longs silences embarrassés.

Les gens

par Kerleroux



DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Il est difficile de se faire une religion sur le comportement du président russe. Tantôt il apparaît naïf, tantôt cynique, tantôt enfin coupé des réalités les plus évidentes. (...) Boris Eltsine a encore montré mardi de manière flagrante à quoi peut aboutir un tel comportement. Ainsi il a annoncé devant le Conseil de la Fédération « *un anéantissement sans conditions* » des rebelles armés en Tchétchénie, alors que son porte-parole citait des propos présidentiels selon lesquels la Russie devait être admise sans délai au Conseil de l'Europe, pour éviter que les forces désireuses de régler le conflit tchétchène « *avec des moyens inhumains* » ne gagnent de l'influence...

THE TIMES LITTERARY SUPPLEMENT
Robert Tombs

■ Depuis le milieu des années 1860, l'Allemagne a dominé la politique étrangère de la France. Le problème a toujours été simple : comment répondre à la croissance d'un voisin supérieur par le nombre, la puissance économique et la force militaire. En s'opposant à lui, en s'entendant avec lui, ou les deux ? Après la défaite de 1870-1871, l'identité de la patrie a été modelée par cette rivalité. L'Allemagne a servi de mesure au jugement des Français sur eux-mêmes, à la fois modèle et antimodèle, redouté, méprisé, imité, raillé, admiré, envié. La première guerre mondiale s'est terminée par une victoire à la Pyrrhus qui ne pouvait pas se renouveler. Les années 20, 30 et 40 ont témoigné des efforts de la France pour apaiser l'Allemagne et finalement pour chercher à occuper une place privilégiée dans une Europe dominée par l'Allemagne. (...) Après la victoire largement symbolique de la France en 1945, de Gaulle et Mitterrand ont l'un et l'autre saisi l'occasion de cimenter un partenariat qui éviterait un conflit futur. (...) Quoi qu'il en soit, il s'est produit une incontestable évolution : alors que de Gaulle était déterminé à être le numéro un, la volonté de Mitterrand fut d'être le « brillant second ». Les gouvernements successifs ont été incités à faire des sacrifices considérables pour maintenir le partenariat franco-allemand. Les bénéfices, toutefois, semblent de plus en plus hypothétiques.

La réussite exemplaire de la transition tchèque

LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, qui vient de demander officiellement son adhésion à l'Union européenne (*Le Monde* du 23 janvier), est devenue la nouvelle coqueluche des investisseurs internationaux. Les capitaux du monde entier affluent. Les agences de notation américaine placent le pays parmi les meilleurs risques du monde. Après une méticuleuse auscultation par les experts de l'OCDE, il est devenu, en décembre dernier, le premier des anciens Etats communistes à faire partie de cette organisation. A Prague, le taux de chômage est aujourd'hui inférieur à... 1 %. Pour l'ensemble du pays, il est, en janvier 1996, d'environ 3 %. Malgré les sombres prévisions annoncées chaque année depuis le début de la « révolution de velours », il y a six ans, ce taux ne progresse pas. C'est un des aspects, originaux, de la réussite de la transition tchèque.

Comment expliquer la réussite économique d'une nation ? Sur le plan strictement économique, le pays de Kafka avait certes au départ quelques atouts (une tradition industrielle forte, une proximité avec l'Allemagne, un endettement extérieur quasi nul...), mais il souffrait aussi de nombreux handicaps (un pays pauvre en énergie, très dépendant de l'Est, une économie totalement étatisée, une industrie sclérosée, des activités de services sous-développées...), qu'il a su transformer en avantages.

La « révolution de velours » a réussi parce qu'elle s'est développée dans un terreau socio-culturel favorable et qu'elle a été menée habilement par une équipe d'économistes très politiques, la « bande à Klaus ». A l'instar de son chef, le premier ministre Vaclav Klaus, celle-ci affiche toujours une belle arrogance. Se hasarde-t-on, à propos du déficit commercial – seul point noir du tableau – et de l'afflux massif de capitaux à court terme, à faire un parallèle entre le Mexique de 1994, avant le krach du peso, et la République tchèque d'aujourd'hui : « *aucune comparaison possible* », rétorque Karel Dyba, ministre du développement économique, qui propose une autre référence, rapprochant « *l'actuel miracle tchèque du miracle allemand des années 50 et 60* ».

Le bilan économique de l'équipe Klaus est plutôt flatteur. Après la purge de la transition, la croissance est de retour (5 % en 1995) et devrait s'accélérer dans les années à venir. Elle est alimentée par une importante demande intérieure : l'investissement, la construction et la consommation sont en forte progression. Elle est rendue possible par d'importants gains de productivité. Le processus de libéralisation est bien avancé : le secteur privé contribuait à 4 % de l'activité en 1990 et à près de 70 % aujourd'hui. Les finances publiques sont équilibrées : elles ont même dégagé depuis 1992 des excédents – près de 1 % de PNB encore l'an dernier. L'important déficit commercial (plus de 3 milliards de dollars – 15 milliards de francs – l'an dernier) est facilement financé. Les réserves de change sont considérables (16,9 milliards de dollars fin 1995). Même si elle reste élevée, l'inflation enfin est en net repli (9,1 % en 1995).

Comme dans l'Allemagne proche, la stabilité et le consensus ont toujours été, en Bohême et en Moravie, des valeurs dominantes dans l'opinion. Elles le sont restées par-delà les péripéties de l'histoire récente. C'est une différence importante avec les deux autres « *success stories* » de la région, la Pologne et la Hongrie. Dans ces deux pays, le décollage se réalise aujourd'hui dans des conditions beaucoup plus instables (inflation élevée en Pologne, déséquilibres financiers en Hongrie).

A Prague, la priorité à la lutte contre l'inflation n'est contestée par personne. C'est une constante dans la région. Même pendant l'ère communiste, les prix n'y augmentaient que très modérément. La stabilité de la couronne tchèque – son taux vis-à-vis du deutschemark est inchangé maintenant depuis cinq ans – est tenue dans l'opinion pour un acquis. La République tchèque bénéficie en outre, pour reprendre l'expression de Kamil Janacek, un des responsables de la Komercni Banka, grande banque tchèque, « *d'une longue tradition de conservatisme fiscal, qui a marqué tout le siècle* ». L'équilibre des finances publiques y est un dogme largement partagé. La dette y est considérée, dans l'opinion aussi bien que chez les dirigeants, comme un mal – dans la culture germanique, le mot dette se traduit par un mot qui veut dire, aussi, la faute. L'épargne est, au contraire, une vertu.

De fait, dès que les comportements ont été libérés, les Tchèques ont repris leurs habitudes d'épargne, une tradition que l'on retrouve en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Ils y ont été incités aussi par l'émergence d'une certaine insécurité. Leur taux d'épargne, de 4 % entre 1959 et 1989, est brusquement remonté à 11 % à partir de 1992 pour se stabiliser depuis. Le système complémentaire de retraite par capitalisation, introduit en 1994, a connu un grand succès.

L'équipe de Vaclav Klaus a fort habilement labouré ce terreau. Constituée d'économistes qui ont longuement travaillé à un concept précis de la transition, elle a su éviter, jusqu'à présent, de tomber dans « l'économisme ». Elle a fait de la politique, et c'est sans doute cette double approche (un projet économique, une démarche très politique) qui explique le succès tchèque.

Déterminé, Vaclav Klaus a affiché un discours ultralibéral tout en faisant preuve d'un grand pragmatisme. Il a certes procédé rapidement à quelques réformes brutales et instantanées – l'ouverture commerciale, la libéralisation des prix, les privatisations de masse –, mais il a su ménager la transition. La liberté des prix est totale, mais ceux de l'énergie, des transports publics et les loyers restent sous le contrôle de l'Etat. La plupart des entreprises ont été privatisées, mais l'Etat conserve des intérêts importants dans de nombreux secteurs. Les restructurations dans les grands groupes industriels ont été menées progressivement. La réduction des crédits publics a affecté le système de protection sociale, mais celui-ci a pour l'essentiel été préservé.

Vaclav Klaus a su impliquer la population dans sa « révolution libérale ». Les privatisations ont constitué un véritable référendum en faveur des réformes

Le premier ministre tchèque a surtout su impliquer la population dans sa « révolution libérale ». La « petite privatisation » (la vente aux enchères des petites entreprises et commerces d'Etat) et « la privatisation par coupon » ont été, à cet égard, des opérations – originales – tant politiques qu'économiques. Elles ont constitué un véritable référendum en faveur des réformes. Elles ont aussi ouvert la voie aux privatisations actuelles, plus classiques : la vente de certains actifs à des grands investisseurs étrangers.

L'opinion a accepté, en 1991-1992, une forte chute des salaires réels – de l'ordre de 20 %. Les premières réactions ne se sont exprimées que l'an dernier, avec les manifestations de mineurs, de médecins et d'enseignants. A quelques mois des élections législatives (prévues fin mai-début juin), les sociaux-démocrates ont d'ailleurs du mal à contester la politique menée, comme le reconnaît Jan Klacek, directeur de l'institut d'économie de la Banque centrale tchèque.

Les dirigeants tchèques ont su, jusqu'à présent, faire la politique de leur économie. Leur trop grande assurance ne devrait toutefois pas leur faire oublier la volatilité des capitaux internationaux et la fragilité des réussites économiques encore dans l'enfance.

Erik Izraelewicz

Marc Fumaroli reçu à l'Académie française

Elu en mars 1995 au fauteuil d'Eugène Ionesco, il a prononcé l'éloge de l'auteur de « La Cantatrice chauve »

L'hommage de la rhétorique classique à l'Absurde

Marc Fumaroli, professeur au Collège de France et spécialiste de la rhétorique du Grand Siècle, devait être reçu jeudi 25 janvier sous la Coupole. Elu le 2 mars 1995, le nouvel académicien français remplace le dramaturge Eugène Ionesco, décédé le 28 mars 1994. L'éloge rendu à ce dernier est riche de contrastes que cultive volontiers l'Académie dans la succession des fauteuils. Celui qui croit à la conversation rend hommage à celui qui n'y croyait pas, au point de miner toute confiance dans les mots et d'incarner, avec Beckett, le théâtre de l'Absurde, apparu dans les années 50. Marc Fumaroli montre avec éloquence comment l'auteur de *La Cantatrice chauve* et du *Roi se meurt* a réussi, en mettant en scène les anxiétés de son monde intérieur, à construire une œuvre de renommée mondiale et d'un humanisme universel, face au collectivisme qui avait écrasé sa patrie d'origine, la Roumanie. Chargé du discours d'accueil, l'avocat et écrivain Jean-Denis Bredin rappelle, non sans humour, les nombreux travaux qui ont fait du récipiendaire l'historien lumineux des grands styles classiques, doublé d'un redoutable polémiste au service de la tradition. Nous en publions quelques passages et la quasi-totalité du discours de remerciement de Marc Fumaroli.

« Messieurs,

LE rite du seuil que vous m'invitez aujourd'hui à accomplir est redoutable. Oser élever la voix pour la première fois sous cette voûte, en votre présence, impose la plus extrême humilité. Je vois ici, parmi vous, l'assemblée de vos confrères qui depuis plus de trois siècles, de génération en génération, ont perpétué votre Compagnie. Comment sortir du silence devant Racine et Fénelon, devant Renan et Valéry ? Je ne sais pas, en ce moment, si je dois davantage vous remercier ou solliciter votre compassion.

» Pour faciliter ce passage, une tradition miséricordieuse voulait, sous l'Ancien Régime, que tout remerciement à l'Académie française commençât par l'éloge de son fondateur, le cardinal de Richelieu. Ce lieu commun permettait de reprendre un peu ses esprits. Pierre Corneille, fort ému lui aussi le jour de sa réception, le 22 janvier 1647, n'y a pas manqué. *« Vous êtes le choix de ce grand Génie qui n'a fait que des miracles... Vous m'avez fait part de cette gloire »*, murmura le grand poète dans une prose assez embarrassée.

» Il n'avait pas toujours été si enthousiaste. On peut aujourd'hui, je crois, louer votre fondateur avec plus de sobriété et de franchise.

» Le véritable père de votre Compagnie, celui qui a pourvu à sa naissance, et qui, pendant un demi-siècle, de 1629 à 1675, a veillé à sa croissance, ce fut son premier secrétaire perpétuel, Valentin Conrart. Ce huguenot, ce bourgeois de Paris, a le premier réuni chez lui, dans les années 1629-1630, de jeunes poètes et lettrés français qui souhaitaient cultiver ensemble la beauté de leur langue et la rendre digne des choses de l'esprit.

» « *Là* [écrit, en 1651, le premier historien de l'Académie, Paul Pellisson], *ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, et de belles lettres.* [...] *Leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable. De sorte que, quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant.* »

» Conrart et ses amis s'étaient juré mutuellement le secret sur cette académie toute privée. Ce secret finit par être éventé. Le premier titulaire de ce sixième fauteuil dont vous m'avez jugé digne, l'abbé de Boisrobert, attira l'attention de Richelieu sur ces réunions. La suite est connue de tout le monde. Mais la fidélité à cette académie d'avant l'Académie n'abandonna jamais Valentin Conrart. Devenu votre premier secrétaire perpétuel, il mit tout en œuvre pour préserver, en marge des rites officiels et pour les vivifier, l'esprit amical de la Compagnie. Chez lui, à Paris, et dans sa maison de campagne d'Athis-Mons, il recevait avec ses confrères les jeunes talents, et il inspira un véritable atelier d'où sortirent les *Remarques* de Vaugelas et plusieurs autres classiques de notre langue. A l'égard de l'Académie française, un des premiers mérites de Richelieu est d'avoir laissé élire secrétaire perpétuel ce diplomate de l'esprit, dont le cardinal savait bien pourtant qu'il était au service de la république française des Lettres, avant de l'être au sien et même à celui du roi.

» Les derniers titulaires de ce sixième fauteuil, Jean Paulhan et Eugène Ionesco, ont honoré les belles-lettres dans le même esprit de liberté. Avant d'être reçu dans votre Compagnie, en 1963, l'auteur des *Fleurs de Tarbes* a été pendant un demi-siècle, à la direction de *La Nouvelle Revue française*, un moderne Conrart, grammairien, rhétoricien, critique à la curiosité universelle, découvreur et accoucheur de talents. Il eut la religion de la parole, avec la plus redoutable ironie envers les mots. Moins prudent que Conrart, il fut aussi la conscience de la république française des Lettres. Lorsque ce résistant de la première heure, cofondateur des *Lettres françaises* et des *Temps modernes*, osa écrire, sortant de sa réserve naturelle, *De la paille et du grain* et *Lettre aux directeurs de la Résistance*, entre 1946 et 1949, qu'est-ce qui le poussait à se dresser contre la « liste noire » des corbeaux du Comité national des écrivains ? Le souci de faire prévaloir l'indépendance morale reconquise par les Lettres françaises sur la servitude et la bassesse où l'on voulait les faire retomber.

Ionesco souffrait de voir lettrés, philosophes, écrivains, scientifiques et journalistes organiser eux-mêmes une terreur et en exercer eux-mêmes la censure

» Eugène Ionesco était alors un étranger et un inconnu, que Jean Paulhan et Raymond Queneau aidèrent à se révéler. Un autre de ses tout premiers alliés, André Breton, a décrit ainsi le climat qui régnait dans le Paris littéraire en 1945 : *« Les staliniens seuls, puissamment organisés dans la période de la clandestinité, avaient réussi à occuper la plupart des postes clés dans l'édition, la presse, la radio, les galeries d'art... On retrouvait les plus farouches antimilitaristes dans les attitudes les plus chauvines, brandissant les « listes noires », avides de sanctions, quitte en sous-main à passer l'éponge, moyennant de solides garanties, ce qui constituait la technique dite du dédouanage.* »

» Cet efficace noyautage et quadrillage, que la puissante revue de Sartre, *Les Temps modernes*, dès 1949, ne dédaigna pas d'imiter, explique, mais n'excuse pas, l'extraordinaire hémiplégie du regard qui a frappé pendant trente ans l'intelligence parisienne lorsqu'il s'agissait de la tyrannie à l'Est. Admirateur de Paris, capitale de l'esprit, Eugène Ionesco souffrait de voir lettrés, philosophes, écrivains, scientifiques et journalistes, sous des gouvernements libéraux, organiser eux-mêmes une terreur et en exercer eux-mêmes la censure. Il eût pu se contenter de savourer au fil des ans la gloire mondiale de son théâtre. Il s'est porté au premier rang de ceux qui, avec Albert Camus, avec Raymond Aron, ont osé résister à cet aveuglement volontaire. En 1958, son *Rhinocéros* expose dans le langage du théâtre l'expérience qu'il avait acquise dès 1933 de la fascination totalitaire. A partir de 1965, il n'hésite pas à recourir à la polémique de presse, dans *Combat*, dans *Le Figaro*, et il trouvera encore la force, le 19 avril 1990, de publier un article où il raconte en termes peu diplomatiques la fastueuse réception réservée à Vaclav Havel au ministère de la culture, par ceux-là mêmes qui, naguère, quand Havel était en prison à Prague, et non pas président de la République, avaient refusé à ses pièces de théâtre le droit d'être jouées sur les scènes françaises subventionnées.

» Né en Roumanie d'une mère française en 1909, Eugène Ionesco a été élevé en France jusqu'à l'âge de quatorze ans, de 1910 à 1923. C'est Paris, c'est la campagne française qui ont formé le fonds d'émotions et de sensations de ses premières années. C'est dans notre langue qu'il s'est d'abord essayé à écrire. Le français a été sa langue maternelle. Mais son adolescence, les années de formation de son esprit, se sont déroulées en Roumanie, et ses premiers travaux littéraires ont été publiés en langue roumaine. Loin de rompre cependant avec sa première éducation française, le jeune Ionesco à Bucarest fait des études supérieures de littérature française, et il devient en 1934 professeur de français. Sa familiarité précoce avec les classiques et les modernes de notre langue lui ouvre accès à la vie sociale et littéraire. Entre 1927 et 1940, Eugène Ionesco a été un des espoirs les plus doués de la jeune génération de Bucarest. La capitale roumaine était alors, avec Beyrouth et Alexandrie, l'un des trois Paris de l'Orient. Quand Eugène Ionesco, dans les années 50, se sera fait un nom sur les scènes parisiennes, il se retrouvera à l'affiche avec le Libanais Georges Schéhadé et avec l'Arménien d'Odessa Arthur Adamov.

Il n'a jamais aimé le théâtre. Du moins, il le croit. C'est pourtant le seul texte de théâtre qu'il ait encore écrit, « L'Anglais sans peine », qui va en peu d'années faire de cet immigrant pauvre un grand écrivain français, célèbre dans le monde entier

» Si le Bucarest qu'a connu Eugène Ionesco était un Paris roumain, c'est que l'existence même d'un Etat et d'une nation roumains, au carrefour de trois empires menaçants, allemand, russe et turc, devaient beaucoup à Paris.

[...]

» Le temps des grandes familles byzantines du Phanar, brillantes à Paris autant qu'à Bucarest, les Brancovan, les Bibesco, les Soudzo, touchait à sa fin. Les « non-conformistes » roumains des années 30 sont les meilleurs élèves de vedettes philosophiques de l'Université, formées à Munich, à Marburg ou à Vienne. Avec les plus brillants d'entre eux, un Eliade, un Cioran, qui ont fondé en 1930 le groupe Criterion, Ionesco participe aux conversations ardentes et aux conférences publiques qui, pendant trois ans, font de ces jeunes gens les arbitres de l'intelligence roumaine. Dès 1933, ce qu'il appellera lui-même une *« débauche de culture »* n'empêche pas plusieurs de ses camarades d'avoir des faiblesses pour les gros muscles, les jugulaires et le charisme du chef de la Garde de fer.

» Eugène Ionesco n'était tenté ni par le cheval d'orgueil philosophique, ni par la bravacherie politique. Dès ses jeunes années, il est meilleur lecteur de Pascal et de Proust que de Karl Marx ou de Martin Heidegger. S'il a lu un philosophe allemand, c'est Schopenhauer, le plus littéraire de tous, et dont le bouddhisme est quasiment naturalisé français depuis Huysmans. Son premier recueil de poèmes prend ses distances, dès 1930, avec l'exaltation ambiante : il s'intitule ironiquement *Elégies pour [des] êtres minuscules*. Son premier recueil en prose, *Non*, est une satire de la foire roumaine aux vanités littéraires, et des alibis qu'elle trouve dans le chauvinisme. Il mêle à cette satire, dont il ne s'exclut pas, des fragments de *Journal intime* où, par contraste, il met son « cœur à nu » : *« J'ai peur. Un jour j'ai eu la sensation imminente de la mort. Il y a eu en moi une débandade, une panique, le cri de toutes mes fibres, un refus terrifié de mon être. Rien en moi ne veut accepter la mort. »*

» Cette tranchée intérieure rend dérisoire la parade sociale de l'homme de lettres. C'est déjà une variation, comme le seront sa vie elle-même et son œuvre, sur la pensée de Pascal : *« La mort est plus aisée à supporter sans y penser que la pensée de la mort sans péril. »*

» *Non* reçut le prix des Fondations royales, *ex aequo* avec le livre de Cioran *Sur les cimes du désespoir*. L'un avait déjà choisi la docte ignorance, l'autre le sublime.

» L'un en 1937, et l'autre en 1938, étaient venus à Paris grâce à une bourse qu'ils devaient à Alphonse Dupront, directeur de l'Institut français de Bucarest entre 1932 et 1941. Dupront, l'un de nos grands historiens de l'après-guerre, et le plus méconnu, était déjà un prince de l'esprit. Dans un Bucarest travaillé depuis 1933 par le fascisme, il représentait un principe de lumière. [...]

» *Le 23 juin 1940, Eugène Ionesco écrit à Alphonse Dupront : « Même si, par malheur pour ce monde égoïste, cruel et stupide, la France devait mourir, [...] elle s'est sauvée spirituellement. Péguy souhaitait à la France le salut spirituel, même si cela entraînait la mort temporelle. Le désastre dont nous souffrons atrocement est dû à la faute de la France. Fatiguée, elle n'était plus présente dans le monde, elle ne croyait plus à la nécessité de sa présence et de sa mission. La Bête s'est ruée sur l'Esprit malade. Ce qui se passe depuis vingt ans dans le monde n'est que le symbole et le commencement de ce qui pourrait se passer si la France ne peut plus marquer sa présence. Et ce serait la punition du monde de l'avoir assassinée. Mais le monde peut-il vraiment assassiner son âme ?*

» « *Je ne pourrais vivre dans un monde où il n'y aurait plus de France, dans un corps vide. Je n'ai qu'une patrie, c'est la France, car la seule patrie est celle de l'Esprit. Ce ne sont pas de vains mots, je crois ce que je dis.*

[...]

» « *Monsieur, je ne suis qu'une humble personne, mais une « personne » ; permettez-moi de souffrir et tout de même d'espérer, à côté de vous. Ça me consolerait un peu si vous pouviez me considérer comme un de vos compatriotes. Considérez-moi, dans ces jours de malheur, comme un des membres de la Famille française, un parent pauvre, accordez-moi l'honneur de m'accepter, spirituellement, dans votre, dans notre maison.*

» « *Je pleure, monsieur. Je me déteste de ne pas être un dieu et de ne pouvoir sauver la France ; anéantir ses ennemis. C'est tellement tristement idiot de ne pouvoir faire que des phrases, de n'offrir que des larmes, que de l'impuissance.* »

Le discours de réception de Jean-Denis Bredin : la nostalgie d'une société de gens d'esprit ?

« VOUS êtes né à Marseille, votre père était de famille corse, et c'est à Fès, dans cette ville « *hors du temps* », direz-vous, à Fès où votre père était fonctionnaire et votre mère institutrice, que vous avez fait vos études primaires et secondaires. C'est à Marseille que vous avez commencé vos études supérieures. Vous les avez poursuivies à l'université d'Aix-en-Provence, avant de venir à Paris. Vous n'avez cessé d'aimer passionnément l'Italie, votre « seconde patrie ». Vous parlez l'italien comme le français, et c'est à Rome que vous donnez, cette année, votre cours au Collège de France, sur la « République des lettres franco-italienne ». Vous ne m'en voudrez pas d'observer cette tendre relation avec la Méditerranée qui n'a cessé d'influencer votre œuvre. Platon et Aristote, Cicéron et Quintilien sont devenus vos intimes. Votre ardeur, parfois votre véhémence, peuvent sembler très méridionales. [...]

» La langue française est une femme, avez-vous constaté, maternelle évidemment, transmise par la bouche des mères, mais féminine de toutes les manières, belle, parée du naturel et de la grâce, et volontiers voluptueuse. Très féminines aussi sont ses quatres sœurs, la rhétorique, la parole, l'éloquence, la littérature, que vous avez tantôt mêlées, tantôt séparées pour mieux observer leurs relations. Mais votre remarquable livre *L'Âge de l'éloquence*, venu de votre thèse, et beaucoup de vos cours et de vos articles, dépassent leur objet apparent : vous travaillez sur une société, peut-être une civilisation, en tout cas sur un art de vivre, de penser et de parler qui ne cesseront jamais de vous passionner. [...]



JEAN-DENIS BREDIN

» Est venu, après la guerre, le temps de *« l'Etat culturel »* dont Malraux fut pour vous le redoutable fondateur, et que ses successeurs n'ont fait, pensez-vous, que renforcer. Cette culture, cette *« sous-culture »* de la seconde moitié du XX[e] siècle, vous avez dressé contre elle de véhéments réquisitoires. Déjà le cinéma vous est parfois apparu comme *« un art infirme »*, annonçant, préparant la dictature de l'image. Vous avez dénoncé le culte imbécile de la modernité. *« Au seul mot de moderne on a appris en France à se mettre au garde-à-vous. »* La culture vous semble devenue un mot valise, un mot écran, la propagande culturelle *« un énorme bonnet d'âne bureaucratique »*. Vous avez redouté *« le flot montant de l'ignorance »* et vous avez détesté ce que vous avez appelé les *« supermarchés de la culture »*, l'art congelé, les grands travaux, les fêtes de la musique tenues sur ordre de l'Etat, et plus encore les fêtes du bicentenaire de la Révolution : *« On était bien entré ce soir-là*, protestez-vous, *dans des temps nouveaux, des temps où la grande affaire française est devenue l'organisation collective des spectacles, des loisirs...* » Cet Etat prétendument culturel, vous l'accusez de ne plus être que le champion d'une distrayante médiocrité.

C'est bien sûr à la télévision que vous réservez votre plus vive hostilité. Son *« indigence »*, son *« conformisme »*, son *« culte des publics robots »*, sa détestation de l'intelligence, ne trouvent à vos yeux aucune contrepartie. La télévision et le tourisme sont pour vous *« les deux mamelles de cette existence néo-bourgeoise que construit notre fin de siècle »*. Nous ne serons plus demain que *« des consommateurs de produits culturels »* : ce que vous qualifiez de désastre français. [...]

» Faudrait-il observer que vous êtes plus bienveillant à l'égard du rôle culturel de l'Etat quand vous le regardez dans les siècles que vous aimez ? Et que notre Académie semble ne pas vous déplaire, alors même qu'elle fut fondée sur l'ordre de Richelieu ? Faudrait-il se demander si vous n'êtes pas parfois porté par la nostalgie d'une société de gens d'esprit dont les salons étaient l'agréable expression, de gens de très bonne compagnie dont la naissance, la fortune, l'éducation, les relations soutenaient la culture ? Se demander encore si, en cette fin de siècle, la plupart des Français ne recevraient pas, de cette culture qui ne ressemble guère à la vôtre et que vous tenez pour dévoyée, plus de connaissances, de jugements, d'émotions et de joies qu'ils n'en pouvaient trouver dans les temps que vous célébrez ? Se demander si le vrai procès que vous instruisez n'est pas en réalité celui des élites françaises dont vous redoutez, non sans raison, le déclin ? [...] »

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 26 JANVIER 1996

MIROIR DE L'AFRIQUE
de Michel Leiris.
Gallimard, « Quarto »,
1484 p., 180 F.


FRANÇOISE HUGUIER/RAPHO

Leiris, la question noire

Francis Marmande

« ... le personnage "voyageur" n'est pas pour moi un rôle, mais le seul personnage que je sois avec sincérité. »

Un fantôme est de retour : l'Afrique. *Miroir de l'Afrique*, textes revus, inédits, a du souffle. La possession est travaillée au corps. *L'Afrique fantôme* marque le siècle. Manque, en dépit du papier bible, cette imposante bible du secret, *La Langue secrète des Dogons*, d'un chercheur qui avoue : *« Le voyageur est le seul personnage que je sois avec sincérité. »*

Reprenons : 1901-1990, Leiris, Michel, écrivain, ethnologue, petite république indépendante proche du surréalisme et du communisme ; convaincu que la poésie remédie à tout ; produit d'une classe moyenne ; neveu d'un acrobate qui enlève l'écuyère ; amoureux d'amitiés rendues (Bataille, Limbour, Sartre, Césaire...) ; passeur du littéraire à la brutalité du fait ; invisible et surportraituré (Masson, Picasso, Giacometti, Bacon) ; dressé jusqu'à la fin contre le colonialisme, le fascisme et le racisme ; *« vieux petit monsieur mis sobrement mais avec attention »* ; styliste exact, *crabe à la démarche oblique, rivé, jusqu'au suicide manqué*, au devoir de lucidité ; Leiris fixe, dans un genre qu'a fini Rousseau, les règles d'une autobiographie non figurative. Il n'est ni « médiatisé » ni « reconnu ». Il échappe d'autant à la méconnaissance. *« Le voyageur est le seul personnage que je sois avec sincérité. »* Tout Leiris est dans la phrase, mais la citation n'est pas juste. Dans *Miroir de l'Afrique*, la phrase se trouve dans une lettre adressée à Louise par l'ethnologue, du fond de l'Afrique où l'entraîne Griaule. La mission Dakar-Djibouti, en 1931, fait collecte d'objets. Leiris, secrétaire-archiviste, écrit la nuit à sa femme. C'est à elle qu'il adresse, liasses par liasses, les notes de son journal. Il les double de lettres personnelles. La mauvaise foi ne désarme jamais. Chez l'éditeur, *L'Afrique fantôme* a traversé six collections différentes avant de trouver son « sitio ». Avec le temps, on est étonné de sa vigueur qui jure avec la mollesse conjugale des lettres. Leiris dit exactement à Louise ceci : *« Je regarde par instants la fenêtre pour voir si le pic Ténériffe (Canaries) dont on nous assuré la vue prochaine se montre enfin. En faisant cela, je sais que je ne joue pas la comédie et que le personnage "voyageur" n'est pas pour moi un rôle, mais le seul personnage que je sois avec sincérité. »* Toute la différence est là : géographie, soupçon, scène immédiate, énonciation, les pronoms, ce trafic. Ce trafic se dédouble en miroir. L'histoire de la littérature est là.

Epoque impeccable : laissez vivre les pessimistes. La vie est un roman. On publie des tombereaux de livres. C'est l'automne des prix, le train-train. Parfait. On nous amuse, un peu comme en 1966-67. Par un retour de manivelle, la rue en décembre 1995 remet le réel en place. *Miroir de l'Afrique* sort à l'heure juste.

1 484 pages d'histoires à damner un amateur de fables et d'histoire. Du merveilleux à dénaître. Du réel jusqu'à l'ivresse. Une scénographie d'hommes de l'art. Les préfaces et les notes de Jamin et Mercier, discrètes, sont dans les marges : le premier « filosofe » venu, la première mirlitonneuse tauromache, n'eussent pas manqué d'en faire de petits traités pompeux, nettement moins bien écrits, approximatifs, mais klaxonnants. Ici sont offerts, lisibles, des textes essentiels. Ils vont vers tous : lecteurs trop humains, rappeurs de banlieue, tragiques troupiers, comiques d'intelligence, et toute une jolie jeunesse à qui l'on ne sait quoi faire lire.

Qu'écrit-on avant de lever l'ancre ? Le *Journal* de Leiris répond à la question. Ce qui en fait une expérience, c'est son bougé (Bacon, Picasso), sa netteté tremblée qui court du *Journal* à *L'Afrique* et d'icelle à *La Règle du jeu*. Il revient sur tout ce qui donne à *Miroir de l'Afrique* sa courbe : le merveilleux, le sacré et l'écriture. Il y trouve sa règle. Les images, photos et cartes, gravées sans bavure sur papier pelure, le prouvent. On reprend. En 1929, le *Journal* cède la place au voyage : *« Je voudrais tomber malade à force de sincérité. Donner l'exemple unique d'un homme qui somme toute s'est rarement illusionné sur lui-même et a su mieux que quiconque voir clair en lui. Toutefois j'ai une peur énorme que ce soit précisément en croyant à cette sincérité que je me trompe...*

» J'aimerais avoir le courage d'écrire dans ce cahier des choses de ce genre : aujourd'hui j'ai chié de telle manière, j'ai fait l'amour de telle autre, j'ai pensé cela de tel ou telle, je me suis branlé, j'ai mangé de bon appétit, j'ai ri de telle stupidité, à tel moment de la journée j'ai cru que j'avais du génie, j'ai été flatté de telle chose qu'on m'a dite, j'ai espéré être publié dans telle revue, chez tel éditeur, j'ai eu peur de telle ou telle chose, etc. » (17 mai). Mais *relater*, c'est *frelater*. Les pages de 1929 *tournent à vide* : gamineries, lapalissades, coucheries faiblotes, petites saouleries, trois livres au programme : *Les Confessions* (il serait temps), *Totem et tabou* (ça peut aider), *Psychologie collective et analyse du moi* (entièrement d'accord) ; un ennui à pleurer, *plus un rêve pour Bartabas* : huit chiens s'enfilant « en guise de tour » (intéressant, mais difficile à monter) ; un lapsus photogénique : « pyschanalyse »... Outre mille notations qui ne disent pas tout (la vérité ne peut se dire toute), le jazz sert d'aiguilleur du ciel, cette décision : *« Il y a quelques jours j'avais décidé de me mettre à étudier la* question noire. »

Le journal déçoit. On est trop enfants pour le lire. Il faut du corps. Leiris n'améliore rien. Comme *L'Afrique fantôme*, qui en est son vertige essentiel, le *Journal* n'est pas de la « littérature écrite ». On voit toujours, chez lui, la réduction au dérisoire, jamais l'accession au mythe. Ce n'est pas cette « littérature écrite » que l'on enguirlande partout pour mieux encrer l'impossible à penser (version aimable) ou par refus de penser autrement (version politique). Le *Journal* échappe à cette littérature écrite, façon Chardonne du « cinéma filmé ». *L'Afrique fantôme* fut aussi mal reçue que possible. Le public, n'en parlons pas. Il vient à tâtons. Les savants, horrifiés. « Littérateur ! », « vendeur de mèche ! », les ethnologues s'étouffent, Griaule le premier. Chacun voit trop clairement que c'est une initiation. C'est un livre trop libre pour un temps qui n'en veut pas. Par une espèce de compassion, on le présente alors comme critique (de l'ethnologie), ou pis encore : comme pamphlet (politique). Récupération inutile : c'est plus grave. Il faut y aller les yeux écarquillés. La forme même du texte est impossible. D'une esthétique sacrificielle (Bataille) à une éthique théâtrale (Sartre), l'opération ne laisse personne intact.

La rigueur, l'amère gaieté, l'analyse bue dans la littérature (Conrad, Melville, Roussel) est ce qui déplaît et interloque littéraires et savants. Encore un effort, camarades... Sinon, que faire de cette fièvre qui porte les liasses, une à une, plus leurs duègnes *épistolaires (les lettres à Louise)*, vers celle qu'il désigne, sans le savoir, pas à pas sous ses pieds d'aventurier marron, des Dogons à Gondar : elle, Godon Louise. Son nom est kaleidoscopé jusqu'aux amours qui le portent, au retour d'Afrique, vers Gordon Hélène (*son djinn*) d'une même fièvre qui le pousse vers les rebelles de Godjam, en une jam-session divine où l'on attend Godot.

Lire le témoignage de Georges Balandier page V

Du cœur au ventre

Transgression majeure, l'image du cœur dévoré de l'aimé est exemplaire et sacrée. Une palpitante étude de Milad Doueihi sur les heurs et malheurs du siège symbolique de l'amour

HISTOIRE PERVERSE DU CŒUR HUMAIN
de Milad Doueihi.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre-Antoine Fabre,
Seuil, coll. « La librairie
du XXe siècle », 224 p., 95 F.

Philippe-Jean Catinchi

Qu'on en ait ou qu'on en manque, qu'on l'offre, l'ouvre, le serre ou le crève, le cœur est l'une des images les plus anciennes et les plus usitées du sentiment humain. Clé de voûte des interdits et des règles sociales, cet organe, longtemps seul à dire le corps, tient peut-être cet ambigu privilège d'un sombre cannibalisme originel.

Selon la tradition orphique, Dionysos fut, dès sa naissance, en butte à la vindicte d'Héra, jalouse des infidélités de son divin époux. Livré aux Titans, l'enfant fut mis en pièces et son corps dévoré. Mais Athéna, parvenant à soustraire son cœur intact au funeste banquet, permit à Zeus de redonner vie à celui dont le culte passe pour introduire le sens du mystère dans la religion grecque. Quant aux Titans, foudroyés pour venger l'outrage, leurs cendres servirent à créer la race humaine, comptable à jamais de ce crime primitif.

Aussi, la stricte ritualisation culturelle et sociale de la consommation alimentaire fit-elle très tôt l'identité commune. Référence indispensable qui prend toute sa dimension lors des cérémonies funéraires où les vivants partagent, à la mémoire du défunt, un repas qui l'exclut. Lieu d'échange – langage et nourriture – qui rejette radicalement à un autre ordre, celui des morts, l'homme qui ne parle et n'ingère plus. Tabou largement répandu, la crainte de la dévoration anthropophage reste l'un des principes les mieux observés, et le cœur, indispensable à la régénération, le symbole le plus reconnu. C'est ce qu'établit Milad Doueihi dans ce bref mais brillant essai sur les heurs et malheurs du cœur dans l'imaginaire humain.

L'image médiévale du cœur mangé de l'amant, offert – déguisé ou non – en festin interdit à l'épouse par le mari trompé est donc une inversion spectaculaire de l'usage. Ce plaisir défendu répète l'association de la Genèse entre l'acte de manger et la connaissance, temps de la séparation et du détachement de l'origine. Comme elle, il précipite l'humain dans le sexe et la mort.

Mais, à l'instar de cet autre repas sacré, la Cène du Jeudi saint qui transforme l'ingestion de rupture en réconciliation, manger le cœur de l'aimé peut devenir une figure parodique de l'eucharistie. Dans le *Lai d'Ignaure*, douze femmes dégustent innocemment le cœur et le sexe du chevalier qu'elles aiment (comme le nombre, on relèvera l'association explicite des éléments les plus désirables et les plus représentatifs de l'homme) ; un temps réticentes, *« comme si manger c'était savoir »*, elles cèdent avant, horrifiées, de se condamner à un jeûne définitif. Bouches vides et muettes. Renoncement sans retour à la parole comme au sexe.

Avec le *Roman du châtelain de Couci et de la Dame de Fayel*, le drame se resserre et se précise. L'espace dilaté introduit une circularité exemplaire : en offrant ses tresses à son amant qui part pour la Terre sainte, c'est bien son propre cœur que la dame abandonne.

Lire la suite page VIII

le feuilleton

de Pierre Lepape

Une vanité et un tombeau



LA MORT D'UN JUSTE
de Jacques Chessex.
Grasset, 322 p., 115 F.

BÉTHANIE
de Gérard Mordillat.
Calmann-Lévy, 222 p., 98 F.

Il n'y a pas si longtemps, toute personne convenablement cultivée habitait comme chez elle dans les mythologies grecques et latines. Quand un médecin viennois voulait évoquer les troubles de relation entre les fils et leurs mères, le nom d'Œdipe lui venait naturellement sous la plume, et tout le monde ou presque savait de quoi il parlait. Les écrivains à la mode pouvaient introduire dans leurs romans Artémis, les centaures, Orion ou Cybèle, sans précipiter leurs lecteurs vers les dictionnaires. Il en était de même avec le vocabulaire chrétien. Quinze siècles d'imprégnation religieuse quotidienne, de prêches, de catéchisme, de querelles et de théologie ordinaire, d'œuvres d'art aussi, nous assuraient une familiarité qu'on croyait éternelle tant avec l'histoire sainte qu'avec les mystères de la Trinité ou les disputes sur la Grâce. Qu'on soit croyant ou qu'on ne le soit pas.

Constatons qu'il n'en est plus rien, en France en tout cas. Et du coup, ce sont des pans entiers, immenses, de nos bibliothèques qui deviennent obscurs, abscons, rétifs. Pas seulement les auteurs anciens, dont chaque ligne, chaque vers reçoivent des lumières de l'Olympe, de la Bible ou des Evangiles, mais les contemporains : comment saisir le tragique des romans de Bernanos, les déchirures des héros de Mauriac ou les défis de Gide quand on ignore tout des figures du surnaturel, du sourire de Satan ou de l'ascèse calviniste ? A défaut de ces clefs, leurs personnages paraissent étranges, tordus, pétris de bizarreries exotiques, vaguement monstrueux. C'est ce qui risque aujourd'hui encore d'arriver à Aimé Boucher, le théologien retraité de *La Mort d'un juste* de Jacques Chessex.

Boucher, à des yeux profanes, pourrait passer pour un sacré hypocrite. De jour, c'est un homme austère et savant qui enseigne dans les universités vaudoises les principes et les subtilités de la religion selon Jean Calvin ; laquelle, on le sait, n'inspire pas une franche gaieté. Boucher forme de futurs pasteurs, rédige de sévères traités, participe aux rites de la vie intellectuelle suisse. C'est un notable et une autorité. Mais le soir venu, le grave pédagogue apprend d'autres chansons. Amateur de chair fraîche, il attire par les séductions de son verbe de brunes étudiantes avec lesquelles il se livre à des agapes érotiques. Et comme il demeure, en toutes circonstances, un homme de lettres, il transcrit ces festins charnels dans un poème qui fait chavirer ses jeunes partenaires et qu'il intitule *La Sainte Cène*. Pas de blasphème possible sans un solide sens du péché.

Quand le roman commence, Aimé Boucher a décidé de prendre sa retraite, c'est-à-dire de se préparer à la mort. Peut-être le scandale provoqué par la publication – sous un nom d'emprunt – de *La Sainte Cène*, puis la mort d'une des étudiantes favorites du théologien sont-elles à l'origine de sa décision de se faire ermite. D'ailleurs une femme le poursuit, bien décidée à faire apparaître au grand jour le démon concupiscent qui se cache derrière l'homme de Dieu. Mais Boucher ne se soucie guère plus de sa réputation et des rumeurs sulfureuses qui accompagnent sa carrière. Il a entrepris de s'alléger, de se débarrasser de tout ce qui, dans sa vie, dans sa pensée, dans ses souvenirs, était inutile à la signification de son existence. *La Mort d'un juste* est le récit de cette ascèse, le bilan par élimination, par apurement, d'une âme affamée. Tant Boucher, en toute bonne foi, n'a jamais cessé d'appliquer à la lettre la leçon de saint Paul : « *Le corps est le Temple de Dieu.* »

Les lecteurs habituels de Jacques Chessex ne seront pas dépaysés. Ils retrouveront ici les thèmes qui hantent depuis un quart de siècle l'œuvre abondante du romancier vaudois : inspiration biblique, présence obsédante du mal et de la faute, protestations contre une morale étroite et un conformisme puritain qui conspirent à une condamnation du corps et de la célébration des sens. Chessex se bat comme un beau diable avec son calvinisme. Il l'accueille et l'accepte comme la couleur même de ses racines, la mémoire de sa terre, la matière originelle de ses pensées et de ses sentiments les plus immédiats, les plus intimes. Et il le rejette et le hait, en même temps, au nom de la beauté d'une vie qu'il refuse à déclarer coupable, au nom de la sensualité de la création divine. Aimé Boucher est le frère, le double apaisé et ironique de Jean Calmet, le malheureux héros de *L'Ogre*, le roman qui obtint le prix Goncourt en 1973 (1). Calmet est d'ailleurs le pseudonyme – emprunté au plus savant des exégètes bibliques du XVIIIe siècle – sous lequel Boucher publie son poème érotico-mystique.

Les peintres baroques aimaient composer des tableaux d'un extrême dépouillement, des vanités, dont le centre était occupé par un crâne humain. On se souvient comment dans ses stances du *Printemps*, Agrippa d'Aubigné considérait, comme malgré lui, Diane sa bien-aimée sous les traits d'une future morte. Il contemplait la mort qui était inscrite en elle : « *Je mire en adorant dans une anatomie/Le portrait de Diane entre les os afin/ Que voyant sa beauté ma fortune ennemie/L'environne partout de ma cruelle fin. /Dans le corps de la mort j'ai enfermé ma vie.* » Il y a dans *La Mort d'un juste* quelque chose de cette fête funèbre. Mais en même temps, dans un désordre, une fièvre, une errance que le romancier ne semble pas avoir cherché à maîtriser, s'exprime une rébellion contre ce consentement à la poussière et à la saveur du glas.

A l'ombre de Calvin s'oppose celle d'un autre hôte des rives du Léman, Vladimir Nabokov, collectionneur de mots, de langues et papillons magnifiques.

« Dans le corps de la mort j'ai enfermé ma vie. »
Agrippa d'Aubigné

Boucher, c'est aussi l'Humbert Humbert de *Lolita*, qui paie d'un enfer intérieur son insatiable faim de bonheur.

Dans *La Mort d'un juste*, la pension où se réfugie Aimé Boucher s'appelle Béthanie, « *Institution de Béthanie, maison de repos et d'accueil placée sous le regard de Dieu* ». Béthanie, c'est la ville de Lazare, le refuge de Marthe et de Marie. Chessex traduit le nom de ce petit village proche de Jérusalem par « *la maison de l'affligé* ». Gérard Mordillat, plus sensible à la polysémie de l'hébreu affirme que Béthanie signifie « *"la maison des pauvres". Ou encore "la maison des bateaux". "La maison des sources" aussi...* » Ces différences d'interprétation soulignent des différences de tempérament. Mordillat est plus à l'aise dans la multiplicité poétique qu'avec les concepts de la théologie. Et sa Béthanie, si elle évoque, bien sûr, Lazare et sa résurrection, appartient aussi à l'histoire contemporaine, à la guerre que s'y livraient Arabes et Juifs, « *deux lois, une seule terre. Deux peuples...* »

Béthanie, c'est aussi le nom d'une femme. Celui sous lequel elle se présente à un homme qui déclare, lui, s'appeler John Coltrane. Ces deux-là se mentent pour mieux essayer de se trouver. Le roman progresse de mensonge en mensonge, de la même manière qu'il progresse à rebours, chaque acte présent n'ayant de signification qu'au regard d'un passé qui demeure caché, clos, indicible. Mordillat use en virtuose de ce qu'un critique anglais, Ian Watt, appelait, à propos de Conrad, le « *delayed decoding* », le décodage retardé : longtemps, le lecteur flotte à la recherche de repères qui pourraient orienter sa lecture. L'auteur réclame de lui une confiance totale et passive. Qu'il se laisse aller à la tendresse des mots, à la violence des scènes, à la sauvagerie des caractères, à l'obscurité des signes : il est dans la nuit, comme le sont Béthanie et Coltrane.

Et ce qui va émerger peu à peu, par secousses, par éclairs d'orage de cette obscurité, ce n'est même pas la réalité. On ne revit pas le passé, on ne ressuscite pas les morts. Les deux héros de *Béthanie* épuisent leur corps et leur âme à souffler sur des feux éteints. Ils se font souffrir pour redonner du goût aux vieilles souffrances, ils s'enivrent à mort pour essayer d'ouvrir des portes derrière lesquelles il n'y a plus rien, ils gaspillent leur amour d'aujourd'hui dans le vain espoir de redonner réalité aux amours d'hier.

Si *La Mort d'un juste* est une « vanité », *Béthanie* est un « tombeau » – un édifice littéraire, une composition poétique, tout entiers construits autour d'une absence –, comme Mallarmé en ébaucha un pour son fils Anatole, mort à l'âge de huit ans, comme Pierre Guyotat, dans son cachot souterrain, pour *Cinq cent mille soldats* de la guerre d'Algérie.

Pas de psychologie ici, pas d'analyse des caractères, pas de point de vue moral ; comme au cinéma, il n'y a que des gestes et des paroles. *Béthanie* est un roman d'incantation, d'invocation et de déploration. Mais sur un rythme rapide et halluciné. Comme si chez Mordillat la méditation la plus personnelle, la plus intime prenait spontanément la forme du *pathos* grec : hurlant, brutal, fiévreux, primitif. On se souviendra qu'avant de publier *Béthanie*, Gérard Mordillat a écrit et réalisé deux films à la mémoire d'Antonin Artaud.

(1) Grasset, 1973 et Le Livre de poche, N° 4 222.

version originale

Micro soft fiction

MICROSERFS
de Donald Coupland.
Flamingo, HarperCollins,
372 p., 9,99 £ ou 23 $.

Sous le titre Version originale, « Le Monde des livres » proposera régulièrement des éclairages sur l'actualité littéraire internationale – compte-rendu d'un livre non traduit, rencontre ou entretien avec un écrivain étranger, etc.

Donald Coupland s'est fait connaître en 1991 par un roman, *Generation X*, dont le titre sert depuis à caractériser (pour ceux qui ont lu le livre...) ces jeunes gens d'une vingtaine d'années, surdiplômés, vivant de petits boulots, sans avenir, mal payés et se débattant dans la complexité, la morosité et le vide de leur époque. Il a pourtant toujours refusé d'endosser le manteau de porte-parole des jeunes gens de son âge. Avec *Microserfs*, son quatrième ouvrage (1), il raconte la vie d'un groupe de jeunes gens, toujours d'une vingtaine d'années, mais dans un contexte très différent : ceux-ci partagent une maison sur le campus (oui, campus, comme dans une université) de Microsoft, à Redmond, près de Seattle, dans l'Etat de Washington. Peu de choses les lient vraiment en dehors du fait de passer seize heures par jour, les yeux rivés sur leurs écrans d'ordinateur, à mettre au point programmes et logiciels, faire la chasse aux erreurs et autres *bugs*, tout cela pour la plus grande gloire de « BBBBBILL ! ».

Car Big Brother Bill (forcément Gates) est omniprésent, à la fois chef suprême dont on craint les foudres jupitériennes et gourou-modèle-maître à penser de jeunes gens sans attaches et sans opinions à la recherche de quelque chose en quoi croire. Ils vivent toujours sur leurs souvenirs d'enfants, imbibés de feuilletons comme *Star Trek* ou *Happy Days*, de pop music et de rock de préférence anglais, de dessins animés comme le Road Runner, de poupées Barbie, de jeux Mattel. Ni cultivés, ni politisés, ni même très sensibles aux fractures sociales, mais dotés de QI impressionnants, ils se meublent chez Ikea, s'habillent chez Gap, font leurs courses dans les supermarchés Safeways. Mais à force de se définir eux-mêmes comme *nerds*, *geeks* ou même *dweebs* (différentes façons d'être « fondus »), ils vont prendre conscience petit à petit qu'il leur faut vivre leur vie. Ce sont de gentils bons élèves, bien conformistes mais pleins d'énergie, et leur enthousiasme va les conduire à Palo Alto, dans la Silicon Valley, pour mettre au point la version « 1. 0 » (prononcer : one poïntt Oh) d'un programme intitulé *Oop* qui permet de créer une sorte de jeu de Lego virtuel. Et de redonner du travail au père de Daniel, mis à l'écart par IBM (une vieille entreprise historique) et le moral à sa maman. Tout baigne dans la douceur, la fraîcheur, la tendresse et la technologie. Nos jeunes héros vont faire mieux que Peter Pan et tous tomber amoureux – ce qui est encore plus agréable que les massages shiatsu qu'ils pratiquent régulièrement les uns pour les autres –, et tout finira pour le mieux dans cette brave vallée de silicone.

Mais ce n'est pas cela qui compte. Dès les premières pages, le lecteur est partagé entre l'agacement et le fou rire. Après une prière à Bill et la révélation qu'on tond la pelouse toutes les dix minutes chez Microsoft, on découvre nos héros en mission humanitaire : ils glissent des nourritures « *plates* » et en deux dimensions sous la porte du bureau d'un de leurs copains car le pauvre malheureux s'y est enfermé depuis des heures sans donner signe de vie, sans répondre au téléphone ni à sa messagerie, après avoir été victime d'une diatribe soignée de Bill (qui d'autre ?). Ce qui est en même temps un honneur dont les autres sont vaguement jaloux. Le ton est donné, un ton bien particulier qui va caractériser tout l'ouvrage. Les chapitres se déclinent en courts paragraphes qui obligent à une lecture par petites touches, toutes les informations se combinant petit à petit comme dans un jeu de... Lego.

Une bonne connaissance de l'Amérique d'aujourd'hui et d'hier (pas d'avant-hier), ses supermarchés, ses modes, ses nourritures terrestres, ses jeux et ses feuilletons télévisés peut s'avérer utile. Mais ce n'est pas vraiment indispensable, car même si on ne sait pas exactement ce que peuvent être des *Kraft singles*, des *Premium Plus crackers*, des *Pop-Tarts*, des *Freezie-Pops* ou du *grape leather*, à partir du moment où l'on comprend qu'il s'agit de produits alimentaires du type *junk food*, peu importe.

Peu importe également – mais si on trouve cela insupportable, il faut archiver le livre et l'oublier à jamais – si l'on n'a jamais entendu parler d'un jeu qui s'appelle Jeopardy ! et dans lequel chaque joueur dresse une liste des sept catégories de connaissances dans lesquelles il se sent performant. Cela sert au narrateur, Daniel, dont le nom de famille est Underwood, comme les vieilles machines à écrire – ce qui n'est sûrement pas un hasard –, et qui rédige une sorte de journal sur son petit PowerBook, son ordinateur portable, à dresser une sorte de tableau psychologique de ses personnages : en donnant la liste que pourrait établir chacun d'eux, il nous permet de déterminer les centres d'intérêt de chacun.

Mais Coupland aime les énumérations, et il en fait bien d'autres et à tout propos : cela va des céréales « décadentes » comme les Rice Krispies et les Lucky Charms (mais pas Count Chocula et Frankenberry, il explique pourquoi) aux huit lois d'embauche dans le domaine du multimédia, sans oublier une sorte de chronologie de l'expansion de McDonald's depuis le centième McDo ouvert en 1959 à Fon du Lac (Wisconsin), jusqu'à la naissance des McNuggets en 1983 ou encore tous les matériaux « low-tech » divers et variés que l'on peut utiliser pour remédier à des problèmes « high-tech » : bâtons de sucette, élastiques, cintres ou petits bouts de papier – à ne pas confondre, d'ailleurs, une fois assemblés les uns aux autres, avec les sculptures d'art moderne exposées sous verre dans l'atrium de Microsoft.

Mais Donald Coupland utilise d'autres procédés, d'autres jeux : il s'amuse à utiliser toutes sortes de typographies différentes, en particulier lorqu'il « reproduit » des messages en *e-mail* avec fautes de frappe incorporées car les utilisateurs, si méticuleux et si soigneux par ailleurs (l'informatique ne laisse pas beaucoup de place à la fantaisie), deviennent éminemment paresseux lorsqu'ils communiquent entre eux, ne prenant pas le temps de se relire et encore moins de corriger leurs erreurs. Mais ce passage à l'écrit est aussi la manifestation d'un parler vrai qui permet d'aller au-delà de la communication verbale, et qui devient parfois curieusement comique, pathétique ou simplement poétique. Autres moments de poésie particulière, des pages entières d'écriture quasi automatique et dues au subconscient supposé de l'ordinateur, où se mélangent Ikea et la Wells Fargo, *Ziggy Stardust* (l'album qui a rendu David Bowie célèbre) et le langage Fortran, ou encore toutes sortes de déclinaisons des mots Prozac et Windows.

D'humeur constamment ludique, Daniel nous fait partager aussi essais et ratages plus ou moins voulus par utilisation de programmes qui convertissent les polices de caractère, par associations de « coupés-collés » qui remplissent des pages entières de « *money money money* », quand ce n'est pas une résurgence de ce bon vieux binaire qui couvre de 0 et de 1 toute une double page. Bref, voici un roman non de « science-fiction », mais de « nouvelles-technologies-fiction », et si l'on tombe sous le charme sans prétention de cette écriture qui s'amuse d'elle-même, de ce regard à la fois attendri et percutant, on ne regrettera pas la promenade en compagnie de ces enfants du siècle.

Martine Silber

SPACE INVADERS

Donald Coupland
Né le 30 décembre 1961, sur une base canadienne de l'OTAN, à Baden Sollingen (Allemagne), Donald Coupland est retourné dès l'âge de quatre ans à Vancouver, où il a été élevé et où il vit toujours. Après avoir suivi les cours de l'Emily Carr College of Art and Design, il a résidé à Hawaï, en Italie (Milan) et au Japon (Sapporo), où il a fait des études de commerce. Il a été sculpteur et a travaillé comme journaliste. C'est en préparant un guide humoristique sur les jeunes de sa génération qu'il a eu l'idée de son premier roman, Generation X. Donald Coupland a obtenu deux Canadian National Awards for Excellence in Industrial Design.

(1) *Generation X* a été traduit en français et publié chez Robert Laffont en 1993 et repris en 10/18. Autres ouvrages (non traduits en français) : *Shampoo Planet*, Pocket Books, 1992, et *Life After God*, Pocket Books, 1994. Il fallait s'en douter, on peut trouver une version électronique du premier chapitre de *Microserfs* sur Internet (parue à la fois en version imprimée et électronique dans le magazine *Wired* de janvier 1994) à quatre adresses différentes : gopher : //tern. csulb edu/O/colleges/cba/faculty/rlewis/papers/micro
gopher : //gopher. etext. org/O/Quartz/wired/2 01/features/micro serfs. gz
http : //www. umd.umich. edu/~nhughes/htmldocs/micro. html
http : //www. dts. harris. com/~sabat/microsefs. html

La messagère d'un monde perdu

Keri Hulme puise jusqu'au syncrétisme dans les mythes du monde entier pour reconquérir la part maorie d'elle-même, la développer et la magnifier dans un récit à trois voix évoquant le « bush » originel

**THE BONE PEOPLE
ou Les Hommes
du long nuage blanc
de Keri Hulme.**
Traduit de l'anglais
(Nouvelle-Zélande)
par Françoise Robert,
Flammarion, 582 p., 160 F.

Dans *L'Empire des signes*, Barthes notait qu'il s'était retrouvé, au cours de son voyage au Japon, devant sa photographie *« japonisée, yeux élongés, prunelle noircie »* par la typographie d'un journal local. Lorsque, contre toute attente (on pariait, en cette année 1985, sur Doris Lessing ou Peter Carey), la Néo-Zélandaise Keri Hulme reçut, à trente-huit ans, le Booker Prize pour *The Bone People*, c'est un sort inverse que fera subir la presse britannique à sa photographie, en la *« maorisant »*. Avec son aval supposé.

Sans doute était-ce là une manière de reconnaître sa revendication d'une écriture maorie, comme s'il s'agissait non de témoigner de la réalité de l'auteur, mais d'illustrer son récit, en tentant de faire coïncider ses traits avec ceux de son héroïne. C'était aussi proclamer indirectement qu'on s'en tiendrait au plus voyant du texte, à ce qui pouvait faire discours, et que l'on dissimulerait dans le même temps qu'on n'avait pas su, ou pas voulu, le lire. On s'étendait sur la difficulté de frayer son chemin dans un récit à trois voix dédoublées évoquant le *bush* originel, sur ses aspects « poétiques », autant dire sur ce qui le distingue d'un Booker traditionnel.

Mieux valait s'interroger sur la fabrication du livre plutôt que sur son contenu, conter le miracle qui l'avait déposé sur les rivages de l'hémisphère nord, comme un retour à l'envoyeur, *ultime message* tout empreint de magie d'un peuple que l'on avait pu croire disparu. Ainsi s'ajoutait aux mythes brassés par le roman celui, purement journalistique, de sa naissance : ses douze années de gestation, son rejet successif par trois éditeurs néo-zélandais avant qu'un collectif de trois féministes ne s'improvisât imprimeur sous le nom de « Spiral » (une figure récurrente du roman) pour le publier.

Keri Hulme n'était pas la première à revendiquer une écriture maorie : Witi Ihimaera et Patricia Grace (1) l'avaient fait avant elle. Leurs plongées dans l'imaginaire annonçaient une renaissance des peuples du Pacifique à qui la reconnaissance internationale de *The Bone People* donnait foi. Keri Hulme, en outre, choquait. Elle n'hésitait pas à éprouver la résistance de la cosmogonie maorie dans les beuveries répétées de pubs sordides, mêlait le chant des coupeurs de têtes aux imprécations de ses contemporains déboussolés. Elle ne niait pas ses ancêtres venus d'Angleterre et des Orcades, simplement les observait-elle de l'autre rive, celle de la tribu Kai Tahu, la principale peuplade de l'île du Sud, à laquelle elle est aussi apparentée.

Elle posait la question des peuples métis, qui tentent de reconquérir la part indigène d'eux-mêmes pour la magnifier. Par la fiction d'abord. Il lui fallait réhabiliter une langue longtemps empêchée, confinée à la tradition orale des anciens, où seule la poésie avait su prendre le relais du mythe, et à qui manquait un présent. Elle ne pouvait faire mieux que lui garantir les seconds rôles, ceux de ponctuation, de cri ou d'incantation, rythmant les entrées et sorties de scène, assurant les personnages qu'ils lui appartenaient encore. Sur ce territoire balisé, la langue du dernier maître, infiniment plus fluide, plus complexe, plus à jour, *allait pouvoir jouer le rôle de l'absente.*

Son personnage, Kerewin Holmes, n'est pas seulement sœur en homophonie de la romancière. Elles partagent leurs initiales, s'affichent volontiers pipe au bec, vivent solitaires dans une maison étrange bâtie de leurs mains en bord de mer de Tasman, près d'un village quasi abandonné. Holmes, ce patronyme, est un premier indice du sens de leur séparation. Il assure qu'il y a eu crime quelque part et que le meurtrier court toujours. Il garantit qu'il y aura des énigmes, des pistes ouvertes et abandonnées remontant à la nuit des temps, quand arrivèrent sur l'île double les canoës des Polynésiens, *qui la baptisèrent « Aotearoa »* (« l'île du long nuage blanc »), puis les clippers de ceux qui la colonisèrent sous le nom de « Nouvelle-Zélande ». Comme dans *La Leçon de piano*, dont la réalisatrice, Jane Campion, a évidemment lu *The Bone People*, la plage est l'espace aimanté des commencements. Plage hivernale ici, glacée, brassée par les pluies et où tout converge. Lieu où va se donner le trio, parfois insupportable à l'oreille, dédié à tout un peuple, dont l'intensité dans la violence écrasera la fonction dédicataire. Une femme, un enfant, un homme.

Chacun, tantôt instrumentiste et tantôt instrument. Chacun, rescapé *d'un naufrage indicible et recherchant* les traces du navire perdu, comme si elles pouvaient contenir, outre la clé de leur véritable appartenance, celle de leur mal-être. L'enfant, au nom triple et incertain, dont tout *l'héritage est inscrit sur* le corps-palimpseste dans d'épouvantables cicatrices qui forment les graphes d'une parole anéantie, a été *« apporté par la marée »*. L'homme, seul Maori d'évidence, semble plutôt avoir été rejeté par un pub. Quant à Kerewin, elle se décrit comme une *« dame de fer froide et vierge. Dame peut-être pas. Mais comment qualifier cette bizarrerie qu'est un être humain asexué ? »*. Une Athéna forgée aux jeux guerriers avant d'embrasser la solitude. *Déesse ou demi-déesse* si l'on compte la multitude des talents qu'elle affiche, et qui ne perd ses moyens que lorsqu'il s'agit de faire ce qui lui importe : peindre. Trois personnages courant derrière leur identité, trop grands pour supporter longtemps un costume psychologique.

Identités et traces. Trace première, celle d'un pied nu, pied d'enfant sur la plage déserte. Signant la découverte d'un Vendredi par la Robinsonne de l'île – à moins que déjà Robinson et Vendredi n'aient mélangé leurs rôles. Trace seconde, celle de sa sandale, percée de part en part. Un Œdipe, cette fois, assurément. Quels parents offrir à cet enfant sauvage ? Keri Hulme est là, dans ce goût d'accrocher à une seule image des récits de tous temps et de toutes origines, et de les laisser vagabonder en liberté sans trop se soucier de ce qu'il leur adviendra. En quoi elle s'inscrit moins dans la geste maorie que *dans les échanges planétaires* du temps.

L'abondance des référents littéraires, mythologiques et religieux, poussés jusqu'au syncrétisme, fait passer par la Grèce, l'Inde et le Japon, comme pour réduire le poids des valeurs dominantes et offrir à la part perdue, indigène, la possibilité de se développer. Comment négliger en effet la présence d'un sous-discours « politiquement juste », ethniquement juste, écologiste et féministe, dans *The Bone People*, qui, s'il *guinde parfois le* texte, lui apporte aussi le souffle d'un roman de combat. Que Kerewin Holmes trouve son ciel sur terre (sur la plage), dans la reconstitution de la famille élargie, de la tribu, et dans les aurores d'un monde nouveau, dessiné « à l'ancienne », ne peut faire oublier que Keri Hulme l'a cherché sur la terre douloureuse des solitudes extrêmes, encore écartelées entre leurs origines plurielles.

Jean-Louis Perrier

(1) Belfond a publié *Tangi*, de Witi Ihimaera, et Arléa, *Potiki, l'homme amour*, de Patricia Grace.


PHILIP TREMEWAN
Keri Hulme : le goût d'accrocher à une seule image des récits de tous les temps

d'autres mondes

par Nicole Zand

L'engagement d'Orwell

**ESSAIS, ARTICLES, LETTRES.
Premier volume (1920-1940)**
de George Orwell.
Traduit de l'anglais
par Anne Krief, Michel Pétris
et Jaime Semprun,
Ivrea, « Encyclopédie
des Nuisances »,
708 p., 250 F.

Depuis *1984*, l'année la plus célèbre de la politique fiction, dont il fut, pourrait-on dire, la vedette, on aurait pu le croire oublié. Lui, Eric Blair, dit George Orwell, mort tuberculeux à quarante-six ans le 21 janvier 1950, après le succès de son roman *La Ferme des animaux* (1945) – qui comportait le fameux slogan : *« Tous les animaux sont égaux, mais il y en a qui sont plus égaux que d'autres »* –, sans se douter du fantastique succès qui attendait son dernier livre, *1984*. En 1985 encore, le roman avait l'honneur d'être saisi à Moscou ! Aussi est-ce une sorte de résurrection qui s'annonce avec la publication de l'énorme masse des essais, articles et lettres, à peu près entièrement inédits en français, qui avaient été publiés par Sonia Orwell et Ian Angus en 1968 chez Penguin.

Quatre volumes permettront de suivre la maturation des œuvres en même temps que la progression de la pensée et de l'engagement d'un des écrivains anglais les plus originaux de ce siècle. Un écrivain pour qui l'art était *« l'invention du vrai »*. *« En tout cas, une chose est certaine, la littérature fut toujours le premier de ses soucis »*, écrivait Simon Leys (1). *« Cette constatation ne met nullement en question la gravité de son propos »*, concluait-il. Propos trop grave peut-être pour une jeune génération assoiffée, dit-on, de philosophie, de morale et de vertus en soldes. Une jeunesse prête à accepter n'importe quelle alchimie de bazar, qui veut croire que les périls dont parle Orwell sont dépassés, que les totalitarismes et les idéologies sont l'affaire des vieux.

Journaliste, pamphlétaire, polémiste, Orwell n'a jamais été ce qu'on nommait alors un écrivain « prolétarien ». Il n'a pas non plus été marxiste, même si un de ses chiens s'appelait Marx... *« Tout ce que j'ai écrit d'important depuis 1936, chaque mot, chaque ligne, a été écrit, directement ou indirectement, contre le totalitarisme et pour le socialisme démocratique tel que je le conçois »*, proclame-t-il dans un texte-manifeste de 1946, « Pourquoi j'écris », placé en introduction du présent volume. *« Ce qui me pousse au travail, c'est toujours le sentiment d'une injustice, et l'idée qu'il faut prendre parti. »* Ce premier volume des *Essais, articles, lettres* couvre la période 1920-1940. Le deuxième (1940-1943), qui doit paraître en mai, couvrira principalement les deux années où il travaille à la section indienne de la BBC. Le troisième (1943-1945) comportera notamment les chroniques qu'Orwell écrivait pour l'hebdomadaire socialiste *Tribune*. Enfin, le quatrième volume réunira les essais des dernières années.

Après son refus d'entrer à l'université et les cinq années dans la police impériale des Indes, en Birmanie, Orwell prend conscience de ce qui est désormais pour lui inacceptable – comme cette pendaison qu'il rapporte avec une froide précision, conduite par des bourreaux amateurs prêts à tirer sur les jambes du mourant pour l'empêcher de *« gigoter »*. Il démissionnera en 1927, conforté dans son dégoût naturel de toute autorité. Il a vingt-quatre ans ; il décide de devenir écrivain coûte que coûte. *« Au cours de ces dernières années, je suis arrivé à obtenir de la classe capitaliste qu'elle me donne chaque semaine quelque argent pour écrire des livres contre le capitalisme. Mais je ne m'illusionne pas au point de penser que cette situation est destinée à durer éternellement »*, écrit-il dans *Pourquoi j'ai adhéré à l'Independent Labour Party*, le 24 juin 1938.

On pressent à travers ces écrits la montée de l'engagement devant les dangers qui entraîneront le monde dans une guerre inéluctable. *« Tout ce qu'on peut écrire en ce moment est vicié par l'effroyable sensation que l'on se précipite vers un abîme, et que, même si nous ne pouvons rien empêcher, il faut bien tenter quelque chose pour s'y opposer. »*

> *« Ce qui me pousse au travail, c'est toujours le sentiment d'une injustice, et l'idée qu'il faut prendre parti »*

Importance des amis comme Cyril Connolly, Anthony Powell ou Stephen Spender qu'il avait, dans un article, qualifié de *« bolchévique de salon »*. Il le rencontrera au printemps 38 et fera amende honorable : *« Même si après avoir fait votre connaissance, vous ne m'aviez pas plu, j'aurais dû néanmoins changer d'attitude, pour la simple raison que, quand on rencontre quelqu'un en chair et en os, on est bien obligé d'admettre qu'il s'agit d'un être humain et non d'une sorte de caricature personnifiant un certain nombre d'idées. »*

Il s'en prend aux critiques littéraires : *« Des gens horribles au point que la plupart du temps je préfère ceux qui piquent une colère et me traitent de tous les noms aux crétins pleins de bonnes intentions. »* Il écrit un passionnant essai sur Dickens, qui est presque un autoportrait : *« On chercherait en vain chez lui les vantardises typiquement anglaises (...). Si Dickens vivait aujourd'hui et se rendait en Union soviétique, il en rapporterait un livre qui ressemblerait sans doute au* Retour d'URSS *d'André Gide. »* Anticommuniste par expérience, sa conviction sera renforcée par ce qu'il aura vu pendant la guerre d'Espagne, engagé avec le POUM trotskiste du côté de ceux qu'on met hors la loi, puis qu'on assassine (voir le film de Ken Loach *Land and Freedom*) en les accusant d'être une *« organisation fasciste déguisée »*. Avec son éditeur, Victor Gollansz, les relations sont difficiles : fidèle à son engagement communiste, celui-ci refuse de publier le livre qu'Orwell prépare sur l'Espagne, *Hommage à la Catalogne*, avant même que le premier mot en ait été écrit. Le pacte germano-soviétique mettra les choses au net : *« Dans la nuit qui précéda le pacte germano-soviétique, je rêvai que la guerre avait commencé*, écrit-il dans *De droite ou de gauche, c'est mon pays* en juin 1940. *Ce rêve m'apprit deux choses : un, que j'éprouverai plutôt du soulagement quand éclaterait cette guerre tant redoutée et, deux, que j'étais au fond un patriote. »* Capituler serait une insulte à la résistance républicaine en Espagne. *« Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens des mots. Le patriotisme n'a absolument rien de commun avec le conservatisme. »* La guerre éclate et, conséquence dérisoire, la police vient saisir chez lui son exemplaire de *Tropique du cancer* de Henry Miller !

Familier de Big Brother, Orwell est mort sans avoir pu imaginer que le totalitarisme soviétique pourrait s'effondrer dans un proche avenir. Comme le dissident Andreï Amalrik, qui avait, dans les années 70, posé la question sacrilège : *« L'Union soviétique survivra-t-elle à 1984 ? »* Sans oser croire à la réalité de ses désirs.

(1) *Orwell ou l'horreur de la politique*, Hermann, 1984.

Toutes les œuvres de George Orwell sont éditées chez Ivrea, sauf *1984* (chez Gallimard).

Le gay Othello

« Rue de la Miséricorde », d'Adolfo Caminha, fut l'un des romans précurseurs de la littérature homosexuelle

**RUE DE LA MISÉRICORDE
(Bom-Crioulo)**
d'Adolfo Caminha.
Traduit du portugais (Brésil)
par Maryvonne
Lapouge-Pettorelli,
Métailié, 162 p., 85 F.

En publiant, en 1895, *Rue de la Miséricorde*, Adolfo Caminha (1867-1897) ne prenait pas en traître le lecteur candide. Dès le premier chapitre, l'écrivain brésilien semait les indices sulfureux. Après deux pages d'une innocente mise en place du décor, nous tombons dans le vif du sujet : une séance de flagellation d'un réalisme plus que complaisant. Un bourreau mulâtre lacère de cruels coups de fouets le dos de deux jeunes matelots, un Blanc et un Noir, sont punis, sous le regard lascif de l'équipage.

Le roman maritime rempli de fureur virile se mue en un délirant opéra d'amour et de mort. Bom-Crioulo, ancien esclave noir, découvre, dans le même temps et contre toute prévision, la liberté, le désir homosexuel et la passion. C'est Aleixo qu'il veut, qu'il aura, qu'il perdra, bien sûr. Une passion fulgurante, tranchante et fatale : pas de femmes, pas d'accommodements, pas de résignation non plus, mais, sauvage, tumultueuse et obsessionnelle, une faim que l'étreinte charnelle apaise sans la combler. L'auteur fait allégeance à la morale – le naufrage qu'entraîne toute concupiscence que la société réprouve. Mais, grâce à la rouerie fort bien ajustée d'un discours qui condamne la frénésie sexuelle pour mieux la décrire, il ne sacrifie en rien les détails et les arrière-plans d'une dévotion dévorante.

Rio de Janeiro, 1895 : les deux marins s'enferment dans une mansarde, rue de la Miséricorde. Une maquerelle assagie veille sur leurs accouplements clandestins, s'en repaît, puis s'empresse de s'approprier le tout jeune Aleixo dès que Bom-Crioulo, malade et traqué, ne peut plus exercer son empire. La petite frappe blonde – nostalgique mais trop veule pour ne pas céder aux enchantements d'une normalité vénale – se régale de trahir impunément l'immense Noir au cœur de midinette. C'est la lente agonie de Bom-Crioulo, le chemin de croix d'un homme fou et inconsolé.

On croyait que Georges Eekhoud était le premier écrivain à avoir écrit un authentique récit homosexuel (*Escal-Vigor*, 1899). Adolfo Caminha fut un courageux précurseur, même s'il se soumet parfois aux mièvreries langagières de son époque et exhibe, avec forfanterie et humour, les amours moins interdites, si chères à Colette, entre un Narcisse ingrat et une Phèdre vorace.

Il y a cent ans, Adolfo Caminha transgressait les tabous et inventait le héros. Il créait surtout un personnage : l'Othello homosexuel qui tue son mignon pour se libérer de l'esclavage légendaire du désir.

Hugo Marsan

L i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **NON-LIEU**, de Paul Nothomb
Pour Paul Nothomb, l'autobiographie est un *« second cadavre d'apparence plus durable que le premier, mais plus fallacieux si possible, car inévitablement maquillé »*. Aussi, il ne fait pas le récit des jours d'un homme, mais celui de sa recherche de la Vérité, l'absolue, qui englobe et éclaire les vérités aléatoires et fragiles. Esprit et conscience. Pour l'hébraïsant Nothomb, il s'agit de remonter *« jusqu'à un lieu qui ne mente pas »*, cette Genèse qui recèle tous les mystères. Un tel parcours risque de rebuter le lecteur. Or, le style, la façon d'exprimer simplement des propositions de réponse aux plus absconses des questions font de ce texte un exposé d'une parfaite clarté. Nothomb pose sa lumière sur les arcanes les plus obscurs. Il est passionnant ce roman de tous nos « pourquoi », qu'un seul résume : Pourquoi la vie ? Et forcément, pourquoi *ma* vie ? Les spécialistes de la sémantique pourront lancer la controverse ; reste que le propos, aussi vieux que l'esprit, ne saurait laisser indifférent. Et on comprend qu'à l'approche de la mort Cioran ait été fasciné par cette entreprise (Phébus, 190 p., 119 F).

● **UN ESCLAVE NOMMÉ CERVANTÈS**, de Fernando Arrabal
Arrabal biographe ne pouvait être qu'iconoclaste. Son livre sur Cervantès s'attarde sur l'homosexualité de l'auteur de *Don Quichotte* (jeune bègue et zézéyant, accusé du *« péché abominable »*, il fut condamné à avoir la main droite coupée), sur son proxénétisme (il tenait un lupanar à Valladolid), et sur son penchant pour les bagarres. Enfin, à la bataille de Lépante, le héros national revisité passe le plus clair du combat au fond de sa galère, victime de la fièvre et du mal de mer. Arrabal annonce une deuxième partie : Cervantès, captif à Alger... (Plon, 227 p. 130F).

● **LE JOUR DERNIER**, de Mohamed Kacimi
Pour avoir renouvelé, à sa manière, l'histoire du sacrifice d'Abraham, un jeune peintre algérien, en exil à Paris, est condamné à mort par les *« Phalanges de Dieu »*. Sa toile est sacrilège, estiment les intégristes : contrairement à ce qui est écrit, on y voit le vieux patriarche finir, la mort dans l'âme, par égorger son fils. Cette parabole de la *« folie algérienne »*, où sexe et religion sont marqués du même sceau tragique et obsessionnel, tient autant du poème que du policier. L'auteur du *Mouchoir* signe, avec brio, son deuxième roman (Stock, 105 p., 75 F).

● **LE CHANT NOCTURNE DES VOYAGEURS**, de Chapour Haghighat
Le voyage d'un vieil homme et d'un enfant dans les montagnes des Cévennes et dans le Jura prend sous la plume de l'écrivain les couleurs du conte et de la fable, de la réalité et du rêve. Les lieux, les rencontres, sont autant d'occasions d'un apprentissage, qui est souvent celui de la désillusion. D'origine iranienne, spécialiste des conflits du Proche-Orient, Chapour Haghighat signe ici son premier roman (L'Harmattan, 202 p., 95 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LE ROMAN DU ROND-DE-CUIR**, de Gonzalo Torrente Ballester.
Dans une ville de province, en Espagne, un petit employé de banque se propose d'écrire un roman sur la vie quotidienne du lieu. Tout le monde y met son grain de sel : ses collègues, son patron, l'armée et sa fiancée en tête. Il manque à ce court récit, qui obtint le prix Azorín en 1994, la composition polyphonique et l'ironie galicienne auxquelles don Gonzalo nous avait habitués (traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Actes Sud, 149 p., 85 F).

● **L'ARCHITECTE DES RUINES**, de Herbert Rosendorfer.
Rosendorfer, né en 1934, se plaît à dire que rien de ce qu'il écrit ne repose sur des événements vrais. Ceux qui ont lu *Suite allemande*, *Grand Solo pour Anton*, ou *Stéphanie et la vie antérieure* (tous chez Fayard) ne seront pas dépaysés par son univers où domine la fantaisie. Bien que *L'Architecte des ruines* soit en fait son premier roman, il paraît ici dans une version remaniée par l'auteur en 1991. Conviant tour à tour Frédéric II, Don Giovanni, Faust pour un étourdissant voyage, ce roman aux multiples détours se place dans le sillage des grands conteurs allemands, comme E.T.A. Hoffmann (traduit de l'allemand par Claude Porcell, Fayard, 360 p., 150 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **ŒUVRES DIVERSES II**, d'Honoré de Balzac
Après un premier volume qui comportait, outre les *Contes drolatiques*, les premiers essais du jeune Balzac, ce deuxième tome couvre la décennie 1824-1834, au cours de laquelle l'écrivain élabore et publie quelques-uns de ses premiers chefs-d'œuvre. On trouvera ici, en vrac, une *Histoire impartiale des jésuites*, une *Histoire de France pittoresque*, un *Code des gens honnêtes*, des considérations sur *« l'état actuel de la librairie »*... ainsi qu'un grand nombre d'articles parus dans différents journaux. Cette édition, qui comptera trois volumes, a été préparée sous la direction de Pierre-Georges Castex, récemment décédé (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 888 p., 390 F, jusqu'au 31 mars, ensuite 440 F).

● **L'INQUIÈTE ADOLESCENCE**, de Louis Chadourne
C'est en 1920 que Louis Chadourne (1890-1925) publia ce beau roman (très autobiographique), qui retrace les désarrois de Paul Demurs, élève de rhétorique dans un collège catholique de province, ses rencontres, ses émois, ses doutes et finalement son douloureux passage à l'âge adulte. Avec une grande maîtrise de l'orchestration des scènes, des personnages, du temps rythmé par les fêtes religieuses, Chadourne décrit le parcours psychologique d'un adolescent qui se libère peu à peu des chaînes de la morale et de la foi. C'est aussi le portrait d'une province qui *« couv[e] discrètement son pot-au-feu de haines, d'intrigues, de mensonges »*. La qualité de ce deuxième roman fit dire à Valery Larbaud qu'il pouvait *« supporter la comparaison, même avec le* Dédalus *de James Joyce »*. (Editions des Cendres, 8, rue des Cendriers, 75020 Paris, 186 p., 120 F).

Dans le silence et la nuit des images

Anne-Marie Garat, qui a fait de la photographie une matière romanesque, entreprend dans son dernier roman un mélancolique voyage intérieur au rythme d'un film rêvé

MERLE
d'Anne-Marie Garat.
Seuil, 240 p., 110 F.

A sa table de montage, dans *« la nuit magnétique virtuelle »* du Studio 2001 de Noisy-Mont-d'Est – un ancien dépôt des Postes qui, derrière un décor de ferraille et de ronces, cache un matériel sophistiqué –, Merle est libre de donner le rythme qu'elle veut aux images de cinéma. Elle en a assez de trancher dans le vif, de faire de l'utilitaire elliptique, alors que la vie elle-même, pleine de temps morts et de faux raccords, se présente comme un bout-à-bout aléatoire.

Si Merle est aussi sensible au *« discontinu sauvage »* de l'existence, c'est peut-être parce que, roulant d'est en ouest sur l'autoroute, elle a perçu comme des *« collisions »* la déflagration jaune d'un insecte s'écrasant sur le pare-brise et la présence d'un sans-abri quémandant, le regard fixe, une pancarte en carton pendue à son cou.



MARIE FOUQUE

« Des pellicules de chimie instable aussi fragiles et violentes que des résurgences de mémoire »

Cela a eu lieu alors qu'elle se rendait, pour une projection, au centre d'archives de Bois-d'Arcy où sont stockés les films du passé, *« infiniment jeunes sur de vieux supports, des pellicules de chimie instable, aussi fragiles et violentes que des résurgences de mémoire »*. Un cinéaste brésilien, Roberto Bastião, veut en effet associer la monteuse au tournage de son prochain film, en partie suscité par un étrange documentaire de 1927.

La Grande Galerie, un des premiers films en panchromatique, un des derniers muets, a été conservé comme un échantillon exemplaire. Ce film, oeuvre d'un jésuite devenu taxidermiste, Anibal Boa Vista, mêle à un inventaire d'animaux empaillés du Muséum la vision presque statique d'une femme parée, en robe « barbare », assise sur un sofa manuélin incrusté de pierreries. Le projet enthousiasme Merle, qui, malgré son allure active, efficace, est sujette aux émotions intenses. Merle croit toujours avoir à *« réparer le mal quand il est fait »*. Elle se sent coupable d'erreurs de jeunesse, et d'une faute liée à sa naissance difficile.

Pourquoi ce nom de Merle ? C'est en liant les initiales de ses prénoms (ceux des morts : Marie-Renée-Louise) que la grand-mère, Mara, a fait « renaître » l'enfant anxieuse, en la rebaptisant sous les espèces de l'oiseau à tête noire, en lui conférant la légèreté exquise du merle.

Il y a dans *Merle* des moments de la vie d'une jeune femme circulant, mains aux poches, sac au dos, dans la ville, contemplant la cité depuis un étage élevé, déjeunant dans le jardin de ses parents à Levallois-Perret, ou retrouvant son ancien mari qui est resté son ami. A cela se mêlent des souvenirs d'enfance pleins d'une souffrance informulée, et les bribes d'une histoire d'amour, cruelle et fantasmagorique.

De son premier roman, *L'Homme de Blaye*, à *Chambre noire* (1) et à *Photos de famille* (2), Anne-Marie Garat a fait, incomparablement, de la photographie une matière romanesque. Dans *Merle*, entre deux images au vingt-quatrième de seconde – des images instables, d'une beauté poignante – elle laisse entrevoir *« le silence et la nuit qui séparent les images de cinéma entre elles »*.

Mais le film retrouvé et le film rêvé sont surtout prétexte à un nostalgique voyage intérieur. Les glissements de perspective, les reprises et variations, incantatoires ou ironiques, donnent une force envoûtante à ce parcours sinueux entre douleur et désir, au fil d'une écriture magnifiquement maîtrisée. Anne-Marie Garat, une romancière qui compte parmi les meilleurs, excelle à peindre les hantises, à faire sentir *« le grain des choses, des voix, de la lumière »*.

Monique Petillon

(1) Les deux chez Flammarion, 1984 et 1990.
(2) Seuil, 1990.
Le Monarque égaré (Seuil, 1989) est repris en « Points » Seuil (n° P 205). Anne-Marie Garat avait obtenu en 1992 le prix Femina pour son sixième roman, Aden (Seuil).

L'ethnographe malgré lui

C'est en lisant « L'Afrique fantôme » et en travaillant avec Michel Leiris que Georges Balandier est devenu anthropologue

C'est un livre splendide, un « miroir » compilation de grands textes au sens ancien, jeu de reflets selon l'acception moderne, qui restitue tout Leiris à partir de son œuvre africaine. On pouvait croire la connaître, c'était une impression trompeuse. Grâce à l'initiative de Jean Jamin, à son talent de metteur en scène des écrits, voici l'ensemble ou presque disponible en un seul volume. Depuis le célèbre journal de l'expédition Dakar-Djibouti, *L'Afrique fantôme*, jusqu'aux textes ultimes relatifs à la création plastique et aux arts de l'Afrique noire. Par l'effet de cette réunion, d'un montage qui introduit l'éclairage de commentaires méconnus et de fragments des correspondances inédites, la présence de Leiris s'impose avec plus de force et de vérité.

J'ai relu, lu, avec passion et émotion. Tout ce que je dois à Michel Leiris s'est soudain ravivé. Au commencement un voisinage au Musée de l'Homme, où j'occupais une modeste place encombrée d'objets rassemblés lors des premières explorations africaines. Il était enfermé en son bureau et je respectais sa clôture avec une crainte révérencielle. Je l'imaginais, proche et pourtant difficilement accessible en raison de notre mutuelle réserve, en lui associant une façon de légende dorée : commerce du monde, alliance avec la culture la plus créative, traversée du surréalisme, rare maîtrise de l'écriture, et puis une connaissance de l'Afrique, initiatique autant que scientifique. Il sut décrisper nos relations, il les chargea d'amitié. Il effectua, avec la retenue qui lui était propre, mes apprentissages initiaux. C'est de Leiris que je reçus l'impulsion principale me conduisant à choisir l'africanisme, alors que j'étais encore indécis. C'est à lui que je dois de ne pas avoir laissé mon métier d'ethnologue annuler mon besoin de littérature. Il lut le manuscrit de mon premier livre, autobiographie romancée, bilan avant mon premier départ pour l'Afrique, il aida à son édition.

Je découvris alors *l'Afrique fantôme*, ce « livre-acte » selon la formule de Jean Jamin, par un exemplaire de la première édition sauvé du naufrage auquel la censure germano-vichyste l'avait condamnée. Ce que je voulais y trouver, c'était d'abord les raisons d'accomplir une rupture, d'être ailleurs afin d'échapper à tous les enfermements. Je retenais les vertus que Leiris attribuait au voyage, le regardant « comme une aventure poétique, une méthode de connaissance concrète, une épreuve, un moyen d'arrêter la vieillesse... » Je donnais une assise scientifique à une exigence personnelle : la rencontre des cultures de la différence, du tout-autre des rapports humains, devait conduire à une compréhension moins infirme, moins unilatérale, de la diversité des sociétés et de l'histoire.

Il fallait – écrit-il –*« tenir scrupuleusement un carnet de route »*, *« regarder en coin et dans les recoins »*, ne céder en rien à la tentation de taire une part de la vérité. C'est par cet engagement total, et par le scrupule de tout consigner, que l'amateur se transforme en un ethnographe minutieux, incisif, critique de l'autre et de soi. La relation de Michel Leiris, cette succession de choses vécues, vues ou rapportées, conserve sa validité scientifique. Peu importe que la consécration universitaire et la publication des ouvrages « savants » s'effectuent plus tardivement. Le travail de terrain, comme l'on dit maintenant, se découvre en voie de se faire, il conduit à une double manifestation : celle de la diversité des mondes africains avec une préférence marquée pour les traditions non abâtardies, celle d'une science qui se constitue au contact des hommes et de leurs œuvres et non pas seulement dans la pratique de l'érudition spécialisée.

L'Afrique fantôme a une portée initiatique. Ce livre devrait figurer dans la liste des lectures prescrites aux candidats ethnologues. Il comporte un discours de la méthode composé par fragments sous l'effet des circonstances. Il révèle très concrètement les obstacles à l'information, les mensonges et les pièges où l'observateur risque de se laisser prendre. Il souligne cette servitude d'avoir à multiplier les vérifications, de corriger inlassablement les interprétations. Il désigne l'objectif ultime : accéder à l'univers des significations, à « un univers mental » qui se découvre dans le dire, la parole, plus que dans le faire. C'est à la mesure de ce projet que s'évalue la difficulté de séparer l'objectivité – « impartiale et ennemie de toute effusion » – de la subjectivité.

En cette tension entre l'une et l'autre Michel Leiris trouve l'énergie qui lui permet d'ouvrir ses propres chemins, au-delà de l'inconfort des moments de découragement et de dépression. Il peine à assumer ses désillusions, il avoue dans une lettre à sa femme que *« l'avancement des sciences ethnographiques le laisse assez froid »*. Mais il est ethnographe, en quelque sorte malgré lui. Il l'est incomparablement, les milliers de fiches accumulées lui donnent l'accès à une connaissance profonde de ce qui constitue les cultures africaines : les manières d'être au monde, les langages, les dramatisations de l'imaginaire, et les œuvres, notamment celles que la croyance et l'intention esthétique transfigurent. Dans le même temps où Leiris accomplit son cheminement d'ethnographe appliqué, il se fait autrement écrivain, il se transforme par l'écriture en tenant librement le journal de l'exploration scientifique. Il y inscrit une chronique personnelle, l'œuvre ethnographique et l'œuvre autobiographique naissent d'un même mouvement, *L'Afrique fantôme* annonce cette ethnographie de soi-même inaugurée par ce livre d'impitoyable sincérité et vérité, *L'Age d'homme*.

Ce refus de séparer l'interprétation scientifique et objective de ce qui relève de la subjectivité et du désir, je l'ai saisi dans sa pleine et inconfortable exigence lors de la lecture des écrits consacrés aux cultes de possession chez les Ethiopiens de Gondar. L'ouvrage qui traite de la croyance aux esprits possesseurs (les zar) est l'un des plus étonnants, il est oeuvre de science (plus de mille pages de notes servent de support à sa rédaction) et création littéraire. Michel Leiris trouve en cette étude le moment le plus intense de sa recherche, jusqu'à l'obsession. Il entre ainsi dans « un nouveau monde », propice à nourrir « une réflexion sur le merveilleux ». Il aimerait être possédé, être davantage qu'un observateur impliqué. Il est fasciné par deux aspects : la théâtralité de la transe qui le conduit à différencier le « théâtre vécu » du « théâtre joué», et l'« outrance sacrificielle » qu'il transférera sur la scène de l'écriture où il met en jeu quelque chose de sa propre vie.

Il rencontre là ses fantômes. Abba Jérôme, le lettré éthiopien qui est son guide, son intercesseur, son interprète et commentateur, et devient progressivement « un double de lui-même ». Emawayish, la « belle princesse de cire », initiée, fille d'une grande prêtresse du culte de possession, dont la présence obsédante fait un fantôme « troublant ». Et tous ceux qui se transforment en « ombres ». Une théorie de fantômes, au sein de laquelle s'insinuent ceux de Leiris lui-même, et qui finira par affecter son image de l'Afrique. Plus tard, il retrouvera la chair de la relation dans la « fraternité militante ». Quand le savoir révèle plus que le pur savoir, il offre un « miroir » où se reflètent bien davantage que des fragments du monde.

Sagesse sentimentale

ONZAINS DE LA NUIT ET DU DÉSIR
de Jean-Yves Masson.
Cheyne éditeur,
43400 Chambon-sur-Lignon,
128 p., 80 F.

Traducteur de poètes allemands, anglais et italiens, Jean-Yves Masson devait faire entendre sa propre voix. Quelques textes parus en prose ou en vers dans diverses revues manifestaient une élégance, une profondeur, un classicisme sans afféterie et annonçaient indubitablement une œuvre, que voici, dès ses débuts, couronnée par le prix Kowalski. Les ombres et les fantômes chers à Apollinaire parcourent ce recueil, tout imprégné aussi des mystères sensuels de la Pléiade, mais dépouillés de préciosité. Aux évocations oniriques, amoureuses ou contemplatives se marient des aphorismes ciselés et des conseils sereins que le poète s'adresse à lui-même. Chaque vision, chaque réminiscence, chaque confidence d'amitié passionnée, de regard amoureux, de tendresse meurtrie est l'occasion d'une sorte de leçon intérieure de sagesse sentimentale. C'est une poésie sans forfanterie, sans pétition de principe, sans éclat exagéré *« ... Seuls peuvent partager ces souvenirs / ceux qui ont cru qu'un bien-aimé leur tiendrait lieu / de monde... »* Et à ceux auxquels, dans la poésie contemporaine, il ne déplaît pas d'entendre les échos des florilèges passés : *« Comme amour se nie en amour avec l'absence, / ton absence m'étreint encore, étrange amour. »*

René de Ceccatty

★ **Signalons également la parution récente d'un autre recueil de Jean-Yves Masson, *Offrandes* (Ed. Voix d'Encre, 8, chemin de la Nitrère, 26200 Montélimar).**

Un vertige bien tempéré

Dans une élégante variation sur l'absence et l'identité, « J. B. » Pontalis a choisi de s'en tenir à la surface des êtres et des choses

UN HOMME DISPARAÎT
de J. B. Pontalis.
Gallimard, 152 p., 80 F.

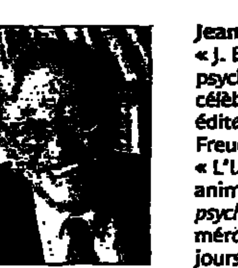
On se reconnaît parfois mieux dans le visage d'un inconnu, d'un passant, que dans son propre visage. Une figure étrangère entrevue, la démarche d'une silhouette anonyme, prennent soudain comme une évidence familière. On les charge d'un poids qui est nôtre, d'une mémoire et d'une histoire qui se substituent au sentiment de vacuité et d'oubli, à l'absence dont notre propre vie est tissée.

C'est sur une telle substitution que le dernier récit de J. B. Pontalis est construit. *« J'ignore son nom »* : ainsi commence le prologue du livre. En lui donnant un nom, en racontant sa vie, peut-être en l'imaginant, le narrateur d'*Un homme disparaît* crée moins un personnage qu'il ne trouve, ou invente, un double destiné à habiter sa propre absence. Absence qui trouve, grâce à la fiction, une figure, une histoire et une identité. *« Je ne veux pas écrire un roman. Je veux avancer vers celui que j'appelle Julien Beaune sans savoir où je vais, sans savoir ce que je vais trouver et perdre en suivant ses traces. Julien Beaune, celui que je vois dans mon miroir quand le commencement du jour se confond avec sa fin. »*

Les vingt-huit brefs chapitres qui constituent la première partie du récit raconteront donc cette vie, recomposeront ses épisodes : le père, *« officier plein d'entrain, d'intelligence et d'énergie »* durant la première guerre, l'*« homme à femmes »*, mort quelque temps plus tard dans un lit d'hôpital ; l'adolescence sous l'Occupation ; la mère effacée et immobile ; l'éducation amoureuse et amicale ; la vie d'étudiant à Paris ; l'apprentissage de la médecine ; et puis ce désenchantement qui embrume le monde, cette *« mémoire [qui] n'est pleine que de tout ce que nous avons perdu »*, l'attente imprécise d'une *« cinquième saison, celle qui ne figure sur aucun calendrier et qui est à l'horizon de chacune de nos saisons, de leur retour cyclique »*. Dans la dernière partie du récit, le narrateur – mais est-ce toujours le même ? – relate sa rencontre avec Julien, *« il y a dix ans, quinze ans ? (...) Cette incertitude me plaît, j'aime que les temps soient mêlés comme ils le sont dans nos rêves où ce que nous pensions disparu est plus vivace qu'aujourd'hui, où un événement est toujours l'écho d'un autre, un personnage le composé de plusieurs »*. Les figures se reconstituent, ou plutôt montrent que rien ne les assure dans leur identité ; et cette indécision, ce vacillement de la mémoire, ces dépôts successifs de temps mêlés, confondus, dessinent les *« contours »* d'une *« ombre portée »* : celle que, au-devant comme à l'arrière de nous, nos vies projettent. Mais cette ombre, ce fantôme soudain investi d'un poids d'existence sont eux-mêmes des leurres, de simples produits de fiction, car *« la mémoire pas plus que la douleur ou le rêve ne se partage »*.

Un homme disparaît, comme les précédents récits de J. B. Pontalis, a tout le charme un peu fané, un peu désuet des romans qui restent à la surface des êtres et des choses. Et qui trouvent là leur bien. Malgré sa subtile construction, le livre n'offre aucune aspérité. La phrase est concise, lapidaire, mesurée, d'un classicisme obstinément maintenu, souvent séduite par l'attrait de la formule ou de l'aphorisme. Rien ne dépasse, comme si le vertige lui-même – celui de l'incertaine identité, du trouble et de la mélancolie – pouvait tenir dans cette mesure, demeurer toujours bien tempéré. Ce n'est ni dans les lointains ni dans les profondeurs que l'écrivain, pourtant psychanalyste et en tant que tel sans doute habitué à fréquenter les confins, va puiser sa matière romanesque. Tout en cédant au charme automnal, à l'élégant grisé de ces pages, on peut regretter leur caractère un peu convenu et pusillanime.

Patrick Kéchichian



JACQUES SASSIER

Jean-Bertrand Pontalis.
« J. B. » Pontalis, ainsi qu'il signe toujours, est psychanalyste, coauteur, avec Jean Laplanche, du célèbre *Vocabulaire de psychanalyse* (PUF, 1960), éditeur d'une nouvelle traduction des œuvres de Freud chez Gallimard, directeur de la collection « L'Un et l'autre » dans cette même maison, où il anima également l'excellente *Nouvelle revue de psychanalyse* (dont le cinquantième et dernier numéro fut publié fin 1994). En 1980, il publiait, toujours chez Gallimard, un premier récit, *Loin*, suivi, en 1986, d'un texte autobiographique, *L'Amour des commencements* (prix Femina-Vacaresco).

Les séductions de l'âge

Dans les griseries voluptueuses de la vieillesse, Noëlle Châtelet offre une tendre leçon de sagesse

LA DAME EN BLEU
de Noëlle Châtelet.
Stock, 140 p., 85 F.

Mais oui, ce récit enchanteur, tissé dans les méandres du désir et des plaisirs, nous entraîne, subjugués, dans les griseries voluptueuses de la vieillesse. Noëlle Châtelet cisèle, dans *La Dame en bleu*, cette histoire très neuve du corps, de son épanouissement, et révèle une certaine science pulpeuse de la vie, aimée dans tous ses états.

Ici, l'âge est non pas accepté par la belle Solange, à la cinquantaine comblée, il est agréé, mieux : brigué. Fascinée par la mesure du pas lent d'une vieille dame, passante anonyme sagement vêtue de bleu, la fringante parisienne adopte soudain, par impulsion, cette cadence calme. Fascinée, elle imite ce mode d'habillement, suit les rites qui les accompagnent et, à partir de là, déserte les redondances de sa vie, s'extraie des agitations insipides, des acharnements frustrants d'une existence pourtant, en principe, brillante et réussie. Cette anticipation du temps, cette gourmandise de la vieillesse tenue pour une innovation, pour une promesse de surprises, de sensations tour à tour découvertes et surtout comme une liberté glorieuse où l'on attend du présent, ailleurs escamoté, toute sa rigoureuse saveur, la disciple de la dame en bleu s'y absorbe en véritable aventurière !

Ce livre de sagesse, d'une sagesse inédite, relate avec tendresse les délectations de Solange, adonnée jusqu'ici aux succès professionnels, sentimentaux, mais désormais toute aux effervescences exquises, aux savantes audaces de l'inaction. Et, avec humour, le désarroi de son entourage, de Jacques, l'amant favori, *« cramponné à sa bouteille de champagne »*, observant, accablé, sa partenaire jusque-là si ardente, épanouie dans une robe de chambre en laine des Pyrénées, parmi les effluves d'une soupe aux légumes, *« scène qui ne figurera certainement pas dans les annales des publications libertines »*.

DÉSIR D'AVENIR

Impatiente de s'initier à la patience, étrangère aux crispations, aux ruses pétrifiantes qui font de la vieillesse un épouvantail, Solange y entre, frémissante, comme dans un merveilleux divertissement, jalonné de gants de fil, de bas de coton clair, de chats, de bégonias, d'une maison de repos, de chocolat tiède, de temps suspendu, de plénitude. D'exactitude. Heureuse de *« s'associer à l'écoulement du temps »*, elle sait, débarrassée *« de l'arsenal des crèmes conjuratrices »*, regarder son visage, son corps, *« intéressée à l'idée que tout cela va se transformer, s'user »*. La voici apte à s'approprier la vie dans son ampleur, ses rythmes, à épouser ses fastes. *« C'est en réalité l'avenir... qu'elle appelle d'un désir secret, impatient. »*

On le voit, Noëlle Châtelet invente ici de nouvelles chorégraphies offertes à l'avancée vers la mort, une réconciliation avec l'inéluctable. Le vertige lié à la menace d'une fin se métamorphose en une guirlande d'instants tenus chacun pour une orée et chacun délectable comme la leçon de vie que nous donne ce beau livre.

Viviane Forrester

Détour de mémoire

Après Simone de Beauvoir et Julia Kristeva, Catherine Clément emprunte la voie du roman pour faire un portrait des intellectuels français depuis 1945

LA PUTAIN DU DIABLE
de Catherine Clément.
Flammarion, 402 p., 130 F.

Quand Simone de Beauvoir publia *Les Mandarins* (prix Goncourt 1954), elle avait quarante-huit ans et prenait le pari de faire en même temps le portrait d'une femme et celui d'une génération. Mais l'évocation du milieu intellectuel de l'époque, pour brillante et précise qu'elle soit dans ce roman, est inutilement compliquée, alourdie, par l'usage de pseudonymes pour désigner les principaux personnages, dont Sartre. Quatre ans plus tard, Simone de Beauvoir commençait la publication de ses Mémoires. Recomposition des souvenirs bien sûr, mais magnifique chronique du siècle – dans laquelle Sartre, Aron, Camus, Nizan et les autres ont heureusement retrouvé leur identité.

Julia Kristeva avait quarante-huit ans elle aussi lorsqu'elle termina, en 1990, *Les Samouraïs* (1), clin d'œil appuyé aux *Mandarins*. Elle décida de traiter le sujet sous forme de roman populaire – parti pris que l'on peut discuter. L'histoire d'amour en devint plus conventionnelle, la description des enjeux intellectuels et des événements (mai 68 notamment) en pâtit. Et, une fois encore, on se heurta au désagrément des pseudonymes.

Catherine Clément ayant laissé passer ses quarante-huit ans, on pouvait espérer qu'elle éviterait le détour par le roman pour raconter *« les intellectuels français depuis 1945 »*. On pensait même qu'elle avait entrepris, l'an dernier, cette chronique de l'époque, avec son essai sur Philippe Sollers (2). Mais elle a préféré, elle aussi, la fiction. Et ce n'est pas absolument convaincant, bien qu'elle ait évité l'écueil des pseudonymes – sauf pour le personnage qui lui donne la réplique. C'est dommage, car elle a beaucoup à dire – et le dit avec justesse. Pourquoi donc avoir inventé comme fil conducteur de cette *Putain du Diable* (la Raison, selon Luther), le tournage d'un documentaire pour Arte, dans lequel elle converse avec un de ses amis, Julien – dit « le Biquet », ce qui donne un rien de vulgarité au ton du récit. Ajoutons le jeune réalisateur et son assistante, qui apportent le regard des générations suivantes... et l'on obtient un « roman » facile, avec un excès de dialogues pas toujours pertinents.

LACAN, BARTHES, DERRIDA...

Pourtant, dans ce récit que Catherine Clément a bouclé trop rapidement, elle est bien là, la mémoire de cette génération qu'il est grand temps d'explorer. Tout est épars, fragmenté, inabouti, et malgré cela on a envie de lire ce livre jusqu'au bout, pour « savoir », « comprendre ». *« Les chevaliers pesants, c'étaient nous, la cavalerie structuraliste. Les francs-tireurs de la pensée, c'étaient les mignons du baby-boom »*, écrit Catherine Clément. Il faut malheureusement les chercher à travers les embarras télévisuels de cette *Putain du Diable*, mais ils sont tous là, de Lévi-Strauss à Bernard-Henri Lévy, en passant par Lacan, Barthes, Althusser, Derrida, Foucault, Sollers, Deleuze, Guattari, Kristeva, Debray – en *« philosophe épique »* – et d'autres encore. Simone de Beauvoir et Sartre ne sont pas loin, et le *« portrait de Sartre en vieux Faust »* est très réussi, en clôture d'un discours enflammé, pro-Sartre et violemment anti-Camus, de Jean-Jacques Brochier, rédacteur en chef du *Magazine littéraire* (la scène se passe dans une digression du roman et Catherine Clément y est libérée de la contrainte qu'elle s'est inutilement imposée avec son « fil conducteur »).

Comme Simone de Beauvoir, Catherine Clément sait observer. Pudique et passionnée à la fois quand il s'agit de Lévi-Strauss, son vrai « maître » sans doute, celui avec lequel son rapport est intime, elle est ensuite respectueuse, amusée, enthousiaste avec les autres. Elle a le sens du croquis, des situations, des moments-clés. Quand apparaît Lacan, *« il traite de l'angoisse, à mots comptés, en toussotant entre les phrases comme s'il agitait une clochette invisible pour se faire entendre. Il a le sourcil touffu, le regard sombre et fixe d'un penseur enfermé. Il a l'air vaguement japonais. Ce qu'il dit est incompréhensible, et pourtant limpide. »* Elle ira l'écouter pendant vingt ans, cet homme qui, *« en cinq mots »*, a *« libéré les femmes »*. *« "La" femme n'existe pas, sauf dans la convention d'un monde masculin. "La" femme est une appellation donnée génériquement par les hommes. »* Il n'y a que « des » femmes, et c'est heureux.

Barthes est si élégant *« la cigarette au coin des lèvres, l'œil en amande légèrement plissé lorsque la fumée s'y glissait d'un peu près, les traits presque flous, une ironie un peu triste, un peu gaie. La bouche belle, la voix surtout, une douceur en ligne de fuite, une clarté transparente, nonchalante »*. Ils sont tous au rendez-vous, et on voudrait ne jamais retomber dans les dialogues de l'émission de télé quand passe la silhouette moqueuse de Dany Cohn-Bendit, quand surgissent Deleuze et Guattari, quand Sollers – *« la Fronde »*, *« patron des stratégies à fronts renversés »* – montre à Catherine Clément le Paris qu'il aime, quand le jeune Bernard-Henri Lévy, vingt-huit ans alors, fait une apparition flamboyante et demeure celui qui a *« le courage de l'événement grandeur nature »*.

Il ne faudrait pas que Catherine Clément se croie quitte. On attend toujours sa véritable histoire des intellectuels français depuis 1945. *La Putain du Diable* n'est qu'un « roman prétexte », parce qu'elle n'a pas encore osé aller au bout d'elle-même. Il ne fait que susciter le désir de lire enfin, un jour, ses vrais « Mémoires » : engagés, réfléchis, aboutis.

Josyane Savigneau

(1) Fayard, 1990
(2) Julliard, 1995

Cuba si, Cuba no

Zoé Valdès s'éloigne de l'île sur un rythme kitch de boléro ; au tempo nonchalant d'une malaguena, Erik Orsenna y part chercher ses origines

MÉSAVENTURES DU PARADIS
d'Erik Orsenna.
Photographies
Bernard Matussière,
Seuil, 140 p., 129 F.

LA SOUS-DEVELOPPÉE
de Zoé Valdès.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Alexandra Carrasco,
Actes Sud, 82 p., 60 F.

C'est un cri du cœur que lance une de ses lointaines et improbables cousines à Erik Orsenna, venu à Cuba pour enquêter sur sa mystérieuse et un peu mythique famille cubaine : *« Pour une fois qu'on veut être cubains !... »* Ses repères dans le passé ? le trisaïeul Augustino, né de Gabriel, négociant nantais, et Angela Villademoros, Havanaise. Cette recherche des origines, irriguée par sa passion naturelle pour le métissage, est le but avoué d'un album clair, net, éclairé par les belles photographies, en noir et blanc, de Bernard Matussière, plus attentif à l'humain qu'au folklore ou au spectaculaire. Mais les arbres généalogiques sous les tropiques tiennent plutôt du baobab : Orsenna se perd vite dans les ramifications des archives et le désordre des adresses qui contribue au charme cubain du mélange généralisé.

Premier plaisir de ce livre : celui de voir avec quelle justesse il accorde sa prose à la nonchalance cubaine, au tempo d'une malaguena, partout présente, à une atmosphère qui paraît composée de *« fragments de guitares dissous dans l'air, d'imperceptibles cordes vibrant avec l'alizé »*. Ce halo de musique, c'est tout ce qui demeurera un jour d'une île qui sombre doucement dans la mer triste de la résignation ? Peut-être...

Orsenna sait qu'il arrive après l'espérance, à un moment où Cuba est en passe de devenir *« un bordel, une villégiature de mafias, un porte-avion de la drogue »*. Et du paradis de marxisme tropical qu'avait voulu instaurer Castro il ne reste que des ruines. Pas question pour Orsenna d'en faire l'inventaire ; il glane seulement, avec un regard d'ironie un peu blasée, d'éternel sceptique devant l'Histoire, quelques survivances du rêve martial de démocratie du travail : les panneaux sermonnant les éventuels paresseux et rappelant l'époque où on mobilisait toutes les forces, y compris les chiens et les poules, pour la construction de la société radieuse ; les quatre feuilles de *Granma*, le journal officiel égrenant des litanies de slogans périmés ; la Cité des Pionniers aux villas peu à peu abandonnées et où il aperçoit (images rapides saisissantes de pitié amère) d'étranges gamins blêmes et chauves conduits par une grande Russe blonde : les enfants irradiés de Tchernobyl.

Mais ce à quoi Orsenna est le plus sensible, c'est à la terrible faim cubaine et à la tristesse de l'embargo qui a transformé le port en un empire de rouille. Mais Orsenna n'est pas un homme du ressentiment, du règlement de comptes. Même si Castro n'a jamais fait partie de ses grandes amours, même manquées, il s'abstient de participer à la curée générale sur le régime moribond et il ne cède pas à la désolation déchaînée de ceux qui masquent ainsi souvent leur satisfaction secrète d'une revanche sur un idéal égalitaire qui les a toujours révulsés. Ce dont il se moque, c'est de l'aveuglement quasi endémique des intellectuels, qui, toujours friands de société idéale et d'utopies commodes, se sont jadis enflammés pour la révolution castriste. Quelle drôlerie corrosive dans les portraits de Sartre et de Beauvoir, qui, transbahutés parmi les champs de canne à sucre par un guide de la Révolution, s'extasiaient à chaque pas d'un exemple de marxisme humaniste qu'ils tenaient enfin sous la main ! Quel humour un peu plus amer lorsque Orsenna montre la France, si tendre pour les dictateurs... accueillant en grande pompe en août 1995 Castro, dont la barbe de commandant fini n'impressionne plus que quelques nostalgiques des « sixties » et de leur sectarisme illuminé ! Tout est vif, précis, libre et beau dans ce livre, écrit sur un rythme de mélodie juste.

Zoé Valdès a voulu, elle, donner à son nouveau et très bref roman un rythme de boléro. Celui des pas de son héroïne Daniela, qui, avec des copains marchant sur *« le fil poudreux des drogues »*, son air de rockeuse, son allure de Boy George dégingandé, ne supportant rien au cou à part les morsures, se croit dans un film d'Almodovar. Elle quitte Cuba pour Paris où l'attend son père, qui y est ambassadeur. Et, dès qu'un Cubain, dit-elle, arrive à Paris, *« il commence à jouer »*. Elle ne s'en prive pas. Jeux avec l'amour, le danger, en compagnie de Maurice, un Arsène Lupin de pacotille dont elle avale le diamant qu'il a volé pour elle et qui l'entraîne dans de luxueux cambriolages nocturnes. Peut-être ne s'abîme-t-elle dans ces délires que pour oublier ses complexes de *« sous-développée »* et les troubles d'une identité qui *« ne cesse de lui tirer dans les pattes à boulets rouges »*. Ces tribulations d'enfant gâtée des Caraïbes se voudraient très kitch, endiablées ; elles s'avèrent en réalité très naïves, un peu vaines, le parti pris baroque n'étant ici qu'un alibi pour toutes les facilités stylistiques et narratives. Loin de la ferveur lucide du *Néant quotidien*, son précédent roman, Zoé Valdès gaspille son talent dans cette pochade faussement surréaliste.

Jean-Noël Pancrazi

enquête

La nouvelle histoire israélienne ou la fin de l'innocence

Nicolas Weill

Quelle est la responsabilité de l'Etat juif dans l'exode des Palestiniens, en 1948 ? En Israël même, une nouvelle école d'historiens apporte des réponses nouvelles à cette question centrale pour le processus de paix. Des réponses bien éloignées du discours officiel

Les toutes récentes élections palestiniennes, les discussions ouvertes sur des sujets réputés, en Israël, aussi tabous que le sort futur de Jérusalem ou la question du « droit au retour » des Palestiniens exilés depuis 1948 ou 1967 : voilà qui, désormais, fait partie du quotidien dans un pays et dans une région longtemps soumis à l'un des conflits les plus inextricables de la fin du XXe siècle. De ce changement d'atmosphère, l'histoire, telle que la pratique depuis la fin des années 80 un groupe de chercheurs, d'universitaires et de journalistes israéliens, est non seulement le symptôme mais peut-être aussi l'une des causes.

C'est sous le terme de « nouveaux historiens » que s'identifie elle-même cette nébuleuse de personnalités, dont l'âge moyen tourne autour de la quarantaine. Beaucoup, comme Benny Morris (*voir notre entretien ci-contre*), lequel fut journaliste au quotidien *The Jerusalem Post* avant de devenir historien, ont été marqués par la guerre du Liban – guerre éminemment « évitable » aux yeux de la gauche israélienne à laquelle tous s'identifient plus ou moins – et, bien entendu, par l'Intifada. Cette « nouveauté » qu'ils incarnent provient moins de la remise en cause des mythes fondateurs de l'Etat d'Israël à laquelle ils se livrent, que des faits nouveaux rapportés de leurs plongées dans les archives israéliennes de la guerre de 1948 (ouvertes, à l'exception notable des archives militaires, assez libéralement depuis le milieu des années 80), ou dans les archives britanniques et américaines.

L'acte de naissance officiel de cette nouvelle historiographie date de 1988, d'un article de Benny Morris, la figure dominante du courant, paru dans *Tikkun*, une revue juive américaine « colombe ». Il a été appliqué depuis, sans trop de rigueur, à tous ceux qui « révisent » l'histoire de la guerre de 1948, et qui se définissent par le terme assez vague de courant « post sioniste ». Etre « post sioniste » en Israël ne signifie pas nécessairement contester la légitimité de l'existence de l'Etat juif, mais à coup sûr rejeter le carcan de la version des faits, délivrée par une historiographie aussi officielle qu'apologétique. Il est à cet égard significatif que les ouvrages des « nouveaux historiens » aient été pour l'essentiel publiés dans le monde anglo-saxon et non en Israël. Tel est le cas du principal d'entre eux : *The Birth of the Palestinian Refugee Problem* (Cambridge University Press, 1988) de Benny Morris, ou du *Collusion across the Jordan : King Abdullah, the Zionist Movement and the Partition of Palestine* (Columbia University Press, New York, 1988 d'Avi Shlaïm).

« *Nous ne sommes pas des nouveaux historiens israéliens,* dit le journaliste et historien Tom Segev, *mais tout simplement les premiers. Avant nous il n'y avait que de la mythologie. Benny Morris a été ainsi le premier à écrire sur la question, ô combien sensible, des réfugiés palestiniens. Nous ouvrons des dossiers que personne n'avait ouverts avant nous, sur le conflit israélo-arabe, certes, mais aussi sur d'autres sujets comme l'accueil fait aux nouveaux immigrants juifs.* » Les nouveaux historiens pratiquent-il une historiographie politique ? « *Tout à fait,* pense Tom Segev, *il s'agit d'un phénomène politique, d'une expression fine du débat public. Si nouveauté il y a, outre l'ouverture des archives, c'est que ceux-ci sont pour l'essentiel des chercheurs formés dans le monde anglo-saxon, qui s'appuient sur le document écrit et non sur l'idéologie comme c'était le cas des communistes ou des trotskistes israéliens qui soutenaient des thèses analogues.* »

On ne peut en effet s'empêcher d'évaluer les conséquences politiques de cette refonte de l'histoire de la guerre de 1948, à la lumière d'un processus de paix qui, à sa manière, entend clore le dossier ouvert en 1948. Le statut final des sept cent mille réfugiés palestiniens partis au cours du conflit, ainsi que celui de leurs descendants n'en constituent-t-ils pas une pièce maîtresse ? Tel est l'enjeu qui se profile derrière des débats au tour parfois universitaire et abscons. Si les nouveaux historiens ont raison, Israël n'est-il pas en effet amené à reconnaître sa part de responsabilité dans la tragédie vécue par les Palestiniens depuis une cinquantaine d'années ? Pour Zeev Sternhell, qui ne s'identifie pas à ce courant, Benny Morris a en tout cas apporté la preuve qui manquait jusque-là (même s'il pense que le travail aurait pu être fait bien avant l'ouverture des archives) : « *Tout le monde savait qu'il y avait eu des pillages, que des Arabes avaient été expulsés, qu'on avait rasé des villages. Cela a d'ailleurs eu lieu en 1967 encore. Les archives des partis politiques, des* kibboutzim *ont toujours été accessibles. En outre, il suffisait de lire les théoriciens du courant principal du sionisme : Berl Katznelson, Haïm Arlosoroff, Aharon David Gordon* (1), *pour se rendre compte que leur pensée était bel et bien une idéologie de la "terre et des morts" et que tous refusaient de reconnaître des droits aux Palestiniens. En Israël, ce sont des choses que tout le monde connaît depuis ses dix-huit ans, âge où commence le service militaire. Tout le monde sait que les Arabes de Lod et de Ramleh ont été acculés à l'exode par les troupes israéliennes en 1948. Moshe Dayan ne s'en cachait pas.* »

Pourquoi, dès lors, cette « *myopie conceptuelle* », qui prévenait les intellectuels, y compris les intellectuels « colombes », d'en faire véritablement état ? Zeev Sternhell voit l'explication dans le climat régnant depuis 1967. « *La démonisation du sionisme qui avait cours dans les années 70 était telle, les attaques contre nous étaient tellement injustes, le tableau que l'on faisait d'Israël était tellement sombre – à l'époque, le sionisme était assimilé au racisme à l'ONU – que le poil des plus libéraux d'entre nous s'est hérissé. Dans une sorte de réflexe de défense, ces libéraux-là ne cédaient plus un pouce de terrain. Par ailleurs un demi-siècle représente peut-être le délai nécessaire pour affronter le passé d'un œil critique. C'est ce qui se passe aussi pour la remise en cause de l'attitude du Yishouv* [les juifs vivant en Palestine] *et du mouvement sioniste face à la Shoah à laquelle s'est livré Tom Segev.* »

Car les nouveaux historiens se sont aussi attaqués à l'une des idées les mieux partagées par le « consensus » israélien : celle qui lie la renaissance de l'Etat juif à la Shoah, et fait de celle-ci la source de légitimité de celui-là. A cet égard, le livre de Tom Segev, publié en hébreu en 1991, *Le Septième Million* (Liana pour l'édition française), a constitué un tournant. Pour Ilan Pappe, de l'université de Haïfa, par exemple le plus radical et le plus théoricien des nouveaux historiens, rien ne prouve que l'existence de l'Etat d'Israël eût empêché le Génocide. En outre, écrit-il dans son livre *The Making of the Arab-Israeli Conflict, 1947-1951* (New York et Londres, Tauris), « *on est toujours dans l'attente d'une évaluation quantitative de la disposition des rescapés d'Europe à partir pour la Palestine, aspiration qui avait convaincu les opinions publiques du monde entier, en 1947, de soutenir la position sioniste et de rejeter la position des Palestiniens* ».

Pour un Ilan Pappe, militant actif de Hadash, le Parti communiste israélien, l'historiographie officielle et universitaire israélienne n'a fait, avant l'émergence de la nouvelle historiographie, que mettre la prétention d'objectivité au service d'un discours dominant : le discours sioniste. Pappe parle de la question des réfugiés comme d'un « *péché originel* ». Cet historien proche des idées de Pierre Bourdieu, de Jacques Derrida et des courants postmodernistes qui triomphent dans les universités américaines considère Benny Morris comme un historien positiviste, tandis que lui affirme accorder plus d'importance à l'idéologie. Au point de se voir infliger le reproche de transformer l'histoire en discours privé de tout support objectif. « *C'est vrai,* dit-il, *je suis assez proche de la conception qui veut qu'il n'y ait pas d'histoire objective, mais du texte. Cela dit, je crois aussi qu'il y a une* "minimal rational basis" [fondement rationnel minimum]. » Le sionisme d'aujourd'hui, surtout après la fondation de l'Etat, est interprété par lui comme le discours d'une élite nationale, dont la fonction consiste principalement à entretenir sa mainmise sur l'ensemble de la société en la manipulant.

Pour lui, la nouvelle histoire israélienne doit « *déconstruire le nationalisme tel qu'il se justifie lui-même. Ainsi,* demande-t-il, *faut-il considérer le nationalisme, dans sa version sioniste, comme la meilleure solution aux malheurs des juifs de la fin du XIXe siècle ? Peut-être. Mais il y avait d'autres solutions : celle des sociaux-démocrates juifs (le Bund) par exemple, ou bien la société libérale – via l'émigration aux Etats-Unis* ».

Inutile donc selon Pappe de ressasser toujours l'« histoire des vainqueurs ». Mieux vaut appliquer à l'histoire juive les critères de l'historiographie générale (dans les universités israéliennes, l'histoire du peuple juif constitue une discipline séparée). Par exemple, en lisant l'histoire du sionisme à travers le paradigme du colonialisme, ce pour quoi plaident certains sociologues israéliens proches des « nouveaux historiens », comme Baroukh Kimmerling, de l'Université hébraïque de Jérusalem. Faire de l'histoire, c'est avant tout redonner la parole aux victimes et aux opprimés : Palestiniens, juifs des pays arabes considérés comme du « matériel » humain par les dirigeants sionistes, ou juifs de la diaspora, vilipendés par la pensée sioniste qui leur opposait sa propre théorie de la « *négation de l'exil* » et sa croyance au « *juif nouveau* » ?

Des remises en cause aussi profondes, venues de l'université et de la presse, et non plus seulement de franges marginales de la vie politique ne pouvaient que susciter de vives réactions. En 1994, Aharon Meged, un romancier appartenant à la « génération du Palma'h » (du nom de l'unité d'élite, créée en 1941, particulièrement active dans les combats de 1948) proche du Parti travailliste, se mit à accuser, dans le quotidien libéral *Ha'aretz*, les nouveaux historiens de saper les fondements et la légitimité de l'entreprise sioniste et d'aller au devant des revendications arabes sous couvert d'historiographie et d'objectivité. De fait, la droite sioniste (le courant dit « *révisionniste* »), et son leader, Vladimir Zeev Jabotinsky, a, bien plus tôt que le mouvement travailliste, pris conscience de la réalité des aspirations nationales arabes, dès le début des années 20. Pour Zeev Jabotinsky, seul un affrontement de force finirait par l'emporter sur le terrain. De là ces paradoxales accusations lancées contre les nouveaux historiens par leurs adversaires, selon lesquelles leur argumentaire croiserait celui de la droite sioniste, voire les récriminations des ultra-orthodoxes contre un sionisme accusé d'avoir abandonné les juifs religieux à leur sort pendant la Shoah.

Shabtaï Teveth est l'un des critiques les plus virulents de la nouvelle historiographie israélienne.



COLLECTION A. FILDIER

Après la prise de la ville de Majdal en 1948 par les troupes israéliennes

A en croire ce représentant de l'école traditionnelle, jamais Ben Gourion dont il est le biographe n'aurait envisagé la possibilité d'un transfert de tout ou partie de la population arabe, comme le soutiennent les nouveaux historiens. Excepté en 1937, quand la commission britannique dirigée par Lord Peel suggéra cette solution pour partager le pays, à la suite de la révolte palestinienne de 1936. Puis il n'y serait plus revenu, et quand, en 1945, l'exécutif du Parti travailliste britannique inscrivit en 1944 à son programme un projet de ce genre, Ben Gourion s'y opposa. Mieux, après la décision de partage adoptée par l'ONU le 29 novembre 1947, Ben Gourion aurait, jusqu'en avril 1948, accepté la possibilité d'un Etat juif fort d'une minorité palestinienne de 45 %. « *Les réfugiés,* estime-t-il, *ne le sont devenus que lorsque les Arabes ont déclaré une guerre totale à Israël.* »

Anita Shapira, une historienne de l'université de Tel-Aviv, appartient, elle, à la génération d'historiens qui croyaient déjà, dans les années 70, s'être affranchis de l'histoire engagée. Si elle admet l'honnêteté et la qualité du travail de Benny Morris, elle considère que l'histoire du conflit demeure à écrire, tant que les archives de l'armée israélienne restent fermées – ou ouvertes sélectivement – et tant que sont inaccessibles les archives arabes, où pourraient se trouver certains démentis aux thèses soutenues par les nouveaux historiens. Qui sait si l'on n'y trouverait pas la confirmation de l'argument, fréquemment utilisé par la propagande israélienne, selon lequel ce sont les dirigeants arabes qui ont exhorté à la radio les Palestiniens à quitter leurs foyers et leurs villages en 1948 ?

Benny Morris, lui, affirme n'avoir jamais trouvé trace de ces fameux appels. « *L'un des facteurs qui explique l'exode et qui demeure encore à étudier,* objecte Anita Shapira, *c'est l'effondrement total de la société palestinienne en 1948, et j'attends encore qu'un historien, un historien palestinien peut-être, explique ce qui s'est passé.* » Pour Anita Shapira la « fuite » *(bri'ha)* des Palestiniens – terme qu'elle préfère à l'expulsion *(guerouch)* – est un processus, qui s'explique par la marche des événements et par la guerre.

« *Je ne pense pas du tout que l'idée du transfert ait occupé une place centrale, comme le prétend Benny Morris. Jamais, en tout cas, les leaders sionistes ne se sont vus en prendre l'initiative. Ils espéraient que les Anglais feraient le travail. Ils y pensaient, tout au plus sur le modèle de l'échange de populations qui s'était produit entre la Grèce et la Turquie dans les années 20, ou sous la forme de départs volontaires. Mais jamais il n'y eut de programme politique.* » Reconnaître que la création d'Israël a causé une souffrance aux Palestiniens est une chose. « *Mais il n'y a pas de lien nécessaire entre ce qui est arrivé il y a cinquante ans et les accords actuels avec les Palestiniens. La question des réfugiés doit trouver sa solution, mais sans que cela implique un quelconque "droit au retour". En 1948, Israël a perdu six mille des siens, soit 1 % de sa population d'alors. En proportion, cela représente plus que les pertes françaises de la deuxième guerre mondiale. Il faut dire "stop" à ce genre de règlement de comptes rétrospectif. Sinon, pourquoi les Allemands ne seraient-ils pas fondés à demander des réparations pour leur expulsion de Königsberg ?* »

Le débat continue, même si les positions des nouveaux historiens gagnent du terrain dans l'université, et commencent même, semble-t-il, à trouver leur place dans les programmes d'éducation. Certes, Benny Morris, dont le livre a été traduit en hébreu en 1991, dispose toujours d'un simple strapontin à l'Université hébraïque de Jérusalem. Mais la nouvelle historiographie est plus présente dans les réunions de professionnels. Il est sans doute peu probable que sa lecture de l'histoire de la création de l'Etat juif ébranle, à moyen terme, le consensus autour des valeurs du sionisme qui demeure un liant pour la majorité juive en Israël. Cependant, son irruption n'en provoque pas moins de douloureuses remises en question. Celle qu'accompagne la maturité, ou bien la fin de l'innocence.

(1) Dirigeants et théoriciens des principaux mouvements sionistes.

*** Les Nouveaux Enjeux de l'historiographie israélienne, CNRS, décembre 1995, no 12, BP 547, 91004, Jérusalem, Israël.**


KEYSTONE

entretien

Benny Morris, le précurseur

Figure dominante du nouveau courant historique, cet ancien journaliste du « Jerusalem Post » fut, en 1988, l'un des premiers à écrire sur la question sensible des réfugiés palestiniens

« Estimez-vous qu'Israël ait une responsabilité dans l'exode de plus de 700 000 Palestiniens, après le premier conflit israélo-arabe, de 1947 à 1949 ?

– Mon livre ne cherche pas à peser des responsabilités mais à établir les faits. Compte tenu des années de haine et de conflit qui avaient précédé la guerre de 1948 et de l'impératif qui consistait à édifier un Etat juif homogène, le départ des Palestiniens était inévitable. Il eût été tout aussi inévitable d'ailleurs qu'en cas de victoire arabe les juifs eussent été jetés à la mer ou réembarqués à destination de l'Europe. Il s'agit, là d'un processus historique.

– Vous montrez, dans votre ouvrage et dans des travaux postérieurs, à quel point, dans les cercles dirigeants du mouvement et de l'exécutif sioniste, l'idée d'un transfert de population arabe était centrale. Croyez-vous que l'exode des Palestiniens et leur transformation en réfugiés ait été l'application d'un plan décidé à l'avance ?

– Non. Il n'y a pas eu, comme le soutient l'historiographie arabe ou palestinienne, de plan prémédité. En revanche, l'idée que le transfert était la solution au problème posé par la présence d'une forte minorité arabe dans le futur Etat juif était bel et bien présente dans l'esprit des leaders sionistes. Je ne prétends pas pour autant que ceux-ci aient traduit ces réflexions en politique sur le terrain. Mais c'était bien ce qu'ils voulaient. Quand Ben Gourion a pu le faire il l'a fait, comme à Lod et à Ramleh. Quand cela lui paraissait impossible, il a battu en retraite, parce qu'il était soucieux de la réputation d'Israël dans l'avenir et que lui-même ne souhaitait pas apparaître aux yeux des générations futures comme une sorte de Gengis Khan !

» Depuis que mon livre a paru en anglais, en 1988, et depuis la version en hébreu de 1991, ma position a d'ailleurs légèrement évolué. C'est ainsi que je suis de plus en plus convaincu qu'il y avait bel et bien une volonté d'expulser les Arabes, et je suis plus attentif qu'auparavant à l'influence des cinquante années de réflexion qui ont précédé la guerre de 1948. Ce sont les critiques arabes de mon livre qui ont attiré mon attention sur ce lien, même si, encore une fois je n'accepte pas pour autant la thèse de la préméditation qu'ils défendent.

» Toute la documentation que j'ai accumulée depuis 1986 fait apparaître une responsabilité grandissante des Israéliens dans l'expulsion. On ne peut soutenir ainsi qu'il y ait eu des départs volontaires. La plupart des villageois palestiniens qui ont fui l'ont fait parce qu'ils redoutaient une offensive juive, et leur départ, dans le cas le plus général, est une conséquence de la guerre. Ce qu'il convient d'ajouter, en revanche, c'est que ces mêmes villageois ne faisaient que se déplacer de quelques kilomètres. C'est quand ils revenaient que l'armée israélienne leur interdisait l'accès à leur village. Et c'est à la lumière de cette décision de ne pas autoriser leur retour que doit se comprendre l'ensemble du processus d'expulsion. Après tout, des centaines de milliers de Parisiens avaient fui, eux aussi, en juin 1940, l'avance allemande. Mais eux ont pu revenir.

– L'un des reproches que des historiens israéliens font à votre travail, c'est de ne pas utiliser de sources arabes. Vous soutenez dans votre livre n'avoir jamais trouvé trace d'appels radiodiffusés de dirigeants arabes appelant les Palestiniens à évacuer leurs foyers. Mais par exemple, Khaled Al Azam, qui fut premier ministre en Syrie, regrette dans ses *Mémoires*, publiés à Beyrouth en 1973, qu'on ait exhorté les Palestiniens au départ.

– *Je ne crois* pas cette source très fiable, et d'ailleurs je la discute dans mon livre. Ce sont effectivement des Mémoires, rédigées une vingtaine d'années après les faits, dans un contexte de règlement de comptes inter-arabe sur la question des responsabilités des uns et des autres, et non d'un journal écrit sur le moment. J'ajoute que je n'ai nullement besoin d'utiliser des sources arabes ni les souvenirs de quiconque. A quoi bon en effet : *lorsque je* puis lire un rapport contemporain de l'action écrit de la main d'un soldat israélien sur ce qui s'est passé dans tel ou tel village, quand je dispose d'ordres d'évacuation rédigés par les officiers, ou que je puis consulter des interviews de réfugiés réalisées quelques jours seulement après leur départ de Ramallah, en quoi ai-je besoin de me référer aux *Mémoires* de Georges Habache, parus quarante ans plus tard ?


GEORGE RODGERS/MAGNUM

« Il n'y a pas eu (...) de plan prémédité. En revanche, l'idée que le transfert était la solution au problème (...) était bel et bien présente dans l'esprit des leaders sionistes »

» Ceux qui tirent argument de la fermeture des archives arabes concernant la guerre de 1948 (si elles existent) doivent me prouver qu'elles contredisent complètement mes thèses – comme prétendument le cas d'El Azam –, mais à condition que le document soit fiable. Or la BBC écoutait les programmes des radios arabes en 1948, les renseignements israéliens interceptaient les communications arabes et les diplomates britanniques ou américains, aussi bien dans les capitales arabes qu'à Haïfa ou à Jérusalem, ne cessaient de rédiger des rapports sur ce que les leaders arabes leur avaient dit, sur ce qu'ils entendaient à la radio ou lisaient dans la presse. Imaginez-vous que si l'un de ces diplomates avait eu vent d'appels aux Palestiniens à quitter leurs foyers il n'en aurait pas fait état ? Croyez-vous que les Israéliens ne les auraient pas immédiatement utilisés pour leur propagande, alors qu'ils étaient accusés par leurs ennemis de massacres et que les armées arabes justifiaient leur intervention dans le conflit au nom de cette expulsion et de ces massacres ? Or ils n'en ont rien fait.

– Quelles sont les conséquences politiques de la « révision » du déroulement de la guerre de 1948 à laquelle se livrent les nouveaux historiens ? Votre pays doit-il reconnaître officiellement sa part de responsabilité dans le problème des réfugiés, en proposant par exemple le versement d'indemnités ?

– Le véritable problème est que les juifs aussi bien que le mouvement national palestinien manquent d'empathie les uns à l'égard des autres. Ainsi les Arabes n'accordent-ils aucune importance à la Shoah ni aux persécutions subies par les juifs. Ils ne s'en préoccupent pas, n'en savent rien et ne veulent rien en savoir. Tel n'est pas notre problème, et pourquoi devrions-nous être victimes parce que les juifs l'ont été, disent-ils ? De leur côté, les Israéliens ne prêtent aucune attention aux souffrances endurées par les Palestiniens. *Il est vrai, la* générosité à l'égard de l'autre camp est un phénomène rare dans les mouvements nationaux...

» Or c'est justement cela qui est en train de changer en Israël. Je m'empresse de préciser qu'il était plus facile à des Israéliens de sympathiser avec des Palestiniens que l'inverse, dans la mesure où nous étions les vainqueurs. Nous pouvons plus aisément être généreux et écrire une meilleure historiographie. Peut-être les Palestiniens s'y mettront-ils d'ici dix ou vingt ans, quand ils auront un Etat. Je ne sais pas si cette reconnaissance doit s'exprimer par des compensations financières, mais je suis sûr qu'elle a un effet sur la volonté israélienne de passer un compromis avec les Palestiniens. »

(Propos recueillis par Nicolas Weill.)

bande dessinée

Images de crise

L'AUTOROUTE DU SOLEIL
de Baru.
Casterman, coll. « Manga Casterman »,
424 p., 85 F.

Baru aime la littérature – en particulier le roman noir – américaine. Baru n'a pas son pareil pour peindre la réalité sociale française : le chômage à l'ombre des hauts fourneaux d'une Lorraine en désespérance, le cortège des exclusions par l'argent, le statut ou la couleur de peau. Après avoir nourri d'une veine autobiographique la peinture de mornes adolescences se déroulant entre flippers, bistrots et « bals popu » – notamment dans *Quéquette blues* et *La Piscine de Micheville* –, Baru a acquis un statut particulier.

Hervé Baruela (son véritable nom, héritage d'une double ascendance bretonne et italienne) est devenu l'un des grands auteurs de la BD française, de ceux pour lesquels le débat « littérature ou BD » est a priori caduc. Son dernier roman en bandes dessinées en témoigne une fois de plus. *L'Autoroute du Soleil* est à classer aux côtés des œuvres du neuvième art, de celles que tout lecteur sensible au mariage réussi entre texte et dessin emporterait sans hésiter sur une île déserte. A ranger donc au voisinage des récits d'Enki Bilal, d'Hugo Pratt, de Fred, de Pierre Christin, d'Annie Goetzinger et de quelques autres.

En plus de 400 pages – petit format, il est vrai –, superbement dessinées en noir et blanc, l'enfant de Villerupt décrit la cavale de deux jeunes gens, Karim et Alexandre, qui les mènera de Nancy à Marseille. Le premier, séducteur invétéré, fuit les brouillards de l'Est après avoir été surpris dans les draps de l'épouse du docteur Faurissier, le chef de file d'un parti ultranationaliste, l'Elan national. Le second, admirateur inconditionnel de l'homme à femmes qu'il a pour ami, est un blondinet en proie aux doutes et à l'acnée. Plongé dans un trafic de drogue, le duo avale les kilomètres de l'autoroute du Sud, à la fois traqué par des nervis fascistes et par des malfrats. Cette équipée sauvage, qui use de nombreux véhicules que Baru dessine avec jubilation, notamment une Facel Vega, cette voiture mythique utilisée dans les aventures d' un autre héros de BD, Guy Lefranc, oscille toujours entre rebondissement dramatique et humour.

L'intérêt de ce roman qui traite de thèmes dangereusement piégés – montée de l'extrême droite, drogue, racisme ordinaire ou relations amoureuses – est aussi de ne jamais pactiser avec les idées toutes faites : le docteur Faurissier garde une parcelle d'humanité, les deux héros ne sont pas des anges, et les femmes ne sont ni vierges ni putains.

L'Autoroute du Soleil inaugure la collection « Manga Casterman ». Inspirée des « mangas » (BD japonaises), cette nouvelle série d'ouvrages est due à la maison d'édition franco-belge Casterman, au géant nippon de la bande dessinée Kôdansha et à DC Comics, le plus ancien éditeur américain de *comics*. Elle publie d'autres auteurs, comme Varenne, Charyn, Taniguchi, etc. Mais elle ne pouvait mieux débuter que par cette *Autoroute*.

Yves-Marie Labé

● **L'HISTOIRE DU CONTEUR ÉLECTRIQUE**, de Fred
Hyppolyte Mousse est cloué au lit depuis qu'il a malencontreusement posé la main sur un compteur électrique. Ne pouvant rien faire, sinon rêver et lire tout en se nourrissant de la soupe aux étoiles que lui prépare Mme Michachmouch, notre homme écoute les quatre milliards d'histoires que la Lune a stockées depuis qu'elle existe. Puis il les retransmet au public. Celui-ci est tellement charmé qu'il en oublie de regarder la télévision et qu'il fait chuter l'Audimat du président de Canal Moi, qui s'est juré d'avoir la peau du « conteur électrique ». Une fable douce-amère, racontée avec tendresse et dessinée avec virtuosité par un Fred en très grande forme. (Dargaud, 64 p., 78 F.)

● **VENIN DE FEMMES**, de Prado
Huit histoires courtes, dans lesquelles Miguelanxo Prado, l'un des plus grands auteurs de la BD espagnole, livre sa vision de l'enfer amoureux. Des couples, saisis dans le huis clos de chambres ou de maisons sans meubles et sans chaleur, jouent à se souvenir, à s'étreindre, à se rejeter ou à se maudire. Le pouvoir, l'argent, l'ascension sociale, le sexe : autant de paramètres qui sonnent le glas de la tendresse et du respect. D'une époustouflante dextérité dans son dessin et son maniement des couleurs, Prado donne avec ces tableaux réalistes sa version sans concession du paradis de la relation amoureuse et de ses anges déchus, dans laquelle chacun lira ses renoncements ou ses effrois. (Editions L'Echo des savanes - Albin Michel, 46 p., 78 F.)

● **VOYAGE AU BOUT DE LA CRISE**, de Chantal Montellier
« Tristeza » et « soledad » sont les mots que l'un des héros d'une des dix nouvelles de *Voyage au bout de la crise* écrit inlassablement, après avoir entendu un sociologue parler de l'exclusion comme d'un phénomène devenu *« irréversible »*. En un chapelet de récits brefs, très littéraires, illustrés de dessins qui manient avec adresse des cadrages et des couleurs audacieux, Chantal Montellier égrène les chapitres d'une crise où l'indifférence le dispute à la mise à l'écart, et la norme informatisée au racisme purulent. Depuis son apparition dans le monde de la BD, en 1978, avec un récit d'ailleurs prémonitoirement intitulé 1996 – plusieurs des nouvelles de *Voyage...* ont lieu à Boston, en 1996 –, cet auteur anticonformiste dénonce les hypocrisies de notre société sans pour autant abandonner sa foi en l'art, comme en témoigne son ultime récit, *Conversation posthume avec Camille Claudel*, artiste dont Chantal Montellier pourrait être l'héritière révoltée. (Dargaud, coll. « Beaux livres », 170 p., 150 F.)

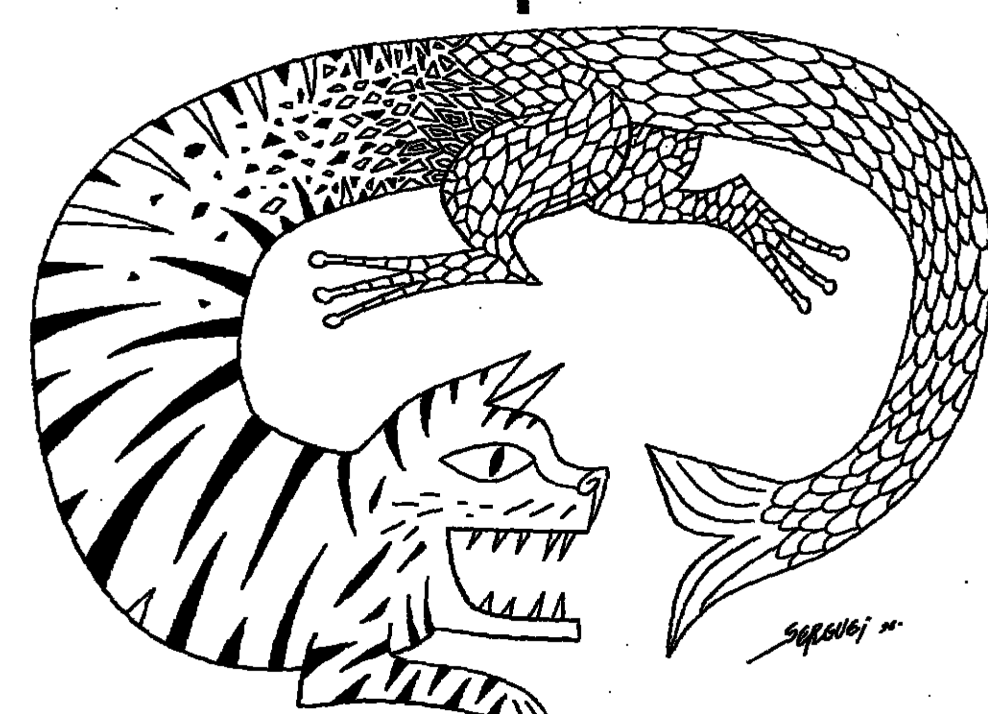
● ***LA SULTANE BLANCHE***, *de Pierre Christin et Annie Goetzinger*
Des maisons de brique de Whitechapel aux palais de Hongkong et aux pelouses de Cloudland, en Malaisie, deux destins de femmes s'entrecroisent. La vie d'Emma Pigott et celle de Lady Sheringham sont-elles les deux facettes d'un unique personnage ? Ou ces destins si radicalement différents – l'un gris et terne, l'autre luxueux et glamoureux – sont-ils de ceux qui étaient réservés aux femmes du début du siècle, à l'ombre d'un empire colonial britannique finissant ? Dans la plus pure tradition romanesque, en jouant merveilleusement des rappels historiques et des cauchemars de la mémoire, le tandem Christin-Goetzinger dessine dans *La Sultane blanche* un portrait et son double, rehaussés par la justesse documentaire et la sensualité du trait et des coloris. (Dargaud, 70 p., 88 F.)

● **JOYEUX NOËL, MAY !** de Cosey
Deux femmes, deux pièces manquantes d'un puzzle familial que domine la figure du père disparu : il n'y a, a priori, rien de commun entre Tallulah, jeune beauté locale d'une petite cité enneigée du Colorado, et May, une romancière qui s'y installe pour réparer sa panne d'inspiration. Pourtant ces deux femmes, dont l'écrivain suisse Cosey trace un portrait émouvant, découvriront peu à peu leurs racines communes. Un récit léger comme les flocons de neige et grave comme un secret de famille. (Dupuis, coll. « Aire libre », 56 p., 75 F.)

la chronique

de Roger-Pol Droit

Navires et paradoxes



LE BATEAU DE THÉSÉE
Le problème de l'identité à travers le temps
de Stéphane Ferret.
Minuit, 160 p., 99 F
(en librairie le 31 janvier).

Erreur de Rodin : avoir représenté le penseur triste. Le pauvre s'ennuie à faire pitié – migraineux, morose. On souhaiterait lui offrir de l'aspirine, le faire sourire, le rassurer. Non, la pensée n'exige pas d'être sinistre pour être sérieuse. Des idées profondes qui soient légères, cela arrive. Peut-être, au fond, est-ce à une certaine qualité de sourire que le vrai s'indique. En finir avec la réflexion pathétique. De vastes interrogations sur l'homme et sur son destin, conduites d'un air grave, sont trop souvent un trompe-l'œil. De vraies pensées, astucieuses et pénétrantes, s'avancent au contraire sous la forme d'histoires apparemment loufoques. Les logiciens l'ont compris depuis longtemps : l'exemple farfelu n'est pas un divertissement, mais une loupe ou un scalpel.

Bien des travaux anglo-saxons sont ainsi truffés d'hypothèses invraisemblables et de suppositions déconcertantes. Ce style demeure encore rare dans les ouvrages français. Avec *Le Bateau de Thésée*, Stéphane Ferret réussit à combiner des analyses austères et très techniques avec des mises en images inattendues, gentiment cocasses et redoutablement précises. On rencontre par exemple Aristote dans sa baignoire, un tigre à trois pattes, une vache qui ne fait pas « meuh », des coccinelles et des kangourous, des crayons qui pourraient être des organismes, des chats qui sont peut-être des robots, des montres démontées et des polypes, toutes choses peu fréquentes dans les essais philosophiques. Ce bric-à-brac n'est pas là pour le plaisir des rencontres incongrues. Il accompagne un projet théorique net, et fortement élaboré.

Ce jeune philosophe s'attaque en effet à une question métaphysique ardue : comment concevoir ensemble identité et changement ? Leur relation est paradoxale. Soit ce qui change demeure effectivement le même, mais en ce cas il ne change pas ! Soit il change vraiment, mais alors il n'est plus le même ! Une question-clé, pour commencer à dénouer ces difficultés, est celle de la limite. Perdre un cheveu ne rend pas chauve. Mais à partir de combien de cheveux perdus cesse-t-on d'être chevelu ? Comment formuler les règles décrivant de quelle façon une identité peut être à la fois conservée et modifiée ? Depuis l'Antiquité, le bateau de Thésée constitue, à cet égard, un cas exemplaire.

Les Athéniens gardèrent longtemps le navire, précise Plutarque, « *en ôtant toujours les vieilles pièces de bois, à mesure qu'elles se pourrissaient, et en y remettant des neuves en leurs places* ». Après tant de réparations, de remplacements et de substitutions, s'agissait-il encore du même bateau ? « *Les uns maintenaient que c'était un même vaisseau, les autres, au contraire, soutenaient que non.* »

Stéphane Ferret perfectionne le problème, en inventant « *l'énigme de la planche cruciale* ». Deux bateaux sont composés chacun de mille planches. L'un, nommé *Beau-Bleu*, est entièrement bleu. L'autre, *Beau-Rouge*, est... comme son nom l'indique. Pour des raisons obscures, les marins commencent à permuter, une à une, les planches des deux assemblages. Une planche bleue de *Beau-Bleu* est remplacée par une rouge de *Beau-Rouge*, et inversement. Et ainsi de suite, jusqu'à la millième et dernière planche.

Au terme de l'opération, leurs identités, progressivement défaites puis reconstruites, ont seulement changé de quai. Mais à partir de quand ? Lorsque 20 % seulement de *Beau-Bleu* seront composés de planches rouges, on dira que ce navire est toujours à sa place. Quand 80 % des planches seront rouges, on jurera que *Beau-Rouge*, cette fois, s'est reconstitué là. Et entre les deux, que se passe-t-il ? Cette zone d'incertitude est fort troublante. On se trouve alors en face de deux bateaux physiquement « réels » comportant, par exemple, 503 et 497 planches de couleurs différentes, mais dont l'identité demeure tout à fait indécise et, si l'on peut dire, flottante.

Dans la vie de tous les jours, évidemment, de telles difficultés n'apparaissent même pas. Non pas parce les marins ont autre chose à faire qu'à permuter des planches, mais parce que nous sommes spontanément convaincus que les êtres vivants, aussi bien que les objets, peuvent subir des changements tout en demeurant « les mêmes ». Ce gros matou paisible est « le même » que le chaton effrayé ramassé dans la rue il y a quelques années.

A mesure qu'elles pourrissent, on remplace les planches, une à une. Est-ce toujours le même bateau ? Jusqu'à quand ?

Les embarras commencent dès qu'on tente de justifier, arguments à l'appui, cette évidence spontanée. On a longtemps cru qu'entre changement et identité il fallait sacrifier un des termes. Mais aucune solution n'est satisfaisante. Quand on durcit l'identité en privilégiant sa permanence, les mutations semblent impossibles à comprendre. On risque alors de renoncer à l'histoire, aux évolutions, au mouvement des choses. A l'opposé, si l'on soutient que tout est en perpétuel devenir, la continuité des existences se trouve perdue, et n'est plus qu'une fiction résultant du découpage arbitraire du monde selon nos catégories. L'ambition de Stéphane Ferret est de sortir de cette impasse.

Sa solution repose sur plusieurs *distinguos*. Eviter en premier lieu la confusion entre l'identité numérique (le fait d'être « un et le même » : chat, voiture, Socrate...) et l'identité qualitative (rassuré ou effrayé, rouge ou bleu, enfant ou adulte). Distinguer ensuite entre les organismes vivants (fruits ou tigres) dont l'évolution et la reproduction sont indépendantes de nos façons de voir, et les objets fabriqués (bateaux ou crayons), dont l'identité est d'abord définie par la fonction que nous leur avons assignée. Résultat : on peut rester le même et changer. Ce que tout le monde croit depuis belle lurette se trouve donc finalement légitimé, après force détours subtils et argumentations acrobatiques. Doit-on dire que voilà beaucoup de bruit pour rien ? Ce serait faire à l'auteur un mauvais procès, puisqu'il ne désire qu'une clarification théorique de notre rapport habituel au monde.

Il reste qu'on peut avoir le sentiment, face à cette belle épure, d'un exercice logique sans grand rapport avec ce qui agite l'histoire. Le jeu paraît aigu, intelligent, parfois drôle, mais loin, très loin, de la fureur du temps, des colères et des luttes, des passions de l'époque. La métaphysique serait-elle un vaisseau-fantôme, inéluctablement ? Il suffirait pourtant d'assez peu pour naviguer en d'autres eaux. La question de l'identité et du changement n'est-elle pas au cœur de la politique et de l'histoire sociale ? N'est-ce pas dans ces termes que se disent, depuis deux siècles au moins, les grandes convulsions contemporaines, les révolutions successives et les restaurations répétées ?

Il faudrait donc se demander comment ces analyses logiques peuvent s'appliquer aux Etats, aux nations, aux sociétés. Les collectivités humaines sont-elles : 1) des espèces naturelles ? 2) des objets fabriqués ? 3) des réalités d'un autre type ? La croyance commune selon laquelle on peut changer en restant le même s'applique-t-elle aisément à l'identité nationale ? La grammaire philosophique aurait sûrement son mot à dire sur de tels sujets. Chacun sait en effet que la « République française » et l'« Etat français » ne sont pas des expressions équivalentes, pas plus que « bleu-blanc-rouge » n'est le synonyme exact de « tricolore ». Non, il ne faut pas croire la politique indigne des attentions de l'esprit. Sinon les penseurs assis auront encore de beaux jours devant eux.

Du cœur au ventre

Suite de la première page

Le chevalier mourant fait rapporter dans le précieux coffret son propre cœur de chair, que l'époux intercepte et fait servir en un repas public à l'infidèle, à l'écart, déjà au ban des lois humaines. Mais l'autophagie, écho de la Cène christique, fait échouer la vengeance : l'union physique qu'elle réalise par-delà la mort, même prohibée, n'en fait pas moins une communion définitive qui exclut à jamais le mari. Le corps de l'amante devient le tombeau ultime de l'amant.

Les figures du *Décaméron* de Boccace reprennent le thème, dans un espace désormais strictement privé, sans témoin, comme un refus de l'ostentation publique. Si restreint même que le drame peut sourdre d'un désir incestueux. Tancrède, père de Gismonde, tue son amant Guiscard, mais l'amour honnête qui devait permettre l'émancipation de la jeune femme n'avait rien d'un crime : le cœur n'a dès lors plus besoin d'être ingéré : baisé et noyé de larmes – substitut actif du désir – il est, nu, objet de dévotion. Et Gismonde choisit de mourir sur le lit du plaisir, théâtre de la jalousie et du désir incestueux de son père. Son attitude confirme la nouvelle valeur que l'on attribue au cœur amoureux. Quelques années plus tôt, en effet, Dante, dans une vision de fantasmagorie, se découvre tenant son cœur enflammé à la main, image parlante de sa passion pour Béatrice. Comme Dionysos, il a perdu conscience de son identité et c'est la salutation de la dame – Annonciation inversée – qui lui rend l'existence. Signe de l'émergence d'une subjectivité proprement poétique, ce cœur ardent projette l'amoureux vers l'autre, l'ami, le confident. Parler à l'ami, c'est respirer, nourrir la vie, extérioriser son cœur, l'ouvrir. De l'arrachement à l'offrande, de la prohibition à l'exhibition, le cycle est achevé. Si le cœur est la clé de l'esprit et de l'âme, la clé du cœur est son ouverture. « *Pierre philosophale des mots* », l'amitié disqualifie la tentation anthropophage, puisqu'elle implique un autre « moi » qui n'est pas autre. Ce miracle, tant vanté par Montaigne, est magistralement proclamé par Bacon. Qu'est-ce que la chair sinon un « *tissu de paroles logées au creux du cœur* » en attente d'un interlocuteur ? Le cœur veut un public, restreint certes, mais réel.

La double tentation de l'intériorisiation et de la révélation oppose, au début du XVII[e] siècle, deux grands hommes d'Eglise, très proches au demeurant, et également soucieux de christianiser l'image. Rédigeant une série de contes pour couvrir en pédagogue habile le spectre des émotions humaines, l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, propose dans ses *Spectacles d'horreur où se découvrent plusieurs effets de notre siècle* un « *Cœur mangé* » démarqué de la tradition médiévale. Evoquant l'histoire de Thyeste qui mangea ses enfants servis par son frère Atrée, paradigme du cannibalisme, il choisit de faire de Memnon et Crisèle des amants magnifiques et contrariés, unis par un lien seulement spirituel, l'option libidineuse étant réservée à un vieillard qui convoite avec une gourmandise toute terrestre la jeune héroïne. Figures du Christ mort et de l'Eglise fidèle, Memnon et Crisèle relèvent de l'allégorie théologique. Et si le drame reste terrifiant c'est que la lecture spirituelle et mystique doit être réservée. « *Ne crains pas d'ouvrir ces pages et de traverser ce Jourdain* », précise Camus en annonçant une sorte de baptême purificateur. De son côté, François de Sales préfère proposer une autre pratique alimentaire : « *Manger c'est méditer (...) ; boire c'est contempler.* » Ouvert, le cœur doit porter la marque de Dieu, signe ostensible de la révélation. Mais qu'il soit comestible, image d'eucharistie (Camus), ou emblème exhibé de la lettre et de la parole divines (François de Sales) le cœur est toujours au centre de l'expérience mystique qu'encourage la réforme tridentine.

Cette relecture du cœur mangé est cependant très vite contestée : la découverte de Harvey – le sang circule et le cœur ne joue qu'un rôle de pompe mécanique –, l'émergence du cerveau – Descartes y déplace le siège de l'âme – ébranlent les certitudes anciennes. Avec La Rochefoucauld et La Bruyère, le cœur ne signifie plus que l'individu social et public, la modalité et les mécanismes du comportement, sans implication théologique ni religieuse. Et si Pascal lui reconnaît un rôle d'articulation entre mystique et science, il distingue radicalement désormais l'ordre du cœur de celui de la raison.

Cœur visible, cœur secret, l'organe hésite entre la transparence exemplaire et le mystère absolu, mais le double regard résiste mal à la laïcisation de ses attributions, dépossédé lorsque la science relaie les éclats mythologiques. Reste le langage, mémoire des imaginaires obsolètes, qui conserve les traces de ces fois évanouies. Cœurs perdus que Moulad Doueihi retrouve et sonde avec une rigueur et une méthode qui emportent l'adhésion.

Philippe-Jean Catinchi

Horreur ordinaire

Après dix ans d'enquêtes, Domique Torrès montre que l'esclavage n'est pas seulement une réalité

ESCLAVES
de Dominique Torrès.
Phébus,
coll. « Liberté sur parole »
200 p., 99 F.

Pour ne pas remonter dans la nuit des temps et rester dans notre Hexagone, dès 1685, Colbert rédige une ordonnance, le « Code noir ». Il réglemente et précise la condition d'esclave, « *meuble* » sans aucun droit, auquel n'est reconnu qu'une qualité, celle d'enfant de Dieu. Au siècle suivant, la Convention abolit l'esclavage sans grands effets. A sa suite, plusieurs pays le condamnent, sans plus de succès. La Déclaration de l'ONU en 1948 n'en aura pas davantage. Aujourd'hui, plus de 200 millions d'êtres (estimation de l'ONU) subissent un esclavage qui fait paraître bénin celui de leurs ancêtres. Esclaves ! Ce n'est pas une façon de parler. Il s'agit bien d'individus sur lesquels « *s'exercent les attributs du droit de propriété* », sévices compris, quand le « meuble » ne donne pas satisfaction. Parce qu'elle voulut s'échapper, « *le maître lui a arraché les cheveux et lui a tailladé la face pour l'enlaidir. Puis elle a été attachée par les poignets, avec une corde, à un chameau qu'ils ont fait partir au galop* ». Ce n'est pas une histoire ancienne. Et que le mot « chameau » ne nous trompe pas. Si les pays qui se réclament du Coran pratiquent l'esclavage, ceux qui se réclament de la Bible et de l'Evangile ne sont pas en reste. Dans son livre aussi attachant que dérangeant, Dominique Torrès fait état d'« *une cinquantaine de pays* (qui) *au su des autorités internationales* » tolèrent l'esclavage, « *y trouvent leur compte* », taisent ce qu'ils savent ; seul le gouvernement du Brésil accepte d'évoquer la question.

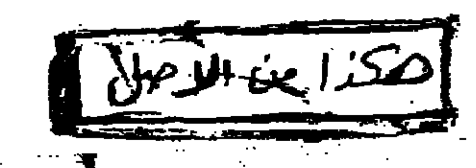
Aussi incroyable que documenté, un tel ouvrage ne saurait être exhaustif. Pour dénoncer un problème mondial, il s'attache au cas de six pays, trois du tiers-monde, trois d'Europe, dont la France. Car l'esclavage « *phénomène moderne, lié à certaines évolutions de l'économie moderne... est une industrie, et ses managers ont leur bureau dans des tours climatisées* ». En 1992, un rapport de l'ONU dénonçait ce commerce international qui n'a rien de la case de l'oncle Tom. Pas de boulet au pied ; on ne vend pas sur la place publique. Par l'entremise de courtiers, on « loue » des adultes et des enfants victimes de la misère, location qui précède la suppression de toute existence légale. Il suffit de confisquer les papiers des « vendus », exilés venus en pleine confiance. N'ayant plus de recours, ils peuvent être exploités jusqu'à la mort – le cheptel est inépuisable – pour le plus grand bien d'industriels impunis, d'Etats qui ferment les yeux, et pour le nôtre quand nous entretenons cette horreur en nous faisant clients de produits fabriqués au coin de notre rue ou à des milliers de kilomètres, et fruits de l'esclavagisme.

CRUEL AVEUGLEMENT

L'ouvrage de Dominique Torrès, résultat de dix ans d'enquêtes, semble relever de l'imagination. Incroyable ! Le mot accompagne notre lecture. Une multinationale de l'esclavage, incroyable ! Les conditions de vie faites à ces « objets » dans nos capitales européennes, incroyable ! Le jeu de l'autruche des gouvernements, incroyable ! Les appels courageux de l'ONU restant lettre morte, incroyable ! L'esclavage réglé sur ordinateur dans nos murs, incroyable !

Hier, l'ignorance pouvait nous protéger de cette honte. Après les révélations de Dominique Torrès, sauf à vouloir nous aveugler dans notre confort, c'est impossible. Il y aurait une espèce de lâcheté à ignorer ce livre.

Pierre-Robert Leclercq



25-28 janvier 1996. Festival de la BD d'Angoulême.

A Angoulême, les petits poucets de la BD avancent à pas de géant !



Laurent Cagniat est né en 1968 à Vitry-le-François. Ayant appris à dessiner avant d'apprendre à écrire, à compter et à lire, il noircit ses premières pages d'élucubrations figuratives dès l'âge de 8 ans. Quelques années plus tard, le Bac B, B comme Bien, le mène tout droit aux B comme Beaux-Arts de Reims. Il en sort avec un beau diplôme d'arts graphiques et une idée fixe, la BD. En 1992, il rencontre les Editions Delcourt, ce qui entraîne une autre rencontre, celle de **Luc Brunschwig**, super scénariste puis une autre, celle de **Claude Guth**, *non moins super* metteur en couleurs, le tout entraînant une modification complète de son premier projet d'album grâce à une collaboration passionnante. Travaillant tous trois dans la même direction, ils donnent vie à un univers très personnel qui allie à la perfection dérision et tendresse. Le Tome 1 de Vauriens, intitulé Pop Bras d'Argile paraît aux Editions Delcourt en 1995. Il a déjà été élu Betty Boop du Meilleur premier album à Hyères, il est pré-sélectionné Alph-Art du Public pour Angoulême 96. Vauriens, Angoulême vous salue bien bas !

ECONOMIE
● *par Philippe Simonnot*

La main cachée d'Adam Smith

ENQUÊTE SUR LA NATURE ET LES CAUSES DE LA RICHESSE DES NATIONS
d'Adam Smith.
Traduit de l'anglais par Paulette Taieb, PUF, 1429 p., 495 F.

Le génie n'est pas souvent conscient de ce pour quoi il passera à la postérité. La formule de la « *main invisible* », qui a fait la renommée mondiale d'Adam Smith pour au moins deux siècles, n'est citée qu'une seule fois dans son œuvre maîtresse de 1776. Et encore n'est-ce qu'au détour d'une phrase. C'est cette bizarrerie que la nouvelle, agréable édition française de *La Richesse des nations* permet de vérifier aisément. En effet, un tome entier a été intelligemment consacré à des index qui donnent au lecteur toutes les clés possibles et imaginables pour s'initier aux mystères de l'enrichissement examinés par le célèbre Ecossais.

Relisons l'unique passage du chapitre II du livre IV où se trouve en toutes lettres le « sésame » de l'économie de marché. Il y est question d'un individu qui emploie son capital dans une entreprise de son propre pays. « *En préférant soutenir l'activité domestique que l'activité étrangère, il ne vise que sa propre sécurité ; et, en dirigeant cette industrie de façon que son produit puisse être de la plus grande valeur, il ne vise que son propre gain. Et il est en ce cas, comme en bien d'autres, conduit par une main invisible pour avancer une fin qui ne faisait point partie de son intention.* » Voilà, tout est dit, et l'on pourra gloser à l'infini sur la manière dont l'alchimie des intérêts particuliers produit l'intérêt général. En termes grossiers du XXe siècle, la formule smithienne se dira : « Ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis. » Même en France, le credo libéral est aujourd'hui récité presque tous les jours.

S'il est, incontestablement, l'inventeur heureux de la formule, Smith ne l'est pas de l'idée. On la trouve d'abord dans la *Fable des abeilles* de Mandeville (1714), où les vices privés sont censés conduire au bien public. On la retrouve chez Montesquieu appliquée à la Monarchie. Dans un tel régime, « *l'honneur fait mouvoir toutes les parties du corps politique ; il les lie par son action même ; et il se trouve que chacun va au bien commun croyant aller à ses intérêts particuliers* » (*De l'esprit des lois*, livre III, chapitre VII). Galiani, dans son traité *De la monnaie*, manque de peu la formule magique. Il nous parle d'une « *main suprême* ». Comme chez Smith, la Providence a fait en sorte que « *nos passions viles soient souvent, en dépit de nous-mêmes, ordonnées à l'avantage de l'ensemble* ». Vico dit à peu près la même chose dans sa *Science nouvelle*. Etc. Bref, l'idée est dans l'air du temps. Elle sera reprise par Hegel sous le nom de ruse de la raison : en obéissant à leur passions, les hommes se font en réalité, et tout à fait inconsciemment, les agents de l'Histoire.

> *« Je n'ai jamais vu beaucoup de bien fait par ceux qui affectaient de commercer pour le bien public »*

Sur le marché des formules, Smith touche le jackpot. C'est bien en effet parce qu'elle est invisible que la main de la Providence fascine, parce qu'elle n'est pas visible qu'elle peut œuvrer si puissamment. En même temps, l'économie politique naissante affirme son amoralisme radical. Laissez donc chacun poursuivre son intérêt, et la société y gagnera. Au paragraphe que nous venons de citer, Smith ajoute ces considérations ironiques, un rien cyniques : « *En poursuivant son propre intérêt, il fait souvent avancer celui de la société plus efficacement que s'il y visait vraiment. Je n'ai jamais vu beaucoup de bien fait par ceux qui affectaient de commercer pour le bien public.* »

A partir de là, une question doit être posée : pourquoi diable Adam Smith est-il lui-même si avare de la formule qu'il a inventée ? La réponse est qu'il n'y croyait qu'à moitié. La liste des exceptions que *La Richesse des nations* oppose à la règle du marché est en effet très longue et diversifiée. Toutes sortes d'activités ne relèvent pas du laissez-faire : la défense nationale, certes, mais aussi la navigation au long cours, qui doit être subventionnée, les routes, les ponts, les ports, la poste, la construction des murs coupe-feu, la conservation des hypothèques, l'exportation du blé, etc. D'autre part, Smith continue à prôner un plafonnage à 5 % des taux d'intérêt alors que ses « confrères » français, Turgot et Cantillon, qu'il connait, plaident à la même époque pour une déréglementation du marché de l'argent. Et, sur ce point crucial, il faudra attendre que Jeremy Bentham, le propre disciple de Smith, accuse le maître d'inconsistance dans un brillant essai sur l'usure, pour que l'Angleterre se libère d'un tabou datant du Moyen Age.

La main invisible cache donc chez Smith, si l'on ose dire, une autre main, celle d'un prince bienveillant guidé, bien sûr, par le tenant de la nouvelle science, l'Economiste. Dès ses débuts, la doctrine du laissez-faire se révèle incapable d'aller jusqu'au bout de sa propre logique, comme si elle était étonnée de sa propre audace à chasser la morale de la vie en société.

De deux choses l'une en effet : ou bien le jeu des intérêts particuliers conduit au bien commun à condition qu'il soit entièrement libre, et alors aucun gouvernement, aucun Etat ne peut trouver place dans ce système d'ordre spontané ; ou bien il n'y conduit pas, mais alors il faut nous dire pourquoi, quand, dans quels secteurs, avec quels moyens, l'Etat doit intervenir. *La Richesse des Nations* met en place une contradiction que nous n'avons toujours pas résolue. Elle invente la main invisible pour masquer la main du despote. Une main visible n'aurait pas fait mieux !

PASSAGE EN REVUES

● ***Sociétés et représentations*** *Une nouvelle revue de sociologie*, *Sociétés et représentations*, consacre sa première livraison à « L'art sous dépendance ». Le sous-titre, « Toxicomanies et création », éclaire le projet de la revue qui est, selon Véronique Nahoum-Grappe, Myriam Tsikounas et Jean-Jacques Yvorel, de « *débusquer l'origine des catégories du champ artistique et leurs fonctions perceptives et réflexives* ». Du « *poète-maudit-toxicomane* » au musicien de jazz drogué, le cliché est en effet rebattu : comme tel, il est devenu « *un lieu obligé de la réflexion « savante » sur la production artistique* », même si, d'un point de vue scientifique, il est impossible d'établir une causalité entre l'absorption de psychotropes et la réalisation d'un type particulier d'œuvres (*Sociétés et représentations*, n° 1, Les Cahiers du Credhess, 95 F).

● **Et aussi** – Le dernier numéro d'*Hermès* porte sur « Communication et politique ». Selon son directeur, Dominique Wolton, les « *dérives* » de la politique-spectacle ne sont pas le signe d'un « *échec* » mais des « *inévitables difficultés à conceptualiser et organiser une communication politique à l'échelle d'une démocratie de masse* » (*Hermès*, n° 17-18, CNRS Editions, 185 F).
– *Crises* a pris pour thème de sa quatrième livraison « Les juges contre la République ? ». Yves Roucaute, directeur de la revue, dénonce l'« *illusion* » de la séparation des pouvoirs. « *L'équilibre des pouvoirs et la recherche du juste par le juge dans cet équilibre, telle [illegible] la justice* », conclut-il (*Crises*, n° 4, PUF, 98 F).

INTERNATIONAL
● *par Michel Tatu*

Gaullisme à la Chirac

L'image de la France véhiculée par les grandes revues internationales n'« intègre » pas encore la crise sociale de décembre, mais déjà toute les contradictions d'une présidence chiraquienne coincée entre ses ambitions diplomatiques et les blocages de la société française. Harvey Sicherman, professeur à Philadelphie, note dans un article de *The National Interest* (n° 42, hiver 1995-1996) que les projets de réforme du gouvernement Juppé ont déjà déclenché une « *quasi-rébellion* » et invite Jacques Chirac à « *utiliser la politique étrangère pour forcer le changement en France, pas pour l'en protéger* ».

En fait, la vraie naissance du nouveau président français sur le plan mondial remonte au sommet du G 7 à Halifax, en juin 1995, lorsque l'on découvre un Jacques Chirac occupant le devant de la scène, éclipsant jusqu'à Bill Clinton. « *L'élite internationale parlait avec un accent français pour la première fois depuis le départ de De Gaulle il y a près de trente ans. (...) Un rêve gaulliste devenait réalité.* » Mais qu'est-ce que le gaullisme « à la Chirac » ? L'auteur énumère d'abord les quatre « *éléments-clefs* » du gaullisme : maintien d'une dissuasion nucléaire, prépondérance diplomatique sur l'Allemagne, distance à l'égard de l'OTAN, affirmation de la nation comme la vraie valeur en matière de politique internationale. Il relève ensuite que tout cela reste valable – la force de dissuasion se serait même revalorisée, compte tenu du large désarmement nucléaire entrepris par les supergrands et... de l'infériorité des forces conventionnelles françaises –, sauf sur un point : « *Chirac a toujours été plus sympathisant de l'Amérique que n'importe lequel de ses prédécesseurs. Son évident désir d'un dialogue stratégique rapprochant Washington et Paris rompt avec la partie la plus importante de l'héritage.* »

Ce rapprochement a produit ses effets en Bosnie, puisque Jacques Chirac, « *plus qu'aucun autre, a forcé Clinton à choisir entre le départ et le durcissement* ». Mais il pourrait avoir des effets plus durables, dans la mesure où la France ne peut plus s'appuyer ni sur l'Angleterre, ni sur la Russie pour équilibrer le poids de l'Allemagne réunifiée en Europe. S'il en est bien ainsi, conclut Harvey Sicherman, on pourrait assister à un élargissement de l'OTAN non plus seulement vers l'Est, comme il en est question, mais vers l'Ouest, ce qui conduirait « *à un renforcement bienvenu et longtemps attendu de tout l'Occident* ». Bienvenu en tout cas est ce retour du « *défi français* » après « *le mélange douteux* d'égoïsme et de gloire [en français dans le texte] *gaulliste représenté par Mitterrand* » et qui avait pour résultat de « *reléguer la France dans un rôle secondaire* ». La participation de la France aux discussions nucléaires de l'OTAN, annoncée plus tard, ne pourra que renforcer cet auteur dans ses conclusions.

Sans évoquer cet aspect, le Français Dominique Moïsi est également sévère pour l'ancien président. Il estime dans *Foreign Affairs* (novembre-décembre 1995) que la France de Mitterrand « *était pour l'essentiel devenue une puissance du statu-quo, au-delà d'un appel purement rhétorique à un changement dans les relations avec le Sud* ». Il souligne lui aussi le revirement opéré en Bosnie, le rejet de la « *logique de l'aide humanitaire servant d'alibi à l'inaction* », mais relève l'erreur de calcul qu'a été la reprise des essais nucléaires, ou plutôt la sous-estimation des réactions européennes à cette décision : « *Sans la guerre froide, les armes nucléaires paraissent plus dangereuses que toute menace qu'elles pourraient contrer* », et les Allemands « *ne souhaitent pas vivre sous la protection de la bombe française, ni de tout autre bombe* ».

La crise algérienne et ses retombées en France est évoquée par tous ces auteurs comme l'un des grands problèmes de politique étrangère posés à Paris. Dominique Moïsi constate qu'au-delà de la mise en sommeil des accords de Schengen, « *l'extension du terrorisme islamique mène en fait, à long terme, à une renationalisation des politiques européennes, rendant chaque jour plus éloignés et abstraits les objectifs de Maastricht* ».

Curieusement, on est souvent moins sceptique sur l'Europe outre-Atlantique. Sans rentrer dans les détails de la construction européenne, Jonathan Clarke observe dans *Foreign Policy* (hiver 1995) que le temps est bien passé où le premier réflexe d'un ministre britannique en cas de crise était d'appeler Washington pour connaître sa position.

« *Aujourd'hui, même sous le gouvernement de plus en plus eurosceptique de John Major, il est beaucoup plus probable que le message sera adressé à Bruxelles, à Bonn ou à Paris.* » Bref, « *la coopération politique européenne est loin d'être une Rolls-Royce bien huilée, mais elle a dépassé le stade de la Lada* ».

Si ce sont les Américains qui le disent...

POLITIQUE
● *par André Laurens*

Aux clercs de l'an 2000

LES INTELLOS OU LA DÉRIVE D'UNE CASTE
de Daniel Salvatore Schiffer.
L'Age d'homme, 310 p., 130 F.

Le titre de l'ouvrage est complété par une indication, « *de Dreyfus à Sarajevo* », qui, à la fois, en souligne la portée et marque sa limite. C'est bien une fresque de l'Europe intellectuelle au XXe siècle, avec ses constructions philosophiques, ses écoles de pensée, ses courants idéologiques, ses révoltes, les perceptions du monde et de l'homme qu'elle a exprimées, pour le meilleur et pour le pire, que déploie Daniel Salvatore Schiffer. L'auteur part de l'affaire Dreyfus, parce qu'elle symbolise l'intrusion des intellectuels français en tant que tels dans le débat politique, mais étend son interpellation à une plus vaste communauté puisqu'elle englobe tout le Vieux Continent : aussi est-on quelque peu frustré de voir le dessein déboucher, à propos de l'ex-Yougoslavie, sur un débat franco-français. Heureusement, le sombre itinéraire parcouru entre-temps, sous sa plume, mérite pour le coup le détour.

S'il est sombre, c'est parce qu'il décrit les dérives d'une caste, celle des « *intellos* », terme désignant, selon l'auteur, les intellectuels qui ont failli, faute de respecter l'éthique dont ils sont censés se réclamer, à la différence des autres, les vrais, beaucoup plus rares. Daniel Salvatore Schiffer a entrepris ce « *travail de démystification* » pour stigmatiser la part de responsabilité que les producteurs intellectuels ont dans « *le délabrement moral et culturel du monde contemporain* ». On saluera, d'abord, la réalité de ce travail et sa densité, qui procède notamment du millier de témoins de référence cités au cours de cette reconstitution historique et critique de l'évolution de l'intellectuel au XXe siècle. De la sorte, Daniel Salvatore Schiffer est bien armé pour refaire, après Julien Benda et Raymond Aron, le procès des clercs qui ont trahi leur vocation et leurs valeurs ou qui ont laissé la drogue idéologique pervertir leur sens critique.

Depuis ces célèbres précédents, le réquisitoire s'est nourri de faits nouveaux, notamment l'effondrement du système communiste, et s'est actualisé en stigmatisant d'autres dérives, en particulier, selon l'auteur, celles auxquelles a donné lieu en France l'engagement des intellectuels dans l'imbroglio yougoslave. L'essayiste dénonce, une fois de plus, l'aveuglement qui a conduit à la victimisation de la Bosnie au prix de la diabolisation de la Serbie et au mépris, à ses yeux, de toute rigueur intellectuelle et de toute justice. Mais pour la plus grande célébration médiatique de ceux qui se sont prêtés à ces manipulations. Au reste, la collusion des médias et des « *intellos* » n'est pas, selon lui, l'une des moindres dérives de la caste.

Avant d'en venir là, Daniel Salvatore Schiffer rappelle, dans le détail, tous les égarements intellectuels qui ont marqué le siècle et qui ont abouti à des impasses ou à des désillusions. De ce point de vue, il y a, sous le ton du pamphlet, un cheminement pédagogique qui éclairera les lecteurs curieux de comprendre, dans sa complexité, la crise de la conscience européenne. Que tant de richesses intellectuelles accumulées aient pu produire tant de maux et n'aient eu d'autre issue que l'Europe incertaine que nous connaissons serait accablant si cette prodigalité même ne laissait pas des raisons d'espérer !

Encore faut-il que les « *intellos* » tirent la leçon des dévoiements passés et, pour rester dans ce vocabulaire familier, retrouvent leurs marques. Daniel Salvatore Schiffer leur propose de repartir sur des bases simples et saines, et de s'y tenir. A cette fin, il se réfère à Vladimir Jankélévitch, Paul Ricœur et Emmanuel Levinas, et à ces modèles d'intellectuels que furent, à ses yeux, André Malraux et, surtout, Albert Camus. Il conseille à ses pairs davantage de rigueur, de recul, de sagesse, moins d'arrogance, de sécheresse d'esprit et de passion : plus de responsabilité et moins de conviction.

Un choix éthique qu'il résume dans un concept nouveau, celui de « *prismatique* », censé caractériser un type de regard « *total mais multiple, absolu mais fragmenté, fixe mais irradiant, stable mais réfléchissant, complexe mais transparent, aigu mais circulaire (...), synthétique et analytique sans aucune contradiction interne ni ambiguïté de nature* ».

Contre la pensée unique, « *la pensée prismatique* », définie encore comme « *l'éclectisme élevé au rang de méthode universelle* », aura pour fil conducteur l'éthique de responsabilité.

Ce n'est qu'à ce prix, selon Daniel Salvatore Schiffer, que « *l'intellectuel se sauvera ou, mieux encore, échappera à ce suicide programmé de sa propre autorité* » et retrouvera son crédit auprès des générations futures.

SOCIETE
● *par Robert Solé*

Et Dieu dans tout ça ?

RELIGIONS A LA CARTE
de Jean-Louis Schlegel.
Hachette, 143 p., 59 F.

SOUS LE SOLEIL DE DIEU
d'Henri Madelin.
Bayard-Centurion, 129 p., 79 F.

DIEU A-T-IL UN AVENIR ?
de Jean-Claude Petit.
Calmann-Lévy, 163 p., 92 F.
(en librairie le 3 février)

« Ce que je crois ? Allez le demander au pape ! », s'exclamait au début du siècle le catholique Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française.

Cette époque bénie n'est plus qu'un lointain souvenir. Aujourd'hui, les dogmes se discutent et les consignes s'oublient. Chacun en prend et en laisse, bricolant sa petite religion personnelle. Nous vivons à l'ère de l'individualisme et des croyants zappeurs. Le grand supermarché du sacré déborde d'ailleurs largement le champ des Eglises. On puise aussi bien dans le bouddhisme que dans la voyance ou l'astrologie, pour concocter un menu à sa convenance, variable selon les humeurs et les saisons.

C'est de ce constat que partent Jean-Louis Schlegel, Henri Madelin et Jean-Claude Petit. Leurs livres respectifs se rejoignent plus d'une fois, malgré trois points de vue différents. Editeur et professeur de sociologie de la religion, le premier garde la distance d'un observateur, même s'il connaît le sujet admirablement, et de l'intérieur. Henri Madelin, lui, a choisi la forme d'un entretien plus personnel, conduit par Yves de Gentil-Baichis, journaliste à *La Croix*. Il s'y exprime avec la sérénité et la confiance d'un religieux exerçant des responsabilités dans l'Eglise : rédacteur en chef de la revue *Etudes*, il a été provincial de la Compagnie de Jésus de 1979 à 1985 puis aumônier national du Mouvement des cadres chrétiens. Quant à Jean-Claude Petit, directeur de l'hebdomadaire *La Vie*, c'est un chrétien engagé qui n'hésite pas à frapper fort pour sommer son Eglise de se regarder au miroir de l'Evangile.

La religion ne structure plus l'espace politique, moral et culturel de l'Occident, remarque Jean-Louis Schlegel. Tous les rouages de la vie sociale fonctionnent désormais comme si Dieu n'existait pas. C'est ce qu'on appelle la sécularisation. Ce phénomène est irréversible, mais inachevé. Et il prend des formes très différentes selon les pays. On le constate aussi bien dans la pratique religieuse que dans les formes juridiques qui sanctionnent la séparation entre la politique et la religion.

Aux Etats-Unis, par exemple, le taux de pratique des catholiques oscille entre 30% et 40 %. Plus que la Pologne ! Les Américains montrent qu'on peut continuer à croire en Dieu dans un pays prospère, à la pointe de la modernité, souligne Henri Madelin. L'histoire de leur nation explique en grande partie cette attitude. Si les protestants avaient quitté l'Europe pour fuir les persécutions religieuses et se donner une terre de liberté, les *immigrants catholiques* allaient être contaminés par cet enthousiasme messianique. Le législateur a voulu préserver les religions de la menace politique, alors qu'en France la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) visait, au contraire, à protéger la politique des influences religieuses.

Henri Madelin juge absurde et dangereuse la manière française de considérer la religion comme une affaire purement privée. Absurde, car c'est ignorer la dimension religieuse de l'homme et se priver d'apports très utiles. Dangereuse, car c'est glisser vers « *une société aseptisée où règne l'indifférence mutuelle* ». Nos voisins ne partageant pas une telle conception de la laïcité, il faut s'attendre, selon lui, à une rectification de tir avec l'intégration européenne. On en rediscutera à ce moment-là...

Jean-Claude Petit aborde la question autrement. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, remarque-t-il, les catholiques français avaient appris à aimer et à respecter la société contemporaine. Le concile Vatican II devait officialiser ce compagnonnage en incitant l'Eglise à ouvrir portes et fenêtres. Or, aujourd'hui, le pape n'a pas de mots assez durs pour dénoncer « *la culture de mort* » de nos sociétés. L'Eglise donne ainsi l'impression de camper face au monde, qui serait mauvais, en se faisant un devoir de le sauver. Elle s'affirme comme une entité distincte, alors qu'elle devrait être au coeur de la modernité.

Les hommes et les femmes de cette fin de siècle ont acquis une autonomie de pensée et une liberté de se comporter à leur guise, en matière sexuelle notamment. Ils ne reviendront pas là-dessus. Ce n'est plus la quête du salut qui les anime, mais celle du bonheur. « *Comment faire pour qu'à l'avenir – et si possible sans tarder – le christianisme n'apparaisse plus comme un ennemi du plaisir et pour que l'Evangile soit perçu comme un chemin possible vers le bonheur ?* », demande le directeur de *La Vie*. Il répond par quinze propositions, qui feront bondir plus d'un prélat du Vatican, puisqu'il y est question, entre autres, d'autoriser la pilule contraceptive et de recommander l'usage du préservatif pour combattre le sida.

Dieu passait pour mort, il n'y a pas si longtemps. Ni la poussée des intégrismes ni l'invasion de l'irrationnel n'autorisent à dire qu'il est aujourd'hui très présent. « *Le sacré*, rappelle Jean-Louis Schlegel, *n'a pas besoin du divin pour exister.* »

Le marché aux illusions

Lieu de sociabilité, mais aussi de simulacre, le marché s'organise selon des règles précises. Chacun, vendeur ou chaland, y tient son rôle

LES VENDREDIS DE CARPENTRAS
Faire son marché en Provence ou ailleurs
de Michèle de La Pradelle.
Fayard, 374 p., 135 F.

Au marché forain, on vend aussi du rêve, on se paie d'illusions et l'on s'offre, chaque semaine, un petit moment d'exception délicieusement anachronique et, par là même, très contemporain. Un bon terrain pour l'ethnologue Michèle de La Pradelle, qui, suivant l'exemple de Gérard Althabe, a décidé de porter sur notre *société*, nos sociabilités, nos rites et nos mythes, la démarche initialement réservée aux mondes *exotiques* et lointains. Le marché de Carpentras, plus que celui d'un quartier de Paris ou d'une ville du Nord, évoque certes une autre forme d'exotisme, plus proche, figée dans l'imagerie de ces « *marchés de Provence* » chantés par Bécaud. Mais c'est aussi son intérêt, car il représente un de ces modèles de référence réputés « typiques » dont s'inspirent municipalités et urbanistes.

Au cœur de la ville, chaque vendredi matin, il envahit les places et dévale les étroites ruelles des vieux quartiers, dans un apparent chaos qui, en réalité, est très organisé. Les marchands réguliers ont leur emplacement, résultat d'un compromis entre la volonté de la mairie, l'intérêt des forains et celui des commerçants sédentaires. Les occasionnels, eux, tirent au sort leur numéro dans un chapeau, lors de la loterie hebdomadaire organisée par Pascal, le placier soucieux d'égalité. L'agencement des étals est longuement préparé : l'alignement sur une toile cirée de légumes en bottes et de bouquets d'herbes évoque un potager amoureusement cultivé, tandis qu'à côté les pyramides de fruits célèbrent une nature généreuse et profuse, car, ici, tout contribue à signifier fraîcheur et authenticité. Du producteur au consommateur, en somme, même si, en vérité, il n'y a guère de producteurs, hormis quelques néo-ruraux vendant l'été leurs fromages de chèvre et Jeanjean, un gros exportateur qui envoie ses graines de tomates dans le monde entier et vient là par plaisir.



SAINT-TROPEZ, MUSÉE DE L'ANNONCIADE / GIRAUDON

Le marché à Sanary, tableau de Jean Puy (1925)

Quant à l'acheteur, il se veut avant tout un promeneur. On dit aller au marché « *pour bader* », sans finalité précise, et, dans cette disponibilité festive, on fait comme si l'on achetait « *au coup de cœur* ». L'image des forains, gens d'ailleurs, indépendants et voyageurs, bien qu'elle ne corresponde nullement à ce qu'ils sont vraiment – la plupart sont de la région, s'installent chaque jour de la semaine dans une localité proche et ont évidemment des contraintes économiques et gestionnaires –, renforce cette idée de pseudo-gratuité et de liberté des deux côtés.

Il faut « *qu'à celui qui achète par plaisir on vende comme par jeu* ». Les apostrophes et plaisanteries du boucher ou l'air indifférent du fripier qui se détourne pour mieux laisser le client fouiller donnent le ton. Entre marchands et chalands s'établit une connivence débonnaire et contagieuse.

Dans cet espace public, le temps d'une matinée, les identités sociales sont remisées au magasin des accessoires et la fable de l'égalité se joue entre les étals. On peut s'adresser à un inconnu de façon familière et traiter une connaissance à la légère. Ces sociabilités éphémères n'engagent à rien, et chacun le sait bien : « *Personne sur le marché ne croit réellement qu'on est entre égaux, mais affecter de l'être est une manière d'affirmer qu'on est entre soi.* » Le marché, en effet, est le lieu hautement symbolique *de la promotion et de la représentation* de l'identité locale. Il importe peu que, tel un meuble de style, il ne soit qu'une copie d'ancien, l'essentiel est qu'il fasse lien avec un passé lui-même recomposé.

Un « *monde de simulacres* » donc, où chacun joue sa partie, et que Michèle de La Pradelle analyse finement. Sa description de « *l'écrivain aux champs* », Provençal d'adoption, qui ne rate pas une occasion de faire entendre qu'il sait tout du pays, de ses saveurs et de ses produits, est ainsi un petit modèle d'ironie. Son talent est d'étudier les ressorts de cette comédie sociale, reprise tous les vendredis, sans pourtant en rompre le charme. En la suivant au marché, et en passant derrière le décor, on s'amuse encore.

Nicole Lapierre

L i v r a i s o n s

ESSAIS LITTERAIRES

● **LIRE CLAUDE SIMON, La Polyphonie du monde,**
de Patrick Longuet

Le sous-titre de cet essai indique le sens de la démarche de l'essayiste : voix, corps écrit, respiration, l'oeuvre romanesque de Claude Simon, marquée jusque dans sa cadence, son souffle, par l'expérience traumatique de la guerre, témoigne de ce que Patrick Longuet appelle « *une défaillance majeure des repères et des codes* ». Cette « *déroute* », cette « *mise en doute* » permanente dessinent une « *rhétorique de l'incertitude* », que l'auteur de ce livre, avec exigence, s'attache à analyser (Minuit, 156 p., 95 F).

● **LA CUISSON DE L'HOMME, Essai sur Robert Musil,**
de Jean-Louis Poitevin

L'auteur, spécialiste de la culture autrichienne, démontre la cohérence de l'oeuvre de Robert Musil : « *Cette oeuvre forme moins un tout qu'une singulière construction. Non qu'il y ait un système Musil, mais il y a bien une pensée systématique, ordonnée, précise, guerrière presque, qui avance à coups mesurés, mais d'une efficacité remarquable* », écrit-il dans sa préface. A l'opposé de l'atomisation du langage à laquelle s'est livré Joyce dans *Ulysse*, l'auteur de *L'Homme sans qualités*, selon J.-L. Poitevin, ne voulait pas penser le monde en terme de décadence ou de décomposition, mais contribuer à sa transformation (José Corti, 334 p., 145 F).

SOCIETE

● **LE LIVRE DE PIERRE**, de Louise L. Lambrichs

La romancière Louise L. Lambrichs donne la parole à un médecin psychanalyste, cancéreux depuis quinze ans, le docteur Pierre Cazenave, qui souhaite fonder un centre « Psychisme et cancer ». A l'instar de Fritz Zorn, Pierre Cazenave pense que le cancer est aussi une maladie *de l'âme et que des expériences affectives catastrophiques n'y sont pas* étrangères. « *Mon pari*, dit-il, *ou plutôt ma conviction, est que le malade sait pourquoi il est malade.* » Mais, ajoute-t-il, ce savoir est si douloureux *qu'il l'a profondément enfoui. En juillet* 1995, *Pierre Cazenave*, au terme de ces entretiens, mourait. Louise L. Lambrichs lui rend un bel hommage (La Différence, 234 p., 98 F).

HISTOIRE

● **BEN BARKA**, de Zakya Daoud et Maâti Monjib

Etrange destin que celui de Mehdi Ben Barka, dont la disparition, le 29 octobre 1965, à Paris (*Lire page anniversaire du* Monde du *31 octobre 1995*) a « *totalement occulté la vie* ». C'est en partie pour réparer cette injustice que la journaliste Zakya Daoud et l'historien Maâtif Monjib ont choisi de retracer le parcours de ce météore de l'époque tiers-mondiste, « *commis voyageur de la révolution* », qui fréquentait les chefs d'Etat et tutoyait Che Guevara. Cette première biographie consacrée au fondateur de l'UNFP, formation de gauche née d'une scission du parti nationaliste Istiqlal, reconstitue, dans un récit fourmillant de témoignages et d'anecdotes, l'histoire de cet « *enfant du peuple* », licencié en maths-physique, érudit et polyglotte – qui est aussi celle d'un pays, le Maroc, et d'une génération : celle des militants de la gauche maghrébine, auxquels les auteurs rendent un discret hommage (Micha-

Le goût du pain, enquête sur un mythe parisien

L'amour des Français pour le « bon pain » échappe aux neuf dixièmes de la planète. C'est cette singularité qu'analyse l'historien américain Steven Kaplan à travers le monde de la boulange parisienne, avec un parti pris d'ethnologue qui sait faire voir et comprendre

LE MEILLEUR PAIN DU MONDE
Les boulangers de Paris au XVIIIe siècle
(The Bakers of Paris and the Bread Question 1700-1775)
de Steven Laurence Kaplan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Fayard, 780 p., 250 F.

A Paris, au XVIIIe siècle, la taille désignait une latte de bois fendue longitudinalement. Une partie allait au boulanger, l'autre au client. Chaque fois que ce dernier recevait un pain, l'artisan, d'un coup de couteau, faisait simultanément une incision sur les deux pièces de bois. Quand il trouvait que l'acheteur abusait de son crédit, le boulanger parlait d'une « *taille trop longue* », il fallait alors solder le compte. Chaque latte représentait de quarante à cent incisions, chaque marque une miche de pain. Lorsque la taille était « *plaisnne* », le client payait.

Le livre de Steven Kaplan regorge de ces descriptions de la vie quotidienne du Paris des Lumières, complément au *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier. Kaplan partage le regard de l'écrivain, son art du détail, ce goût pour l'écriture descriptive et la plume qui cerne et retranscrit le mouvement de la vie, qui donne chair aux personnages. L'écrivain-marcheur brossait le portrait d'une ville au présent : l'historien américain, lui, parcourt les archives et les traités anciens. Mais tous deux possèdent ce parti pris quasi ethnologique qui fait voir, comprendre, organiser les gestes du quotidien pour en saisir les rituels, restituer la « *chorégraphie des pratiques sociales* ».

Le long prologue du *Meilleur Pain du monde* s'apparente à une succulente enquête sur la nostalgie parisienne du « *bon pain* », visitant les boulangeries d'aujourd'hui à la recherche des saveurs et des savoirs d'autrefois, dressant la carte de l'attachement désuet au goût et à la symbolique « *panines* ».

Autrefois élément vital, aujourd'hui emblème d'un folklore nostalgique, mais toujours au coeur de ce tempérament français, la figure du pain, bonne miche blanche de froment préparée et vendue par le boulanger. Ce goût national est original, et Linguet, l'un des rares philosophes « *panophobes* » du XVIIIe siècle, s'étonnait de cet amour pour le pain qui « *échappe aux neuf dixièmes de l'humanité* ». C'est cette exception que veut comprendre Kaplan. *Le Meilleur Pain du monde* est ainsi l'aboutissement de vingt ans de recherches, l'extraordinaire importance de l'approvisionnement du royaume, les virulents débats sur l'alimentation et leurs conséquences économiques et politiques. Avec ce nouveau jalon, le face-à-face entre le peuple qui exige sa nourriture et le roi qui répond de cette exigence, se transforme en un jeu de rôle triangulaire, puisque apparaît en pleine lumière un troisième élément : le monde de la « *boulange* », qui tente de satisfaire les attentes du peuple tout en en profitant, soumis aux colères de la canaille mais protégé et surveillé par le pouvoir royal.



JACQUES GRAF/OLYMPE

Steven L. Kaplan.
Outre le polémique *Adieu 89* (Fayard, 1993), Steven L. Kaplan a déjà livré trois études essentielles sur la question de l'alimentation et de l'approvisionnement dans la France de l'Ancien Régime : *Le Complot de famine* (Colin, 1982), *Le Pain, le Peuple et le Roi* (Perrin, 1986) et *Les Ventres de Paris* (Fayard, 1988).

Parmi les plus anciennes et les plus solides corporations de la capitale, la boulangerie parisienne possède son organisation propre. Kaplan estime à huit cents le nombre des maîtres boulangers de Paris et de ses faubourgs, au travail pénible et surtout asocial (comme ils pétrissent la nuit, la vie de famille en pâtit généralement). Mais l'essentiel du pain consommé à Paris échappe à cette boulange corporatiste et officielle : c'est au marché que, deux fois par semaine, les Parisiens achètent de préférence leurs miches au millier de boulangers forains « *contrefaisant* » le pain blanc de Paris et établissent ainsi la réputation glorieuse des artisans de Gonesse. Réputation de turbulence aussi, car c'est un monde dur – significativement l'ouvrier en charge du travail au fournil s'appelle « *le geindre* » –, violent – les maîtres brutalisent les compagnons qui se vengent sur les apprentis – et les éclats sont monnaie courante. Mais si la boulange est exposée aux rumeurs de « *mauvais pain* », de « *complot de famine* », et aux émeutes qu'elles engendrent – les boulangers sont parfois les « *hommes les plus haïs de Paris* » –, elle bénéficie aussi d'un certain prestige social car ces artisans sacrifient leur repos au bien-être des Parisiens. Il faut lire les pages consacrées à la « *parade* » des boulangers, blouse taillée dans un sac de grain, bonnet de coton blanc orné d'une cocarde rouge, pour mesurer la place qu'ils tiennent dans l'imaginaire social de l'Ancien Régime.

LE SYMBOLE DE TOUTE VIE

Le pain, en effet, est non seulement le gage de la survie, mais aussi le symbole de toute vie, associé à la santé du corps humain, à l'harmonie du corps social et au sacrifice du corps christique. Obtenir du bon pain, en avoir suffisamment, et à juste prix : cette triple exigence tient en otage, des hôtels particuliers aux galetas, l'ensemble de la société. La qualité, la quantité et l'honnêteté garantissent la paix sociale, car le « *pain bis* », noir, aigre, qui « *infecte l'estomac* », n'est pas supportable et entraîne protestations et émeutes aussi sûrement qu'un pain rationné ou qu'un pain trop cher. La miche de froment n'est donc pas qu'un aliment de première nécessité dans le Paris des Lumières, elle est un objet de reconnaissance sociale, quasiment une représentation du monde : la dignité du citadin tient au pain qu'il achète, à la blancheur de sa mie, la qualité de sa croûte, et chacun réclame quotidiennement de « *manger son pain blanc* ». Nombreux sont les économistes et physiocrates à redouter les effets de ce surinvestissement symbolique. Un *leitmotiv* des élites consiste même à rappeler que cette exigence est ruineuse, que le « *meilleur pain du monde* » coûte trop cher à la communauté, qu'il est difficile à produire et détourne les consommateurs d'autres aliments, qu'il est, en un mot, « *au-dessus de la condition de la multitude* ». Mais rien n'y fait : l'essai d'introduction d'un « *pain populaire* », mélange de plusieurs farines économiques, se heurte à de vives résistances des Parisiens, même si, d'après les agronomes Parmentier et Cadet, ce « *gros pain épargnerait au roi une fortune* ». La seconde moitié du XVIIIe siècle est celle d'un échec de la réforme des moeurs alimentaires françaises : le pain blanc demeure au coeur des exigences populaires.

Et cette exigence, objectivement, est dangereuse. D'abord elle coûte cher au royaume, car elle empêche toute diversification de la production agricole, freine les innovations, comme la consommation de la pomme de terre. Socialement elle est explosive : la moindre entorse à ce dogme peut provoquer des émeutes incontrôlables et maintient la société parisienne sous tension. Enfin elle expose le monarque. Nourricier, le roi est en effet à la fois l'incarnation du bon pain (comme lui, il est sacré, blanc et principe de vie) et son garant (il fixe son prix, veille à sa qualité et à sa quantité).

Administrateurs et services de police assurent donc la protection et la surveillance du monde des boulangers, l'approvisionnent en froment, vérifient les balances, calment les rumeurs et traquent les mauvaises farines. Mais cela est-il suffisant ? Les Parisiens répondent à leur façon, par la menace : « *Si le pain ne diminue, nous exterminerons le roi et tout le sang des Bourbons.* » En indexant ainsi l'ordre de la société sur le dogme du pain, le royaume de France a gagné la réputation d'avoir « *le meilleur pain du monde* » mais s'est exposé au danger permanent d'explosions sociales. Il revenait à Steven Kaplan de nous guider, d'un pas sûr et d'une main de maître, au milieu de ces mines.

Antoine de Baecque

L'EDITION EN FRANCE

Roger Garaudy négationniste

La Vieille Taupe, maison d'édition spécialisée dans la diffusion d'écrits négationnistes, publie, dans le n° 2 (hiver 1995) de son « organe de critique et d'orientation postmessianique », un texte de Roger Garaudy intitulé *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, que, semble-t-il, l'auteur désespérait d'éditer en France. Dans cet ouvrage qui paraît sous le manteau et contient un chapitre élogieux sur les « historiens révisionnistes », l'ex-communiste converti à l'islam parle du procès de Nuremberg comme d'un procès de « vainqueurs », du film de Claude Lanzmann, *Shoah*, comme d'un « *interminable navet* », du *Journal* d'Anne Frank comme d'un document douteux propre au « *Shoah business* », et de « *l'Holocauste* » en général comme d'un « *mythe* ». En agissant ainsi Roger Garaudy entend « *défier ouvertement* » la loi Gayssot, du 13 juillet 1990, qui permet des poursuites judiciaires en cas de « *négation des crimes contre l'humanité* ».

● **Hachette et l'édition de référence.** Hachette Livre crée « Hachette encyclopédies et dictionnaires », un pôle international (France, Espagne, Italie et Amérique latine) pour l'édition d'encyclopédies et dictionnaires (y compris l'édition multimédia). Cette nouvelle branche recouvre les filiales spécialisées dans ce domaine : Le livre de Paris, Hachette Fascicules, Salvat, Grolier Hachette Italie et Hachette Latino-America.

● **Bonne santé pour la BD.** Les ventes de bande dessinée, pour les neuf premiers mois de 1995, ont progressé de 4 % en francs courants et de 2 % en volume, malgré une production resserrée (un nombre de titres en baisse de 4,4 %, de 1994 à 1995), révèle une enquête de l'hebdomadaire professionnel Livres Hebdo. Ces ventes rattrapent ainsi celles de l'ensemble du marché du livre, après avoir connu une crise au tournant des années 90 et un début de redressement en 1994.

● **Prix littéraires.** L'écrivain et éditrice Maren Sell a reçu le Prix femmes d'Europe, remis par le ministère des affaires étrangères. Les prix Rhône-Alpes du livre ont été attribués à Patrick Drevet pour *Le Miroir aux papillons* (Belfond), à Bernard Lahire pour *Tableaux de familles* (Gallimard/Seuil) et à Bernard Hœpffner pour la version française du roman américain de Coleman Dowell *Trop de chair pour Jabez* (Climats). Le prix du Comité d'action de la Résistance à François-Yves Guillin, pour *Le Général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète* (Plon). Le Prix Simone-Genevois à Patrick Brion pour *Le Cinéma d'aventure* (éd. de La Martinière). Le Prix Contrepoint de littérature française à Justine Lévy pour *Le Rendez-vous* (Plon). Les Grands Prix de la Fondation Napoléon ont été attribués respectivement à Alain Gouttman pour *La Guerre de Crimée, 1853-1856* (éd. SPM), et à Madeleine Deschamps pour son livre d'art *Empire* (éd. Abbeville).

Une « nouvelle NRF » pour la fin du siècle

Bertrand Visage succède à Jacques Réda à la direction de la prestigieuse revue. Reprenant ce lourd héritage, il choisit le renouvellement plus que la continuité

Jusqu'à Jusqu'à présent, la *Nouvelle Revue française* a résisté à tout. Le 1er février 1909, était publié, à Paris (après un faux départ, en novembre 1908), le « second premier numéro » de la revue fondée par André Gide et un cercle d'amis. Quatre-vingt-sept ans plus tard, le sigle de la *NRF* demeure l'un des symboles de la vie littéraire du siècle. Même si, depuis que les revues ont perdu de leur influence dans le débat intellectuel, elle a cessé d'être un lieu vraiment « engagé », la *NRF* demeure – au moins dans la représentation qu'on s'en fait – un espace de découvertes et un champ d'expérimentation pour de jeunes auteurs.

Aussi n'était-il pas indifférent, alors que son huitième directeur, Jacques Réda, allait se retirer, de savoir qui serait désigné pour faire passer à la *NRF* le tournant du siècle. Allait-on consacrer, selon la tradition, un talent reconnu de la maison Gallimard, comme ce fut encore le cas avec Jacques Réda ? Allait-on faire venir des jeunes gens provocateurs et iconoclastes, comme on le vit, au Seuil, en 1960, quand fut fondé *Tel Quel* ? Rien de tout cela. Le nouveau directeur de la *NRF*, Bertrand Visage, est un romancier extérieur à Gallimard – auteur de six romans aux éditions du Seuil (Prix Femina 1984 pour *Tous les soleils*) – qui fait là ses premiers pas dans l'édition.

Imprimer sa marque n'est pas chose facile quand on arrive dans une telle institution. La première innovation de Bertrand Visage, outre une légère modification de maquette, fut de vouloir supprimer du sommaire le nom de la « mythique » secrétaire générale – depuis 1953, au côté de Jean Paulhan –, Dominique Aury, quatre-vingt-neuf ans. Une initiative jugée tout à fait inconvenante, qui fut bien vite abandonnée et que chacun, chez Gallimard, se refuse à commenter ouvertement. A lire l'éditorial du premier numéro (1) dirigé par Bertrand Visage, on comprend pourtant que la mise à l'écart de Dominique Aury ait pu lui sembler logique. Dans ce texte, qu'il intitule « Pour continuer », le nouveau directeur de la *NRF* ne reconnaît qu'un seul de ses prédécesseurs, Jacques Rivière, directeur de la revue de 1919 à 1925 (date de sa mort). Une phrase suffit à Bertrand Visage pour « liquider » André Gide et les « *pères fondateurs* » avec leur « *ombre pesante* ». Quant à Jean Paulhan, qui, après Jacques Rivière, incarna vraiment « l'esprit *NRF* », son nom n'est pas même mentionné.

GIDE ET PAULHAN

La *NRF*, de Rivière comme de Paulhan, s'assignait trois buts essentiels : découvrir de jeunes talents, donner une place de choix à la création française et se prononcer – dans une importante partie critique –, sur les œuvres et les débats littéraires, affirmant sa position dans les polémiques du temps. Sans récuser cet héritage, Bertrand Visage souhaite se situer « *plutôt du côté du renouvellement que de la continuité* ». « *Stratégiquement*, précise-t-il, *mon éditorial s'appelle "Pour continuer", parce que j'estime que j'ai à faire mes preuves. Nous sortons d'une longue période d'autoproclamation et rien ne me paraît plus détestable que cela. Le changement devra sauter aux yeux de lui-même.* » Il s'agit, notamment, d'« *écarter tout ce qui est "étude" critique, ce que Jacques Réda appelait "Reconnaissances", mais de rétablir les "notes" de lecture qui avaient disparu* », et de « *donner sa place au roman comme investigation du réel et fondation d'une langue. Nous avons traversé deux décennies, avec la génération* Tel Quel *et le Nouveau Roman, où les romanciers étaient fautifs, où le plaisir que suppose la lecture romanesque était jugé suspect. Je veux démontrer la vitalité du roman français, sa capacité à être en prise directe sur le présent que nous vivons.* »

Cette remarque vise évidemment le directeur de *L'Infini*, l'autre revue littéraire de Gallimard, Philippe Sollers – l'un des fondateurs de *Tel Quel* –, que certains auraient bien vu « prendre la *NRF* ». Celui-ci, membre du comité de lecture de Gallimard, se refuse à tout commentaire sur cette rumeur, précisant seulement que la revue qu'il sait faire, c'est *L'Infini* – qui ne ressemble pas à la *NRF* : « *La* NRF, *pour moi, restera toujours celle de Gide, et celle de Paulhan, celle de mes lectures de jeunesse.* » Il s'étonne seulement du nouveau parti pris de suppression des critiques, car « *c'est la part critique qui a fait la force et l'histoire de la* NRF ».

UN INÉDIT DE CAMUS

Depuis longtemps déjà – et contrairement à ses débuts –, la *NRF* n'est plus organisée autour d'un comité de lecture, mais s'appuie sur son seul directeur. Pour Alain Nadaud, qui fut l'animateur de la revue *Quai Voltaire* (disparue à la fin de 1994), « *c'est en effet l'une des deux manières de concevoir une revue. Moi je suis plutôt favorable au fonctionnement collectif, avec comité littéraire, mélangeant des sensibilités différentes et ouvrant largement le débat sur la littérature, mais je comprends que Bertrand Visage, en conformité avec l'une des traditions de la revue qu'il dirige maintenant, veuille imposer plus nettement un parti pris personnel.* »

Ce parti pris, qui est légitime, il est non moins légitime d'examiner comment il se traduit dans ce numéro inaugural. Ce que le sommaire affiche le plus visiblement, c'est l'« *ouverture à la littérature étrangère* » – qui n'était toutefois pas absente dans les premières années : c'est bien grâce à Gide et à la *NRF* que Conrad a été imposé en France. Mais, en matière de création française, ce premier numéro ne présente que des auteurs publiés (principalement chez Gallimard) et reconnus, le morceau de choix étant un inédit de Camus – une conférence de 1946, « La Crise de l'homme », certes intéressante, mais dont l'original a été perdu et qui est ici retraduit. Où est affichée « *la vitalité du roman français, sa capacité à être en prise directe sur le présent que nous vivons* » promise par Bertrand Visage ? Qu'a-t-il fait de son désir de nouveauté, de découverte, de nouvelle dynamique ? On ne saurait, bien entendu, le « figer » dans l'imperfection d'un seul numéro, le condamner sur une première impression qui semble contredire ses déclarations d'intention sur « continuité » et « renouvellement ». Mais la *NRF*, que l'on a tendance à percevoir comme une « institution », était le lieu d'un combat, qui n'est sans doute pas terminé. Bertrand Visage saura-t-il reprendre les armes ? « *C'est dans la* NRF *que les gens de ma génération ont découvert des textes essentiels, Michaux, Blanchot, Artaud*, se souvient Philippe Sollers. *Il y avait cette attention extrême portée au langage contre toute idéologie de l'époque. Le monde sortait de prédications diverses, politiques et morales, qu'il s'agissait de contrebalancer par un rappel tout simple à la singularité de la littérature.* » C'est de cet héritage-là que Bertrand Visage est comptable, nécessairement. C'est à cette mémoire qu'il doit savoir inventer un avenir.

Marion Van Renterghem

(1) Janvier 1996, n° 516, 128 p., 62 F.

Hommage à Pierre Faucheux, l'homme-livre

Pour les générations de l'après-guerre, un homme incarna véritablement le livre, dans le sens le plus physique du terme. Même si son nom n'est pas dans l'esprit de tous les lecteurs, nul ne peut contester que Pierre Faucheux soit bien l'homme-livre de notre époque, l'artisan et l'inventeur d'un objet vivant, moderne, aux multiples visages. Sans lui, et sans Massin qui travailla fréquemment à ses côtés et qui reconnaît sa dette, cet objet n'aurait assurément pas, aujourd'hui que Faucheux cessé son activité, la même apparence. Que l'hommage qu'on lui rend prenne la forme d'un livre préfacé par François Caradec et agencé, avec l'intéressé, par Marie-Christine Marquat – *Pierre Faucheux, le magicien du livre* (éditions du Cercle de la Librairie, relié et illustré, 272 p., 590 F.) –, rien n'est plus légitime et normal. Cet album permet de mesurer la qualité, en même temps que l'ampleur du travail accompli, sur plus de quarante ans, par Faucheux. Regrettons simplement que cet ouvrage coûteux n'ait pas toute la belle apparence qu'il aurait mérité...

Lorsqu'il sort, en 1942, à dix-huit ans, de l'Ecole Estienne, c'est au Père Castor que Pierre Faucheux fait ses premières armes de maquettiste et de typographe. Mais c'est deux ans plus tard qu'il commence vraiment sa carrière – qui se développe parallèlement, sous l'impulsion de Le Corbusier, du côté de l'architecture et de la décoration –, dans la presse et surtout dans l'édition : Charlot d'abord, K éditeur (on se souvient du magnifique graphisme sur la couverture du livre d'Artaud, *Pour en finir avec le jugement de Dieu*), et puis, en 1946, le Club français du livre.

Associé dès l'origine à cette entreprise éditoriale de vente par correspondance – mais les choses avaient, dans un monde culturel appauvri par la guerre, un sens bien différent d'aujourd'hui –, Faucheux réalisera là un grand nombre de maquettes – Lichtenberg, Fourier, Cocteau, Jarry, Breton, Queneau... – qui témoignent d'une inventivité qui ne se laisse jamais figer en réflexes conditionnés. Il invente notamment un procédé, l'« écartelage », dans lequel une même photo se trouve multipliée à l'infini. Pour d'autres éditeurs – Pauvert, Losfeld, Balland... – il dessine, toujours avec le même bonheur, l'habillage des œuvres complètes d'Apollinaire, de Sade, de Balzac. A côté de ces réalisations de prestige, Pierre Faucheux s'intéresse au livre de poche, dans la collection pionnière qui porte ce nom. A partir de 1964, il renouvelle ainsi la triste apparence des premiers livres de poche. Cette même année, il réalise, pour Pauvert, la superbe et fameuse maquette de la collection « Libertés ».

A l'heure du bilan, il n'est ni excessif ni déplacé de dire que Pierre Faucheux a écrit une des grandes pages de l'histoire de l'édition moderne.

P. K.

A L'ETRANGER

Salman Rushdie en tournée

L'écrivain reprend progressivement ses activités publiques après la *fatwa* qui l'a frappé en 1989. Mais il se déclare un peu fatigué d'entendre les dirigeants iraniens mener une opération de charme auprès des gouvernements européens en déclarant, par exemple, que non seulement ils n'avaient pas l'intention de mettre à exécution la sentence, mais qu'ils n'en avaient même jamais eu l'intention... « *Ils auraient pu le dire plus tôt* », a commenté l'écrivain, qui poursuit aux Etats-Unis une tournée promotionnelle pour présenter son dernier livre : *The Moor's Last Sigh*. On l'a donc vu à la télévision (entouré de gardes du corps), à une réception donnée par Tina Brown, qui dirige le magazine *The New Yorker*, ou encore à une réunion du National Press Club, à Washington. On attendait en Grande-Bretagne que ce soit justement Salman Rushdie – qui avait « *raté* » le Booker tout en étant favori (le prix est allé au livre de Pat Baker, *The Ghost Road*) – qui remporte le Whitbread Prize, l'autre prix anglais très convoité, mais il vient d'être attribué à un premier roman, *Behind the Scenes at The Museum*, de Kate Atkinson.

● ***ÉTATS-UNIS : ROMAN À CLÉS.*** Le livre s'intitule *Primary Colors* et ce n'est jamais qu'un roman policier qui met en scène le gouverneur d'un Etat du sud des Etats-Unis, Jack Stanton, au début de sa campagne électorale pour la présidence. Seulement il s'agit d'un roman à clés qui reproduit de façon saisissante les tics de langage des uns, les petites manies des autres, les gestes affectueux ou les engueulades, les amours illicites et les méchancetés. Dans les rôles principaux – on s'en serait douté – l'actuel président Clinton, sa femme et tout leur entourage. Dès que les épreuves ont commencé à circuler, et donc avant même la mise en vente du livre, le grand jeu à Washington et dans toute la classe politique américaine a consisté à déterminer qui l'a écrit. Les noms de certains conseillers du président et surtout de nombreux journalistes sont souvent mentionnés, mais l'éditeur Random House se refuse, bien entendu, à dévoiler l'identité de l'auteur.

● ***JAPON : DEUX MILLE REVUES DE POÉSIE.*** Les poètes sont en vogue au Japon, où la poésie a toujours été culturellement importante. Des millions d'amateurs écrivent des vers régulièrement, et ils sont encore plus nombreux à les lire et les apprécier à travers des émissions de radio et de télévision ; il existe plus de deux mille revues poétiques ou lettres d'informations, et des milliers, bien sûr, de livres, dont certains sont des best-sellers. Tous les grands journaux font une place à la poésie et aux haïkaï (poèmes brefs de trois vers), en particulier l'*Asahi Shimbun*, qui publie un poème chaque jour. Même l'empereur Akihito et sa famille ont récemment participé à un concours télévisé.

● ***ÉTATS-UNIS : JOHN GRISHAM AU TRIBUNAL.*** L'auteur de romans policiers « juridiques » - qui lui ont permis de gagner quelque 40 millions de dollars (200 millions de francs) - a retrouvé pour une journée son ancien métier d'avocat. Il a défendu les droits de Barbara Ann King (dont le mari cheminot avait été écrasé par un train) devant la cour de Lincoln County, dans la petite ville de Brookheaven (Mississippi), devant une foule de curieux, avides de voir l'auteur de *L'Affaire Pélican* se confronter à une véritable affaire.

» Avant d'être renversé en septembre 1940 par un régime rallié au III[e] Reich, un des derniers gestes du gouvernement du roi Carol II avait été de proposer aux plus notables intellectuels de Bucarest de partir pour le pays de leur choix, avec le titre d'attaché culturel. Eliade choisit le Portugal, Ionesco la France. Il restera dans cette fonction jusqu'en 1947. Cette année-là, le nouveau régime stalinien destitue le roi Michel et révoque Ionesco. Il est rappelé à Bucarest. Il se garde d'obtempérer. Il forme maintenant, avec sa femme Rodica et leur fille Marie-France, une famille de réfugiés, privée de ressources. Eugène Ionesco est embauché comme débardeur chez Ripolin, mais sa science de l'orthographe lui permet d'être agréé par les Editions techniques au titre de correcteur d'épreuves. Il a publié dans diverses revues françaises des traductions d'auteurs roumains. Il a dans sa serviette des nouvelles écrites en français. Il n'a jamais aimé le théâtre. Du moins, il le croit. C'est pourtant le seul texte de théâtre qu'il ait encore écrit, *L'Anglais sans peine*, qui va en peu d'années, faire de cet immigrant pauvre un grand écrivain français célèbre dans le monde entier.

» On peut décrire de deux façons le paysage théâtral parisien en 1950. L'une, qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui sur la foi du livre de Geneviève Serreau, *Histoire du nouveau théâtre*, publié en 1966, ne veut connaître que la rive gauche de la Seine. L'autre, qui reste à écrire, tiendrait compte des deux hémisphères du cerveau de Paris. Et, contrairement à la légende, le talent sur les scènes de la rive droite ne se résumait pas alors à la verve d'Elvire Popesco.

» Sacha Guitry et Marcel Achard commençaient alors une seconde carrière ; Jean Anouilh et Marcel Aymé donnaient au théâtre une série de chefs-d'œuvre. Je ne dis rien des réussites de Jean Cocteau, de François Mauriac et du Montherlant du *Maître de Santiago* et de *Port-Royal*. La relève est brillamment assurée dès 1947, par *La Petite Hutte* d'André Roussin et en 1956 par *L'Œuf* de Félicien Marceau.

» Sur l'autre rive de la Seine, les nombreux cabarets littéraires de Saint-Germain-des-Prés passaient pour « existentialistes », et la « *Grande Sartreuse* », Juliette Gréco, donnait corps à cette autre légende. Mais Jacques Prévert et Raymond Queneau, Jean Tardieu et Boris Vian y étaient beaucoup plus fêtés que Sartre. Les pièces de Sartre, comme celles de Montherlant, étaient jouées sur les scènes élégantes, et à bien des égards le jeune théâtre qui se cherche alors un public sur les sept petites scènes du Quartier latin lui tourne le dos. Georges Vitaly avait ouvert le feu au Théâtre de Poche et à la Huchette par ses mises en scène de Ghelderode, de Pichette et d'Audiberti. Dès 1953, une année faste qui voit tour à tour monter *La Grande et la Petite Manœuvre* d'Adamov aux Noctambules, *En attendant Godot* de Beckett au Babylone, et *Victime du devoir* de Ionesco au Théâtre du Quartier Latin, il devient clair que l'efficace machine du théâtre à thèse sartrien est beaucoup plus menacée que la force comique et les humeurs noires de Jean Anouilh. Deux collaborateurs des *Temps modernes* et de *Théâtre populaire*, la revue de Jean Vilar, découvrent alors à point nommé à Berlin-Est, dont il est le dramaturge officiel, Berthold Brecht. Les dogmes du brechtisme à la française et un théâtre d'éveil à la « conscience de classe » vont désormais exercer un véritable empire sur les salles subventionnées.

» Les débuts d'Eugène Ionesco ne ressemblèrent en rien aux mardis habillés de la rive droite. Ils n'étaient pas moins étrangers aux stratégies d'intimidation des mandarins de la rive gauche. Le manuscrit de *L'Anglais sans peine* est soumis en 1949, par une amie de toujours, Monica Lovinesco, à un tout jeune metteur en scène dont elle est l'assistante, Nicolas Bataille. Elle le persuade d'adopter ce texte déroutant. Avant même qu'un théâtre fût trouvé, les répétitions commencent, tantôt chez les Ionesco, rue Claude-Terrasse, tantôt chez Bataille, rue de l'Arbalète.

» Mais comment jouer cette pièce sans intrigue et sans caractères ?

» La jouer en bouffonnerie, c'est une redondance. On se décide enfin à jouer sérieusement ce texte, comme s'il s'agissait *d'Hedda Gabbler*. Et cette fois, ça marche. Un petit théâtre de la rue Champollion, les Noctambules, accepte d'accueillir en matinée un spectacle qui, au cours des répétitions, a trouvé son titre définitif : *La Cantatrice chauve*. La famille Autant-Lara qui, depuis les années 30, pratique de l'excellent théâtre d'avant-garde dans un grenier de la rue Lepic met à la disposition de Nicolas Bataille les superbes costumes du film de Claude, *Occupe-toi d'Amélie*. Un antiquaire du Village suisse fournit le mobilier Second Empire, que les comédiens eux-mêmes trimballent sur leurs épaules jusqu'au Quartier latin. Pour la première, Raymond Queneau se mobilise et entraîne André Breton, Philippe Soupault, Arthur Adamov. Mais la critique est dans l'ensemble exécrable et le public la suit.

Ce « moi » qui cherche à devenir un « nous » dans l'expérience théâtrale, et à échapper avec elle à l'imposture des mots morts et des « nous » grégaires qu'ils coagulent, ce « moi » est-il de taille à s'inventer lui-même sans se trahir ?

» Pourtant, les comédiens, avant chaque représentation, se transforment en hommes-sandwichs sur le Boul'Mich. Tel fut le Bethléem du théâtre de Ionesco.

[...]

» Maintenant, dans un petit cercle du Quartier Latin qui compte, et qui n'est pas client du directeur des *Temps Modernes*, Ionesco est quelqu'un. Coup sur coup, il écrit *La Leçon* pour le Théâtre de Poche, *Les Chaises* pour le Théâtre Lancry, *Victime du devoir* pour le Théâtre du Quartier latin. Il a trouvé en Jacques Mauclair, le metteur en scène, et en Jacques Noël, le décorateur, son Jouvet et son Bérard. En 1957, Louis Malle, déjà célèbre pour *Le Monde du silence* et *Ascenseur pour l'échafaud*, avance l'argent nécessaire pour la reprise des *Chaises* à la Huchette. Une magnifique actrice, Tsilla Chelton, contribue à imposer définitivement la pièce.

« Ainsi chacun en son endroit
S'entremet, agit et travaille.
A qui donner le prix ? Au cœur, si l'on m'en croit. »

» La critique dédaigneuse qui voudrait anéantir le petit dramaturge le met malgré elle en évidence. Et Ionesco a des alliés dans la presse et dans l'édition. Chose piquante, une amie de Simone de Beauvoir, Renée Saurel, commence par le soutenir dans sa chronique des *Temps Modernes*. Elle se retournera bientôt contre lui. Jacques Lemarchand, lecteur chez Gallimard, fait contrepoids dans *Le Figaro littéraire* aux articles désarçonnés du *Figaro* quotidien. *La Nouvelle Revue française* travaille en sa faveur : son théâtre, dès 1954, est publié sous la prestigieuse couverture blanche. Jean Paulhan et Dominique Aury, accompagnés d'une escouade d'amis, viennent aux premières réchauffer la salle.

» Mais Ionesco doit se battre sur deux fronts. La critique rive droite le traite d'amateur et de potache, la critique brechtienne nouvelle née a décidé de voir en lui un bourgeois dépourvu de conscience de classe et privé du sens de l'histoire. Avec pugnacité, il rend coup pour coup, et met souvent les rieurs de son côté. La querelle s'étend à la presse anglaise. En 1956, il fait représenter au Studio des Champs-Elysées *L'Impromptu de l'Alma*. Maurice Jacquemont joue lui-même le rôle de Ionesco, et celui-ci a prêté à ses critiques des deux bords, travestis en docteurs, des phrases directement tirées de leurs articles.

» Cette offensive lancée rive droite est soutenue par la reprise des *Chaises*. Et cette fois, c'est un triomphe. Le 26 avril, au lendemain de la première des deux pièces, Jean Anouilh, en première page du *Figaro*, efface et rachète toutes les réserves de Jean-Jacques Gautier : il compare le Ionesco des *Chaises* à Molière.

» Six ans à peine après ses débuts dans la bohème, le réfugié roumain est déjà au rang des classiques français.

» En 1960, le *Rhinocéros* peut être créé par Jean-Louis Barrault sur l'une des deux grandes scènes subventionnées, l'Odéon-Théâtre de France. Encore six années, et Eugène Ionesco fera son entrée, en compagnie de Jean-Marie Serreau, à la Comédie-Française, pour *La Soif et la Faim*. Cette reddition de la rive droite n'affaiblit en rien la fidélité de la rive gauche. Depuis 1957, la Huchette, avec *La Cantatrice chauve* et *La Leçon* en permanence à l'affiche, est devenue l'objet d'un pèlerinage aussi stable que la tour Eiffel. En 1970, Eugène Ionesco est reçu sous cette Coupole par Jean Delay, dans le fauteuil laissé par Jean Paulhan.

» Dix-sept ans plus tôt, en 1953, dans son discours de réception, Marcel Achard définissait ainsi la comédie :

« Faire rire au théâtre implique de connaître les hommes. »

» Il résumait ainsi l'évidence d'un art habile à représenter les passions et les caractères de l'homme en société et observé de l'extérieur, même dans ses monologues. Cette habileté, dont Sartre dramaturge relève, malgré tout son génie métaphysicien, le théâtre rive gauche, dans les années 50, veut s'en affranchir. De plusieurs côtés à la fois, sans s'être donné le mot, auteurs, metteurs en scène et comédiens cherchent à étendre à l'art dramatique ce qu'ils ont d'abord découvert chez les poètes et les romanciers : l'« expérience intérieure ». Cette expression, inventée par Georges Bataille, désigne une version laïque de l'exercice spirituel des contemplatifs et des mystiques. Elle répond à une recherche littéraire qui est devenue au XX[e] siècle la ligne de crête de nos Lettres. Elle caractérise aussi bien *la Recherche* de Proust, la *Soirée avec M. Teste* de Valéry, que *Mes Propriétés* d'Henri Michaux. On pourrait à bon droit y voir une résurgence moderne des *Essais* de Montaigne, des *Méditations* de Descartes, des *Pensées* de Pascal. C'est le genre royal français. Antonin Artaud, dans les années 30, avait en vain tenté de lui donner une équivalence théâtrale.

» Si diverses et si contradictoires que fussent ces expériences intérieures, elles avaient en commun de déplacer le centre de gravité de l'espace littéraire de l'homme en société, citoyen ou mondain, au « moi », tourné vers le dedans, spectateur du mariage difficile entre l'esprit et le corps et de leur rencontre avec l'énigme du monde et celle d'autrui. Cette conversion de l'extérieur à l'intérieur, de l'endroit à l'envers, avait dès 1903 réorienté le regard des peintres. L'expérience intérieure leur convenait d'autant mieux que leur art n'a pas besoin de mots. Or la littérature de l'expérience intérieure devait en venir – et Jean Paulhan fut l'un des premiers à le remarquer – à s'impatienter des mots, malaxés à son usage par l'homme social et mondain, et rebelles à exprimer l'étrangeté de ce qu'observe silencieusement le regard du dedans. A première vue, de tous les genres littéraires, le théâtre était sans doute celui qui était le plus directement exposé à ce soupçon. Mais pourquoi ne pas le retourner contre lui-même, et faire de la scène l'exposition de ce conflit créateur entre la vérité intime et la résistance des mots ? Le théâtre ne se résume pas aux mots : la scène peut faire surgir un espace et un temps malléables que la magie du comédien peut arracher à la banalité quotidienne et sociale. Pourquoi la scène, devenue tout entière monologue intérieur, ne ferait-elle pas partager, dans son langage multiple, cet inexprimable du dedans qui bute sur la platitude des phrases ?

[...]

» Eugène Ionesco a été et il restera toute sa vie un écrivain de Journal intime. Il en avait publié des fragments dès 1932. Son *Journal en miettes*, en 1964, inaugure toute une série de publications partielles. L'expérience intérieure dont il tient registre est spontanément dramatique : elle est déchirée entre deux pôles, l'étonnement sans fond d'être au monde et l'angoisse de la mort. Ces deux postulations violentes et élémentaires, communes à tous les hommes et dans tous les temps, excèdent le pouvoir des mots : elles s'expriment plus immédiatement dans des rêves, dans des séquences d'images remontées de l'enfance, dans les jeux de forces opposées que ces images révèlent. Cet imaginaire rejoint lui aussi les mythes communs à tous les peuples. Le « moi » tourné vers le dedans, avant même d'écrire, est lui-même le premier spectateur d'une dramaturgie intime, qui peut devenir matière à poésie de théâtre. La collision de cet univers intérieur avec la banalité quotidienne, ses mots, ses situations, ses conventions usées, peut elle-même devenir la source d'une humeur confinant à la fois au tragique et au comique. Cette humeur, la tradition l'a nommée grotesque. En 1950, on parlait plus volontiers d'absurde.

» Avec *La Cantatrice*, cette Arlésienne du XX[e] siècle, Ionesco a donc découvert que son expérience intérieure, transportée sur la scène, interprétée par des comédiens, exposée à des spectateurs, pouvait passer du « je » au « nous ». Ce « nous » n'était pas celui de la société extérieure, mais un « nous » en profondeur, un « nous » par le dedans, et qui confère au « je » solitaire du dramaturge, dans le songe partagé entre la scène et la salle, l'universalité inespérée d'un lieu commun.

» Cette poétique nouvelle de la scène, Ionesco ne tarda à s'en apercevoir, n'allait pas sans conséquences politiques. En changeant de centre de gravité, en descendant dans le for intérieur, le théâtre réinventé par Ionesco et sa génération ne rejetait pas seulement loin de lui le salon, même le salon où l'on cause à *Huis clos*, mais le Forum des propagandes où

Cette longue série d'exercices de dénudement, de recherche sans réponse et d'espérance contre toute espérance, a partie liée avec l'invention verbale d'Arlequin, les cabrioles de Pierrot, l'innocence d'une enfance retrouvée à force d'écoute intérieure

les brechtiens, au sentiment de ces poètes, voulaient circonscrire la scène. Le foyer de l'expérience théâtrale, identifié avec celui de l'expérience intérieure, c'était bien pour Ionesco l'individu qui joue sa destinée, le « moi » irréductible aux systèmes de pensée, aux uniformes de coterie ou de collectivite, et qui fait de son propre drame le principe d'une communauté d'un soir, par la grâce du jeu théâtral. Etrangère aux salons, cette poétique de l'en-dedans l'était plus encore aux casernes, aux goulags.

» Les deux premiers coups de maître de Ionesco, *La Cantatrice chauve* et *La Leçon*, peuvent passer à juste titre pour les héritiers tardifs des jeux dadaïstes ou surréalistes. Ces techniques sont en réalité subordonnées chez lui à des exercices libérateurs. Le spectateur est convié à l'expulsion jubilatoire du fatras de mots qui pèse sur son expérience intérieure. La mécanique verbale qui se dérègle sur la scène a pour effet, dans le rire, d'éveiller le vivant qui ne dort que d'un œil au fond de chaque spectateur.

» Dans cette voie négative, *Les Chaises* proposent la plus radicale table rase. Ionesco s'élève à l'altitude du Goya des *Vieilles* et des fresques hallucinées de la *Maison du sourd*. Du forum moderne, héritier tonitruant et truqué de l'*agora*, de l'*ecclesia*, de la *curia* antiques, il ne reste, dans l'analyse spectrale qu'en propose Ionesco, qu'un couple de vieux déments dans une île déserte, mettant en scène pour un auditoire absent un orateur qui doit délivrer le message qui sauve ; mais cet orateur, quand il apparaît, est sourd et muet. Ce cauchemar mit en fureur les premiers spectateurs de la pièce, avant de s'imposer depuis, avec une audience croissante, dans le monde entier, comme une méditation corrosive sur le divertissement pascalien des sociétés modernes, la médiatisation générale.

» Mais ce « moi » qui cherche à devenir un « nous » dans l'expérience théâtrale et à échapper avec elle à l'imposture des mots morts et des « nous » grégaires qu'ils coagulent, ce « moi » est-il de taille à s'inventer lui-même sans se trahir ? Qu'il a donc perdu de sa superbe depuis Descartes ! Il s'est découvert en suspens au-dessus d'un abîme d'étonnement et d'angoisse, pataugeant dans des mots vidés de sens à force de servir, impuissant à découvrir une lumière et une parole à la mesure de son insomnie et de ses cris dans le désert. Ligoté à son corps, il n'en ressent que plus cruellement sa condition mortelle.

[...]

» A partir de *Tueur sans gages*, en 1958, Ionesco introduit dans sa dramaturgie le personnage modeste de Bérenger, qui est en fait une première personne autobiographique, avec laquelle les spectateurs sont conviés à sympathiser. Né pour les contes de fées et découvrant qu'il est précipité sans préparation dans un cauchemar, Bérenger n'en trouve pas moins la lucidité de déchiffrer hors de lui-même les manœuvres de la Volonté méchante qui l'assiège, et de se jeter vainement au secours de son prochain en péril. Il est le roi démocratique moderne, exilé, dépourvu, dans tous les sens du mot, « *privé* » ; sa dignité tient à son acceptation de ne rien savoir et de ne rien pouvoir, sauf à ne rien céder, ni pour lui-même ni pour son prochain, aux savoirs et aux pouvoirs imposteurs.

» Autre sommet du théâtre de Ionesco, *Le roi se meurt* nous fait assister à la mort de Bérenger. C'est la mort de Louis XIV en négatif. Une cérémonie de dénuement, un exercice d'humilité, une leçon d'humanité. C'est le mot que je cherchais dans ma tentative de retrouver le sens ultime que votre confrère a donné à son théâtre. Toute prétention, tout oripeau rejeté, dans les tranchées de la mort, grotesque et pitoyable, le roi de Ionesco rejoint et réveille la même humanité irréductible que *Matriona*, l'héroïne de Soljénitsine.

» Dans la vie, pourvu que ce fût entre amis et en confiance, Eugène Ionesco était le naturel même, la drôlerie, la chaleur et le charme. Il avait découvert au théâtre une communauté disposée à partager avec lui sa vérité intime. Il en retrouva une autre parmi vous.

» Ce « *cœur tendre, et qui hait le néant vaste et noir* » aimait rire et faire rire, parfois à grands éclats, et toujours à ses propres dépens. Il trouvait sa vraie joie dans les amitiés, et dans l'amour de sa femme et de sa fille, consubstantielles à son expérience intérieure.

» Dans les derniers textes qu'il publie, notamment dans la *Quête intermittente*, on dirait que Ionesco-Bérenger interprète lui-même *Le roi se meurt*. L'horreur de vieillir et de mourir, cette passion qui fait honte, et que le monde moderne, qui ne censure rien, s'acharne à dissimuler par toutes sortes d'écrans, Eugène Ionesco l'assume publiquement comme un exercice spirituel : elle est pour lui à la fois affirmation de roseau pensant et impatience de la pensée à ne pouvoir ni comprendre, ni aimer, ni prier le Dieu qu'elle désire. Son ultime écrit pour le théâtre, resté confidentiel, est le livret d'un oratorio qu'il a consacré à saint Maximilien Kolb, ce franciscain qui, à Auschwitz, donna sa vie en sacrifice pour laisser la sienne à un compagnon de captivité qui avait peur de mourir.

» Ce théâtre sans héros s'achève par une iconostase. Cette longue série d'exercices de dénudement, de recherche sans réponse et d'espérance contre toute espérance, a partie liée avec l'invention verbale d'Arlequin, les cabrioles de Pierrot, l'innocence d'une enfance retrouvée à force d'écoute intérieure. Dans ses dernières années, Eugène Ionesco avait abandonné le théâtre pour la peinture. Il y trouvait une expression plus naïve, et surtout plus silencieuse. Si vous me demandez par quel miracle tant de douleur a pu nourrir une invention si diverse et si vivace, j'emprunterai ma réponse au roi Lear, qui appelle sa fille Cordélia à le rejoindre en prison : « *Viens, allons en prison, nous chanterons tout seuls comme des oiseaux en cage. Quand tu me demanderas ta bénédiction, je m'agenouillerai et je te demanderai pardon. Et nous vivrons ainsi, priant, chantant, racontant de vieux contes, et nous riant des papillons chamarrés ; nous entendrons de pauvres diables bavarder des nouvelles de la cour, et nous leur parlerons aussi, qui perd, qui gagne, qui est dans le coup, qui ne l'est plus ; nous prendrons sur nous le mystère des choses, comme si nous étions les espions de Dieu, et murés en prison, nous serons soustraits aux factions et aux cliques des Grands dont la lune gouverne le flux et le reflux.* »

» Merci, Messieurs, de m'avoir fait l'honneur difficile de siéger parmi vous, et dans ce fauteuil. Votre Compagnie est dépositaire de la langue française. Jean Paulhan et Eugène Ionesco se sont montré dignes d'elle en faisant de notre langue l'épreuve de la plus rude exigence littéraire et morale : faire coïncider les mots avec la parole intérieure, les arracher au bavardage qui couvre et oblitère la droiture envers soi-même, la méditation, la contemplation. Cette rencontre entre l'indicible et le dicible, entre le singulier et le général, entre le fond du cœur et le lieu commun, c'est un combat de Jacob avec l'Ange. Il construit le penseur, l'écrivain, le mystique et tout simplement l'honnête homme. Laissez-moi achever ce discours de remerciement par le vœu d'être fidèle parmi vous à cette exigence du style, sous peine de me retrouver comme l'Orateur des *Chaises*, devant des fauteuils vides et condamné au mutisme. »

De La Fontaine à Botero

MARC FUMAROLI

● **Titulaire depuis 1986 de la chaire** « Rhétorique et société en Europe (XVI[e], XVII[e] siècles) » au Collège de France, Marc Fumaroli est l'auteur de plusieurs éditions critiques, notamment des *Fables* de La Fontaine.

● **Parmi ses essais**, on relèvera, outre *Héros et orateurs : rhétorique et dramaturgie cornélienne* (Droz, 1990), *L'Age de l'éloquence : rhétorique et* res literaria *de la Renaissance au seuil de l'époque classique* (Droz, 1981, Albin Michel, 1994), *La Diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine* (Hermann, 1994), *L'Ecole du silence : le sentiment des images au XVII[e] siècle* (Flammarion, 1994), *Trois institutions littéraires* (Gallimard, 1994), ainsi que des textes autour de la peinture, dont *Botero : peintures et dessins* (Galerie C. Bernard, 1979), *L'Inspiration du poète de Poussin : essai sur l'allégorie du Parnasse* (catalogue d'exposition, Musées nationaux, 1989). Sans oublier, bien sûr, sa très remarquée leçon inaugurale au Collège de France, prononcée le 29 avril 1987 et publiée par cette institution en 1988.

● **Depuis le début des années 90**, Marc Fumaroli est aussi intervenu dans le débat sur la culture en France et la préservation du patrimoine culturel. A propos du projet sur la Bibliothèque nationale de France, il s'était opposé spectaculairement aux options défendues par Dominique Jamet, alors président de l'établissement public de la BDF. Surtout, en 1991, il publia *L'Etat culturel : une religion moderne* (éd. de Fallois), un pamphlet contre la conception de la culture instaurée en France, selon lui, par André Malraux, et « aggravée » tout au long de la V[e] République, en particulier après 1981 avec Jack Lang.

MONNAIES Le dollar est monté, jeudi 25 janvier, jusqu'à un cours de 107,50 *yens*, son niveau le plus élevé *depuis près de deux ans face à* la devise japonaise. Il a frôlé la barre des 5,10 francs. ● LA HAUSSE du billet vert est conforme au souhait exprimé par les responsables économiques et *monétaires* du G 7. Elle *est justifiée par la réduction des* déséquilibres des comptes extérieurs américains et japonais. ● LE DOLLAR bénéficie également de l'accélération de la détente monétaire en Allemagne qui rend le deutschemark moins *attractif*. ● LE FRANC a été affecté par l'appel à une semaine d'action lancé par la *CGT*. Le marché obligataire français reste bien orienté et tire profit du retour des investisseurs *étrangers* ● WALL STREET a battu mercredi un nouveau record, grâce aux espoirs de baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique

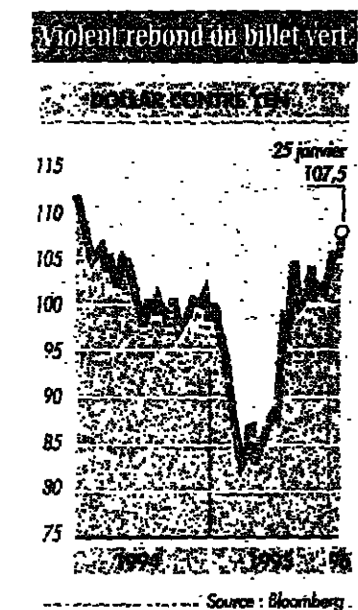
La remontée du dollar s'accélère face à l'ensemble des devises

Le billet vert est au plus haut depuis près de deux ans face au yen. Il bénéficie de la baisse des taux en Europe. La Bundesbank a abaissé, mercredi 24 janvier, le taux de ses prises en pension hebdomadaires de 3,65 % à 3,55 %.

LES MINISTRES des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7), qui étaient réunis samedi 20 janvier à Paris, peuvent être satisfaits : le dollar poursuit son redressement. *Il est monté*, jeudi 25 janvier, *sur la place de Tokyo*, jusqu'à un cours de 107,50 yens, son cours le plus élevé depuis vingt-trois mois face à la devise nippone. Face aux monnaies européennes, il a atteint des niveaux de 1,4870 mark et 5,0915 francs.

Les responsables économiques et monétaires du G 7 s'étaient félicités de l'évolution récente des marchés de changes. Depuis le début de l'année, le billet vert a progressé de près de 4 % face aux devises allemande et japonaise. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, et le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avaient expliqué que *« le dollar dispose d'une marge d'appréciation supplémentaire »*. Elle lui est offerte par l'important écart de taux d'intérêt qui existe entre les Etats-Unis et le Japon : les rendements à trois mois se situent à 5,5 % à New York et à 0,4 % seulement à Tokyo. Les placements en yen sont, au sens propre, dépourvus d'intérêt.

Violent rebond du billet vert



Le dollar est monté jeudi 25 janvier à son plus haut niveau depuis 23 mois face à la devise japonaise.

Le dollar bénéficie également de l'évolution favorable des comptes extérieurs américains et japonais. Au mois d'octobre, le déficit de la *balance commerciale* des Etats-Unis s'est à nouveau contracté pour s'établir à 8,04 milliards de dollars. Parallèlement, pour la première fois depuis cinq ans, le surplus commercial japonais s'est réduit en 1995. Il s'est établi à 107,1 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 11,4 % par rapport à son niveau 1994.

Vis-à-vis des Etats-Unis, l'excédent de la balance commerciale nippone a lui aussi diminué (45,6 milliards de dollars en 1995 après 54,9 milliards en 1994). Cette évolution signifie que les exportateurs japonais ont moins de dollars à convertir – et à vendre – contre des yens, ce qui plaide pour une appréciation de la monnaie américaine et un repli de la devise nippone. Elle offre un support naturel au billet vert, alors que, en 1994, celui-ci avait été artificiellement soutenu par les interventions de la Banque du Japon. Le ralentissement de l'économie américaine et le rebond de l'activité au Japon devraient renforcer la tendance. Les Américains devraient moins consommer – et donc importer moins –, alors que les Japonais devraient adopter un *comportement inverse*. L'essoufflement de l'activité aux Etats-Unis a été confirmé, mercredi, par l'annonce d'une faible croissance de la production industrielle (+ 0,1 % en décembre), par la baisse du taux d'utilisation des capacités de production (82,8 % en décembre après 83 % en novembre) et par un recul de 2,1 % des ventes de maisons neuves en novembre.

TENDANCE RENFORCÉE

Les économistes tablent sur une croissance du produit intérieur brut comprise entre 2 % et 2,5 % en 1996 aux Etats-Unis (après 3,3 % en 1995) et de 2 % au Japon (après 0,3 % en 1995). Enfin, les opérateurs ont le sentiment que les Etats-Unis ont définitivement renoncé à utiliser l'arme du dollar faible dans la guerre commerciale permanente qui les oppose au Japon. Le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, vient de réaffirmer qu'*« un dollar fort est dans le meilleur intérêt des Etats-Unis »*.

Vigoureux face au yen, le dollar l'est également face au deutschemark, affecté par les difficultés de l'économie allemande et par l'accélération de la détente monétaire en Allemagne. La Bundesbank a sensiblement abaissé, mercredi 24 janvier, le taux de ses prises en pension hebdomadaires (REPO), qui détermine directement l'évolution des rendements de marché. Il a été ramené de 3,65 % à 3,55 %. Les placements libellés en deutschemarks deviennent chaque jour moins attractifs. La baisse du REPO, justifiée par l'évolution favorable de l'inflation et de la masse monétaire, s'effectue à un rythme très rapide au regard des pratiques habituelles de la banque centrale allemande. Elle permet d'espérer un geste sur ses deux principaux taux directeurs, l'escompte et le lombard.

De nombreux analystes continuent toutefois à douter d'un tel scénario. Pour trois raisons. La première est que les taux d'intérêt à court terme allemands se situent d'ores et déjà à un niveau historiquement très bas. La deuxième est que la Bundesbank a la conviction que l'économie rebondira à la fin du premier semestre, ce qui diminue l'intérêt d'une action monétaire brutale dont les effets sur l'économie ne se feront sentir qu'à la fin de l'année. Enfin, l'accès de faiblesse actuel du deutschemark, favorable aux exportations allemandes, rend moins justifiée une baisse des taux destinée à soutenir la croissance économique.

En désaccord sur l'attitude qu'adoptera la Bundesbank, les économistes l'étaient également, jeudi matin 25 janvier, sur celle de la Banque de France. Alors que certains s'attendaient à ce que son conseil de la politique monétaire, qui se réunissait dans la matinée, annonce une baisse d'un quart de point de ses taux directeurs, d'autres prédisaient un *statu quo*, en raison du repli du franc face à la monnaie allemande.

Pierre-Antoine Delhommais

Les obligations françaises bénéficient du retour des investisseurs étrangers

LE MARCHÉ obligataire français attire à nouveau les intervenants financiers internationaux. Alors qu'ils l'avaient boudé l'année dernière, plusieurs grands émetteurs étrangers l'ont sollicité au cours des derniers jours. La banque autrichienne OKB a emprunté, lundi 21 janvier, sur le marché international 2 milliards de francs, suivie le lendemain par le royaume de Suède (3 milliards) et par l'établissement financier espagnol Argentaria (2 milliards et demi). Les banquiers sont aussi sur les rangs pour accueillir une opération de la République d'Irlande.

Tous ces émetteurs n'ont pas peur d'affronter la concurrence exercée par l'Etat français, qui lèvera cette année 270 milliards de francs d'obligations. Ils sont attirés par les conditions de financement attractives qu'offre aujourd'hui le marché des emprunts libellés en francs.

De toutes les monnaies à leur disposition sur les marchés de capitaux, les emprunteurs apprécient dans le franc la possibilité qu'il leur offre d'émettre sur de longues durées. Les titres lancés par les banques OKB et Argentaria présentaient une durée de dix ans. S'ils avaient choisi de lever des fonds en deutschemarks, ces signatures auraient dû probablement se contenter d'échéances plus courtes. Cette particularité tient à la structure de portefeuilles des investisseurs français, comme par exemple ceux des compagnies d'assurance-vie, dont les adossements sont majoritairement à long terme.

Enfin, les émetteurs ont pris acte de la forte détente des taux d'intérêt à long terme français, qui sont passés de 7,60 % à la fin du mois d'octobre à 6,30 %. Ils sont plus sensibles encore à la réduction de l'écart de rendement entre les titres français et les allemands. Alors qu'il leur fallait verser, il y a deux mois et demi, pour emprunter des francs une prime de 1 % par rapport à ce qu'ils auraient dû payer s'ils avaient levé des deutschemarks, ils peuvent aujourd'hui s'acquitter d'une marge deux fois moindre.

La diminution spectaculaire de cette prime traduit le regain de confiance des investisseurs étrangers envers le marché des obligations françaises. Celui-ci était déserté, depuis près de deux ans, par les gestionnaires de portefeuilles internationaux. En 1994, ils avaient vendu 109 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor (OAT), un montant record. A la fin de cette année noire, la part d'emprunts d'Etat français détenue par les opérateurs étrangers était revenue à un peu plus de 20 %, contre 35 % douze mois auparavant.

Si, en 1995, cette hémorragie a pris fin (les investisseurs non résidents n'ont vendu que 7 milliards de francs d'OAT au cours des dix premiers mois), les emprunts d'Etat français ont continué à souffrir de la défiance des opérateurs internationaux, en raison d'un environnement politique, économique et monétaire très tourmenté.

GIGANTESQUES OPÉRATIONS

Il a fallu attendre la fin du mois d'octobre et l'intervention télévisée du président de la République, Jacques Chirac, au cours de laquelle furent réaffirmés l'engagement européen de la France, la priorité accordée à la réduction des déficits publics et l'attachement du pouvoir à la politique du franc fort, pour voir quelques grands fonds spéculatifs new-yorkais revenir sur le marché obligataire français.

Au cours de cette période, les gestionnaires internationaux ont mis en place de gigantesques opérations d'arbitrage, consistant à vendre des emprunts d'Etat allemands qu'ils détenaient pour acheter des obligations du Trésor français. Ces flux de capitaux de part et d'autre du Rhin ont permis à l'écart des taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne de descendre, au cours des derniers jours, à moins de 0,5 %.

Aujourd'hui, misant sur une défiance croissante des investisseurs à l'égard de l'Allemagne, certains experts n'excluent pas de voir cet écart retrouver son niveau historique de 0 % qu'il avait atteint à la fin de l'année 1993. D'autres spécialistes se montrent toutefois nettement moins confiants : les spécialistes de la banque américaine PaineWebber pensent qu'il s'établira à 0,9 % dans un an.

Ils estiment en premier lieu que la France n'est pas à l'abri de nouvelles secousses politiques ou sociales. A ce titre, les turbulences provoquées, mercredi 24 janvier, par l'annonce d'une semaine d'action à l'appel de la CGT ont prouvé l'hypersensibilité des opérateurs sur ce sujet. Les analystes soulignent également que, dans le passé, les valeurs allemandes ont déjà souffert de vagues de désaffection, mais que celles-ci ont toujours été brèves.

P.-A. D.

La Bourse de New York atteint de nouveaux sommets

WALL STREET est repartie de plus belle. Après avoir subi un coup d'arrêt au début de l'année, la grande Bourse américaine a *renoué* avec les records depuis le début de la semaine. L'indice Dow Jones a atteint un sommet historique lundi 22 janvier et un nouveau mercredi à 5 242,84 points après une hausse de 50,57 points (0,97 %). Dans le courant de la matinée, le Dow Jones a même dépassé les 5 260 points. Depuis le début de la semaine, l'indice a gagné 2,5 % et plus de 4 % depuis le 10 janvier.

Le ralentissement de la croissance, les conséquences pour la compétitivité des entreprises américaines de la hausse du dollar et la persistance d'une impasse budgétaire entre la Maison Blanche et le Congrès n'ont pas affecté Wall Street. Pourtant, l'agence de notation financière Moody's a annoncé mercredi, après la clôture des marchés, qu'elle envisageait de réduire la note accordée à une partie de la dette américaine.

Cette préoccupation n'était pas celle des boursiers mercredi. *« D'un côté, le marché anticipe une poursuite de la baisse des taux et de l'autre, il est agréablement surpris car les bénéfices annoncés pour le quatrième trimestre de 1995 par les entreprises américaines sont meilleurs que prévu »*, explique Thom Brown, gestionnaire de Rutherford, Brown and Catherwood. Les deux moteurs qui ont permis à Wall Street de gagner l'an dernier plus de 30 % et de battre 69 records – la baisse des taux et la hausse des profits – fonctionnent encore, un peu à la surprise générale.

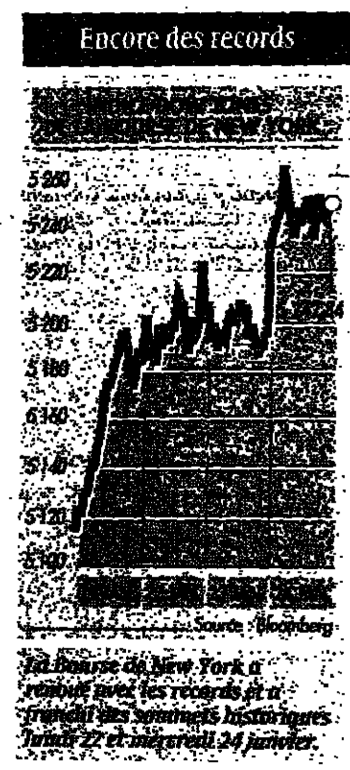
Au lieu de peser sur les résultats, comme le craignaient les investisseurs au début de l'année, le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis n'a apparemment encore aucun impact sur les comptes des entreprises. United Technologies, qui possède, entre autres, le constructeur de réacteurs Pratt and Whitney et le fabricant d'ascenseurs Otis, a annoncé mercredi des profits sur les trois derniers mois de l'année 1995 de 1,42 dollar par action contre 1,26 dollar, un an auparavant. Dans la chimie, DuPont a annoncé des bénéfices de 1,28 dollar par action au quatrième trimestre contre 95 cents sur les trois derniers mois de 1994.

« Le mouvement de concentration et les investissements tournés vers la réduction des coûts persisteront, ce qui milite en faveur d'un potentiel de hausse des bénéfices », explique la Caisse des dépôts dans son dernier bulletin de prévisions financières. La Caisse considère que le Dow Jones peut atteindre le niveau des 5 350 points dans les prochains mois.

La banque américaine Morgan Stanley conseille pourtant dans son dernier bulletin d'analyse financière de réduire la part des actions américaines dans les portefeuilles. *« Les actions américaines sont à leur plus haut niveau de tous les temps par rapport à leur valeur d'actifs et ont offert lors de la dernière décennie les meilleurs performances de leur histoire sur dix ans. Chaque jour qui passe améliore le record de la plus longue période sans une correction d'au moins 10 % : nous en sommes à cinq ans »*, écrit Barton M. Biggs de la banque Morgan.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

Encore des records



La Bourse de New York a renoué avec les records et a franchi des sommets historiques lundi 22 et mercredi 24 janvier.

En Ile-de-France, le stock d'immobilier de bureau ancien reste inlouable

ALORS que les pancartes indiquant « A vendre » ou « A louer » fleurissent toujours aux fenêtres des immeubles de la région parisienne, le marché de la location de l'immobilier de bureau est contrasté : la situation du neuf dans les beaux quartiers s'améliore, celle de l'ancien est catastrophique. Le stock d'immeubles vides – 4,3 millions de m² sur un parc de 40 millions – a légèrement baissé par rapport au record de 4,9 millions atteint en septembre 1995, selon le cabinet Auguste Thouard. Ce stock reste sans commune mesure avec celui de 1985, année de pénurie, avec 500 000 m² disponibles.

Les loyers ayant souvent été divisés par deux, le stock de neuf à Paris s'écoule relativement bien. Il est passé en un an de 673 000 m² à 400 000 m² et ne représente plus que 22 % du stock disponible, contre 34 % l'année précédente. Signe des temps, les grands projets parisiens, ou « paquebots », ont presque tous trouvé des locataires. Les surfaces libres de plus 5 000 m² se font rares. *« Il existe en Ile-de-France 272 dossiers de plus de 5 000 m², mais si vous voulez un immeuble rénové, disponible immédiatement dans Paris, nous n'avons recensé que sept immeubles »*, indique le conseil en immobilier Bourdais.

« Nous allons tout doucement vers une pénurie de locaux fonctionnels et modernes, tandis que nous allons être incapables de vendre ou de louer les locaux haussmanniens ou des années 60 qui ne correspondent plus aux besoins du moment », analyse Michel Rouger, président du Consortium de réalisation (CDR), chargé de liquider les actifs, notamment immobiliers, du Crédit lyonnais.

Car les locaux de banlieue et les petites surfaces de moins de 1 500 m² dans Paris sont inlouables, même à prix cassé. Mais que faire de ces locaux ? *« Il faut détruire les immeubles de grande banlieue qui ne trouveront jamais preneur*, suggère Claude Heurteux, président d'Auguste Thouard. *Quand c'est possible, il faut transformer massivement les bureaux en logements. »* Bref, aucune solution raisonnable n'a encore été trouvée.

Le marché de la vente d'immobilier de bureau est plus mort que jamais. Selon Bourdais, les ventes ont atteint, en 1995, 3,2 milliards de francs, soit trois fois moins qu'en 1994 où les ventes avaient atteint 10,5 milliards de francs, loin du record de 28 milliards vendus en 1989.

Arnaud Leparmentier

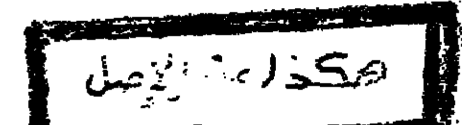
Les firmes d'assurance-vie nippones sous la menace des fonds de pension

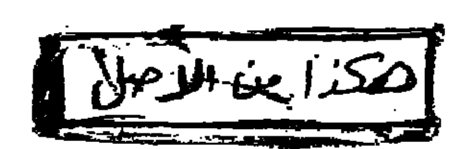
LES COMPAGNIES d'assurance-vie japonaises se trouvent, comme leurs consoeurs françaises et britanniques, prises en ciseau entre le taux garanti à ceux qui leur ont confié des fonds et le rendement de leurs propres actifs (*Le Monde* du 24 janvier). Pour les aider, le ministère des finances nippon les a autorisées, à partir du 1ᵉʳ avril, à réduire ce taux garanti de 4,4 % à 2,5 %. Mais le plus important fonds de pension japonais, le Nempuku, qui dépend du ministère de la Santé, a menacé de transférer à d'autres gestionnaires les quelque 250 milliards de francs confiés aux assureurs-vie si ceux-ci abaissaient leurs taux. Une décision dictée par sa propre survie, puisque le rendement promis par le Nempuku à ses retraités est estimé aux alentours de 5 %.

Si la menace du fonds de pension, qui pourrait faire école, était mise à exécution, elle contraindrait les compagnies à céder dans l'urgence une grande partie de leurs actifs avant le 31 mars, terme de l'année fiscale japonaise. L'impact immédiat d'une telle braderie aurait des effets dramatiques sur les marchés financiers. Les assureurs, qui figurent parmi les tout premiers investisseurs de la planète détiennent environ 280 000 milliards de yens d'actifs (13 300 milliards de francs). Elle fragiliserait un peu plus la profession. Car le marché de l'assurance-vie donne des signes de saturation : l'an dernier, pour la première fois depuis la fin de la guerre, les entrées de primes des assureurs-vie ont stagné ou baissé.

A cette contraction du marché et à la faiblesse du rendement de leurs fonds propres, s'ajoute le poids de l'énorme portefeuille de créances douteuses que les compagnies d'assurance-vie ont engrangées au cours de la décennie : elles détiennent pour 805 milliards de yens (37,5 milliards de francs) d'engagements sur les *jusen*, ces sociétés spécialisées dans le financement de l'immobilier, qui sont en faillite virtuelle. L'avenir immédiat des compagnies d'assurance-vie est d'autant plus préoccupant que le statut de mutualiste qu'elles ont adopté après la guerre leur interdit de faire appel aux marchés financiers pour augmenter leur capital. Aussi essaient-elles de limiter la casse : elles ont vigoureusement refusé le plan de sauvetage des *jusen* mis au point par le gouvernement et qui les met largement à contribution. De même, elles tentent de se rassurer en considérant la mise en garde du fonds de pension comme un moyen pour leur forcer la main.

Babette Stern





En réorganisant ses vols, Air France compte gagner 1 milliard de francs de chiffre d'affaires

Fruit de deux ans de travail, le « hub » de Roissy naîtra le 31 mars à 0 heure

Pour réaliser son *hub*, Air France a dû affronter un certain nombre de problèmes : trouver de nouvelles capacités à Roissy pour pouvoir redéfinir son programme, y intégrer les vols d'Air Inter sur Charles de Gaulle, adapter les infrastructures existantes et assurer la sécurité de ses passagers. Tout semble aujourd'hui prêt pour que le *hub* de Roissy voit le jour le 31 mars à 0 heure, premier jour du programme d'été 1996.

« Hub : J-63 ». Sur les murs de l'état-major de la direction des escales de Paris d'Air France, un obscur compte à rebours a commencé. Fruit de deux ans de travail du groupe dirigé par Christian Blanc, le *hub* d'Air France naîtra le 31 mars à 0 heure à Roissy-Charles-de-Gaulle 2.

Entre 1990 et 1994, les chiffres d'affaires de British Airways, KLM et Lufthansa ont respectivement augmenté de 27 %, 25 % et 13 %. Dans le même temps, celui d'Air France a diminué de 13 %, faute de *hub*, ces noeuds de correspondance miracles qui permettent aux compagnies aériennes d'augmenter leur trafic tout en réduisant leurs coûts.

Organisé autour de cinq plages horaires, contre huit aujourd'hui encore, le *hub* de CDG 2 devrait permettre à la compagnie nationale de gagner 1 milliard de francs de chiffre d'affaires. Le quasi-triplement du nombre de possibilités de correspondances, pour la plupart entre des vols moyen et long-courriers, va permettre de faire passer le pourcentage de passagers en correspondance à CDG 2 de 43 % aujourd'hui à 60 % à terme. *« Le* hub *peut être la clef du redémarrage d'Air France »*, estime Christian Kozar, directeur général adjoint des opérations au sol et directeur du centre de résultat des escales de Paris.

Sa mise en place n'a pas été *chose facile. Air France a dû redéfinir* intégralement son programme pour qu'il s'articule autour de vagues d'arrivées et de départs d'avions et qu'il intègre les lignes d'Air Inter à partir de Roissy (douze villes de France). Compte tenu de la saturation de l'aéroport parisien, le seul moyen pour Air France consistait à échanger des créneaux (possibilité de décoller ou d'atterrir à une certaine heure) avec des compagnies concurrentes, un exercice difficile auquel la compagnie a renoncé.

Air France s'est retournée vers Aéroports de Paris (ADP) pour trouver des capacités supplémentaires. Ce fut fait grâce à une nouvelle procédure d'alimentation de Roissy par le sud par temps de vent *d'est, jusque-là interdite, ainsi* que par l'ouverture d'une nouvelle piste au Bourget, utilisable par vent d'ouest. Finalement, Roissy bénéficiera en moyenne de 3,4 créneaux de plus par heure, ceci entre 7 heures et 22 heures durant la semaine. Coût de l'opération : 131 millions de francs pour ADP au titre de la construction de la nouvelle piste, 22 et 21 millions pour la direction générale de l'aviation civile au titre de l'agrandissement nécessaire de la salle de contrôle et de la mise en place d'un nouveau radar...

Le système est compliqué, mais l'aéroport d'Heathrow à Londres est régi de la même manière. Une fois ce problème résolu, sous l'autorité de Rakesh Gangwall, améri*cain d'origine indienne considéré* comme le « pape » de la programmation aérienne, il a fallu adapter les infrastructures de CDG 2 en conséquence. *« Charles-de-Gaulle 2 n'a absolument pas été construit pour être un hub – à savoir, pour minimiser le temps de transfert d'un passager et de son bagage –, mais pour permettre à un Parisien d'accéder rapidement à son avion et de quitter l'aéroport tout aussi rapidement »*, déplore Christian Kozar.

CDG 2 a dû se doter des moyens d'accueillir en un laps de temps très court jusqu'à quarante-cinq avions, puis d'en faire décoller tout autant moins d'une heure après. Le temps de correspondance devait être ramené à environ quarante-cinq minutes. Au programme, la création de portes et de salles d'embarquement, de parkings pour les camionnettes de piste, d'escaliers... Une telle organisation supposait également un renforcement des effectifs d'Air France au sol (4 000) : la compagnie va embaucher 300 personnes. Au total, ces opérations ont coûté 70 millions de francs à ADP et 100 millions à Air France. Des investissements élevés pour un enjeu de taille : pour Alain Falque, directeur de l'exploitation commerciale d'ADP, *« si Air France ne réussit pas son* hub, *Paris ne sera plus que l'aéroport de l'Ile de France »*.

Virginie Malingre

Une organisation en étoile

POUR ALLER de San Francisco à Venise, il n'existe pas de vol direct. Il est en revanche possible de transiter par Paris, Londres, Francfort ou Amsterdam. Le choix du voyageur américain entre ces différentes options dépendra en grande partie du temps de correspondance lors de l'escale. C'est à partir de ce constat que les professionnels du transport aérien ont élaboré le *hub*. Le moyeu d'une roue d'où partent les rayons : l'image est explicite pour ce qui est devenu le coeur stratégique des compagnies aériennes.

Le hub est une plate-forme aéroportuaire qu'une compagnie aérienne s'approprie et utilise comme un noeud de correspondances. *« Si vous avez six vols qui arrivent quasiment en même temps, auxquels succèdent six vols qui partent, vous avez trente-six possibilités de trajet »*, explique David Feldman, associé du cabinet de conseil Mercer Management Consulting. Concrètement, les compagnies font atterrir un maximum de passagers quasi-simultanément pour les faire redécoller vers un maximum de destinations nouvelles dans un temps minimal. Les vols moyens et longs courriers sont ainsi alimentés par les courts et les moyens courriers et inversement. *« Il faut donc coordonner de façon très précise l'ensemble du trafic en organisant les vagues d'arrivées et de départs dans un vrai mouvement d'horlogerie »*, développe Gilles Bordes-Pagès, administrateur salarié d'Air France. Chacune de ces vagues représente ce que l'on appelle dans le jargon aérien une « plage horaire ».

Inventé par la compagnie américaine Delta dans les années 70, ce concept s'est développé aux Etats-Unis après la déréglementation de 1978. Aujourd'hui, tous les acteurs du ciel américain sont convertis au *hub* : United Airlines à Chicago et Denver, American Airlines à Dallas et Nashville, Continental à Houston...

*Les transporteurs européens, engagés dans un processus de déréglementation depuis 1988 seulement, sont en retard. Dans les cinq dernières années, Swissair a construit son *hub* à Zurich, puis Lufthansa à Francfort. Seul KLM avait, depuis près de dix ans, constitué son *hub* à Amsterdam-Shiphol. Avec succès, puisque aujourd'hui 65 % de ses vols y sont en correspondance.

Plus qu'une manière de réaliser des économies d'échelle, une telle organisation en étoile permet aux compagnies aériennes d'étendre considérablement leur marché en augmentant les occasions de correspondance, et en détournant ainsi une part du trafic de leurs concurrents. D'autant que les programmes de fidélisation incitent le voyageur à emprunter telle compagnie plutôt que telle autre. Le *hub* permet de supprimer les lignes secondaires, souvent peu rentables, en faisant converger toutes les liaisons vers une plate-forme unique : elles sont remplacées par des lignes bénéficiaires en deux étapes pour le passager, certes, mais plus fréquentes.

La réussite d'un *hub* est fortement liée à une bonne construction de ses plages horaires : le temps de correspondance doit être réduit au minimum. La durée de l'acheminement totale influence fortement le mode de distribution de la liaison aérienne. Les systèmes informatisés de réservation (SIR), auxquels accèdent les agences de voyages, affichent les vols sur une destination par ordre croissant de temps d'acheminement. Les premiers vols qui apparaissent à l'écran sont ceux dont la durée est la plus courte. Or 80 % des ventes via les SIR se font sur le premier écran qui se présente à l'agent de voyages.

V. Ma.

Le chantage des petits porteurs d'Eurotunnel

En votant contre le plan de restructuration, les actionnaires obligeraient les gouvernements à trancher

LE CHANTAGE : c'est la seule arme dont disposent les 720 000 petits porteurs d'Eurotunnel pour ne pas être « lessivés » par la restructuration financière (*Le Monde* des 21-22 janvier) que veulent leur imposer les 220 banquiers de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche. En votant en assemblée générale contre les propositions des banquiers, les actionnaires peuvent déclencher un cataclysme financier.

Ces petits épargnants, français dans leur immense majorité, qui avaient naïvement apporté 23 milliards de francs au *chantier du siècle, ont tout perdu*, ou presque : leurs actions valent aujourd'hui moins de 6 milliards. Les banquiers, eux, ont encore tout à perdre : ils ont prêté 65 milliards de francs à Eurotunnel, incapable de rembourser ses dettes depuis septembre 1995, mais espèrent bien « pomper », pendant des décennies si nécessaire, les liquidités dégagées par la société jusqu'à complet remboursement de leur dû.

Il y a un hic : le plan de restructuration doit être approuvé en assemblée générale par les actionnaires. Si les banques leur demandent de trop gros sacrifices, ils peuvent rejeter leurs propositions. La situation est d'autant plus plausible qu'il n'existe aucun actionnaire de référence, « complice » des banquiers, susceptible d'emporter la décision. L'avenir d'Eurotunnel sera dicté – et c'est une première – par la veuve de Carpentras, furieuse de s'être embarquée dans cette aventure.

« Le jour où les actionnaires votent contre la restructuration financière d'Eurotunnel, la valeur de leur action tombe à zéro », prévient un banquier. Mais les banquiers seraient dans une situation pire : le dépôt de bilan formel de la société les obligerait à provisionner immédiatement et massivement leurs créances et constituerait un véritable casse-tête juridique, le droit des faillites français et britannique étant difficile à concilier.

Faute de déposer le bilan, les banquiers peuvent utiliser leur droit de substitution : le traité de concession, approuvé par les Parlements français et britanniques, prévoit que, en cas de défaillance, les prêteurs peuvent exproprier les actionnaires d'Eurotunnel et devenir concessionnaire du tunnel à leur place. Mais cette expropriation, pour être mise en œuvre, doit être approuvée par les gouvernements.

ACCEPTER DES SACRIFICES

Imagine-t-on MM. Juppé et Major assumer la spoliation de leurs électeurs au profit des banquiers ? Le refus de livrer le tunnel aux banquiers mettrait la France et la Grande-Bretagne dans une situation tout aussi intenable : elle signifierait que ces deux pays souverains ne tiennent pas leurs engagements vis-à-vis des banques internationales qui ont financé le projet. Pour éviter cet imbroglio, certains, à l'image du sénateur Philippe Marini (RPR, Oise), suggèrent que le gouvernement se penche sérieusement sur le dossier avant d'être mis au pied du mur.

Pour dissuader les petits porteurs de rejeter leurs propositions, les banquiers négociateurs font, eux aussi, du chantage. Le plan de restructuration doit être approuvé à l'unanimité des 220 banques créancières. Un seul créancier mécontent peut faire capoter toute l'affaire. Donc les actionnaires doivent accepter des sacrifices pour faire avaler la pilule aux banquiers. Si, entre banquiers bien élevés, l'expérience montre qu'on finit toujours par s'entendre, il sera plus délicat d'amener à la raison les fougueuses associations d'actionnaires minoritaires.

Arnaud Leparmentier

Les pétroliers américains sont portés par la hausse du brut et la pétrochimie

DEVANÇANT leurs concurrents européens, les pétroliers américains viennent de publier leurs résultats annuels. Les « majors » ont profité de la remontée des cours du brut et des performances de la pétrochimie. Cette activité cyclique dégage actuellement des bénéfices record. Les compagnies bénéficient aussi de leurs efforts de réduction des coûts d'exploitation. A l'inverse, la faiblesse des marges de raffinage et la baisse du prix du gaz naturel ont atténué l'embellie. De plus, dans certains cas, la constitution au dernier trimestre de provisions pour harmonisation comptable obère les résultats.

Exxon, qui dispute régulièrement la première place du classement mondial à l'anglo-néerlandais Shell, a dégagé un bénéfice record de 6,4 milliards de dollars (32 milliards de francs). *« Les volumes de production et de vente ont augmenté dans tous les secteurs, et des progrès ont encore été enregistré dans la réduction des coûts d'exploitation »*, a estimé le président du groupe Lee Raymond. Profitant de la conjoncture, le pétrolier a augmenté ses dépenses d'exploration de 15 % à 8,9 milliards de dollars.

Le numéro trois mondial, Mobil, affiche la progression la plus spectaculaire (+ 121 %). Mais l'exercice 1994 avait été affaibli par des provisions pour restructurations et changements de normes comptables. Le résultat d'exploitation, meilleur baromètre, affiche un gain de 28 % à 2,84 milliards de dollars. Pour Lucio Noto, président de la compagnie, l'impact de la hausse des cours du pétrole brut et des marges réalisées dans les activités pétrochimiques a été amorti par la faiblesse des prix du gaz naturel en Amérique du Nord et une baisse des marges bénéficiaires des opérations de raffinage.

Quatrième du palmarès, Chevron enregistre un recul de ses bénéfices, pénalisés par le changement de normes comptables et les difficultés du raffinage. Le bénéfice d'exploitation progresse de 17 % à 1,9 milliard de dollars. Le groupe accroît ses investissements de 4 % et privilégie l'exploration (+ 9 %) au détriment du raffinage (– 5 %).

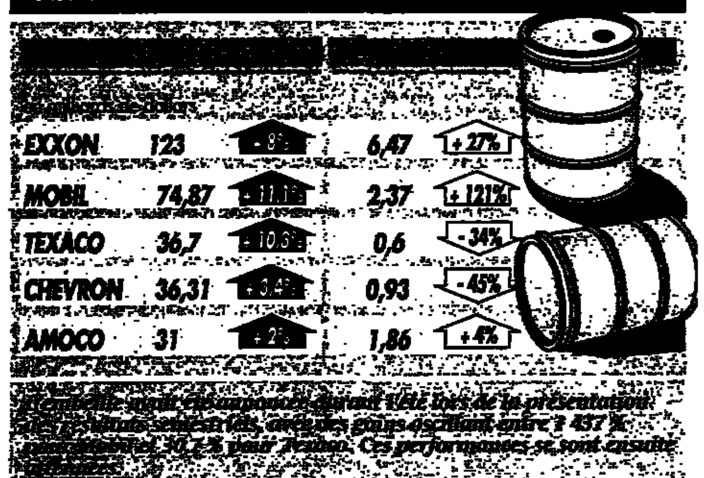
Même cause, mêmes effets pour le sixième pétrolier mondial, Texaco : *« L'adoption d'une nouvelle méthode comptable a entraîné des charges qui masquent l'amélioration de nos résultats »*, déplore le président de l'entreprise, Alfred DeCrane. Sans cela, le groupe de White Plains aurait amélioré de 25 % son bénéfice, à 1,152 milliard.

« Nous avons eu une bonne année 1995 », reconnaît Laurence Fuller, président d'Amoco, septième du palmarès mondial. *« Nous avons atteint nos objectifs financiers et nos cibles d'économies annoncées en 1992 et 1994 »*, affirme-t-il, malgré la faible hausse de ses résultats (+ 4 %). Le plan de restructuration a entraîné une économie annuelle de coûts estimée à 1,2 milliard de dollars et la suppression de 13 000 postes dans le monde.

Malgré une année 1996 incertaine pour l'évolution des cours du brut et l'activité chimique, les pétroliers américains ont décidé d'intensifier leurs programmes d'investissements. L'exploration-production en est l'un des principaux bénéficiaires, les compagnies souhaitant reconstituer des réserves réduites en 1995.

Dominique Gallois

Une bonne année 1995



Apple pourrait être racheté par Sun

LES RUMEURS de rachat d'Apple courent depuis plusieurs mois. IBM, Sony, Philips... plusieurs noms ont été cités. Certains, à l'instar d'IBM, ont reconnu s'être intéressés au fabricant californien de micro-ordinateurs. Aujourd'hui, le constructeur américain Sun Microsystems est donné comme candidat le plus probable. Un accord pourrait être conclu d'ici à samedi selon le *Wall Street Journal* de jeudi 25 janvier, qui indique que l'offre faite par Sun valorise Apple à 4 milliards de dollars (20 milliards de francs). Le *New York Times* du même jour note que Sun propose 2,76 milliards de dollars.

Les actionnaires d'Apple n'attendent que cela. Face à l'action qui ne cesse de baisser, certains d'entre eux ont demandé, lors de l'assemblée générale de mardi, l'éviction du PDG, Michael Spindler. Les récentes mesures annoncées par ce dernier (1 300 suppressions d'emplois sur un total de 17 000) ne leur ont pas donné satisfaction. Ils réclament une remise en cause profonde de la stratégie d'un groupe qui accumule les mauvais résultats : le dernier trimestre 1995 s'est soldé par une perte d'exploitation.

Seul à défendre son standard de micro-ordinateurs au niveau mondial, Apple peine à aligner ses coûts sur ceux de ses concurrents, à suivre la baisse des prix et à maintenir ses parts de marché. Le groupe fait ainsi pâle figure à côté de son homologue Compaq. Celui-ci, non content d'être devenu le premier fournisseur mondial de micro-ordinateurs en 1994, est aussi, depuis fin 1995, entré dans le Top 5 des constructeurs informatiques, tous matériels confondus. Compaq a bouclé son exercice 1995 sur un chiffre d'affaires de 14,75 milliards de dollars, en hausse de 36 %, pour un bénéfice net de 789 millions de dollars.

Wells Fargo réussit son OPA sur First Interstate

LA BANQUE AMÉRICAINE de San Francisco, Wells Fargo, vient de remporter son OPA hostile sur sa consoeur californienne, First Interstate à l'issue d'une bataille de trois mois. Cette fusion de 11,6 milliards de dollars (58 milliards de francs) est la plus importante de l'histoire bancaire des Etats-Unis. Elle va donner naissance à la huitième banque américaine. First Interstate, qui faisait déjà l'objet de la convoitise d'une autre banque de Minneapolis (Minnesota), First Bank System, a finalement changé d'avis et choisi de se vendre au plus offrant. En dédommagement pour cette rupture de promesse, First Interstate versera quelque 200 millions de dollars à First Bank System. Wells Fargo, qui possède 983 succursales en Californie, envisage de fermer 365 bureaux sur les 430 que compte la First Interstate dans l'Etat. Elle a également annoncé son intention de réduire de 85 % le personnel de First Interstate, soit 5 100 personnes sur les 6 000 employées.

■ **AÉROPORTS DE PARIS : Le trafic des aéroports parisiens de Roissy et d'Orly a diminué de 0,5 % en 1995 pour atteindre 55,1 millions de** passagers, quand celui des aéroports européens a augmenté en moyenne de plus de 6 %. *« Les grèves répétées d'Air France et d'Air Inter l'an dernier, les mouvements sociaux de décembre, l'interruption de la ligne Paris-Alger, l'effet Eurostar et les plates-formes* hub *de Lufthansa à Francfort et de KLM à Amsterdam ont détourné une partie de la clientèle des aéroports parisiens »*, selon Emmanuel Duret, directeur général d'ADP.

■ **UAP : le premier groupe d'assurance français a réalisé un chiffre** d'affaires consolidé de 157 milliards de francs en 1995, en hausse de 3,6 % par rapport à 1994, selon les données provisoires, grâce à une extension de son périmètre de consolidation, a indiqué jeudi 25 janvier l'UAP dans un communiqué.

■ **AÉROSPATIALE : le groupe aéronautique français a signé mercre**di 24 janvier, à Tanagra en Grèce, un accord cadre de coopération avec le constructeur Hellenic Aerospace Industry (HAI). Dépourvu pour l'instant de retombées industrielles, cet accord permet à l'Aérospatiale d'afficher sa volonté d'associer le principal constructeur hellénique aux éventuelles commandes civiles et militaires du gouvernement grec (hélicoptères Super Puma, missiles Eryx et Exocet...).

■ **GRUNDIG : le fabricant allemand d'équipements d'électronique** grand public, filiale du néerlandais Philips, affiche toujours des comptes déficitaires et aurait enregistré une perte de 500 millions de marks (1,7 milliard de francs) en 1995 selon le *Financial Times* (25 janvier). Des mesures de restructuration devraient être annoncées le 5 février. Grundig a réduit ses effectifs de 40 000 en 1979 à moins de 12 000 fin 1995.

■ **SNCF : le conseil des ministres a mis fin mercredi 24 janvier aux** fonctions du directeur général de la SNCF, Jean-François Benard. Cette décision a été prise sur proposition du ministre de l'équipement et des transports Bernard Pons. Conformément au nouvel organigramme de la SNCF mis en place par le président, Loïk Le Floch Prigent, il ne sera pas remplacé.

■ **LES BOURSES de New York, Londres et Francfort ont battu des records, mercredi. Le Dow Jones a terminé à 5 242,84 points, le FT 100 à 3 758,2 points et le DAX à 2 423,07 points.**

■ **POUR LA DERNIÈRE SÉANCE du premier terme boursier de l'année à Paris, les échanges ont porté sur 9,5 milliards de francs, dont 7,5 milliards sur le seul CAC 40.**

■ **LE DOLLAR a atteint jeudi soir son plus haut niveau depuis deux ans face au yen, montant à 107,45 yens, pour revenir à 106,76 yens en fin de séance.**

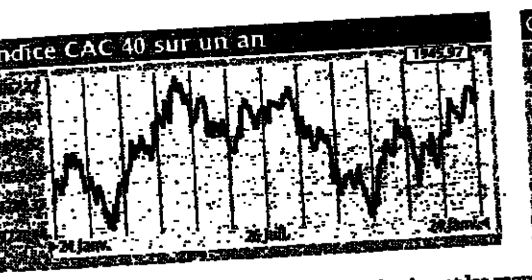
■ **L'OR a ouvert en hausse jeudi 24 janvier sur le marché de Hong-kong. L'once s'échangeait à 402,65-402,95 dollars contre 402-402,30 dollars la veille en clôture.**

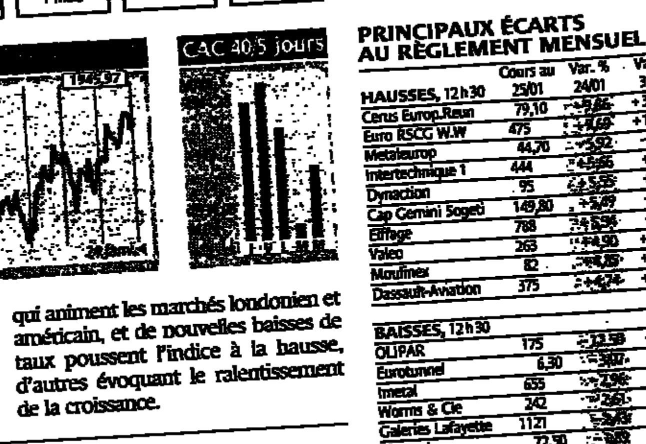
■ **LA BUNDESBANK a abaissé, mercredi 23 janvier, de 10 centièmes de points à 3,55 % son taux marginal de prise en pension, le portant à son plus bas niveau depuis le mois de juillet 1988.**

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois





Nouvelle progression à Paris

LA BOURSE DE PARIS progressait nettement jeudi 25 janvier, les opérations techniques de premier jour de liquidation permettant au marché de surmonter l'impact négatif de la faiblesse du franc. En hausse de 0,47 % au début des transactions, l'indice CAC 40 gagnait 0,87 % une demi-heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,69 % à 1 960,72 points.

La veille, les valeurs françaises avaient terminé en hausse après avoir bénéficié dans l'après-midi de la fermeté de Wall Street et du retournement des marchés de taux sur des indicateurs américains reflétant une croissance outre-Atlantique moins soutenue que prévu. Le marché, qui avait débuté sur une note positive grâce à la baisse du taux Repo allemand, était passé dans le rouge à la mi-journée, à l'annonce par la CGT d'une semaine d'action. L'indice CAC 40 a terminé en hausse de 0,61 % à 1 945,97 points. La liquidation de janvier, qui arrivait à échéance ce jour, est positive de 6,08 %. Le volume de transactions à totalisé près de 10 milliards de francs. Les avis sont partagés quant au potentiel de hausse de la cote, certains attendant que des opérations de rachat, comme celles qui animent les marchés londonien et américain, et de nouvelles baisses de taux poussent l'indice à la hausse, d'autres évoquant le ralentissement de la croissance.

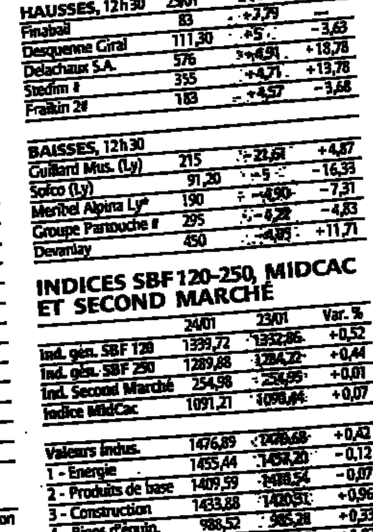
Seita, valeur du jour

JOURNÉE en dents de scie, mercredi 24 janvier, à la Bourse de Paris pour la Seita après l'annonce par l'entreprise d'une prévision de résultat pour 1995 inférieure aux attentes du marché. Le groupe a indiqué que son résultat net, part du groupe, serait de 670 millions de francs en 1995. La valeur a perdu jusqu'à 7,19 %, à 187 francs, mais a toutefois terminé au-dessus de ses plus bas niveaux à 200,50 francs, soit un repli de 0,50 %. La première réaction du marché a été jugée exagérée et a provoqué des achats à bon compte. Le titre de l'entreprise privatisée affiche désormais un gain de 55,4 % sur son cours d'offre publique de vente.



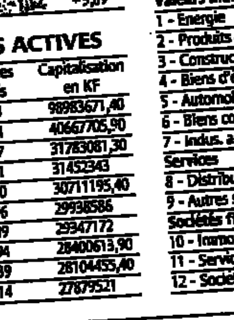
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/01	Var. % 24/01	Var. % 31/12
Cerus Europ.Reun	79,10	+9,86	+30,74
Euro RSCG W.W	475	[illegible]	+18,75
Metaleurop	44,70	+5,92	−1,54
Intertechnique 1	444	+5,66	+3,73
Dynaction	95	+5,55	+4,39
Cap Gemini Sogeti	149,80	+5,49	+8,55
Eiffage	788	+5,36	+7,94
Valeo	263	+4,90	+15,96
Moulinex	82	+4,85	+22,38
Dassault-Aviation	375	+4,74	+17,55
BAISSES, 12h30			
OLIPAR	175	−13,58	−45,65
Eurotunnel	6,30	−3,07	−5,26
Imetal	655	−2,96	+11,96
Worms & Cie	242	−2,61	+4,53
Galeries Lafayette	1121	[illegible]	−6,11
Finextel	72,50	[illegible]	+1,96
Union Assur.Fdal	535	[illegible]	−8,54
AGF-Ass.Gen.France	147	−1,60	−10,36
Carnaudmetalbox	221	−1,57	−1,33
CGIP	1056	−1,12	+9,09



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/01	Var. % 24/01	Var. % 31/12
Finabail	83	+7,79	—
Desquenne Giral	111,30	+5	−3,63
Delachaux S.A.	576	+4,91	+18,78
Stedim #	355	+4,71	+13,78
Fraikin 2#	183	+4,57	−3,68
BAISSES, 12h30			
Guillard Mus. (Ly)	215	−22,61	+4,87
Sofco (Ly)	91,20	−5	−16,33
Meribel Alpina Ly#	190	−4,90	−7,31
Groupe Partouche #	295	−4,28	−4,83
Devanlay	450	−4,05	+11,71

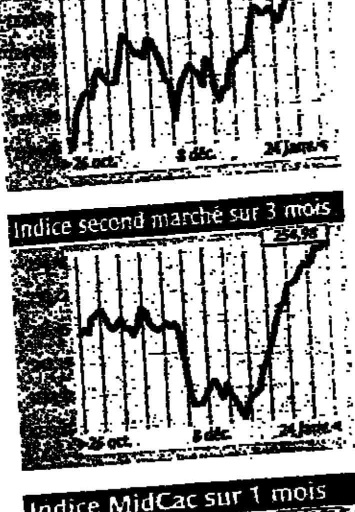


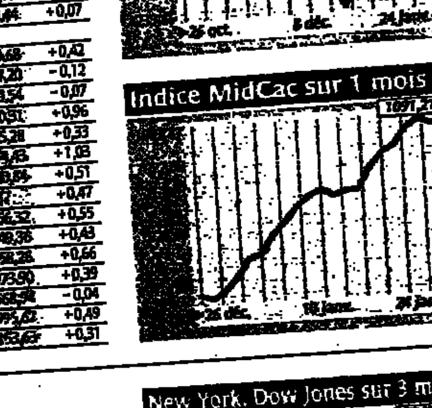
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	25/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Michelin	471624	98983671,40
Total	121304	40667705,90
Lafarge	96817	31783081,30
Societe Gale A	53361	31452343
Alcatel Alsthom	70180	30711195,40
Danone	37296	29938586
LVMH Moet Vuitton	25949	29347172
UAP	241694	28400613,90
Valeo	108139	28104455,40
Eaux (Gle des)	51914	27879521

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/01	23/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1339,72	1332,86	+0,52
Ind. gén. SBF 250	1289,88	1284,22	+0,44
Ind. Second Marché	254,98	254,95	+0,01
Indice MidCac	1091,21	1090,44	+0,07
Valeurs indus.	1476,89	1470,68	+0,42
1 - Energie	1455,44	1457,20	−0,12
2 - Produits de base	1409,59	1408,54	−0,07
3 - Construction	1433,88	1420,91	+0,96
4 - Biens d'équip.	988,52	985,28	+0,33
5 - Automobile	1762,45	1744,43	+1,03
6 - Biens consom.	2151,77	2140,84	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1493,91	[illegible]	+0,47
Services	1363,83	1356,32	+0,55
8 - Distribution	2359,38	2349,38	+0,43
9 - Autres services	964,60	958,28	+0,66
Sociétés financières	977,71	973,90	+0,39
10 - Immobilier	668,66	668,94	−0,04
11 - Services financ.	1000,56	995,62	+0,49
12 - Sociétés invest.	1157,19	1153,63	+0,31





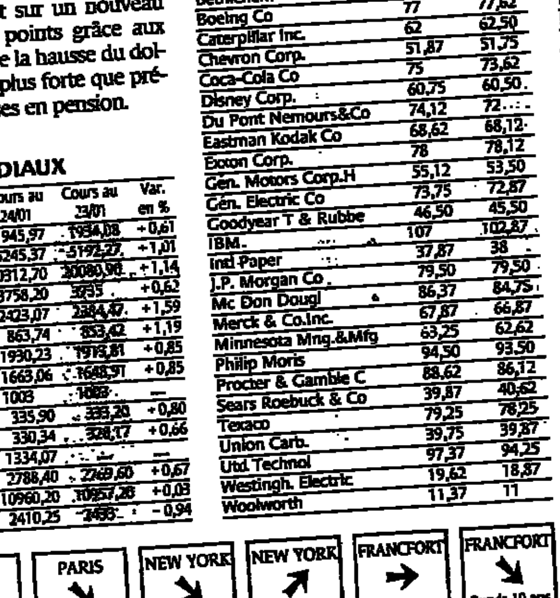
Indice MidCac sur 1 mois

Records à Wall Street, Londres et Francfort

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, jeudi 25 janvier, grâce à la fermeté des contrats à terme. L'indice Nikkei a gagné 101,95 points, soit 0,50 %, à 20 414,69 points. Les boursiers pensent toutefois que le potentiel de hausse est limité du fait des ventes réalisées par les investisseurs institutionnels avant la clôture des comptes, le 31 mars. La veille, Wall Street, Londres et Francfort ont toutes trois battu des records en clôture. La grande Bourse new-yorkaise s'est envolée à l'issue d'une séance active et l'indice Dow Jones s'est apprécié de 50,57 points, soit 0,97 %, à 5 242,84 points. Le marché a été en forte hausse toute la journée, et les coupe-circuits se sont déclenchés dès le matin pour freiner l'envolée des actions. Dans la foulée de Wall Street, le Stock Exchange de Londres est reparti à la hausse, battant un nouveau record en clôture. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en hausse de 23,2 points, à 3 758,2 points, soit un gain de 0,6 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a, elle aussi, crevé un nouveau plafond en terminant sur un nouveau record à 2 423,07 points grâce aux effets conjugués de la hausse du dollar et de la baisse plus forte que prévu du taux de prises en pension.

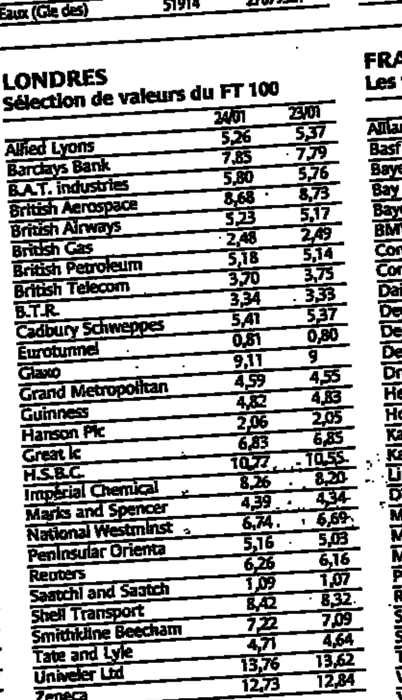
INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/01	Cours au 23/01	Var. en %
Paris CAC 40	1945,97	1934,08	+0,61
New-York/DJ indus.	5245,37	5192,27	+1,01
Tokyo/Nikkei	20312,70	20080,98	+1,14
Londres/FT100	3758,20	3735	+0,62
Francfort/Dax 30	2423,07	2384,47	+1,59
Frankfort/Commer.	863,74	853,42	+1,19
Bruxelles/Bel 20	1930,23	1913,81	+0,85
Bruxelles/Général	1663,06	1648,91	+0,85
Milan/MIB 30	1003	1003	—
Amsterdam/Ge. Cbs	335,90	333,20	+0,80
Madrid/Ibex 35	330,34	328,17	+0,66
Stockholm/Affarsal	1334,07	[illegible]	—
Londres FT30	2788,40	2769,60	+0,67
Hong Kong/Hang S.	10960,20	10957,28	+0,03
Singapour/Strait t	2410,25	[illegible]	−0,94



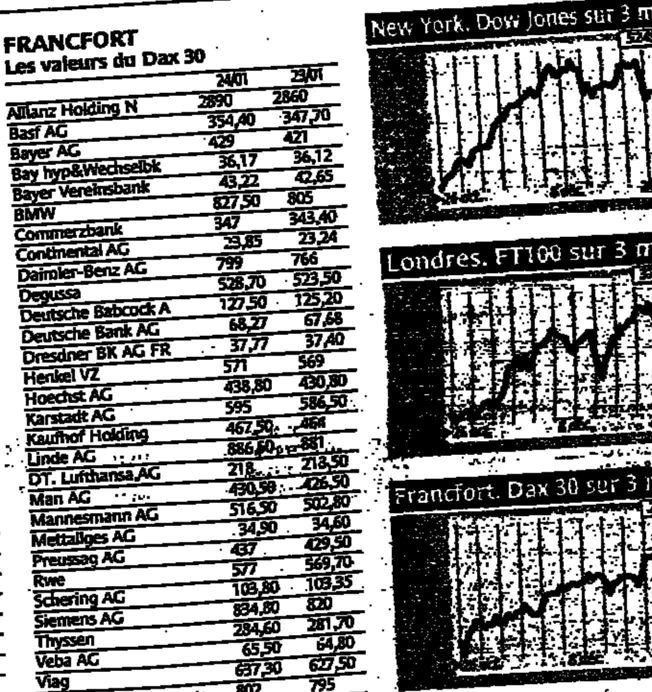
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/01	23/01
Alcoa	53,25	53,50
American Express	40,87	41,50
Allied Signal	47,75	48,12
AT & T	65,12	64,75
Bethlehem	14,87	15,12
Boeing Co	77	77,62
Caterpillar Inc.	62	62,50
Chevron Corp.	51,87	51,75
Coca-Cola Co	75	73,62
Disney Corp.	60,75	60,50
Du Pont Nemours&Co	74,12	72
Eastman Kodak Co	68,62	68,12
Exxon Corp.	78	78,12
Gen. Motors Corp.H	55,12	53,50
Gen. Electric Co	73,75	72,87
Goodyear T & Rubbe	46,50	45,50
IBM.	107	102,87
Intl Paper	37,87	38
J.P. Morgan Co	79,50	79,50
Mc Don Dougl	86,37	84,75
Merck & Co.Inc.	67,87	66,87
Minnesota Mng.&Mfg	63,25	62,62
Philip Moris	94,50	93,50
Procter & Gamble C	88,62	86,12
Sears Roebuck & Co	39,87	40,62
Texaco	79,25	78,25
Union Carb.	39,75	39,87
Utd Technol	97,37	94,25
Westingh. Electric	19,62	18,87
Woolworth	11,37	11



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/01	23/01
Allied Lyons	5,26	5,37
Barclays Bank	7,85	7,79
B.A.T. industries	5,80	5,76
British Aerospace	8,68	8,73
British Airways	5,23	5,17
British Gas	2,48	2,49
British Petroleum	5,18	5,14
British Telecom	3,70	3,75
B.T.R.	3,34	3,33
Cadbury Schweppes	5,41	5,37
Eurotunnel	0,81	0,80
Glaxo	9,11	9
Grand Metropolitan	4,59	4,55
Guinness	4,82	4,83
Hanson Plc	2,06	2,05
Great Ic	6,83	6,85
H.S.B.C.	10,77	10,55
Impérial Chemical	8,26	8,20
Marks and Spencer	4,39	4,34
National Westminst	6,74	6,69
Peninsular Orienta	5,16	5,03
Reuters	6,26	6,16
Saatchi and Saatch	1,09	1,07
Shell Transport	8,42	8,32
Smithkline Beecham	7,22	7,09
Tate and Lyle	4,71	4,64
Univeler Ltd	13,76	13,62
Zeneca	12,73	12,84



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

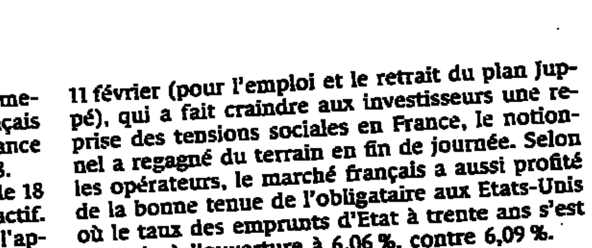
	24/01	23/01
Allianz Holding N	2890	2860
Basf AG	354,40	347,70
Bayer AG	429	421
Bay hyp&Wechselbk	36,17	36,12
Bayer Vereinsbank	43,22	42,65
BMW	827,50	805
Commerzbank	347	343,40
Continental AG	23,85	23,24
Daimler-Benz AG	799	766
Degussa	528,70	523,50
Deutsche Babcock A	127,50	125,20
Deutsche Bank AG	68,27	67,68
Dresdner BK AG FR	37,77	37,40
Henkel VZ	571	569
Hoechst AG	438,80	430,80
Karstadt AG	595	586,50
Kaufhof Holding	467,50	464
Linde AG	886,50	881
DT. Lufthansa AG	218	213,50
Man AG	430,50	426,50
Mannesmann AG	516,50	502,80
Mettallges AG	34,90	34,60
Preussag AG	437	429,50
Rwe	577	569,70
Schering AG	103,80	103,35
Siemens AG	834,80	820
Thyssen	284,60	281,70
Veba AG	65,50	64,80
Viag	637,30	627,50
Wellag AG	802	795

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

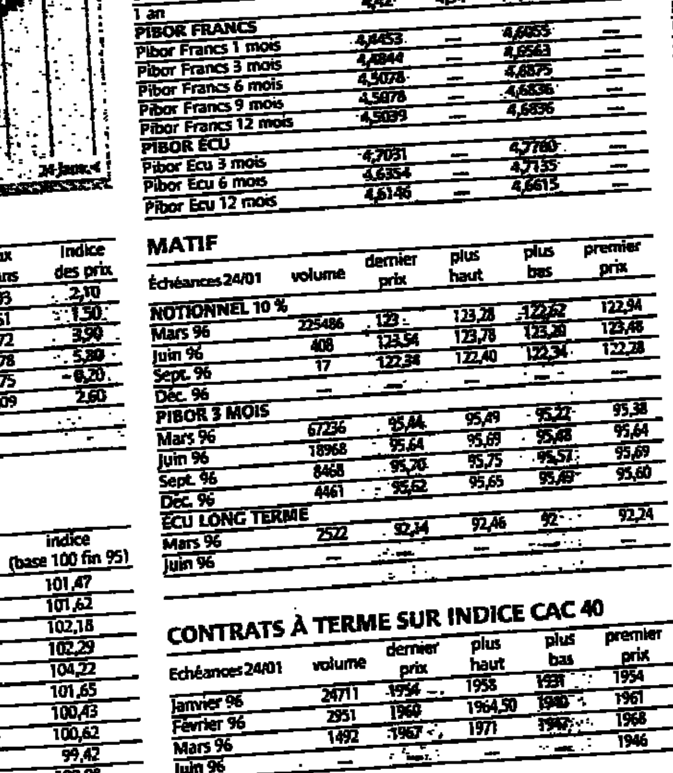
LES TAUX



Repli initial du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français a ouvert en baisse, jeudi 25 janvier. L'échéance mars du contrat perdait 6 centièmes à 122,88.

Le contrat mars a terminé sur une avance de 18 centièmes à 122,94, sur un marché très actif. Après avoir chuté en fin de matinée, après l'appel de la CGT à une semaine d'actions du 5 au 11 février (pour l'emploi et le retrait du plan Juppé), qui a fait craindre aux investisseurs une reprise des tensions sociales en France, le notionnel a regagné du terrain en fin de journée. Selon les opérateurs, le marché français a aussi profité de la bonne tenue de l'obligataire aux Etats-Unis où le taux des emprunts d'Etat à trente ans s'est détendu à l'ouverture à 6,06 %, contre 6,09 %.

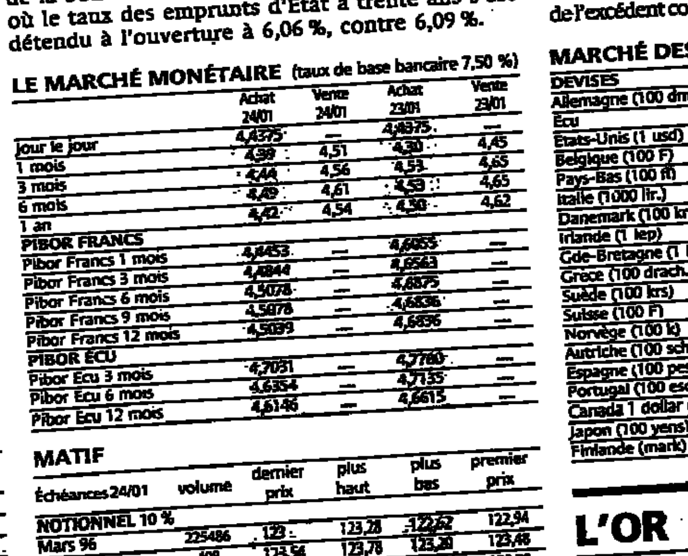


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,18	6,33	7,03	2,10
Allemagne	3,50	5,82	6,61	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,34	7,72	3,90
Italie	9,93	10,37	10,78	5,80
Japon	0,38	3,15	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,38	5,63	6,09	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/01	Taux au 23/01	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,20	5,30	101,47
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,75	5,67	101,62
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,18	6,13	102,18
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,43	6,36	102,29
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,95	6,90	104,22
Obligations françaises	6,67	6,61	101,65
Fonds d'Etat à TME	−1,47	−1,48	100,43
Fonds d'Etat à TRE	−1,16	−1,21	100,62
Obligat. franç. à TME	−0,75	−0,65	99,42
Obligat. franç. à TRE	+0,21	+0,24	100,08



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 24/01	Vente 24/01	Achat 23/01	Vente 23/01
Jour le jour	4,4375	—	4,4375	—
1 mois	4,39	4,51	4,30	4,45
3 mois	4,44	4,56	4,53	4,65
6 mois	4,49	4,61	4,53	4,65
1 an	4,42	4,54	4,30	4,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,4453	—	4,6055	—
Pibor Francs 3 mois	4,4844	—	4,6563	—
Pibor Francs 6 mois	4,5078	—	4,6875	—
Pibor Francs 9 mois	4,5078	—	4,6836	—
Pibor Francs 12 mois	4,5039	—	4,6836	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,7031	—	4,7780	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6354	—	4,7135	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6146	—	4,6615	—

MATIF

Échéances 24/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	225486	123	123,28	122,62	122,94
Juin 96	408	123,54	123,78	123,20	123,48
Sept. 96	17	122,34	122,40	122,34	122,28
Déc. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	67236	95,44	95,49	95,22	95,38
Juin 96	18968	95,64	95,69	95,48	95,64
Sept. 96	8468	95,70	95,75	95,57	95,69
Déc. 96	4461	95,62	95,65	95,49	95,60
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2522	92,34	92,46	92	92,24
Juin 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	24711	1954	1958	1931	1954
Février 96	2951	1960	1964,50	1940	1961
Mars 96	1492	1967	1971	1947	1968
Juin 96	—	—	—	—	1946

LES MONNAIES

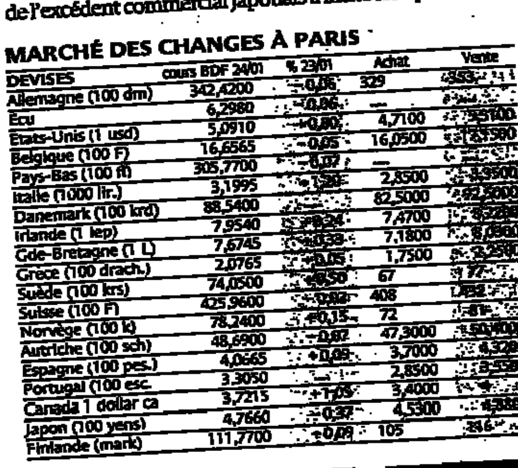
US/F ↗ 5,0910 | US/DM ↗ 1,4840 | US/¥ ↗ 107,0280 | DM/F ↘ 3,4242 | £/F ↗ 7,6745

Recul du franc

LE DOLLAR était en hausse, jeudi 25 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il était monté, dans la nuit, sur la place de Tokyo, jusqu'à un cours de 107,50 yens, son niveau le plus élevé depuis près de deux ans face à la devise nippone. Il s'était hissé jusqu'à 1,4870 mark et 5,0915 francs.

L'annonce, mercredi 24 janvier, d'une forte contraction de l'excédent commercial japonais a incité les opérateurs à prendre des positions à la hausse sur le billet vert. Ils estiment que le rééquilibrage des comptes extérieurs américains et japonais pourrait apporter un soutien durable au dollar.

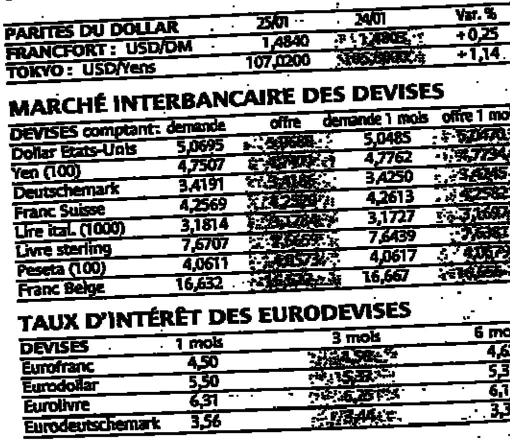
Le franc était en recul, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4330 francs pour un deutschemark. Les investisseurs étrangers ont très mal réagi à l'appel à une semaine d'action lancé par la CGT.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/01	% 23/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,4200	−0,06	329	353
Ecu	6,2980	−0,86	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0910	+0,80	4,7100	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6565	−0,05	16,0500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,7700	−0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1995	[illegible]	2,8500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5400	[illegible]	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9540	[illegible]	7,4700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6745	[illegible]	7,1800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0765	+0,05	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,0500	[illegible]	67	77
Suisse (100 F)	425,9600	[illegible]	408	[illegible]
Norvège (100 k)	78,2400	+0,15	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,6900	−0,87	47,3000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0665	+0,09	3,7000	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7215	+1,05	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7660	−0,37	4,5300	[illegible]
Finlande (mark)	111,7700	+0,09	105	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	25/01	24/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4840	[illegible]	+0,25
TOKYO : USD/Yens	107,0200	[illegible]	+1,14

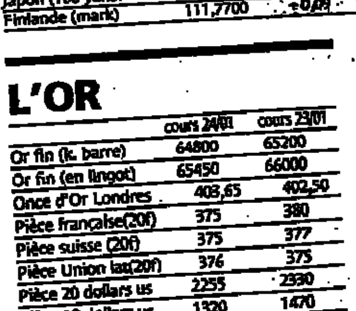


MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0695	[illegible]	5,0485	[illegible]
Yen (100)	4,7507	[illegible]	4,7762	[illegible]
Deutschemark	3,4191	[illegible]	3,4250	[illegible]
Franc Suisse	4,2569	[illegible]	4,2613	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1814	[illegible]	3,1727	[illegible]
Livre sterling	7,6707	[illegible]	7,6439	[illegible]
Peseta (100)	4,0611	[illegible]	4,0617	[illegible]
Franc Belge	16,632	[illegible]	16,667	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,50	[illegible]	4,62
Eurodollar	5,50	[illegible]	5,31
Eurolivre	6,31	[illegible]	6,19
Eurodeutschemark	3,56	[illegible]	3,31

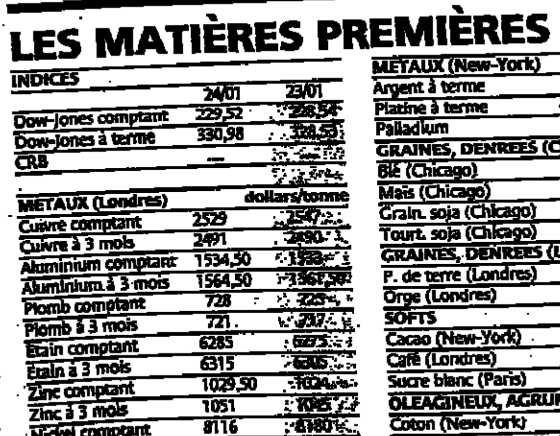


L'OR

	cours 24/01	cours 23/01
Or fin (k. barre)	64800	65200
Or fin (en lingot)	65450	66000
Once d'Or Londres	403,65	402,50
Pièce française(20f)	375	380
Pièce suisse (20f)	375	377
Pièce Union lat(20f)	376	375
Pièce 20 dollars us	2255	2330
Pièce 10 dollars us	1320	1470
Pièce 50 pesos mex.	2425	2435

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/01	cours 23/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/01	23/01
Dow-Jones comptant	229,52	[illegible]
Dow-Jones à terme	330,98	[illegible]
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2529	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2491	2490
Aluminium comptant	1534,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1564,50	[illegible]
Plomb comptant	728	725
Plomb à 3 mois	721	[illegible]
Etain comptant	6285	[illegible]
Etain à 3 mois	6315	[illegible]
Zinc comptant	1029,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1051	[illegible]
Nickel comptant	8116	[illegible]
Nickel à 3 mois	8210	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,53	[illegible]
Platine à terme	422	[illegible]
Palladium	131,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,90	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,60	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,36	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	235,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	114,10	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1263	[illegible]
Café (Londres)	1902	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,85	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,16	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 JANVIER
Liquidation : 22 février
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,65 %
CAC 40 : 1958,63

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7605	[illegible]	+0,59	[illegible]
B.N.P. (T.P)	938	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	+0,60	[illegible]
Renault (T.P.)	1915	[illegible]	+0,26	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2040	[illegible]	+0,04	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1140	[illegible]	+2,28	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1865	[illegible]	—	[illegible]
Accor	652	[illegible]	+0,46	[illegible]
Air Liquide	883	[illegible]	+0,67	[illegible]
Alcatel Alsthom	433,90	[illegible]	+0,87	[illegible]
Alcatel Cable	368	[illegible]	+1,05	[illegible]
Alspi	351,80	[illegible]	+3,75	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	149,40	147	-1,60	[illegible]
Axa	331	[illegible]	+0,60	[illegible]
Axime	430	[illegible]	+3,77	[illegible]
Bail Investis.	840	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	495	[illegible]	+0,58	[illegible]
Bazar Hot. Ville	398	[illegible]	+1,75	[illegible]
Bertrand Faure	145	[illegible]	+3,37	[illegible]
BIC	540	[illegible]	+0,18	[illegible]
BIS	439	[illegible]	+0,22	[illegible]
B.N.P.	202,30	[illegible]	+0,84	[illegible]
Bollore Techno	438	[illegible]	+3,65	[illegible]
Bongrain	2830	[illegible]	+0,88	[illegible]
Bouygues	527	[illegible]	+0,94	[illegible]
Canal +	1015	[illegible]	+0,68	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	142	[illegible]	+5,49	[illegible]
Carnaudmetalbox	224,40	[illegible]	-1,51	[illegible]
Carrefour	3250	[illegible]	+0,98	[illegible]
Casino Guichard	159	[illegible]	+0,69	[illegible]
Casino Guich.ADP	117,90	[illegible]	+1,69	[illegible]
Castorama Dl (Li)	985	[illegible]	+0,44	[illegible]
C.C.F.	240,40	[illegible]	+0,95	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,20	[illegible]	+1,63	[illegible]
Cegid (Ly)	380	[illegible]	+2,05	[illegible]
CEP Communication	453,50	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	72	[illegible]	+9,86	[illegible]
Cetelem	994	[illegible]	+0,60	[illegible]
CGIP	1068	[illegible]	-1,12	[illegible]
Chargeurs	1027	[illegible]	+1,36	[illegible]
Christian Dior	568	[illegible]	+1,76	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	188	[illegible]	+0,79	[illegible]
Clarins	486	[illegible]	+0,61	[illegible]
Club Mediterranee	442,30	[illegible]	+0,31	[illegible]
Coflexip	185	[illegible]	—	[illegible]
Colas	885	[illegible]	-1,12	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	1735	[illegible]	-0,57	[illegible]
CPR	400	[illegible]	+2,37	[illegible]
Cred.Fon.France	67	[illegible]	+2,38	[illegible]
Credit Local Fce	426,60	[illegible]	+0,84	[illegible]
Credit Lyonnais CI	239	[illegible]	+1,67	[illegible]
Credit National	340,10	[illegible]	+2,91	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	218,50	[illegible]	+0,68	[illegible]
Damart	3900	[illegible]	—	[illegible]
Danone	803	[illegible]	-0,12	[illegible]
Dassault-Aviation	338	[illegible]	+4,74	[illegible]
Dassault Electro	225,10	[illegible]	+2,84	[illegible]
De Dietrich	252,50	[illegible]	+2,97	[illegible]
Degremont	435	[illegible]	+2,29	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	47,90	[illegible]	+0,20	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	220	[illegible]	+1,36	[illegible]
Docks France	830	[illegible]	+1,92	[illegible]
Dynaction	90	[illegible]	+5,55	[illegible]
Eaux (Cie des)	529	[illegible]	+1,70	[illegible]
Ecco	867	[illegible]	-0,23	[illegible]
Eiffage	748	[illegible]	+5,34	[illegible]
Elf Aquitaine	371,80	[illegible]	-0,26	[illegible]
ERAMET	333	[illegible]	+0,57	[illegible]
Eridania Beghin	860	[illegible]	+0,69	[illegible]
Essilor Intl	1094	[illegible]	+0,27	[illegible]
Essilor Intl ADP	742	[illegible]	+2,96	[illegible]
Esso	605	[illegible]	+1,65	[illegible]
Eurafrance	1700	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	12,40	[illegible]	+1,61	[illegible]
Euro RSCG W.W.	433	[illegible]	+9,69	[illegible]
Europe 1	1119	[illegible]	+0,17	[illegible]
Eurotunnel	6,50	[illegible]	-3,07	[illegible]
Filipacchi Medias	830	[illegible]	+1,20	[illegible]
Floextel	73,90	[illegible]	-1,89	[illegible]
Fives-Lille	449	[illegible]	+1,75	[illegible]
Fromageries Bel	4550	[illegible]	+3,27	[illegible]
Galeries Lafayette	1149	[illegible]	-2,43	[illegible]
GAN	154	[illegible]	+2,66	[illegible]
Gascogne (B)	463	[illegible]	+1,51	[illegible]
Gaz et Eaux	1788	[illegible]	+0,61	[illegible]
Geophysique	184,90	[illegible]	+3,29	[illegible]
G.F.C.	382	[illegible]	+0,26	[illegible]
Groupe Andre S.A.	355	[illegible]	+2,53	[illegible]
Groupe De La Cite	555	[illegible]	-0,90	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	56,10	[illegible]	+4,09	[illegible]
GTM-Entrepose	310	[illegible]	+1,61	[illegible]
Guilbert	637	[illegible]	+2,82	[illegible]
Guyenne Gascogne	1495	[illegible]	+0,34	[illegible]
Havas	401,10	[illegible]	+0,74	[illegible]
I.D.I.A.	199,80	[illegible]	+0,10	[illegible]
Imetal	675	[illegible]	-2,96	[illegible]
Immeubl.France	308,80	[illegible]	+0,38	[illegible]
Ingenico	34	[illegible]	+2,94	[illegible]
Interbail	260	[illegible]	+1,15	[illegible]
Intertechnique 1	428,20	[illegible]	+5,66	[illegible]
Jean Lefebvre	296,50	[illegible]	-0,16	[illegible]
Klepierre	600	[illegible]	+3,33	[illegible]
Labinal	603	[illegible]	+1,16	[illegible]
Lafarge	321	[illegible]	+2,33	[illegible]
Lagardere (MMB)	107,90	[illegible]	+0,92	[illegible]
Lapeyre	256,50	[illegible]	+2,53	[illegible]
Lebon	194,90	[illegible]	-0,46	[illegible]
Legrand	833	[illegible]	+1,08	[illegible]
Legrand ADP	555	[illegible]	+0,90	[illegible]
Legris indust.	165	[illegible]	+4,48	[illegible]
Locindus	836	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1428	[illegible]	-0,56	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1120	[illegible]	+1,25	[illegible]
Lyonnaise Eaux	456,50	[illegible]	+1,48	[illegible]
Marine Wendel	368,90	[illegible]	-0,24	[illegible]
Matra-Hachette	109	[illegible]	+2,66	[illegible]
Metaleurop	42,20	[illegible]	+5,92	[illegible]
Metrologie Inter.	16,50	[illegible]	+4,24	[illegible]
Michelin	206,60	[illegible]	+1,98	[illegible]
Moulinex	78,20	[illegible]	+4,85	[illegible]
Navigation Mixte	660	[illegible]	+3,03	[illegible]
Nord-Est	122	[illegible]	+0,82	[illegible]
Nordon (Ny)	420	[illegible]	+0,23	[illegible]
NRJ #	508	[illegible]	+0,39	[illegible]
OLIPAR	200	[illegible]	-12,50	[illegible]
Paribas	261,70	[illegible]	+0,87	[illegible]
Pechiney	182,50	[illegible]	+0,05	[illegible]
Pechiney CIP	189,10	[illegible]	+0,47	[illegible]
Pechiney Intl	86	[illegible]	+2,32	[illegible]
Pernod-Ricard	303	[illegible]	+0,66	[illegible]
Peugeot	706	[illegible]	+0,14	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1135	[illegible]	+0,26	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	351	[illegible]	+2,56	[illegible]
Polier	442	[illegible]	+0,22	[illegible]
Primagaz	421	[illegible]	+0,97	[illegible]
Promodes	1286	[illegible]	+1,55	[illegible]
Publicis	340,50	[illegible]	+0,14	[illegible]
Radiotechnique	268,10	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	148,50	[illegible]	-0,67	[illegible]
Renault	148,80	[illegible]	-0,80	[illegible]
Rexel	986	[illegible]	+1,01	[illegible]
Rhone Poulenc A	106,80	[illegible]	+0,93	[illegible]
Rochette (La)	30	[illegible]	+0,50	[illegible]
Roussel Uclaf	895	[illegible]	+0,44	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	3671	[illegible]	+0,51	[illegible]
Sade (Ny)	177,80	[illegible]	+1,18	[illegible]
Sagem SA	2975	[illegible]	+0,84	[illegible]
Saint-Gobain	580	[illegible]	+0,34	[illegible]
Saint-Louis	1400	[illegible]	-0,68	[illegible]
Salomon (Ly)	3040	[illegible]	-0,16	[illegible]
Salvepar (Ny)	397	[illegible]	-1	[illegible]
Sanofi	336,10	[illegible]	+1,72	[illegible]
Sat	1851	[illegible]	+1,02	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1180	[illegible]	+0,50	[illegible]
Schneider SA	185	[illegible]	—	[illegible]
SCOR SA	163	[illegible]	—	[illegible]
S.E.B.	667	[illegible]	-1,04	[illegible]
Sefimeg	326	[illegible]	+1,22	[illegible]
SEITA	200,50	[illegible]	-0,24	[illegible]
Selectibanque	94	[illegible]	+3,19	[illegible]
SFIM	989	[illegible]	-1,11	[illegible]
SGE	108,50	[illegible]	-1,01	[illegible]
Sidel	1485	[illegible]	+2,09	[illegible]
Simco	470	[illegible]	-0,63	[illegible]
S.I.T.A.	930	[illegible]	+0,96	[illegible]
Skis Rossignol	1608	[illegible]	-0,62	[illegible]
Sligos	420	[illegible]	+1,90	[illegible]
Societe Gale A	585	[illegible]	+0,51	[illegible]
Sodexho	1542	[illegible]	+0,19	[illegible]
Sommer-Allibert	1390	[illegible]	+2,87	[illegible]
Sophia	208,40	[illegible]	+0,28	[illegible]
Spir Communication	475,50	[illegible]	-0,94	[illegible]
Strafor Facom	296,50	[illegible]	+0,50	[illegible]
Suez	181,90	[illegible]	+2,30	[illegible]
Synthelabo	329,90	[illegible]	+1,24	[illegible]
Technip	383	[illegible]	+2,61	[illegible]
Thomson-CSF	120	[illegible]	+0,83	[illegible]
Total	334	[illegible]	+0,35	[illegible]
UAP	116,40	117,50	+0,94	115
UFB Locabail	418,50	425	+1,55	420
UGC DA (M)	235	236,50	+0,63	235
UIC	62	63	+1,61	61
UIF	455	455	—	445
UIS	126,10	127	+0,71	125
Unibail	503	503	—	500
Union Assur.Fdal	545	535	-1,83	545
Usinor Sacilor	70,95	70,80	-0,21	70
Valeo	250,70	262	+4,90	250
Vallourec	216,50	217,30	+0,36	215
Via Banque	145,50	148,50	+2,06	145
Worms & Cie	248,50	242	-2,61	248
Zodiac ex.dt divid	868	875	+0,80	860
Elf Gabon	817	850	+4,03	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	233,30	[illegible]	+0,72	[illegible]
Adidas AG #	285	285	—	285
American Express	211	[illegible]	-1,42	[illegible]
Anglo American	372,10	[illegible]	+0,53	[illegible]
Amgold	530	[illegible]	-0,75	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,50	[illegible]	+1,72	14
A.T.T. #	325,50	[illegible]	+1,38	[illegible]
Banco Santander #	247,50	[illegible]	+1,01	[illegible]
Barrick Gold #	148,40	[illegible]	-0,60	[illegible]
B.A.S.F. #	1208	[illegible]	+1,32	[illegible]
Bayer #	1472	[illegible]	+0,54	[illegible]
Blenheim Group	19,80	[illegible]	—	19,50
Buffelsfontein	21,30	[illegible]	+1,40	[illegible]
Chase Manhattan #	325,90	[illegible]	-0,24	[illegible]
Cordiant PLC	8,15	[illegible]	+5,52	[illegible]
Daimler Benz #	2770	[illegible]	—	[illegible]
De Beers	170,30	[illegible]	-0,11	[illegible]
Deutsche Bank #	237	[illegible]	+1,89	[illegible]
Dresdner Bank #	128,60	[illegible]	+1,55	[illegible]
Driefontein	72	72	—	71
Du Pont Nemours #	375	[illegible]	+0,05	365
Eastman Kodak #	347,40	[illegible]	-0,08	[illegible]
East Rand	4,12	[illegible]	+4,36	[illegible]
Echo Bay Mines #	62,10	[illegible]	-0,40	[illegible]
Electrolux #	211	[illegible]	+0,33	[illegible]
Ericsson #	98	[illegible]	+3,57	[illegible]
Exxon Corp. #	394	[illegible]	+0,83	[illegible]
Ford Motor #	150	[illegible]	-0,20	[illegible]
Freegold	51	[illegible]	+1,76	[illegible]
Gencor Limited	20,45	[illegible]	+1,46	[illegible]
General Elect. #	371	374	+0,80	[illegible]
General Motors #	249,40	252,60	+1,28	[illegible]
Cie Belgique #	419,70	—	—	420
Grd Metropolitan	35,05	[illegible]	+1,42	[illegible]
Guinness Plc #	36,60	[illegible]	+1,09	[illegible]
Hanson Plc	15,70	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold	52,30	54	+3,25	[illegible]
Hitachi #	49,20	[illegible]	+1,42	[illegible]
Hoechst #	1519	[illegible]	-1,11	[illegible]
I.B.M #	540	542	+0,37	538
I.C.I #	62,40	64,80	+3,84	62
I.T.T. #	681	[illegible]	-2,49	[illegible]
Ito Yokado #	282,30	[illegible]	+1,69	[illegible]
Matsushita #	82,15	[illegible]	+0,85	[illegible]
Mc Donald's #	347,90	[illegible]	+0,28	345
Merck and Co #	342,50	[illegible]	+0,46	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	60,90	[illegible]	-1,47	[illegible]
Mobil Corporat.#	555	[illegible]	+0,72	[illegible]
Morgan J.P. #	408,80	405	-0,92	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5460	5460	—	5400
Nipp. MeatPacker #	72	—	—	72
Norsk Hydro #	210,90	[illegible]	-0,18	[illegible]
Petrofina #	1510	[illegible]	-0,79	1500
Philip Morris #	473,80	479	+1,09	475
Philips N.Y #	202,40	[illegible]	+2,07	[illegible]
Placer Dome Inc #	138,40	[illegible]	-0,43	[illegible]
Procter Gamble #	448,30	[illegible]	+0,37	[illegible]
Quilmes	219	[illegible]	+0,53	[illegible]
Randfontein	40	[illegible]	+3,75	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	275,40	274	-0,50	[illegible]
Royal Dutch #	689	693	+0,58	685
R T Z #	68	70	+2,94	68
Sega Enterprises	256	[illegible]	-0,23	[illegible]
Saint-Helena	36,20	37	+2,20	[illegible]
Schlumberger #	340,10	[illegible]	+1,49	[illegible]
SGS Thomson Micro.	176,50	[illegible]	+5,89	[illegible]
Shell Transport #	63,70	[illegible]	+1,32	[illegible]
Siemens #	2873	[illegible]	+0,59	[illegible]
Sony Corp. #	298,50	[illegible]	+1	[illegible]
Sumitomo Bank #	96,90	[illegible]	+0,61	[illegible]
T.D.K #	251,30	[illegible]	+1,55	[illegible]
Telefonica #	74,65	75,80	+1,54	[illegible]
Toshiba #	39,10	39,75	+1,66	[illegible]
Unilever #	738	740	+0,27	[illegible]
United Technol. #	498	[illegible]	-0,46	495
Vaal Reefs	480	[illegible]	-2,08	[illegible]
Volkswagen A.G #	1881	[illegible]	+0,15	[illegible]
Volvo (act.B) #	95,50	[illegible]	+0,94	96
Western Deep	229	[illegible]	-3,05	[illegible]
Yamanouchi #	108,50	—	—	[illegible]
Zambia Copper	2,95	[illegible]	+9,83	2,99

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 25 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,25	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,86	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	114,69	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,58	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,02	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,39	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,55	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113,15	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,58	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,47	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114,90	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,60	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,87	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,30	[illegible]
Financd.8,6%92-02#	113,25	[illegible]
Floral9,75%90-99#	—	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	105,16	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	109,09	[illegible]
OAT 88-98 TME CA ■	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98CA#	110,42	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA ■	99,69	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,38	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,82	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,69	[illegible]
OAT 89-01 TME CA ■	102,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,18	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	118,03	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	118,15	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	891,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	192	[illegible]
Bains C.Monaco	608	[illegible]
B.N.P.Intercont	307	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	5	[illegible]
Cambodge ◆	786	[illegible]
Carbone Lorraine	510	[illegible]
CBC ◆	91,50	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	312	[illegible]
Ceragen Holding ◆	21,80	[illegible]
Champex (Ny) ◆	14,80	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	370	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2260	[illegible]
Cpt Lyon Alem	420	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	678	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13,55	[illegible]
Credit Gen.Ind.	25,20	[illegible]
Darblay ◆	342	[illegible]
Didot Bottin ◆	630	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4300	[illegible]
Ecia	615	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	2200	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	802	[illegible]
Fidei	50	[illegible]
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	84,60	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	[illegible]
Fonciere Euris	165,10	[illegible]
Foncina # ◆	405,10	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A.	897	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	345	[illegible]
Genefim	100	[illegible]
Gevelot ◆	1150	[illegible]
G.T.I (Transport)	336	[illegible]
Immobail	100,60	[illegible]
Immobanque	680	[illegible]
Im.Marseillaise	5550	[illegible]
Invest.(Ste Cie.) ◆	1350	[illegible]
Lille Bonnieres	1640	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre #	153	[illegible]
Lucia	53	[illegible]
Monoprix ◆	160	[illegible]
Metal Deploye	423,90	[illegible]
Mors #	14	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	60	[illegible]
Paluel-Marmont	230	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	860	[illegible]
Parfinance	192	[illegible]
Paris Orleans	230,10	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1369	[illegible]
Porcher ◆	194,80	[illegible]
Promodes (CI) ◆	935	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	315	[illegible]
Rochefortaise Com ◆	135,50	[illegible]
Rosario ◆	186	[illegible]
Rougier #	509	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan ◆	250	[illegible]
Saga	182	[illegible]
Salins du Midi	444	[illegible]
Savoisienne (M)	150,60	[illegible]
Silic	720	[illegible]
S.I.P.H. ◆	153	[illegible]
Sofal	135	[illegible]
Soffo	354	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi	3625	[illegible]
Soudure Autogene ◆	1038	[illegible]
Souabail ◆	390	[illegible]
Taittinger	1557	[illegible]
Tour Eiffel ◆	280	[illegible]
Elyo	155	[illegible]
Vicat ◆	441	[illegible]
Virax ◆	125	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	[illegible]
Commerzbank AG	1185	[illegible]
Fiat Ord	16,65	[illegible]
Gevaert	321,30	[illegible]
Gold Fields South	165	[illegible]
Kubota Corp	29	[illegible]
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	47	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	170	[illegible]
Robeco	361	[illegible]
Rodamco N.V.	144,70	[illegible]
Rolinco	383,90	[illegible]
Solvay SA	2713	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 25 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60	[illegible]
AFE #	378	[illegible]
Algle #	192	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	140	[illegible]
Altran Techno. #	830	[illegible]
Montaignes P.Gest	488	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	216	[illegible]
Bque Vernes	625	[illegible]
Beneteau #	399	[illegible]
B I M P	81	[illegible]
Boiron (Ly) #	517	[illegible]
Boisset (Ly)#	218,10	[illegible]
But S.A.	280	[illegible]
Cardif SA	573	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	148	[illegible]
C.E.E #	244,20	[illegible]
CEGEP #	152,10	[illegible]
Cermex # (Ly) ◆	283,50	[illegible]
CFPI #	254	[illegible]
Change Bourse (M)	252	[illegible]
Christ.Dalloz #	1155	[illegible]
Cipe France Ly #	311	[illegible]
CNIM CA#	155	[illegible]
Codetour ◆	270	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	258	[illegible]
Conflandey S.A.	285	[illegible]
C.A. de la Brie	349,80	[illegible]
C.A.Gironde (B)	447	[illegible]
C.A.Haute Normand	350	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	345	[illegible]
C.A. Paris IDF	715	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	369	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	326	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	220	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	338	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	470	[illegible]
C.A. Oise CCI	243,80	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415	[illegible]
C.A. Somme CCI	238	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	371	[illegible]
CFJPE(exGAN part)# ◆	131	[illegible]
Chaine et Trame #	139	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	275	[illegible]
Creeks	62,45	[illegible]
Delta Prot.# Ly ◆	901	[illegible]
Devanlay	469	[illegible]
Deveaux(Ly)#	448	[illegible]
Devernois (Ly)	456	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	37	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	345	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	430	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	219	[illegible]
Europ Propulsion	387	[illegible]
Expand s.a ◆	278	[illegible]
Factorem	593	[illegible]
Faiveley #	301	[illegible]
Finaball	77	[illegible]
Finacor	115,50	[illegible]
Finkfo	449,50	[illegible]
Fructivie	322	[illegible]
Gautier France #	279	[illegible]
Gel 2000	82	[illegible]
GFI Industries #	442,50	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	50,95	[illegible]
GLM S.A.	237	[illegible]
Grandoptic.Photo #	480	[illegible]
Cpe Guillin # Ly	164	[illegible]
Kindy #	163,10	[illegible]
Guerbet	290	[illegible]
Hermes internat.1#	1019	[illegible]
Hurel Dubois ◆	392	[illegible]
ICBT Groupe #	190	[illegible]
I.C.C.	146	[illegible]
Idianova ◆	66,20	[illegible]
Immob.Hotel. #	73	[illegible]
Installux (Ly)	470	[illegible]
Int. Computer #	89,90	[illegible]
Invest.Paris ◆	138,90	[illegible]
IPBM	95	[illegible]
M6-Metropole TV	472,50	[illegible]
Manitou #	529	[illegible]
Manutan	746	[illegible]
Marie Brizard	1145	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	287	[illegible]
Mecadyne ◆	144,50	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	84	[illegible]
MGI Coutier	215,10	[illegible]
Michel Thierry#	690	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	70,90	[illegible]
Naf-Naf #	44,35	[illegible]
Norbert Dentres #	679	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	769	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	[illegible]
Onet #	763	[illegible]
Paul Predault #	200	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	105,50	[illegible]
Pier Import ◆	71,25	[illegible]
Pochet ◆	903	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	220	[illegible]
Radiall #	569	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	155,50	[illegible]
Reydel Indust.Li	945	[illegible]
Robertet #	1130	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	430	[illegible]
Securidev #	79	[illegible]
Sediver #	194	[illegible]
Serbo	270	[illegible]
Siparex (Ly) #	90,30	[illegible]
Smoby (Ly)#	611	[illegible]
Sofco (Ly)	96	[illegible]
Sofibus ◆	409	[illegible]
Sogepag # ◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)	596	[illegible]
Sopra	260	[illegible]
Steph.Kelian #	105	[illegible]
Sylea	427	[illegible]
Teisseire-France ◆	183,50	[illegible]
TFI-1	485	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	372	[illegible]
Trouvay Cauvin #	90	[illegible]
Unilog	358	[illegible]
Union Fin.France	390	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	120	[illegible]
Vilmorin et Cie #	399	[illegible]
Virbac	623	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 25 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	130,50	[illegible]
Nobel ◆	114	[illegible]
Mumm ◆	876	[illegible]
Générale Occidentale ◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36444,72	[illegible]
Actimonétaire D	31018,80	[illegible]
Agipi Ambition (Axa) ◆	115,45	[illegible]
Amplia ◇	114314,20	[illegible]
Amplitude Monde D	736,22	[illegible]
Antigone Trésorerie	842413	[illegible]
Arbitr. Court Terme ◆	9306,25	[illegible]
Arbitr. Première ◆	8881,78	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◆	17027,83	[illegible]
Asie 2000	713,21	[illegible]
Associa Première	38074,43	[illegible]
Associc	1120,53	[illegible]
Atout Amérique	127,78	[illegible]
Atout Asie	100,04	[illegible]
Atout Futur C	542,88	[illegible]
Atout Futur D	517,85	[illegible]
Aurecic	1611,28	[illegible]
Avenir Alizes	2000,50	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	147,32	[illegible]
Cadence 1	1086,29	[illegible]
Cadence 2	1087,24	[illegible]
Cadence 3	1078,36	[illegible]
Capimonetaire	1976,99	[illegible]
Capioblig	8440,53	[illegible]
Capitacic	1755,54	[illegible]
Cicamonde	1255,95	[illegible]
Coexis	1781,47	[illegible]
Comptavalor	2251,80	[illegible]
Converti CIC	341,83	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1771,77	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	108,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	850,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	94,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	91,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22093,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	225,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1132,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	7130,35	[illegible]
Dieze	1752,27	[illegible]
Ecocic	1266,69	[illegible]
Ecupar ◆	130,30	[illegible]
Ecur. Actions futur	200,59	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10687,01	[illegible]
Ecur. Expansion (*)	78687,54	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2798,77	[illegible]
Ecur. Investissement	166,27	[illegible]
Elanciel D	122,93	[illegible]
Eficash ◇	906538,97	[illegible]
Emergence Poste D	98,01	[illegible]
Eparcic	4664,49	[illegible]
Eparcourt-Sicav	202,23	[illegible]
Epargne-Unie	1573,51	[illegible]
Eurco Solidarité	1283,28	[illegible]
Eurodyn	1599,76	[illegible]
Fonsicav	18754,06	[illegible]
France Obligations	490,89	[illegible]
Francic	508,27	[illegible]
Francic Pierre	111,33	[illegible]
Francic-Regions	1488,72	[illegible]
Géobilys C	618,51	[illegible]
Géobilys D	603,10	[illegible]
Gestilion	19856,94	[illegible]
HLM Monétaire	17984,39	[illegible]
Indicia ◆	1154,02	[illegible]
Intensys D	111,91	[illegible]
Interoblig	6314,45	[illegible]
Intersélection Fce	556,80	[illegible]
Japacic	181,07	[illegible]
Jeunepargne	380,26	[illegible]
Latitude C/D	142,80	[illegible]
Lion 20000	16515,80	[illegible]
Lion Association	10979,48	[illegible]
Lion Institution	42724,56	[illegible]
Lionplus	1374,73	[illegible]
Lion Trésor	2413,89	[illegible]
Livret Bourse Inv.	607,42	[illegible]
Livret Portefeuil.	840,50	[illegible]
Méditerranée ◆	247,55	[illegible]
Mensuel CIC	10428,63	[illegible]
Moneden	88718,40	[illegible]
Moné-Dis ◇	10146,72	[illegible]
Mone.J ◇	11433,87	[illegible]
Monévalor	53006,30	[illegible]
Mutualité dépôts	17942,58	[illegible]
Natio Court Terme	13539	[illegible]
Natio Court Terme2	367726	[illegible]
Natio Epargne	22584,24	[illegible]
Natio Ep. Capital	15269,02	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2181,40	[illegible]
Natio Ep. Obligations	223,58	[illegible]
Natio Epargne Retraite	131,29	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10444,47	[illegible]
Natio Epargne Valeur	531,70	[illegible]
Natio France Index	1036,81	[illegible]
Natio Immobilier	1208,11	[illegible]
Natio Inter	1861,97	[illegible]
Natio Monétaire	5282,81	[illegible]
Natio Opportunités	140,29	[illegible]
Natio Patrimoine	1442,43	[illegible]
Natio Perspectives	1142,56	[illegible]
Natio Placements	75491	[illegible]
Natio Revenus	1101,46	[illegible]
Natio Sécurité	11439,05	[illegible]
Natio Valeurs	966,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2124,42	[illegible]
Oblicic-Mondial	3355,98	[illegible]
Oblicic-Régions	1171,68	[illegible]
Oblifutur	3877,26	[illegible]
Oblig. tres caté.	232,48	[illegible]
Oblilion	1812,09	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5559,46	[illegible]
Oblitys D	579,22	[illegible]
Oraction	1647,62	[illegible]
Patrimoine Retraite	293,60	[illegible]
Pervalor	602,99	[illegible]
Plénitude D	148,28	[illegible]
Poste Gestion C	42567,09	[illegible]
Première Oblig. C	12781,83	[illegible]
Première Oblig. D	11119,51	[illegible]
Proficius	1002,18	[illegible]
Rentacic ◆	168,49	[illegible]
Revenus Trimestr.	5399,52	[illegible]
Revenu-Vert	1192,72	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17004,16	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	601,06	[illegible]
St-Honoré Pacifique	749,27	[illegible]
Sécuricic	2195,65	[illegible]
Sécuritaux	1766,30	[illegible]
Sensivalor	34797,47	[illegible]
SEVEA ◆	103,38	[illegible]
S.G. France opport. C	1446,96	[illegible]
S.G. France opport. D	1395,36	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1026,57	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1026,57	[illegible]
Sicav Associations	2334,84	[illegible]
Sicav 5.000	525,60	[illegible]
S.I. Est ◆	1205,44	[illegible]
Silvafrance	836,23	[illegible]
Silvam	459,61	[illegible]
Silvarente	233,80	[illegible]
Silvinter	563,22	[illegible]
Sogenfrance C	1364,58	[illegible]
Sogenfrance D	1259,34	[illegible]
Sogépargne	312,03	[illegible]
Sogevar	1204,62	[illegible]
SogInter	1713,10	[illegible]
Solstice D	2340,81	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12929,45	[illegible]
State Street Act. France ◆	11084,46	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1348,47	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1081,72	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1583,82	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1058,63	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	703,79	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1516,10	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1423,53	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	1476	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1081,38	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1198,36	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	1326,25	[illegible]
Stratégie Actions	927,33	[illegible]
Stratégie Rendement	1767,15	[illegible]
Synthesis	15699,96	[illegible]
Thésora C	900,70	[illegible]
Thésora D	856,11	[illegible]
Trésor Plus	1755,18	[illegible]
Trésor Trimestriel	1044,48	[illegible]
Trésoricic ◆	169093,13	[illegible]
Trésorys	254119,31	[illegible]
Trilion	5267,62	[illegible]
Uni-Associations ◇	119,78	[illegible]
Uni-Foncier	1216,09	[illegible]
Unifrance	613,08	[illegible]
Uni-Garantie C	1670,18	[illegible]
Uni-Garantie D	1357,97	[illegible]
Uni Régions	1378,11	[illegible]
Univar ◇	296,33	[illegible]
Univers Actions	1756,37	[illegible]
Univers Obligations	2200,36	[illegible]
Valorg ◆	2378,38	[illegible]
Valreal	34061,49	[illegible]
Winterthur St-Honoré	252,98	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Fatma Rouchdi

La « Sarah Bernhardt de l'Orient »

PIONNIÈRE du théâtre et du cinéma égyptien, Fatma Rouchdi est morte, mardi 23 janvier, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, au terme d'une carrière où elle a interprété une centaine de pièces de théâtre et des dizaines de films.

Née en 1908 à Alexandrie, elle avait, dès l'âge de dix ans, contracté le virus du *tachkhis* (personnification), le terme péjoratif réservé, à l'époque, par la bourgeoisie égyptienne aux acteurs de théâtre. Une *bidaa* (lubie) introduite par les *khawagas* (étrangers non musulmans), italiens et français et dont les adeptes étaient confondus avec les saltimbanques. A quinze ans, on la retrouve au Caire, où elle fait la connaissance d'Aziz Eid, un passionné de théâtre, qui est frappé par ses dons innés d'actrice. Il l'épouse, lui enseigne la diction, les bonnes manières, le français et l'anglais. Tous deux rejoignent le fameux théâtre Ramsis de Youssef Wahba qui arabisait tous les grands succès français, anglais et italiens. C'est ainsi que son premier grand rôle est *La Tosca*, un drame tiré de l'opéra de Puccini. Mais c'est grâce à l'interprétation de *L'Aiglon*, une pièce inspirée de celle d'Edmond Rostand, que Fatma Rouchdi enregistre son premier grand succès. Les critiques lui décernent alors le surnom de « Sarah Bernhardt de l'Orient ».

A son répertoire s'ajoutent *Hamlet* et *Jules César* de Shakespeare, *La Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas fils, puis elle décide de créer sa propre troupe théâtrale. Une première pour une femme. Au début des années 30 sa gloire est telle que le plus grand poète contemporain, Ahmad Chawqi, lui écrit deux drames en vers devenus des classiques de la littérature égyptienne : *Le Fou de Layla*, et surtout *La Mort de Cléopâtre*. Un drame qui fait vibrer la fibre nationaliste des Egyptiens contre l'occupation anglaise, Cléopâtre étant dépeinte comme une reine d'Egypte luttant contre les envahisseurs romains.

En 1926, Fatma Rouchdi est sur le point d'être l'héroïne du premier film vraiment égyptien et qui a pour titre *Sous le soleil brûlant*. Mais le projet est reporté pour des raisons financières et c'est Aziza Amir, sa rivale, qui figure en 1927 dans *Layla*. Déçue pour un temps par le septième art, Fatma Rouchdi y revient en 1933 avec le film muet *Le Mariage*, dont elle est l'interprète-auteur-réalisateur. Les films se succèdent alors et culminent en 1939 avec *El Azima* (La Détermination) de Kamal Sélim, dont le succès est immense. Ce film, devenu objet de culte, est la première œuvre réaliste du cinéma égyptien et traite de sujets sociaux brûlants comme la misère et le chômage.

A la fin des années 40, richissime et comblée de gloire, Fatma Rouchdi abandonne l'art pour jouer les mondaines. Ce sera son plus mauvais rôle. Sa fortune rapidement dilapidée, il lui faut, dans les années 70, demander la pension Sadate, une sorte de revenu minimum. Dans les années 90, elle n'a plus de quoi se soigner. Quand les journaux révèlent sa misère, un groupe d'acteurs et d'actrices volent à son secours. Tout récemment, le syndicat des artistes lui avait accordé un appartement au centre du Caire, en signe de reconnaissance. Fatma Rouchdi n'a pu en profiter que trois jours, avant d'être terrassée par une crise cardiaque.

Alexandre Buccianti

■ **MARIUS FAÏSSE**, ancien maire (UDF-PSD) de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), est décédé le 18 janvier à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Conseiller général du Val-de-Marne de 1985 à 1992, il fut maire de Villeneuve-Saint-Georges de 1958 à 1977 et, à nouveau, de 1983 à 1989.

René Decock

L'ancien patron de « La Voix du Nord »

LE PRÉSIDENT du conseil de surveillance du quotidien lillois *La Voix du Nord*, René Decock, est mort, mardi 23 janvier, à Sevrier, près d'Annecy (Haute-Savoie), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. René Decock est entré dans la presse par la Résistance. Après avoir été comptable, représentant de plusieurs firmes et responsable de la Société coopérative de stockage des blés, il fut enrôlé en 1939 et fait prisonnier à Saint-Dié. De retour dans le Nord, en août 1941, il rejoint dès septembre le réseau « Pat O'Leary » qui favorise l'aide des pilotes alliés parachutés en France. La même année, il intègre le mouvement de résistance Voix du Nord et participe à la diffusion du journal clandestin homonyme : *Voix du Nord*.

A la Libération, le bulletin prend la place du quotidien régional, interdit pour avoir poursuivi sa parution pendant la guerre, *L'Echo du Nord*, et devient *La Voix du Nord*. René Decock entre en 1946 au conseil de gérance, dont il est élu président en janvier 1947. Le passage du bulletin au quotidien régional a suscité une bataille judiciaire de plus de vingt ans, menée par d'anciens résistants, membres du réseau, qui se sont estimés lésés car ils étaient prisonniers ou déportés au moment du changement de structure. En 1974, la Cour de cassation a reconnu le droit à réparation de ces résistants.

René Decock a donné son impulsion à la transformation du quotidien en groupe de presse régional puissant, œuvre poursuivie ensuite par Jean-Louis Prévost, président du directoire depuis la transformation de la structure juridique du journal en 1988, René Decock devenant alors président du conseil de surveillance. En 1989, il a joué un rôle actif pour s'opposer aux attaques d'actionnaires minoritaires qui rachetaient des actions du journal à un prix nettement plus élevé que leurs cours, par ailleurs sous-évalué. Depuis, le journal a accentué sa diversification dans le domaine du multimédia et en s'étendant au-delà de ses frontières régionales, en Belgique et en Savoie.

René Decock était commandeur de la Légion d'honneur, croix de la Libération, croix du combattant volontaire de la Résistance et chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique.

Alain Salles

NOMINATIONS

Enseignement supérieur

Gérard Losfeld, professeur de lettres classiques, a été élu, vendredi 19 janvier, président de l'université Charles-de-Gaulle (Lille-III) par 74 voix sur 114 votants. Il remplace Bernard Alluin en fonction depuis 1991.

[Né le 21 avril 1938 à Roubaix (Nord), Gérard Losfeld, helléniste, professeur agrégé de lettres classiques, a effectué toute sa carrière à l'université de Lille. Assistant en 1969 puis maître assistant, il est nommé professeur en 1988 après avoir obtenu son doctorat d'Etat en 1986. Directeur de l'UFR de lettres anciennes, il est ensuite élu directeur de l'UFR d'information, de documentation, d'information scientifique et technique depuis 1990 et vice-président de l'université chargé des nouvelles technologies.]

Michel Combarnous, professeur de mécanique, a été élu, vendredi 19 janvier, président de l'université Bordeaux-I Nouvelle par 60 voix contre 44 à François Dress, qui assurait les fonctions d'administrateur provisoire depuis la partition de l'établissement en mai 1995.

[Né le 24 août 1940 à Alger, Michel Combarnous, ancien élève de l'Ecole nationale polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des pétroles et moteurs, est docteur ès sciences physiques. Spécialiste de mécanique des fluides et d'énergétique, il a été nommé maître de conférences à l'université de Bordeaux-I en 1973, puis professeur en 1977. Directeur scientifique du département des sciences de l'ingénieur du CNRS de 1980 à 1985, il fut également directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale en 1988 et 1989. Il occupe depuis peu la présidence du conseil scientifique de l'Institut national de recherche en informatique appliquée (INRIA).]

Arts plastiques

Jean-François de Canchy, conseiller au cabinet de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a été nommé délégué aux arts plastiques par le conseil des ministres du mercredi 24 janvier. Il remplace à ce poste Alfred Pacquement, qui va prendre la direction de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. *(Lire page 24.)*

[Né en 1948 à Paris, licencié ès lettres à l'université de Nanterre, Jean-François de Canchy a intégré, dès 1970, le Centre d'art contemporain qui venait de se créer rue Berryer, à Paris. Responsable du service audiovisuel, il réalise une vingtaine de films et de montages audiovisuels (Max Ernst, Tinguely, Spoerri, Takis). En 1975, il est chargé de mission au Musée national d'art moderne. Sa tâche est de faire connaître le Centre Pompidou en cours d'élaboration. Il organise à ce titre de nombreuses expositions en France et à l'étranger. A l'ouverture du Centre, en 1978, il est chargé des relations internationales de l'établissement et organise, l'année suivante, l'exposition consacrée à Jean-Pierre Raynaud. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, il travaille à l'ICOM (Conseil international des musées), puis se retrouve chargé de mission auprès de la direction des affaires financières du Centre Pompidou. Pendant la première cohabitation (1986-1988), il est membre du cabinet de Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie. On le retrouve ensuite au Centre Pompidou, où il se voit confier une mission de réaménagement de l'établissement. De 1993 à 1995, il est conseiller auprès de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie. Il ne quitte pas la rue de Valois avec l'arrivée de Philippe Douste-Blazy, en mai 1995.]

Cité de la musique

François Gautier, ancien maire de Rouen, a été nommé président de l'Etablissement public de la Cité de la musique, par décret paru au *Journal officiel* du 17 janvier, en remplacement d'Alain Durel, directeur général du Théâtre des Champs-Elysées. Un arrêté paru au *Journal officiel* du 19 janvier annonce, d'autre part, la nomination de Brigitte Marger comme directeur général de l'établissement.

[Né le 23 avril 1940 à Paris, François Gautier est ancien élève de l'ENA (1967-1969). Chef de cabinet de Jean Lecanuet au ministère de la justice, puis au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (1976-1977), François Gautier est nommé à la Cour des comptes au tour extérieur en juillet 1979. Conseiller municipal de Rouen depuis 1989, il est élu maire (UDF-CDS) de la ville en mars 1993, après la mort de Jean Lecanuet, mais sa liste est battue par la liste socialiste d'Yvon Robert lors des élections municipales de juin 1995.]

Sonacotra

Dominique Bon a été nommé directeur général de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra), par décret paru au *Journal officiel* du 18 janvier, en remplacement de Bertrand Maréchaux.

[Né le 25 septembre 1951 à Poitiers (Vienne), Dominique Bon est diplômé de HEC et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1977-1979). Secrétaire général de la préfecture de la Nièvre entre 1982 et 1984, puis attaché financier à Bonn, de 1984 à 1986, Dominique Bon a aussi exercé les fonctions de chef de cabinet de Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur (1988), de conseiller commercial à Washington (1988-1990) et de chef du poste d'expansion économique de Houston (1990-1993). De juillet 1993 à mai 1995, il a été chef des services d'expansion économique à Johannesburg.]

Anciens combattants

François Darcy a été nommé directeur de l'administration générale au ministère délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, par le conseil des ministres du 17 janvier.

[Né le 12 mai 1953, à Neuilly-sur-Seine, François Darcy est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1977-1979). Depuis 1984, il est en fonction à la préfecture de police de Paris, où il occupait le poste de sous-directeur de l'administration des étrangers à la direction de la police générale depuis 1991.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 24 janvier sont publiés :

● **Conseil constitutionnel** : une décision du Conseil constitutionnel mentionnant la déchéance de plein droit d'Eric Boyer de sa qualité de membre du Sénat (*Le Monde* du 24 janvier), trois décisions déclarant incompatibles, pour René Beaumont, Patrick Braouezec et Charles Josselin, l'exercice de certaines fonctions et du mandat de député, ainsi que trois décisions déclarant inéligibles, pour une durée d'un an, Roger Heller, Didier Bartheime et Thierry-Karl Goschescheck, candidats aux élections législatives des 18 et 25 juin 1995 dans le Bas-Rhin.

● **Intérieur** : un décret portant création de sûretés départementales dans les directions départementales de la sécurité publique.

AU CARNET DU « MONDE »

Noces d'or

– Catherine, Patrick, Denise, Pony, Gisèle, Jean-Louis, Marianne, Juliette, Julien, Anaïs, Cyril, Philippe,
présentent toutes leurs chaleureuses félicitations à

Jean et Anne-Marie,

pour leurs noces d'or.

Décès

M. et Mme Jean Benoist,
M. et Mme Jean-Paul Roubier,
M. et Mme André Savidan,
Mlle Dominique Baudesson,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Benoist,
M. et Mme Jérôme Benoist,
M. Guillaume Benoist,
M. et Mme Xavier Benoist,
Mlle Hélène Roubier,
Mlles Armelle et Aurélie Savidan,
ses petits-enfants,
Thomas, Victor, Adrien, Marie et Hélène,
ses arrière-petits-enfants
et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques BAUDESSON,
née Marie-Josèphe de RIENCOURT de LONGPRÉ,

survenu à Paris, le 24 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce de Passy, sa paroisse.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Troyes (Aube).

53, rue Saint-Denis,
75001 Paris.
30, rue Erwin,
67000 Strasbourg.
24, allée des Coteaux,
93340 Le Raincy.
29, rue Censier,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer que les obsèques de

Vincent BOUNOURE,

ont eu lieu le 19 janvier 1996, à Saint-Pierre-d'Oléron.

De la part de
Gilles Bounoure, Frédérique Longuépée, Simon Bounoure.

Roman CIÉSLEWICZ,
graphiste,

nous a quittés le matin du dimanche 21 janvier 1996.

Chantal Petit-Cieslewicz,
sa femme,
Sa famille, ses amis,
Piotr Stanislawski
Et ceux qui l'aiment
se réuniront autour de lui, le mercredi 31 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

(*Le Monde* du 24 janvier.)

– Hélène Verin,
son épouse,
Maryse Filippi,
sa cousine,
La famille Verin,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques GUILLERME,

survenu à Paris, le 21 janvier 1996.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Toulon, le 25 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, avenue de Saxe,
75007 Paris.

– Le directeur de l'unité de recherche associée 1079 (université Paris-I et CNRS),
Les universitaires,
Les chercheurs,
Les ITA membres de l'unité,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jacques GUILLERME,
chargé de recherche au CNRS.

L'inhumation a eu lieu à Toulon, le jeudi 25 janvier 1996.

– Mme Catherine Lalumière,
son épouse,
Mme Mauricette Vergniaud-Lalumière
et ses enfants,
ses cousins,
M. et Mme Philippe Bodin,
M. et Mme Jean-Louis Genicon,
M. et Mme Jean-Didier Bodin,
leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces,
Les familles Lalumière, Dubourg, Deslutrand, Kiefer,
Mmes Danielle Chauvin et Fernande Legros,
ses infirmières,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Pierre LALUMIÈRE,
professeur agrégé
des facultés de droit,
ancien député au Parlement européen,
ancien maire du Bouscat,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le 21 janvier 1996, dans sa soixante-sixième année, à l'issue d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Eysines, en Gironde.

Des dons peuvent être adressés à l'Association France-Alzheimer, pour la recherche, 21, boulevard Montmartre, Paris-2e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

(*Le Monde* du 25 janvier.)

– Paris. Bruxelles.

Les anciens du SKIF et de Corvol
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ami,

Albert LEMBERGIER,

survenu le 19 janvier 1996 à Bruxelles.

Il garderont le souvenir d'un camarade dynamique et chaleureux.

Amitié. Chavershaft.

Remerciements

– A tous ceux, parents, amis et connaissances, *collègues enseignants et journalistes*, attachés de presse, auteurs, éditeurs, lecteurs et auditeurs, qui ont fait part de leur émotion lors du décès, le 26 décembre 1995, de

Catherine DADOUN,
(Catherine TURLAN),

Roger Dadoun
et David, Sara, Simon, Tessa et Armand,
expriment leur gratitude.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le 8 janvier 1996, au crématorium du Père-Lachaise.

– M. et Mme Alex Chambon-Cartier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Guintoli
et leurs enfants,
Mme Monique Guintoli
et ses enfants,
M. Jean Hoff,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Josette GUINTOLI,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Avis de messe

– Emiland et Lucile Guillerme,
Ses enfants et Domitilla,
vont célébrer une messe en souvenir de

Jacques GUILLERME,

samedi 27 janvier 1996, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, à 10 heures.

Services religieux

– Un service religieux à l'intention de

Jean-Pierre DANNAUD,

décédé le 7 décembre 1995,

sera célébré le mardi 6 février 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Anniversaires de décès

– *Le 24 janvier 1990,*

Daniel ANKRI,

nous quittait. Six ans déjà...

Il nous a tant aimés.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

– En ce jour, *vingtième anniversaire* du décès brutal de

M. Paul CHALANSET

Son épouse, ses filles, son gendre
et toute sa famille,
demandent une tendre pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a quatre ans disparaissait

Pierre LEHMANN

Son nom vient d'être donné au nouvel auditorium du Laboratoire de l'accélérateur linéaire à Orsay (IN2P3, CNRS, université Paris-Sud).

Merci à tous ceux qui l'ont aimé et gardent sa mémoire vivante.

Jeanne et François Lehmann.

– La vie a quitté

Ladislas Jean-Pierre LICHTMANN,

le 26 janvier 1995.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– *Le 26 janvier 1989,*

Marie-Alice LONGHI,
née MARENGHI,

s'en allait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Communications diverses

Ecole du Louvre
Rentrée des étudiants
1996-1997

L'accès à la première année de premier cycle (cursus diplômant en histoire de l'art et archéologie) est ouvert aux candidats ayant réussi un test probatoire d'entrée.

Conditions d'inscription au test
Etre bachelier, futur bachelier, diplômé de l'enseignement supérieur.

Modalités d'inscription au test
● Retrait des dossiers, avant le 26 février 1996 (délai de rigueur), 34, quai du Louvre, 75001 Paris ou par correspondance.
● Dépôt des dossiers, exclusivement par correspondance, avant le 4 mars 1996, le cachet de la poste faisant foi.

Renseignements : (1) 40-20-56-15.

– Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels tous âges (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

– Sous l'égide du Fonds social juif unifié, hommage à Emmanuel Levinas, lundi 29 janvier, à 20 h 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, avec David Banon, Gilles Bernheim, Catherine Chalier, Ilana Cicurel, le R.P. Bernard Dupuy, Alain Finkielkraut, Bernard-Henri Lévy, Salomon Malka, Guy Petitdemange, Paul Ricœur, Jacques Rolland, RCJ 94.8 FM, L'Arche.
Renseignements : Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92 – PAF.

Soutenances de thèse

– Jean Croizat-Viallet a soutenu à l'université Paris-III-Sorbonne, le samedi 6 janvier 1996, sa thèse de doctorat « Recherche sur l'introduction de la science moderne en Espagne à la fin du XVIIe siècle ». Le jury, composé de MM. et Mme les professeurs Augustin Redondo (directeur de thèse), Jean-Pierre Peter, Lucienne Domergue et Josette Riandière La Roche, lui a décerné à l'unanimité la mention très honorable avec félicitations du jury.

AUJOURD'HUI

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE Les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont enlevé la médaille de bronze de l'épreuve des couples du championnat d'Europe, remportée par les Russes Oksana Kazakova et Artur Dmitriev, mercredi 24 janvier à Sofia. C'est la première fois qu'un couple français monte sur un podium international depuis les titres de champions d'Europe, du monde et olympiques d'Andrée et Pierre Brunet, en 1932. ● CHEZ LES HOMMES, le programme court a été catastrophique pour les Français Philippe Candeloro (septième) et Eric Millot (neuvième), privés de toute chance de disputer la médaille d'or lors du programme libre qui devait avoir lieu jeudi 25 janvier. ● LE RUSSE Ilia Kulik, deuxième du classement provisoire, pouvait en revanche espérer rééditer sa performance de 1995 lorsqu'il avait acquis le titre européen à la surprise générale.

Ilia Kulik veut dominer le monde en commençant par l'Europe

Le Russe, tenant du titre européen et deuxième, mercredi, à l'issue du programme court, derrière l'Ukrainien Viacheslav Zagorodniouk, bouscule la hiérarchie de sa discipline

SOFIA
de notre envoyée spéciale

Victor Kudriavtsev ne s'indigne jamais d'entendre Ilia Kulik déclarer : « *Ce que je suis, je ne le dois à personne d'autre qu'à moi-même.* » L'entraîneur russe, modeste patineur international de la fin des années 60, n'a que faire de la gratitude de son protégé. Seuls les résultats comptent. Froidement, Kudriavtsev dispense quelques conseils. Ilia Kulik, impassible, n'attend rien d'autre que cette rigueur et ce regard critique : « *Ma force, c'est de ne pratiquement dépendre de personne.* » Avec sa silhouette inachevée, ses mines dramatiques, ce moscovite de dix-huit ans porte déjà une ombre considérable sur les ténors du patinage artistique. Il ne s'en étonne guère : « *J'ai dominé chez les juniors, c'est une évolution normale.* »

PATINAGE

En 1995, à Dortmund (Allemagne), sur la lancée de son titre mondial junior, le pâle jeune homme aux allures de page a soufflé aux « grands » les lauriers européens. Ni son compatriote, le champion olympique Alexei Urmanov (absent de Sofia à cause d'une conjonctivite), ni l'Ukrainien Viacheslav Zagorodniouk ni Philippe Candeloro n'en sont revenus. Pas un instant, Kulik n'a donné l'impression de les craindre. « *Ce sont de bons patineurs,* dit-il, *mais il manque quelque chose à chacun d'entre eux. Moi, j'aime tout faire, sauter, glisser ou travailler mes pas. Mais je n'ai pas encore vraiment trouvé mon style.* »

« *Il est unique,* souligne Natacha Ulianova, sa chorégraphe depuis deux ans. *C'est un bosseur, un éternel insatisfait et un être très déterminé.* » « *Il y a entre lui et les autres ce qui différencie le papillon de la chrysalide,* renchérit Philippe Pélissier, un des entraîneurs nationaux français. *Il patine totalement détaché de tout, quand les autres le font par rapport à l'image qu'ils pensent devoir projeter. Il est libre.* » Libre d'énoncer de hautes ambitions sans la moindre arrogance : « *Je veux être champion du monde et champion olympique, sinon à quoi bon transpirer ?* » En l'envoyant à quatre ans à la patinoire en plein air de son quartier « *pour l'occuper* », ses parents, ingénieurs, ne se doutaient pas que leur chétif rejeton prendrait le jeu au sérieux. « *J'étais un enfant calme, pas le genre des caïds des cours de récréation,* se souvient Kulik, *le hockey ne m'aurait pas convenu.* » Il évoque « *une gentille dame* » qui guidait les bambins sur la glace et lui a communiqué « *l'amour du patinage* » avant de l'expédier, à six ans, au CSKA, le club de l'armée moscovite. Là, il observe à la dérobée Sergueï Grinkov, multiple médaillé en couple avec sa partenaire Katarina Gordeeva, décédé d'une crise cardiaque en décembre à l'entraînement (*Le Monde* du 22 novembre). Il s'imprègne de la grâce sobre de son aîné, admire sa solidité : « *Je voulais être comme lui.* »

VIOLENCE CONTENUE

En regardant Grinkov, Kulik apprend à doser ses émotions. D'où sa violence contenue pour apprivoiser les juges et ainsi leur arracher la note d'impression artistique susceptible de l'aider à surpasser les autres. Il progresse vite. « *Tout est dans la musique,* assure-t-il, *il suffit de l'écouter, de bien la sentir.* » Inlassablement, les joues rougies par l'air glacial de la patinoire, Ilia Kulik répète les mêmes gestes. A la fois patient et avide : « *Je suis fasciné par le fait qu'on puisse exprimer autant de qualités physiques et artistiques dans un même sport. Il faut être souple, vif, endurant et élégant, tout en gardant une parfaite concentration pour faire corps avec la musique.* »

Très indépendant, Kulik aime à choisir seul les airs sur lesquels il évolue. « *Je mixe moi-même ma cassette, puis je prends l'avis de mes parents et de mes entraîneurs.* » Il a tout de même suivi les conseils de Tatiana Tarasova en renonçant à exécuter son programme court sur une valse, au profit de la musique du film *La Famille Addams*. On ne tient pas tête à la chorégraphe, formatrice des plus grandes stars de la danse sur glace, lorsqu'elle vous fait l'honneur de monter vos enchaînements. « *Elle était juste intéressée,* relativise Kulik, *alors on a travaillé ensemble deux semaines.* » Dans son programme libre, jeudi 25 janvier, il devait incarner Aladin : « *Un garçon de mon âge, tout simple, qui veut découvrir le monde et être le meilleur comme moi. J'adore ce dessin animé et j'aimerais inciter les enfants à me rejoindre dans ce voyage fantastique sur la glace.* »

Patricia Jolly

La médaille inattendue de Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis

SOFIA
de notre envoyée spéciale

Il la cajole, la fait virevolter dans ses bras comme une poupée. « *On se calme* », lui murmure-t-il. Elle refuse, préfère laisser la joie la submerger. Avec Stéphane Bernadis, Sarah Abitbol vient de décrocher la médaille de bronze des championnats d'Europe en couple : leur premier résultat significatif et le sauvetage d'une journée assombrie par les piètres performances de Philippe Candeloro et d'Eric Millot.

Les champions de France n'osaient y croire. Même si, sentant le public conquis, Sarah pleurait déjà dans la dernière spirale. Même si Stéphane avait entr'aperçu tout le clan français debout dans les tribunes. L'an passé, ils s'étaient approchés du podium européen à Dortmund avec une septième place. Neuvièmes à Birmingham au championnat du monde quelques semaines plus tard, ils redoraient le blason d'une discipline en jachère depuis quinze ans en France.

Mercredi soir, après une prestation irréprochable sur la bande originale du film *Les Incorruptibles*, et malgré l'optimisme du directeur des équipes de France, Didier Gailhaguet, ils jouaient la modestie : « *Trop difficile de passer devant les Russes* », disait Stéphane. « *Regardons tout de même les quatre derniers,* ajoutait Sarah, *des fois que sur un malentendu les juges se souviennent qu'on a bien patiné.* » Le jury a une bonne mémoire et deux des trois duos russes qui précédaient les Français à l'issue du programme technique ont flanché.

FAIRE-VALOIR

Petite brune piquante au tempérament de feu, Sarah s'est alors perdue en regards enamourés. « *Stéphane sait comment agir pour me faire faire ce qu'il veut* », minaude-t-elle. Sans Sarah, pourtant, Stéphane n'est rien qu'un second couteau du patinage artistique individuel. Impulsif, trop souvent trahi par ses nerfs, ce Parisien de vingt et un ans a opté pour le couple voilà cinq ans. Pendant un été, il a même patiné avec Surya Bonaly. De son côté, Sarah doutait de son propre talent, bien qu'elle ait représenté la France au mondial juniors individuel. Ses quarante-deux kilos et son mètre cinquante font d'elle une partenaire idéale. La guider sur la musique jusqu'à l'étourdir a responsabilisé Stéphane. Sarah est la miniature qu'il a besoin de protéger pour s'exprimer sur la glace. « *Il est possessif, intelligent et jaloux* », dit-elle.

Pour les yeux de cette remarquable glisseuse doublée d'une fantastique voltigeuse, Stéphane est devenu fiable, un parfait faire-valoir, un pilier inébranlable. Sarah, elle, s'est totalement libérée. « *C'est comme dans un rêve,* dit Stéphane. *Cette médaille, c'est le travail et la passion. Mais, dans l'absolu, on espère encore plus.* » Ce podium français – le premier en championnats d'Europe dans cette discipline depuis le titre en 1932 d'Andrée Joly et Pierre Brunet – bouleverse le schéma traditionnel selon lequel on croit les classements préalablement établis dans l'esprit des juges. Il prouve que le patinage en couple reste un sport dont les performances ponctuelles peuvent être jugées à leur juste valeur. Et il pourrait être une source d'inspiration pour d'autres puisque, de leurs doutes sur leur carrière individuelle et de l'analyse de leurs capacités, a jailli le succès de Sarah et Stéphane.

P. J.

Désastre français dans le programme court

Pour les deux patineurs français Philippe Candeloro et Eric Millot, le programme court des championnats d'Europe a tourné au désastre, mercredi 24 janvier. Le premier, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Lillehammer, a chuté dans le triple axel. Sa septième place provisoire devait l'empêcher de viser le titre européen dans le programme libre, jeudi soir. Auteur de la même faute, Eric Millot était quant à lui classé neuvième.

Ces deux contre-performances ont arraché des paroles de dépit à Didier Gailhaguet, le directeur des équipes de France : « *Pas d'excuses,* a-t-il dit. *Ils ont vraiment été petits. C'est pitoyable de voir un tel bilan le premier jour. Quand on vient pour gagner, c'est vraiment ridicule.* »

Youri Djorkaeff inspire aux Bleus le goût du risque offensif

CETTE PRÉCIEUSE MINUTE, mercredi 24 janvier contre le Portugal au Parc des Princes, il ne voudrait l'oublier pour rien au monde. Les Portugais venaient d'ouvrir le score sur un coup de tête bien pensé. Et Youri Djorkaeff s'est soudain découvert une vocation de sauveur. Ce fut comme une révélation. « *Prendre un but sur un coup de pied arrêté m'avait énervé* », s'excuse-t-il presque. Il s'est convaincu qu'il était interdit de perdre, de commencer la longue marche vers le championnat d'Europe des nations par un mauvais pas. Il a donc choisi de se ruer vers le but adverse, de laisser parler une fureur de vaincre qui devenait oppressante. Dans la surface de réparation portugaise, au bout d'une course échevelée, il a retrouvé un allié, le complice de ses folies offensives, Zinedine Zidane. Une, deux. Remise instantanée. But. La France n'avait mis qu'une minute pour égaliser, pour noyer les tourments d'un pénible début de match dans une action parfaite. Youri Djorkaeff pouvait s'offrir un instant de joie. Il avait fait bon usage de ses soixante secondes de rage.



FOOTBALL

Pour lui, il n'y a pas de matches amicaux. Voilà dix-huit rencontres que l'équipe d'Aimé Jacquet n'a pas perdu. Une telle réussite entraîne des obligations. « *C'est simple, tu n'as rien envie de lâcher* », indique Youri Djorkaeff, comme si la victoire était une spirale dont il serait trop douloureux de sortir. Il fallait donc vaincre le Portugal, avant la Grèce, puis la Belgique, prochains rôles d'une série qui ne s'arrêtera qu'en juin, à l'heure du retour à la compétition officielle sur le sol anglais. Djorkaeff ne s'ennuie pas dans ces rencontres sans enjeu où le score n'est qu'anecdote. Faire comme s'il s'agit d'un match sérieux relève presque de l'exercice. « *Dans le vestiaire, pendant la mi-temps,* raconte l'attaquant tricolore, *nous avons beaucoup discuté entre nous. Nous nous sommes repositionnés. Tout de suite, nous avons rectifié nos erreurs* ».

UN SURCROÎT DE TALENT

Une équipe de France sérieuse et appliquée : c'est l'image qu'il a de ses coéquipiers, mercredi soir. Ils ont su revenir deux fois, alors qu'ils étaient menés par une jeune génération portugaise riche de promesses. Quant à lui, il estime avoir joué là son meilleur match sous le maillot bleu. Deux buts. Un tir sur le poteau. Un seul ballon perdu. Et cette verve offensive, qui pour Youri Djorkaeff est la conséquence de l'entière liberté laissée aux attaquants par Aimé Jacquet. L'entraîneur ne donne aucune consigne. Il mise sur les coups d'éclat, comme ce tir de loin planté par Djorkaeff comme un couteau dans la défense portugaise, son deuxième but. « *Youri a su frapper exactement au bon moment* », commente Christian Karembeu. Le joueur de la Sampdoria de Gênes décèle chez son coéquipier un surcroît de talent, comme si l'année 1996 devait être celle d'un avènement.

« *Je suis content que l'on attende beaucoup de moi,* confesse Youri. *Avec le Paris SG, comme avec la sélection, je prends de plus en plus de plaisir. J'ose de plus en plus risquer.* » Il a compris qu'il était avec Zinedine Zidane l'élément-clé du dispositif offensif souhaité par Aimé Jacquet. Il se glisse dans la peau de celui qui parle, du joueur de référence vers lequel se tendent naturellement les micros. Jusqu'à chasser d'un revers de phrase l'ombre des absents. « *Je n'ai pas de problème Cantona, Ginola, encore moins Papin. Je ne me retourne pas pour regarder derrière moi.* »

Pascal Ceaux

Monica Seles rencontrera Anke Huber en finale des Internationaux d'Australie

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Elle s'appelle Chanda Rubin. Elle est américaine, elle a dix-neuf ans, elle est belle. *Elle est devenue* « l'autre » vedette du tableau féminin des *Internationaux* d'Australie où elle était tête de série n° 13. En deux matches, elle a fait lever les foules. D'abord, une rencontre fleuve et superbe, en quart de finale, contre l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario. Puis cette demi-finale, jeudi 25 janvier, au cours de laquelle elle a fait vaciller Monica Seles, tête de série n° 1 avec un tennis énergique. Vaciller seulement. Chanda Rubin, qui a servi pour le match au troisième set, s'est ensuite écroulée et a perdu les quatre derniers jeux. Seles reste donc invincible aux Internationaux d'Australie, qu'elle a remporté trois fois entre 1991 et 1993, avant sa longue convalescence.



TENNIS

Cette jolie défaite de Rubin, après sa si jolie victoire, incarne le tennis féminin actuel : capricieux et émouvant, doté de bonnes joueuses, mais de quelques rares championnes. Depuis son retour *sur le circuit, Monica Seles n'a été* battue qu'une fois, aux Internationaux des Etats-Unis où elle s'était inclinée, en finale, face à *Steffi* Graf. Celle-ci, forfait à Melbourne, après une opération au pied, a laissé le champ libre à celle avec *qui elle partage la place de n° 1.*

Depuis la finale new-yorkaise, Monica Seles, qui a peu joué, affiche dix victoires et aucune défaite. *Elle a été accrochée, mais* s'est tirée d'affaire. Elle a sauvé une balle de match avant de remporter le tournoi de Sydney face à sa compatriote Lindsay Davenport. A Melbourne, c'est un euphémisme que de dire qu'elle apparaît comme favorite pour la victoire finale, qui se disputera samedi 27 janvier : elle y rencontrera Anke Huber, victorieuse d'Amanda Coetzer (4-6, 6-4, 6-2). En six rencontres, Seles a toujours battu l'Allemande, dont deux fois en quart de finale des Internationaux d'Australie.

MUSCLES ET APPÉTITS

Cette finale, la première pour Anke Huber, la onzième de l'Américaine (pour huit succès), marque l'absence des « anciennes » du club des dix meilleures mondiales. Les Espagnoles ne sont pas au mieux : Arantxa Sanchez-Vicario, un temps n° 1 mondiale, *a été reléguée à la quatrième place*, Conchita Martinez ne parvient pas à mériter sa place de n° 2, et l'Argentine *Gabriela Sabatini (n° 6) a disparu* en huitième de finale, éliminée par Chanda Rubin.

Cette dernière, qui a été élue révélation de l'année 1995, manque encore de maturité dans les grands rendez-vous, comme l'a prouvé sa *demi-finale face à Monica Seles*. Les autres jeunesses sont encore tendres. A quinze ans, la prodige suisse Martina Hingis, qui, à Melbourne, parvenait pour la première fois de sa carrière en quart de finale d'un tournoi du Grand Chelem, doit encore régler ses sautes de concentration et les caprices de son jeu. Boutée au deuxième tour, Mary Pierce, tenante du titre, a rétrogradé à la 13e place mondiale.

Reste que le retour de Monica Seles a remonté le niveau de jeu qui avait atteint des profondeurs sinistres. Derrière elle, les joueuses aiguisent leurs appétits et leurs muscles. Dans les entraînements, les *sparring-partners* masculins sont indispensables, même à Martina Hingis qui tapait dans la balle avec sa mère jusqu'en 1995.

Si Mary Pierce et Nick Bollettieri se sont séparés, c'est parce que l'entraîneur américain ne voulait plus tolérer que la joueuse ne consente pas les sacrifices d'une *préparation digne de son rang.*

Chanda Rubin, qui en janvier 1995 a choisi un nouvel entraîneur, Marcel Freeman, a confié avoir *beaucoup travaillé, sans doute un* peu souffert, pour caresser l'espoir de battre un jour Monica Seles. C'est son nouveau et véloce jeu de jambes qui a fait trembler les certitudes de la n° 1 mondiale. « *Ce que j'apprends aujourd'hui à Chanda, comme doivent le faire toutes les filles, c'est aussi de croire en elles-mêmes et en leurs chances, comme Monica y croit, même quand elle est menée,* dit Marcel Freeman. *Chanda l'a fait en battant Arantxa Sanchez-Vicario. Elle doit se convaincre qu'elle peut moralement battre la meilleure : Monica.* »

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE KORAC
Quarts de finale retour
Villeurbanne (Fra.)-Alba Berlin (All.) 82-76
(Villeurbanne rencontrera Milan en demi-finale)

FOOTBALL

EURO 96
Match de préparation
France-Portugal 3-2
Buts. France : Y. Djorkaeff (24e, 75e), R. Pedros (77e). Portugal : F. Couto (23e), Rui Costa (31e).

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats d'Europe
Couples
1. Kazakova-Dmitriev (Rus) ; 2. Woetzel-Steuer (All.) ; 3. Abitbol-Bernadis (Fra.) ; (...) 9 Haddad-Privé (Fra.).

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simples dames
Demi-finales
M. Seles b. C. Rubin 6-7 (2-7), 6-1, 7-6
A. Huber b. A. Coetzer 4-6, 6-4, 6-2

■ **AUTOMOBILISME : l'équipage français Patrick Bernardini-Bernard** *Occelli* **(Ford Escort Cosworth)**, a remporté, jeudi 25 janvier à Monaco, le 64e Rallye Monte-Carlo. Victorieux dans le *temps de 5 h 24 min 40 s, le pilote* corse a précédé de 3 min 44 s François Delecour (Peugeot 306) et l'Allemand Armin Schwarz (Toyota *Celica), troisième avec un retard* 7 min 12 s. Patrick Bernardini a dominé de bout en bout cette épreuve, qui cette année ne compte pas pour le championnat du monde (*Le Monde* du 24 janvier).

■ **RUGBY : Richard Dourthe a été suspendu pour trente jours**, le 24 janvier, par la Fédération française de rugby, pour sa brutalité sur l'Anglais Ben Clarke, lors du France-Angleterre du 20 janvier (*Le Monde* du 24 janvier). Le trois-quart centre international, interdit de terrain jusqu'au 21 février, est donc écarté du XV de France pour deux matches du Tournoi : le 3 février contre l'Ecosse à Edimbourg et le 17 février contre l'Irlande à Paris, et pour le match de championnat de France Dax-Bourgoin, prévu le 11 février.

■ **DOPAGE : le président du Comité national olympique et sportif**, Henri Sérandour, a estimé, mercredi 24 janvier, que les athlètes de haut niveau consommateurs de cannabis « *doivent être pénalisés* », non pas pour dopage, mais pour *utilisation d'un produit interdit*. M. Sérandour, tout en reconnaissant que le mouvement sportif « *ne peut pas accepter de telles pratiques* », a déploré l'amalgame entre d'une part un phénomène de société qui relève de la toxicomanie et d'autre part le dopage.

■ **VIOLENCE : le supporteur du Milan AC qui avait tué d'un coup de couteau un partisan de l'équipe de Gênes**, le 29 janvier 1995, avant un match de championnat, a été condamné, mercredi 24 janvier à Gênes, à onze ans et quatre mois de prison, au terme d'un procès à huis clos. Au cours d'une échauffourée, Simone Barbaglia, âgé de dix-huit ans, avait poignardé à mort Vincenzo Spagnolo, trente ans, qui se rendait au stade. – (*AFP, Reuter.*)

Imprudences lors du démantèlement en 1994 du réacteur Rapsodie

Du sodium avait explosé à Cadarache

LE 31 MARS 1994, lors d'opérations de démantèlement de l'ancien réacteur surgénérateur Rapsodie, au Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône), une centaine de kilos de sodium avaient explosé, tuant un technicien et en blessant quatre autres (*Le Monde* du 2 avril 1994). Si l'on en croit un rapport établi récemment par des experts en sûreté nucléaire, de sérieuses imprudences pourraient être à l'origine de cet accident.

Ce document vient d'être remis au procureur de la République d'Aix-en-Provence. Il a été établi par la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRIRE PACA), à la demande de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), qui en a révélé les grandes lignes dans un communiqué publié récemment.

Les auteurs du rapport affirment que *« les enseignements issus d'opérations comparables réalisées antérieurement ont été insuffisamment utilisés »* et estiment que *« l'organisation de la sûreté et de la qualité »* était *« insuffisante »*. Ils ajoutent que *« les opérateurs ont eu, par moments, un comportement hasardeux »*.

Le drame s'était produit alors que la neutralisation des 36 tonnes de sodium (un métal extrêmement réactif) du circuit de refroidissement de Rapsodie était en voie d'achèvement. Les solvants employés par les techniciens pour le nettoyage d'une cuve ont provoqué une réaction violente avec le sodium sale et oxydé qu'elle contenait encore.

Selon l'enquête interne du CEA, *« l'état actuel des connaissances disponibles ne permettait pas de prévoir, ni d'anticiper, l'emballement de telles réactions, dont la nature chimique reste à préciser »*. Cet avis est partagé par les experts de la DRIRE PACA, qui expliquent l'explosion par *« l'emballement incontrôlé d'une réaction complexe, inconnue jusqu'ici, entre les composants présents dans la cuve »*.

J.-P. D.

Boeing envisage d'installer un centre spatial sur une plate-forme dans le Pacifique

Arianespace prend très au sérieux ce projet, qui permettrait le lancement d'un satellite dès 1998

Un consortium associant la firme américaine Boeing à des compagnies norvégienne, russe et ukrainienne a investi 500 millions de dollars dans la construction d'un complexe de lancement offshore. Ce projet entre directement en concurrence avec Arianespace. Hughes, premier fabricant mondial de satellites, a déjà signé une option pour dix tirs. Mais certains experts doutent de la rentabilité du projet.

SI JULES VERNE y avait pensé, il en aurait sans doute tiré un *De la mer à la Lune* à sa façon. Mais il arrive que les romanciers aient moins d'imagination que les ingénieurs. Depuis deux ans, ceux de Boeing peaufinent un projet révolutionnaire : lancer des satellites depuis une plate-forme offshore, plantée au beau milieu de l'océan Pacifique.

L'intérêt d'un tel dispositif, baptisé Sea Launch, est d'éviter le survol de régions habitées, mais surtout de permettre le choix de la latitude la mieux adaptée pour atteindre l'orbite recherchée. L'influence de la latitude est en effet prépondérante sur le « rendement » d'un tir. Pour les satellites géostationnaires, il convient, par exemple, d'être très proche de l'Equateur afin de bénéficier au maximum de l'effet de fronde fourni par la rotation de la Terre. La mise en orbite de tels satellites exige 15 % d'énergie de moins s'il est effectué depuis Kourou (Guyane française) à 5 degrés nord, plutôt que de Cap Canaveral (Floride) à 28,2 degrés nord. En revanche, un site septentrional se prête mieux aux mises en orbite polaire.

Une plate-forme mobile paraît donc idéale. Mais les rares projets de ce type n'avaient jusqu'alors concerné que de petits lanceurs. Ils avaient aussi rencontré des contretemps qui avaient fini par faire de la fusée flottante un serpent de mer. L'annonce, le 3 avril 1995, de la formation d'un consortium associant Boeing à un armateur suédois (Kvaerner) et à deux constructeurs de lanceurs spatiaux, l'ukrainien Yuzhnoye et le russe Energia, avait pu passer pour une nouvelle « intox » lancée dans un milieu qui n'en est pas avare.

Mais en prenant une option, fin décembre, sur dix lancements offshore, Hughes Space and Communication Co., premier constructeur mondial de satellites, vient d'offrir une certaine crédibilité au projet. Le montant de cette commande, non dévoilé, mais estimé par l'hebdomadaire britannique *The Economist* à environ 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), apporterait, en principe, à ce consortium les moyens de rentabiliser un investissement annoncé de 500 millions de dollars. Il est vrai que Hughes négocie également un « panier » d'une quarantaine de lancements pour la fin du siècle. Il fait jouer à plein la concurrence entre Ariane space, Mc Donnell Douglas et ses Delta, Lockeed Martin, qui propose son Atlas, et le lanceur russe Proton.

Une base de lancement off shore

Concrètement, le projet Sea Launch s'appuie sur la transformation d'une ancienne plate-forme pétrolière de 31 000 tonnes et de 130 mètres de long qui fera office de pas de tir. Le norvégien Kvaerner a commencé les aménagements de cette sorte d'immense barge-catamaran, qui utilisera des balasts pour se stabiliser au moment du lancement.

L'armateur a également entamé la construction d'un navire de 34 000 tonnes et de 200 mètres de long, où la fusée sera assemblée et qui fera également office de centre opérationnel. Cette escadre sera basée à Long Beach, non loin des principaux ateliers de production de satellites californiens. Le lanceur y sera alimenté en carburant, avant d'être acheminé – en sept jours environ – à bord de la plate-forme jusqu'au site de lancement, qui serait proche des îles Kiribati.

La fusée proprement dite sera un hybride du lanceur ukrainien Zenit, pour les deux premiers étages, et du propulseur russe Energia. Ces éléments ont fait séparément les beaux jours de l'espace soviétique, mais ils n'ont encore jamais été associés. L'ensemble devra, à partir de 1998, propulser en orbite géostationnaire de transfert un, voire deux satellites ayant une masse maximale de 5,4 tonnes. Soit sensiblement la même capacité d'emport que le futur lanceur lourd Ariane V.

Une fusée hybride, associant un lanceur ukrainien et un propulseur russe

Arianespace prend donc le projet américain très au sérieux, même si la firme européenne rappelle qu'Ariane V devrait effectuer son premier vol dans quelques mois, soit deux ans avant la fusée Boeing. Au Centre national d'études spatiales (CNES), Christian Teinturier, sous-directeur aux équipements sols de la direction des lanceurs, reste sceptique sur la rentabilité du projet américain, même si celui-ci lui paraît *« techniquement viable »*.

« Boeing risque de se heurter à des problèmes de logistique, explique-t-il. *Si un incident survient, il sera difficile de le résoudre en mer. Ce qui implique des allers-retours coûteux. »* Autre inconnue, l'approvisionnement en fusées, qui dépendra des bonnes relations entre les industriels russe et ukrainien. Nul doute que Boeing aura profité des cours du rouble et du karbovanet pour les obtenir à vil prix. A moins, comme le suggère un industriel français du secteur aérospatial, que la firme de Seattle ait proposé ses avions comme monnaie d'échange pour « inonder » le transport civil ukrainien, quite à abandonner Sea Launch par la suite.

A Euroconsult, société de conseil spécialisée dans les questions spatiales, Stéphane Picchiottino note qu'en se transportant dans les eaux internationales, Boeing pourra s'affranchir d'un certain nombre de contraintes réglementaires. *« Boeing tente de faire son retour dans le secteur spatial, à une époque charnière où la compression numérique devrait entraîner un boom de la télévision par satellite »*, note-t-il. Boeing est également en lice pour divers programmes spatiaux de l'US Air Force (EELV) et de la NASA (X33). *« On assiste aujourd'hui à une pénurie relative des capacités de lancement, donc tout le monde tente sa chance. Mais au-delà de l'an 2000*, prévient M. Picchiottino, *on risque d'assister à une saturation de ce marché. »*

Hervé Morin

Les précédents

Afin de s'affranchir des contraintes géographiques, les opérateurs spatiaux ont depuis longtemps imaginé d'utiliser des plates-formes off shore. Jusqu'alors, l'Italie a été la seule à sauter le pas en installant au large du Kenya une base flottante pour le tir de fusées Scout. La dizaine de satellites placés en orbite depuis cette base à partir de 1967 n'ont jamais dépassé 200 kg. La plate-forme, aujourd'hui désactivée, commencerait, selon un observateur, *« à rouiller sur pieds »*.

En Corée, le Centre national d'étude spatiale (CNES) français avait engagé en 1992 une étude de faisabilité pour *« un projet concernant de petits lanceurs de type Scout ou Diamant »*, indique Christian Teinturier, de la direction des lanceurs du CNES, qui précise que cette coopération n'a pas abouti. Par ailleurs, la société russe KB Makaleff propose ses sous-marins nucléaires lance-missiles aux opérateurs spatiaux. Pour l'heure, seuls les Allemands ont fait appel à ses services, en juin 1995, pour lancer une capsule de recherche en microgravité, qui est restée dans l'espace pendant les quinze minutes nécessaires à l'expérimentation.

La France des carnavals

Nice n'est pas la seule cité de l'Hexagone où les fêtes profanes rassemblent la population



DESSINS NATALI FORTIN

QUI DIT carnaval évoque les fêtes flamboyantes de Rio de Janeiro, Venise, voire Trinidad et Tobago. Et la France, « carnavalesque» ? La réponse est incertaine. A part Nice, qui citerait Cassel, Solesme, Limoux, Pézenas, Cournonterral ou Dunkerque ? Pourtant, pour entrer dans le tourbillon, il n'est pas nécessaire d'aller très loin. La France recèle, en ce domaine, des richesses insoupçonnées.

Le carnaval vit, change, s'adapte, meurt et, parfois, renaît. D'où sa diversité. Il est constitué par la sédimentation de différents rites. Dans la plupart des civilisations anciennes, il prend la forme de fêtes avec travestissement ou, inversement, de rôles lors des changements de saisons. Pour asseoir son pouvoir, la chrétienté, qui s'installe sur le déclin de l'Empire romain, occupe l'espace et le temps en imposant son calendrier et en remplaçant les fêtes païennes par des fêtes chrétiennes.

N'arrivant pas à éliminer totalement les premières, l'Eglise les rassemble autour des journées qui précèdent le carême. Carnaval s'affirme alors par rapport à cette période de jeûne en vantant les mérites du gras. L'origine du mot carnaval – *carne vale*, c'est-à-dire « adieu la viande » – s'inscrit dans cette opposition. Il connaît un âge d'or au Moyen Age et à la Renaissance. Les temps modernes entraînent sa quasi-disparition. Ses réjouissances se réfugient souvent, en dernier recours, sous les préaux d'écoles.

En France, seules certaines villes ont réussi à maintenir cette célébration devenue symbole identitaire de leur communauté. Les plus authentiques ont vu se rencontrer tradition et histoire locale. A Cournonterral (Hérault), on assiste à l'affrontement entre *« paillasses » et « blancs » sur fond d'aspersion de* lie de vin.

A Prats-de-Mollo-la-Preste, ou Arles-sur-Tech, dans les Pyrénées-Orientales, c'est le réveil de l'ours après l'hibernation qui est célébré. Distinctes au départ, ces fêtes se sont confondues au cours des temps avec le carnaval. Des rites originaux donnent à chacune une atmosphère spéciale. Au-delà de carnaval, c'est la ville qui vibre. Dans le Nord, porter saint Pansard à Trélon ou Reuze Papa à Cassel est un honneur. *« Pour porter, il faut être de sang, et avoir du cœur »*, dit-on à Cassel. Des traditions familiales ou collectives se greffent sur ces coutumes immuables. A Dunkerque, Cô-Pinard, tambour-major de l'entre-deux-guerres, est resté célèbre au point que, aujourd'hui encore, on chante l'hymne qui lui est dédié.

Dans le Nord toujours, les carnavals ont lieu à l'ombre imposante des géants. Apparus souvent à l'occasion de fêtes religieuses, ils avaient une fonction processionnelle et représentaient corporations ou quartiers. Peu à peu, ils furent associés aux fêtes profanes. Dans certaines villes, ils constituent les piliers du carnaval qui se forme et se défait à leur suite. Participant de la mémoire collective, ils s'intègrent à la vie locale avec la complicité des autorités qui les reçoivent en grande pompe. Si les bonshommes carnavals sont brûlés le soir du mardi gras, les géants sont, eux, raccompagnés jusqu'à leur demeure avec, en guise d'adieu, des chants que la foule connaît par cœur.

DÉRISION ET GRIVOISERIE

Ces manifestations reflètent les mutations. Nice, concurrencé par le développement de San Remo, s'organise après 1870 pour relancer son carnaval et attirer la riche clientèle qui y séjourne en villégiature. La fête devient plus commerciale, inscrite dans la politique d'animation de la ville. Plus fragile, plus soumise aux modes et à la conjoncture économique, elle se décline sur un autre mode, prenant la forme de parades de chars aux décorations grandiloquentes. La foule regarde plus qu'elle ne participe.

Certains pourtant, comme ces carnavaliers qui chaque année préparent amoureusement leur char, continuent à vivre pleinement le carnaval. Ils demeurent minoritaires, noyés dans la masse, elle-même simple spectatrice du défilé qui passe. L'humeur est joyeuse, surtout celle des enfants lanceurs de confettis, mais il n'y a plus cette communion dans le rite accompagné de mélodie lancinante que les habitants ont entendue depuis leur enfance.

Quel que soit son mode d'expression, l'âme du carnaval ne vient pas tant des paillettes et des effets de lumières que de la capacité de la ville à se mettre en scène, entraînant tout le monde dans son sillage. Le déguisement n'est plus alors réservé aux seuls « aficionados » qui défilent en ordre préétabli. Il devient l'apanage de tous ceux qui, seuls ou en groupe, chantent à tue-tête, esquissent un pas de danse et boivent à l'éternité de Bonhomme carnaval.

Guillaume d'Andlau

★ Guillaume d'Andlau est coauteur, avec Béatrice de Villaines, de *Carnavals en France, hier et aujourd'hui*, Fleurus, collection Fleur'Art, 128 p. 170 F.

Villes en liesse

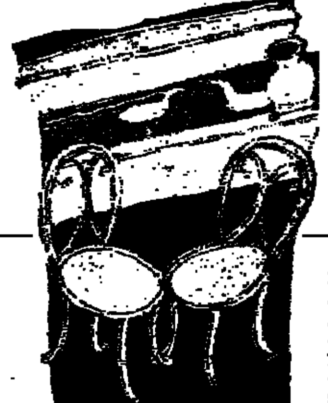
On fêtera Sa Majesté Carnaval à Bailleul du 17 au 20 février (renseignements, office de tourisme, tél. : 28-43-81-00), à Cassel le 18 février (tél. : 28-40-52-55), à Cournonterral le 21 (mairie, 67-85-00-11), à Douarnenez du 17 au 21 (office de tourisme, 98-92-13-35), à Dunkerque du 27 janvier au 9 mars (office de tourisme, 28-66-79-21), à Limoux du 14 janvier au 24 mars (office de tourisme, 68-31-11-82), à Nantes, défilé le 24 mars, parade nocturne le 20 avril (comité des fêtes, 40-35-75-49), à Nice du 15 février au 3 mars (office de tourisme, 92-14-60-60), à Pézenas le 20 février (maison du tourisme, 67-98-35-45), à Prats-de-Mollo-la-Preste du 25 au 27 février (office de tourisme, 68-39-70-83), à Solesme le 18 février (mairie, 27-37-31-11) et à Trélon le 3 mars (mairie, 27-59-75-00).

Citons encore : Albi, 3 et 10 mars (office de tourisme, 63-49-48-80) ; Chalon-sur-Saône, du 16 au 24 mars (office de tourisme, 85-48-37-97) ; Granville, 18 février (office de tourisme, 33-91-30-03) ; Mulhouse, du 14 au 25 février (office de tourisme, 89-45-68-31).

Monnaies de Paris

Au Palais-Royal, curieusement, la plus haute des colonnes de Buren ne se voit pas de loin. Il faut dire qu'elle se tient sous terre. Sa base baigne dans une eau bruissante, et son sommet arrive à la hauteur du sol, au milieu d'une fosse carrée dont vous protège, sur ses quatre côtés, un parapet de verre. L'horizontal sommet de la colonne est constellé de pièces, des pièces de monnaie qui viennent de tous les coins du monde.
Mais peut-être que le yen y est rare, car il est difficile de viser juste tout en faisant clic-clac, merci Kodak ! Il y a aussi beaucoup de pièces qui sont tombées vite fait au fond de la fosse. Elles ont beau chatoyer dans l'eau, elles ne porteront pas chance à leurs anciens propriétaires : la chance est ici affaire d'adresse et se tient du côté du sec. Quant au bouton doré qui parade sur la colonne, au beau milieu des pièces, on ne sait s'il peut être homologué.
Mais quittons la rive droite et arrêtons-nous un moment au pont de l'Alma, au-dessus de la Seine. Face à la grosse armée des bateaux-mouches, le zouave est toujours là, fidèle au poste, avec sa barbe et sa chéchia. Rien de nouveau dans son regard, dignement scotché à la rive gauche. Dans les plis de sa capuche, en revanche, voilà maintenant qu'il y a des pièces aussi.
Lancées du haut du pont, elles sont sans doute le fait, encore une fois, d'habiles mains touristiques.
Qui diable a bien pu commencer ? Un groupe de Piémontais peut-être, ou trois types de Glasgow un peu pafs.
Le reste de la planète n'a plus qu'à suivre, mais la Seine, assurément, est plus vaste que la capuche.
Gagnons pour finir le jardin du Luxembourg, et plus précisément la fontaine Médicis, dont l'eau stagnante, au milieu d'une discrète déclivité, semble descendre en pente douce. Parmi les feuilles mortes peuplant le bassin, on aperçoit, ici aussi, l'éclat doré de la monnaie. Cette fois, vous êtes assez bien renseigné, car vous avez vu faire, l'été dernier, un jeune couple de touristes étrangers, des Américains vraisemblablement. Ils se sont mis côte à côte, le dos tourné à la fontaine, et là, de concert par-dessus leur épaule, ils ont balancé une pièce dans l'eau. Car ici, à l'inverse, c'est l'eau qui porte chance.
Ils avaient dû faire un vœu, les deux tourtereaux, et bientôt ils se sont enlacés.

Daniel Percheron



L'AIR DE PARIS

VENTES

Les bons billets

UN ENSEMBLE de billets de banque, qui passera en vente à Drouot mercredi 7 février, est sans doute une des premières collections de ce type à affronter les enchères publiques. Recherchés depuis une vingtaine d'années, ces supports fragiles ont déjà des cotes bien établies, qui se mesurent à la rareté et surtout à l'état de conservation.

Inventé en Chine, au treizième siècle (la Chine est aussi le berceau du papier), le billet de banque apparaît en Europe au milieu du XVII[e] siècle, d'abord en Suède. La France l'utilise à partir de 1701 sous la forme de *« billets de monoye »*, donnés en reçus aux versements d'espèces aux hôtels des monnaies. Un exemplaire daté 1707 est proposé à cette vente sur une estimation de 35 000 à 45 000 francs. Ce modèle, très rare, comporte une date, une signature et un numéro manuscrits ; remargé, il a subi quelques restaurations au ras des pliures, mais demeure dans un bel état.

Viennent ensuite deux billets de la banque de Law, qui bouleversa l'économie de la période de la Régence (1715-1724). Typographiés le 1[er] janvier 1720, l'un affiche une valeur de 10 livres Tournois (estimé entre 700 et 900 francs à cause de traces de colle au verso), l'autre de 1 000 livres Tournois (3 500-4 000 francs). En 1720, la faillite retentissante de cette banque, devenue banque royale en 1718, adhère fâcheusement à la réputation du papier monnaie dans notre pays, au point que les émissions suivantes datent de 1790.

Il s'agit des fameux assignats, qui entraînent la France dans une inflation démesurée. En 1797, le Directoire doit se résoudre à officialiser par un décret la banqueroute de l'Etat. Un assignat de 750 francs du 18 Nivôse An III (7 janvier 1795), rare et en parfait état, est proposé ici pour 4 000 à 5 000 francs. Créés parallèlement par les royalistes, deux « bons » de 10 livres émis en Vendée par l'armée catholique et royale illustrent la guerre civile engendrée par la Révolution (3 000-4 000 francs chacun, tous deux en parfait état).

En 1800, la création de la Banque de France institutionnalise la circulation des billets, mais, pendant tout le XIX[e] siècle, leur usage demeure réservé aux professionnels de l'argent : banquiers, financiers, gros commerçants. La thésaurisation se fait plutôt en pièces, qui conservent la valeur du métal, malgré les démonétisations, au contraire des billets, que l'on doit échanger rapidement lorsqu'ils n'ont plus cours.

Comme aujourd'hui, la Banque de France détruit les exemplaires retournés, ce qui permet de dénombrer exactement la quantité de vignettes restées en circulation, chacune étant numérotée et registrée. Ces éléments expliquent la rareté des modèles du XIX[e], et c'est pourquoi on attend 15 000-20 000 francs d'un billet de 50 francs type 1868 daté 1875, en très bon état.

C'est surtout après 1918 que ce type de monnaie s'impose, jusqu'à éclipser les précieuses pièces de nos ancêtres. Sur ces émissions relativement récentes, certains collectionneurs recherchent les particularités, comme les filigranes inversés, les surcharges officielles, ou les spécimens. Par exemple, un billet de 500 francs Victor Hugo de 1959, neuf (ni pliure, ni trou d'épingle, ni défaut), surchargé en rouge de la mention *« 5 N. F. »*, obtiendra sans doute 3 500-4 000 francs, bien qu'il soit officiellement échangeable pour 5 francs actuels et que les numismates le surnomment *« le misérable »*.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, mercredi 7 février, exposition la veille, de 11 à 18 heures et le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Delavenne-Lafarge, 21, rue Bergère 75009. Tél. : 42-46-28-35. Expert : Alain Weil. 54, rue de Richelieu 75001. Tél. : 47-03-32-12.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **FESTIVAL DES CONTES DE FÉES.** Après avoir fêté Noël, Disneyland Paris programme, jusqu'au 4 avril, le Festival des contes de fées. Spectacles et animations se succèdent à Fantasyland. Avec, pour vedettes, les héros des histoires qui ont bercé notre enfance : la *Belle au Bois dormant* dont le mariage est célébré chaque jour devant le château, *Cendrillon* dont la citrouille se transforme en carrosse, la sorcière de *Blanche-Neige* et ses appétissantes pommes en sucre, *Hansel et Gretel* dans leur maison en pain d'épice. Sans oublier *Alice, Peter Pan, le Capitaine Crochet, Merlin l'Enchanteur* et, chaque après-midi, la Parade des Princesses. Et, à partir du 15 février, *la Belle et la Bête*, un spectacle musical présenté sur la scène de Vidéopolis. Quant aux familles qui souhaitent séjourner sur place, elles se verront offrir, pour tout forfait adulte réservé et acheté à l'avance, un forfait équivalent gratuit, pour un enfant de 3 à 11 ans.

★ **L'accès au parc coûte 150 francs pour un adulte, 120 pour un enfant de moins de 12 ans, jusqu'au 1[er] mars. Ensuite 195 et 150 francs. Renseignements au (1) 60-30-60-30 et dans les agences de voyages qui commercialisent des forfaits avec transport. Consulter la brochure « Disneyland Paris Vacances».**

■ **LES RACINES DE L'AMOUR.** Depuis toujours, les amoureux s'ingénient à graver leurs initiales sur les supports les plus divers avec une prédilection pour les arbres. Aujourd'hui, écologie oblige, les voilà invités à planter. Au cœur de son parc classé, le château d'Esclimont, en Ile-de-France, a réservé un endroit où, le jour de la Saint-Valentin, les amoureux peuvent planter un arbre, leur arbre, distingué par une plaque commémorative à leurs noms. La prestation (525 francs par personne) comprend l'arbre, planté sous le contrôle et avec l'aide d'un jardinier, la plaque gravée, l'apéritif, le déjeuner dégustation, les vins et le café. Avec chambre et petit déjeuner, il en coûte 1 050 francs par personne.

★ **Renseignements au château d'Esclimont, 28700 Saint-Symphorien-le-Château, tél. : 37-31-15-15.**

■ **PARIS A DEUX.** A ceux qui souhaitent passer la Saint-Valentin à Paris sans pour autant se ruiner, les 18 hôtels Timhôtel, première enseigne deux étoiles de la capitale, proposent, du 9 au 18 février, un forfait à 1 200 francs pour deux personnes incluant trois nuits en chambre double (salle de bains avec douche ou baignoire, ligne de téléphone directe et télévision câblée) avec petit-déjeuner buffet, le champagne dans la chambre, une balade en bateau-mouche et.... un parapluie. Selon ses goûts, on a le choix entre la proximité d'un site prestigieux (Louvre, Moulin Rouge, Grande bibliothèque de France), d'un quartier animé (Grands Magasins, Opéra, place des Victoires, place d'Italie, porte de Versailles) ou d'une gare (Nord, Saint-Lazare, Montparnasse).

★ **Réservation centrale au (1) 44-15-81-15.**

■ **LA FÊTE DU MIMOSA.** Originaire d'Australie, le mimosa a trouvé, à la Belle Epoque, sa terre de prédilection à Mandelieu-La Napoule et sur les massifs environnants de l'Estérel où, sur les 600 variétés recensées, on cultive surtout les variétés « Gaulois », « Mirandole », « Floribunda », « Toison d'or », « Quatre saisons » et « Clair de lune ». Une activité florissante puisqu'une centaine de mimosistes envoient, de janvier à mars, huit millions de bouquets de par le monde. Du jeudi 8 au dimanche 11 février à Mandelieu, c'est la « Fête au pays du mimosa » avec expositions florales, bals et galas, élection de « La reine du mimosa », festival de fanfares et groupes folkloriques, défilé des enfants et grand corso fleuri.

★ **Office de tourisme, au 92-97-86-46. Les hôtels locaux proposent à cette occasion des forfaits spéciaux.**

CULTURELLES

■ **RÉTROSPECTIVE COCA-COLA.** Présentée jusqu'au mardi 27 février au Carrousel du Louvre (place de la Pyramide inversée), une rétrospective Coca-Cola « Art ou publicité ? » retrace 30 ans de création publicitaire de la compagnie américaine à travers 70 peintures originales réalisées entre les années 30 et 60. A cette occasion, l'Universal Resto et Coca-Cola proposent en exclusivité un plastic cup « Collector » tiré en série limitée et reprenant l'affiche de l'exposition. Egalement au programme, un concours et des ateliers d'enfants, merdredi 21 et mercredi 28 février, avec un concours de dessin sur le thème de la bouteille de l'an 2000.

★ **Universal Resto, Carrousel du Louvre (niveau mezzanine), 99, rue de Rivoli, 75001 Paris.**

SPORTIVES

■ **LA CHARTREUSE EN RAQUETTES.** Depuis mai 1995, le massif de la Chartreuse, promu parc naturel régional, est, avec ses forêts, ses cols faciles et ses nombreux sommets accessibles, le lieu de prédilection de la randonnée en raquettes. Grâce à la mise en place progressive d'un balisage spécifique, notamment dans la vallée des Entremonts, à partir des points de location du matériel. Un matériel abordable et performant dont la légèreté (400 grammes à 1 kg) permet à tous de pratiquer cette activité conviviale et ludique. La Maison Alpes-Dauphiné-Isère propose un séjour de 5 jours en hôtel 2 ou 3 étoiles (1 950 francs par personne en pension complète avec la location du matériel) et des sorties quotidiennes (4 heures de marche) encadrées par un accompagnateur professionnel. L'occasion de découvrir l'artisanat et les traditions du massif.

★ **Maison Alpes-Dauphiné-Isère, 2, place André-Malraux, 75001 Paris, tél. : (1) 42-96-08-43 ou 56. Un annuaire recensant, par massifs, les balades proposées en France par des accompagnateurs qualifiés est disponible à l'association France-Raquette, 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél. : 76-51-04-38.**

■ **GREENS NORMANDS.** Destination golfique, le Calvados propose de nouveau, en 1996, un système de forfait, le passeport golf qui, pour 875 francs (700 jusqu'au 15 mars), permet d'accéder à six parcours : Omaha Beach à Port-en-Bessin, Caen, Clecy-Cantelou en Suisse normande, Cabourg-Le Home, Deauville-Saint-Gatien et Saint-Julien-sur-Calonne. Un « pass » valide toute l'année pour 9 jours consécutifs à partir de la date de la première réservation, ce qui permet de conjuguer golf et tourisme.

★ **Calvados Tourisme, place du Canada, 14000 Caen, tél. : 31-86-53-30.**

ANTIQUITÉS

● **Paris**, Quai Branly, 70 exposants, entrée 45 francs, du samedi 27 janvier au lundi 5 février de 11 à 20 heures, nocturne jeudi 1[er] février jusqu'à 23 heures.

● **Courbevoie** (Hauts-de-Seine), stade municipal, 60 exposants, entrée libre, vendredi 26 au dimanche 28 janvier, vendredi de 16 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures.

● **Le Chesnay** (Yvelines), Centre commercial Parly II, 70 exposants, entrée libre, jusqu'au samedi 3 février de 11 à 20 heures, dimanche 28 de 11 à 19 heures.

● **Grenoble** (Isère), Alpexpo, 95 exposants, 35 francs, jusqu'au lundi 29 janvier de 10 à 20 heures, nocturne vendredi 26 jusqu'à 22 h 30.

● **Lisieux** (Calvados), Parc expo, 200 exposants, entrée 30 francs, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier de 9 h 30 à 19 heures.

● **Amiens** (Picardie), Parc expo, 50 antiquaires et 40 brocanteurs, entrée 35 francs, du vendredi 26 au lundi 29 janvier de 10 à 20 heures, nocturne vendredi jusqu'à 22 h 30.

BROCANTES

● **Paris**, Boulevard de Reuilly, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), salle Omnisports, 70 exposants, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

● **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), Hippodrome, du vendredi 26 au lundi 29 janvier.

● **Louviers** (Eure), Salle des fêtes, 25 exposants, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

● **Thiers** (Puy-de-Dôme), centre-ville, 28 exposants, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

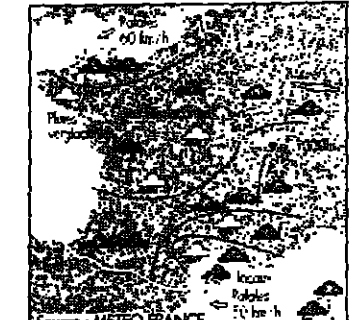
● **Poitiers** (Vienne), Forum, 60 exposants, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

● **Chaponost** (Rhône), Salle des fêtes, 30 exposants, samedi 27 et dimanche 28 janvier.

Risques de neige au nord

LES PERTURBATIONS *qui remontent de la péninsule Ibérique dans un flux de sud-ouest* se heurtent, au nord de la Loire, à un courant continental froid d'est dirigé par des hautes pressions sur les pays scandinaves, ce qui provoquera des risques de pluies verglaçantes ou de chutes de neige.

Vendredi, du nord du *Cotentin* à la *Haute-Normandie*, au Pas-de-Calais et aux Flandres, les nuages occuperont le ciel, mais sans *précipitations*. De la Normandie intérieure à la région parisienne, la Picardie, l'Avesnois, les Ardennes et le nord de la Lorraine, les chutes de neige seront faibles mais fréquentes, avec localement jusqu'à 5 centimètres. De la Touraine au sud du Bassin parisien et au sud *de la Lorraine*, les *précipitations* auront plutôt un caractère de pluies verglaçantes. L'Alsace restera épargnée avec un temps gris et brumeux. Sur la Bretagne, les précipitations se feront sous forme de pluie et neige mêlées.



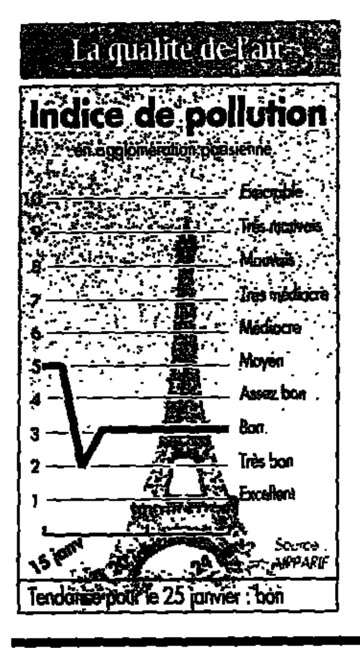
Prévisions pour le 26 janvier vers 12h00

Sur la moitié sud, il fera plus doux. Il pleuvra faiblement de l'ouest du *Languedoc-Roussillon* à *la vallée du Rhône. Les Alpes* resteront protégées, à l'exception des Alpes frontalières qui essuieront quelques flocons à partir de 1000 mètres. Les pluies seront plus soutenues et parfois orageuses sur l'est du Languedoc, la Provence, alors qu'elles tomberont sous forme d'averses sur la Côte d'Azur et *la Corse. Il pleuvra faiblement aussi sur Poitou-Charentes.* Les *régions allant du Bassin aquitain* à la Bourgogne et à la Franche-Comté bénéficieront d'un temps plus clément malgré une forte nébulosité.

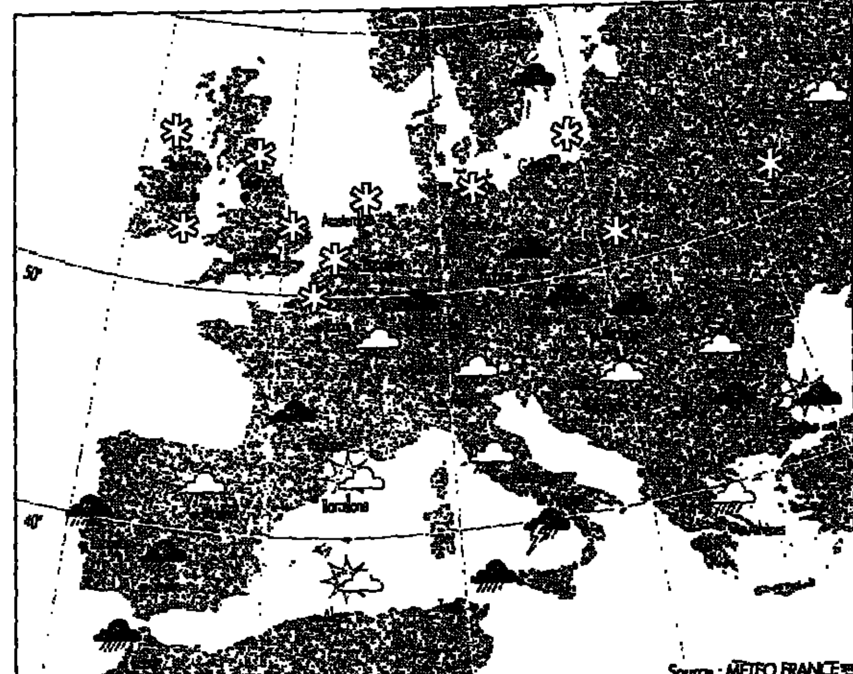
Les vents seront faibles, sauf sur le littoral de la Manche où le vent d'est atteindra 50 km/h en rafales. Les températures minimales atteindront de – 3 à – 6 degrés de la *Haute-Normandie au Nord, de 0 à – 3 sur le* Bassin parisien, de – 2 à – 5 *sur* le Nord-Est, de – 1 à 1 degré sur l'Ouest, de 1 à 4 sur le Centre-Est, de 4 à 8 sur le Sud-Ouest, de 5 à 11 près de la Méditerranée. Les maximales ne dépasseront pas 0 degré de la Manche orientale à l'Ile-de-France et au Nord-Est, et elles ne seront que faiblement positives sur la Bretagne et les pays de Loire. En revanche, il fera de 5 à 9 degrés de *Poitou-Charentes* à *la région Rhône-Alpes* et *10 à 14 degrés plus au sud.*

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)

La qualité de l'air



Tendance pour le 25 janvier : bon



Prévisions pour le 26 janvier vers 12h00

- Ensoleillé
- Eclaircies peu nuageux
- Nuageux courtes éclaircies
- Brumes et brouillard
- Très nuageux ou couvert
- Pluie ou bruine
- Averses
- Orages
- Vent fort
- Neige

Source : MÉTÉO FRANCE

TEMPÉRATURES du 24 janvier maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/9
BIARRITZ	10/8
BORDEAUX	13/8
BOURGES	11/2
BREST	8/5
CAEN	12/1
CHERBOURG	10/4
CLERMONT-F.	13/3
DIJON	4/–1
FORT-DE-FR.	28/16
GRENOBLE	10/2
LILLE	4/–3
LIMOGES	12/6
LYON	11/2
MARSEILLE	15/10
NANCY	0/–2
NANTES	13/3
NICE	10/8
PARIS	9/1
PAU	10/6
PERPIGNAN	9/5
POINTE-À-PIT.	28/18
RENNES	13/5
ST-DENIS-RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	13/3
STRASBOURG	0/–1
TOULOUSE	10/6
TOURS	11/1
ÉTRANGER	
ALGER	19/8
AMSTERDAM	–3/–9
ATHÈNES	9/9
BANGKOK	34/23
BARCELONE	15/7
BELGRADE	–1/–3
BERLIN	–6/–14
BOMBAY	33/19
BRASILIA	30/22
BRUXELLES	2/–5
BUCAREST	–6/–10
BUDAPEST	–6/–9
BUENOS-AIRES	30/21
CARACAS	–/–
CHICAGO	–2/–9
COPENHAGUE	–4/–4
DAKAR	24/18
DJAKARTA	30/24
DUBAI	21/13
DUBLIN	4/3
FRANCFORT	0/–6
GENÈVE	4/2
HANOÏ	17/15
HELSINKI	–10/–18
HONGKONG	19/17
ISTANBUL	4/1
JÉRUSALEM	16/7
KIEV	–11/–18
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	16/6
LIMA	24/17
LISBONNE	15/8
LONDRES	5/0
LOS ANGELES	12/5
LUXEMBOURG	–1/–5
MADRID	10/1
MARRAKECH	12/7
MEXICO	25/8
MILAN	5/3
MONTRÉAL	2/0
MOSCOU	–11/–15
MUNICH	–3/–6
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	20/10
NEW YORK	7/5
PALMA DE MAJ.	16/5
PÉKIN	3/–9
PRAGUE	–5/–12
PRETORIA	27/18
RABAT	14/10
RIO DE JAN.	31/22
ROME	15/10
SAN FRANC.	13/10
SANTIAGO	28/12
SÉVILLE	14/5
ST-PÉTERS.	–13/–16
STOCKHOLM	–4/–6
SYDNEY	32/23
TENERIFE	20/17
TOKYO	8/0
TUNIS	19/7
VARSOVIE	–11/–18
VENISE	7/1
VIENNE	–5/–8

MÉTÉO FRANCE

Situation le 25 janvier, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 27 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La fermeture des maisons closes

UN DÉBAT récent au conseil municipal a donné quelque publicité à une question qui, à l'ordinaire, n'est effleurée que par de pudiques allusions. La fermeture, réclamée et annoncée comme prochaine, des maisons de tolérance a attiré l'attention sur *la prostitution* et sur sa *réglementation*. Un problème qui oppose en des controverses périodiques l'indifférence des résignés à l'intransigeance des indignés.

Pour les moralistes au cœur généreux, la maison de tolérance est l'emblème ignominieux du vice consacré par l'autorité, de l'esclavagisme moderne et de la *plus dégradante exploitation* de la personne humaine. Les moralistes n'ont certes pas tort, mais ils seraient les victimes d'une illusion s'ils s'imaginaient avoir déraciné le mal quand ils en ont fait disparaître la manifestation la plus ostentatoire.

En réalité, la prophylaxie des maladies vénériennes ne pourra jamais être considérée comme satisfaisante tant qu'elle n'atteindra que la femme en négligeant son partenaire. La morale, l'hygiène et la thérapeutique sont d'accord *sur ce point*. Mais pour nous *en tenir* au seul point de vue de la santé publique, la réglementation de la prostitution, si pénible que soit à tous égards la collaboration policière qu'elle impose à la médecine, reste le seul moyen pratique de composer avec une tare sociale qu'on ne réduira pas par des initiatives faussement humanitaires et dangereusement idéologiques.

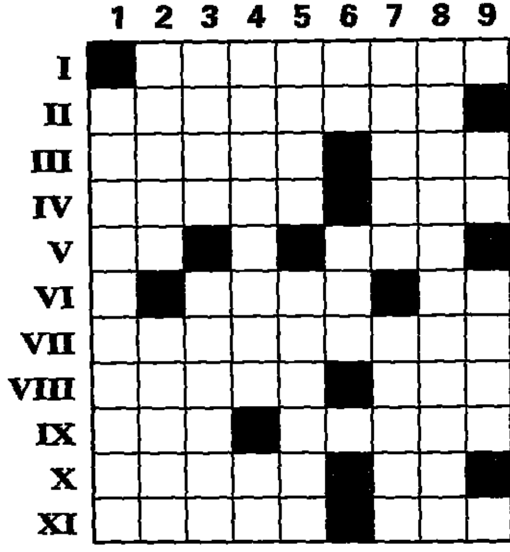
La solution qui prévaut actuellement et qui consiste à maintenir la surveillance des femmes en carte tout en fermant les maisons de tolérance ne satisfait personne. Elle est paradoxale autant que néfaste.

Docteur F. Bonnet-Roy

(26 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6743



HORIZONTALEMENT

I. Une peinture à la gomme. – II. Coureuses de fonds. – III. Un roman courtois. Est parfois à gaz. – IV. Peut être une goutte de sang. Son homme, c'est n'importe qui. – V. Un métal blanc. Aéroport. – VI. S'accompagnait sur la lyre. Une partie de la troupe. – VII. Peuvent nicher sur des arbres. – VIII. On est en retard, si on y arrive à l'ouverture. Un « meuble » bien français. – IX. Dialecte chinois. Courte sur terrain clos. – X. Impératrice d'Orient. Jeté pour jouer. XI. Ne passent pas inaperçues dans une boucherie. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Quand on répond en frappant sur la table. – 2. Voulut libérer un canton. Qu'on peut trouver un peu partout. – 3. Pour fermer la porte. Bien aimables. – 4. Un homme très battant. Finalement ruiné. – 5. Un caractère d'autrefois. Procèdes à une mise en plis. – 6. Préposition. Circulent à l'étranger. – 7. Reste la bouche close quand il y a des grèves. Escamoté. – 8. Pris par ceux qui veulent se cacher pour écrire. – 9. Un métal fragile. Château de la Loire.

SOLUTION DU Nº 6742

HORIZONTALEMENT

I. Fataliste. – II. Economies. – III. Râteliers. – IV. Rua. ONU. – V. Ollé. Ers. – VI. Neige. Ob. – VII. Surface. – VIII. Isée. Id. – IX. Ecru. Choc. – X. Râ. Lahore. – XI. Et. Arec.

VERTICALEMENT

1. Ferronnière. – 2. Acaule. Scat. – 3. Totaliser. – 4. Ane. Egueula. – 5. Lolo. Er. Ar. – 6. Imine. Fiche. – 7. Sieur. Ad hoc. – 8. Ter. Soc. Or. – 9. Esse. Bercés.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Par souci d'économies, la compagnie aérienne belge Sabena a supprimé, depuis le début de l'année, la distribution gratuite des quotidiens sur les vols européens en classe économique. Cette mesure n'affecte pas les passagers des vols à destination de Paris, Zurich, Genève, Londres et Vienne en raison d'accords passés entre la Sabena et les *compagnies locales. – (AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** La plus importante compagnie de taxis de Singapour, Comfort Group, mettra en service le mois prochain une flotte de véhicules destinés aux clients pressés. Ceux-ci paieront beaucoup plus cher mais ils seront assurés d'obtenir un taxi *dans les quinze minutes suivant leur demande. – (Bloomberg.)*

■ **ESPAGNE.** Les fortes pluies qui s'abattent depuis plusieurs semaines sur le sud du pays sont à l'origine d'importantes inondations en Andalousie et en Estrémadure. La neige perturbe par ailleurs de nombreuses autres provinces espagnoles. A l'exception d'une partie de la côte est, l'Espagne connaît, selon l'Institut national de la météorologie, le *pire hiver sur le plan climatique* depuis quarante ans. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL.** Le mauvais temps n'épargne ni le Portugal, où une trentaine de routes submergées par les eaux ont dû être fermées à la circulation, ni les archipels de Madère et des Açores. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** *La compagnie aérienne scandinave SAS* desservira Bologne (Italie) au départ de Copenhague (Danemark) à partir du 11 mars et effectuera un vol supplémentaire sur la ligne Copenhague-Newcastle (Grande-Bretagne) dès le 31 mars.

■ **ORLY.** La Maison de l'environnement de l'aéroport d'Orly a été inaugurée lundi 22 janvier, dix mois après l'ouverture de celle de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. *Située à Athis-Mons (Essonne), cette maison fournira aux riverains et au public des renseignements sur les activités, le trafic et l'impact, positif ou négatif,* de l'aéroport sud-parisien. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 27 janvier

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue de Richelieu *(Monuments historiques).*

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; les antiquités grecques, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes anti*ques et leurs galeries souterraines*, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE PICASSO :** l'invention du cubisme (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'accueil (Institut culturel de Paris).

■ **DE SAINT-EUSTACHE** à la rue Montorgueil (50 F), 14 H 30, sortie du métro Etienne Marcel (Paris *pittoresque et insolite).*

■ **DE SUFFREN** à La Bourdonnais (50 F), 14 h 30, sortie du métro Ecole militaire, côté escalier roulant (Emilie de Langlade).

■ **L'HÔTEL GOUTHIÈRE** et son quartier (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant la mairie du 10ᵉ arrondissement (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition A l'ombre du Vésuve (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA :** exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre Iᵉʳ-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (35 F + prix d'entrée), 14 h 50, 14, rue de La Rochefoucauld (Fabrice Callet).

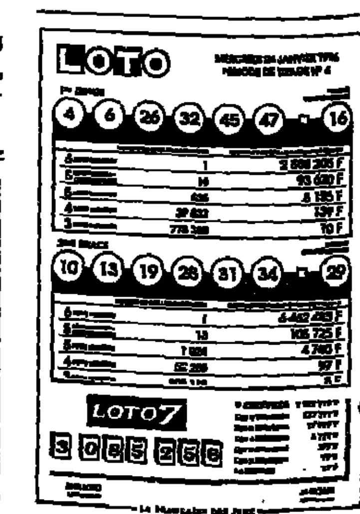
■ **L'HÔTEL POTOCKI,** siège de la chambre de commerce (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** *exposition* Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE GUIMET :** exposition Chine, des chevaux et des hommes, 16 heures (36 F + prix d'entrée), 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

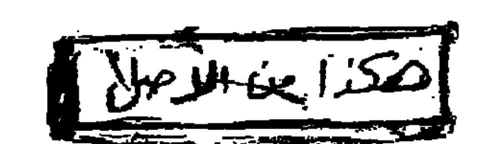
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 26 JANVIER 1996

NEUVIÈME ART Le premier rendez-vous mondial de la BD a lieu à Angoulême du 25 au 28 janvier. Cette 23e édition, qui a abandonné l'appellation de « salon » pour celle de « festival », est présidée par Philippe Vuillemin, lauréat du Grand Prix 1995. Plusieurs expositions – Töpffer, les Années *Pilote*, William Vance, Hermann – rythment une manifestation marquée par la naissance de la revue *9e Art* et l'ouverture aux nouvelles technologies. Deux polémiques, autour de la date d'invention de la BD et de la place des éditeurs, entourent cette édition. ● MOURAD BOUDJELLAL, PDG de Soleil productions, maison d'édition de BD installée à Toulon, est à la tête d'une affaire florissante, qu'il utilise également comme une arme contre le Front national. ● LES MANGA, BD de qualité médiocre et violentes, nées au Japon où elles sont un phénomène d'édition, font le succès en France des éditions Glénat.

Le 23è Festival de la BD, à Angoulême, sacralise ses stars

Deux polémiques, sur la date d'invention de la bande dessinée et sur l'absence de certains éditeurs, alimentent ce rendez-vous mondial. Dans un secteur en bonne santé, Angoulême s'ouvre aux nouvelles technologies et inaugure un parvis créé par des centaines d'auteurs vedettes

23e FESTIVAL DE LA BD, place des Halles, 16 000 Angoulême. Tél. : (16) 45-95-01-92. Du 25 au 28 janvier.

Il n'est guère d'activité littéraire sans polémiques. La plus ancienne et importante rencontre de bandes dessinées au monde – 200 000 visiteurs en 1995 –, le Festival international de la BD d'Angoulême ne faillit pas à la règle.

Une première polémique est fournie par une exposition du Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (CNBDI). Elle est consacrée au Genevois Rodolphe Töpffer, présenté comme le véritable inventeur de la bande dessinée. La naissance de la BD coïnciderait avec la mort, en 1846, de l'auteur de sept *Histoires en estampes* que Le Seuil vient de rééditer (*Le Monde des livres* du 19 janvier). La BD serait donc née il y a cent-cinquante ans. Faux, répondent d'autres spécialistes qui situent l'arrivée au monde de la BD aux Etats-Unis, avec la publication dans le *New York Journal* du 18 octobre 1896 du *comic* de Richard F. Outcault, *The Yellow Kid*. Outre-Atlantique, la BD serait une demoiselle tout juste centenaire.

La polémique oppose les Français – qui abandonnent leur chauvinisme pour plaider en faveur du Suisse Töpffer –, aux Américains qui défendent la cause de Outcault. Paradoxalement, les Belges, amateurs de BD s'il en est et dont la patrie servit de berceau aux célèbres Hergé, Edgar P. Jacobs ou Jacques Martin et aux grandes maisons d'édition (Casterman, Dupuis) se rangent aux côtés des seconds : le Centre belge de la bande dessinée s'apprête à célébrer en fanfare, à Bruxelles et dans toute la Belgique, le centenaire de la BD. Pour aviver cette polémique, le rival d'Angoulême, le Salon international de la BD de Lucca (Italie) offre à ses lauréats une statuette représentant... *The Yellow Kid* !

Tout est affaire de bulles ou « phylactères », ces espaces qui permettent aux personnages de BD de s'exprimer et de dialoguer dans les cases. On reproche à Töpffer de ne pas y avoir eu recours, tandis qu'Outcault les a introduits dans son découpage en images.

Les « bulles » sont un des enjeux d'Angoulême : on appelle aussi de ce nom les dômes de toile blanche érigés au centre de la ville, qui hébergent les éditeurs. La seconde polémique qui agite Angoulême est née indirectement de ces « bulles » et de leurs locataires : Dupuis, Dargaud, Casterman, Glénat, Albin Michel, et d'autres y installent traditionnellement leurs pénates. Cette année, Dupuis, le Lombard, Glénat et sa filiale Vents d'Ouest ont décidé de ne pas y louer de stand.

Aller ou pas à Angoulême ? Pour Dupuis, la grande maison d'édition francophone, la question est récurrente : l'éditeur de *Spirou* avait abandonné la capitale de la BD en 1987 pour y revenir en 1994 et 1995. Cette année, relégué loin des « bulles » comme d'autres éditeurs de BD jugés « *grand public* », il ne participera pas au Festival. « *Il nous coûte cher et nous préférons investir dans la promotion de nos albums et dans les à-valoirs versés à nos auteurs,* explique avec sérénité Philippe Vandooren, directeur éditorial. *Il nous est difficile de dépenser 2 millions de francs pour un Festival qui semble nous concerner de moins en moins. Mais il n'est pas exclu que nous revenions : nous ne boudons pas, nous pesons le pour et le contre* ».

DÉSERTIONS

Les éditions du Lombard expliquent leur absence dans *La Lettre de Dargaud* de janvier-février 1996 : « *Angoulême est devenu le rendez-vous d'un microcosme en ballade. Pourquoi un éditeur de BD grand public par excellence viendrait-il troubler cette* party *d'amis choisis ?* ». Un dirigeant de Glénat estime qu'« *Angoulême est trop cher pour ce que cela rapporte en notoriété* » et préfère investir « *dans la promotion de ses livres* ». Plusieurs auteurs de Glénat dédicaceront toutefois leurs albums dans le rayon librairie d'un grand magasin, au centre ville.

Paradoxalement, ces « désertions » ont lieu alors que la manifestation de 1996 a abandonné l'appellation de « Salon » pour celle de « Festival », plus conviviale et ludique. Et elles ont lieu alors que le secteur de la BD est en bien meilleure santé – en partie grâce à la contribution de certains absents... Selon l'enquête de *Livres Hebdo* du 19 janvier, les éditeurs ont mieux maîtrisé leur production en 1995 (481 nouveautés contre 503 en 1994) et les ventes d'albums ont progressé de 2 % en volume et de 4 % en chiffre d'affaires, pendant les neuf premiers mois. Ces chiffres mettent le neuvième art à égalité avec l'ensemble du marché du livre. Parmi les *best-sellers* figurent *Belle Starr*, une des dernières aventures de Lucky Luke, publiée par Lucky Productions (plus de 425 000 exemplaires vendus), *Joe Bar Team* (Vents d'ouest, 250 000), *XIII : Trois montres d'argent* (Dargaud, 240 000), *Les Bidochon : instants inoubliables* (Audie, 200 000), *Largo Winch : Ducht connection* (Dupuis, 200 000) etc.

Cette énergie nouvelle, déjà sensible en 1994, se traduit par le renforcement des chefs de file de la BD, talonnés par des *outsiders* comme Delcourt – qui célèbre à Angoulême ses dix ans de succès –, mais aussi par le développement de jeunes éditeurs comme Les Requins marteaux, Vertige graphic, Rackham, L'Association... Enfin, 1995 a été marquée par le développement des *manga* (BD japonaises), filon exploité par Glénat, que suivent aujourd'hui d'autres éditeurs qui ont créé des collections en noir et blanc et au format spécifique (Casterman), ou qui envisagent de le faire (Dargaud, Albin Michel ou Delcourt).

SUR LE WEB

En marge des polémiques, Angoulême 23 devrait rester dans les mémoires pour d'autres raisons. Le festival est présidé par Philippe Vuillemin, lauréat du Grand Prix 1995, fondateur de la « ligne crade ». Ce rejeton de *Charlie Hebdo* et *Hara Kiri* devrait marquer le Festival de son empreinte provocatrice mais aussi de son goût pour la découverte. Ensuite, plusieurs expositions rythment la manifestation – Töpffer, les Années *Pilote*, William Vance, Hermann...

Enfin, la vingt-troisième édition, tout en annonçant la naissance de la revue annuelle *9e art* (144 pages d'études et de réflexions sur la BD), devrait faire la part belle aux nouvelles technologies : le Festival sera présent sur Le Web, une Cyber Nuit est prévue avec Canal Plus, tandis que des démonstrations du Département de l'image numérique du CNBDI devraient prouver qu'il y un avenir après l'écrit et l'image, grâce à des films en 3D.

Enfin, preuve de la consécration de la BD, Angoulême inaugurera son « Parvis des stars », façon Hollywood, vendredi 26 janvier, en présence du ministre de la culture Philippe Douste-Blazy. Les 850 m² de parvis attenant au bâtiment du CNBDI conçu par Roland Castro vont offrir aux auteurs la possibilité d'y dessiner ou d'y sculpter l'oeuvre de leur choix. Plusieurs dizaines d'artistes comme Druillet, Mandryka, Mézières, Bilal, Fred, etc. profiteront chacun d'une dalle de ciment frais. Ce puzzle destiné à devenir un « Musée en plein air » devrait ravir les inconditionnels du neuvième art. A moins que des esprits chagrins y trouvent de quoi alimenter une autre polémique...

Yves-Marie Labé







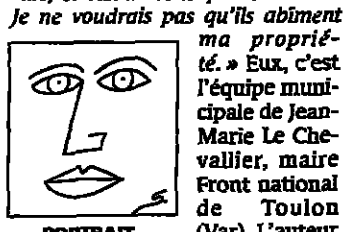
● Ci-dessus : extrait du tome I de *Terres d'ombre*, « Les Yeux de pierre », de Christophe Gibelin (scénario) et Benoît Springer (dessins et coloris). Tous deux ont participé, comme d'autres élèves de l'atelier BD de l'École des beaux-arts d'Angoulême, aux albums *Les Enfants du Nil*. *Terres d'ombre* figure dans la collection « Terres de légende » des éditions Delcourt.

● Ci-contre : dessin original de Philippe Vuillemin, président du Festival d'Angoulême, pour *Le Monde*. D'origine marseillaise, il a suivi l'École des arts appliqués et a tâté du dessin animé. Il a travaillé pour *L'Echo des savanes*, *Charlie-Hebdo* et *Hara-Kiri*. Admirateur de Hartung, de Reiser et de Crumb, Philippe Vuillemin a créé son propre style baptisé « ligne crade ». Ses albums (*Les Sales Blagues*, *Le Monde Merveilleux de Vuillemin*, *Tragiques Destins*, etc.) sont publiés par *L'Echo des savanes* (Albin Michel).

Les publications pugnaces de l'ambitieux « Monsieur Mourad »

TOULON
de notre envoyé spécial

« *Je suis propriétaire de cette ville, et eux ne sont que locataires. Je ne voudrais pas qu'ils abîment ma propriété.* » Eux, c'est l'équipe municipale de Jean-Marie Le Chevallier, maire Front national de Toulon (Var). L'auteur des propos, c'est Mourad Boudjellal, PDG de Soleil Productions, maison d'édition toulonnaise de bandes dessinées. Issu d'une famille algérienne de quatre enfants, Mourad Boudjellal se souvient, comme d'autant de blessures, des propos racistes qu'il a entendus autour de lui. Il reconnaît être rancunier, pas forcément revanchard, mais « battant ». Il a toujours rêvé d'ascension sociale, pour prouver que les beurs ne sont pas tous en situation d'échec.



PORTRAIT

A trente-cinq ans, Mourad Boudjellal dirige une entreprise qui affiche 40 millions de francs de chiffre d'affaires, emploie douze personnes et fait vivre soixante auteurs et vingt-cinq coloristes. Soleil Productions a diffusé un million d'albums en 1995. Son PDG estime être le cinquième éditeur de bandes dessinées en France, mais compte bien grimper « *plus haut* ». « *C'est juste une question de temps. Mon seul handicap face aux autres, c'est d'être parti de zéro* ».

« Monsieur Mourad », comme il se fait appeler dans le milieu, a débuté en ouvrant une boutique de BD, puis en rééditant les planches qui avaient charmé son enfance, comme *Tarzan* et *Rahan*. Simultanément, il a donné leur chance à de jeunes auteurs : Tarquin, Fino, Mourier, Arleston... Le catalogue de Soleil Productions regorge de créations héroïques-fantaisies, mais, pour Mourad Boudjellal, « *c'est de la soupe* ». Il dit même être déçu que les « *histoires d'elfes et de soucoupes volantes* » se vendent mieux que *Jambon-beur*, dessinée par son frère Rachid (histoire d'amitié entre les communautés française et maghrébine) ou que *Le Monde merveilleux des barbus*, de l'auteur algérien Slim.

ENQUÊTES JOURNALISTIQUES

Il regrette que la BD « *vive dans une bulle* », coupée des préoccupations « *citoyennes* » qui lui sont chères. Il fait ce qu'il peut pour y remédier. « *Je n'ai pas vu le FN arriver à Toulon,* reprend-il. *J'ai reçu une vraie gifle. J'ai eu l'impression qu'à nouveau on me traitait de « sale Arabe ». J'ai décidé de leur taper dessus avec les armes dont je dispose.* » Depuis un an, avec Claude Ardid, grand reporter au quotidien régional *Var-Matin*, ils ont lancé Plein-Sud, maison d'édition spécialisée dans la publication d'enquêtes journalistiques.

Onze livres sont sortis, dont quatre visent le parti d'extrême droite : une enquête sur l'assassinat de Yann Piat (député Front national du Var), un portrait de Jean-Marie Le Chevallier, un avertissement contre la banalisation du nationalisme signé de Marc Bayle, conseiller général RPR de Toulon et, surtout, *Charlie-Hebdo saute sur Toulon*, un album de dessins et de textes signés de l'équipe de l'hebdomadaire satirique, qui a enquêté pendant l'été.

Les auteurs ont défendu leur album à la Fête du livre de Toulon, en novembre 1994, face au stand de *Présent*. Le livre s'est arraché, la presse en a donné un large écho, et, si Mourad Boudjellal reçoit régulièrement des menaces, la municipalité n'a pas osé l'affronter directement. « *Ils ont entamé quatre ou cinq procédures pour propos diffamatoires à* Charlie-Hebdo, *mais aucune contre nous. Dans le bulletin municipal, ils ont critiqué tous les libraires de la ville qui avaient signé une charte contre la tenue du stand* Présent *sauf nous* ».

Aude Dassonville

Les « mangas » font la fortune de Jacques Glénat

JACQUES GLÉNAT découvre en 1988 les bandes dessinées « mangas » lors d'un voyage au Japon. Huit ans plus tard, les mangas (« images dérisoires », selon la traduction littérale) représentent 20 % du chiffre d'affaires de l'éditeur, alors que le marché n'a véritablement explosé qu'en 1993. C'est dire l'ampleur du phénomène : quatre millions d'exemplaires ont été vendus en France entre 1993 et 1995. Le catalogue, qui compte déjà soixante-quinze titres, doit s'enrichir de soixante-dix nouveautés en 1996. Un mensuel (*Kaméha*) et deux publications de *Dragon Ball* (éditées chacune à 100 000 exemplaires, chaque mois), complètent la gamme.

« *Y'a les méchants, on leur casse la figure, les méchants se vengent* » : telle est la définition des mangas selon Guillaume, onze ans. Lui n'aime pas, mais ses petits camarades s'arrachent ces bandes dessinées d'un nouveau style : souvent en noir et blanc, petit format mettant en scène des personnages stéréotypés aux yeux ronds, des scénarios violents pour les garçons et plutôt mièvres pour les filles. Le lectorat, âgé de huit à vingt-cinq ans, aux deux tiers masculin, se recrute chez les non-lecteurs de livres. Au Japon, selon Glénat, les mangas représentent 40 % des ventes de livres et de magazines.

Pour Jacques Glénat, ce phénomène peut pallier la désaffection des jeunes envers la bande dessinée classique. « *Il n'est pas inimaginable,* note le PDG des éditions Glénat, *de créer des mangas européens.* » Sa maison s'y est essayée en lançant de « *premières passerelles entre la BD traditionnelle et le manga japonais* », les nouvelles séries « Nomad » et « H. K. », qui ont vu le jour grâce à « *l'émergence de nouveaux dessinateurs orientés vers les systèmes narratifs américains ou japonais, capables de travailler vite et d'entrer dans l'ère numérique* », selon Jean-Claude Camano, directeur de collection chez Glénat.

Pionnier et leader en France, Glénat ne semble pas craindre la concurrence. Si ce n'est pour admettre, tout en s'attribuant un label de qualité, avoir « *peur que les confrères ne pervertissent la bonne image que nous essayons de donner* ». L'éditeur fait sans doute des efforts pour choisir les meilleurs titres dans la production japonaise, pour autant les mangas pâtissent d'une image de marque très négative en France. Mais pas plus que la bande dessinée franco-belge, il y a vingt ans, selon Jacques Glénat : « *Quand j'étais lycéen, on m'interdisait d'avoir des bandes dessinées dans mon cartable. Mes parents me disaient que si je continuais d'en lire, je finirais en prison !* »

Marie-Pierre Subtil

Le ministre de la culture annonce une série de mesures en faveur du grand écran

Philippe Douste-Blazy met en place des commissions et réaffirme le rôle de l'Etat dans la défense du septième art français

Philippe Douste-Blazy définit les grands axes de sa politique dans le cinéma. Inspirée par la concertation avec les porte-parole du secteur, elle reprend la plupart de leurs demandes. Notamment le soutien à la production avec l'avance sur recettes et la réforme des sociétés de financement (soficas), l'aide au scénario, la défense des industries techniques et la prise en compte du développement des multiplex. La démarche – fondée sur la mise en place de commissions composées de professionnels – et le ton sont prudents.

DEPUIS SA NOMINATION comme ministre de la culture au mois de mai dernier, Philippe Douste-Blazy ne s'était pas encore exprimé de manière approfondie sur le cinéma. Sans être pour autant resté inactif en la matière : au cours de ces huit mois, il a notamment procédé au remplacement de Dominique Wallon par Marc Tessier comme directeur général du Centre national de la cinématographie, et est intervenu dans les débats européens où la France a réussi à conserver les principaux acquis de l'exception culturelle à travers le maintien de la directive « Télévisions sans frontières » et de la mise en place du plan Média 2.

Plus discrètement, il réunissait le 8 novembre 1995 au château de Champs (Seine-et-Marne) un séminaire avec les ténors de l'industrie. De cette réunion se sont dégagés les principaux dossiers sur lesquels le ministre souhaite faire porter son action. Jeudi 25 janvier au matin, il devait annoncer la mise en place de plusieurs commissions de travail composées de professionnels, sur les thèmes retenus : cet aller-retour avec les représentants des différents secteurs du cinéma illustre la méthode très consensuelle de M. Douste-Blazy. A cette occasion, il définit pour *Le Monde* les grandes lignes de la politique qu'il compte mettre en œuvre. Avec pour commentaire liminaire, s'appuyant sur l'embellie de l'année 1995 : *« Si notre cinéma va bien, c'est parce qu'il est aidé. Il ne faut pas bouleverser le système, mais le faire évoluer progressivement. »*

● **L'avance sur recettes.** Toujours contesté depuis sa création par André Malraux en 1959, ce mécanisme d'aide sélective à la production des films reste tiraillé, d'une part, entre l'intervention massive sur quelques films et le saupoudrage au bénéfice d'un grand nombre de candidats (ce qui a plutôt été la tendance récente). Et, d'autre part, entre la défense du cinéma d'auteur et le soutien à des productions plus « grand public », et à plus gros budget, qui sollicitent également son renfort.

Annonçant la mise en place du groupe de réflexion présidé par Jérôme Deschamps, actuel président de la commission d'avance, le ministre ne cache pas son inclination : *« Je souhaite que l'avance soutienne un cinéma de création, indépendant, et notamment les premiers films. Cette institution relève d'une mission de service public culturel. On a assisté dans les années récentes à un risque de dilution du rôle de l'avance face à l'augmentation des budgets. »*

> « Si notre cinéma va bien, c'est parce qu'il est aidé. Il ne faut pas bouleverser le système, mais le faire évoluer progressivement »

Le ministre annonce également deux mesures nouvelles. D'une part, *« à partir de 1996, les remboursements en cas de succès resteront à l'avance et en augmenteront la capacité d'action au lieu d'être dilués dans le compte de soutien. D'autre part, il faut envisager d'incorporer à l'avance une aide qui servira à la distribution »*. Souvent réclamée par la profession, cette initiative, si elle garantit la permanence du soutien public aux films aidés au-delà du stade de la production, a pourtant le défaut d'anticiper le résultat d'une production soutenue sur scénario, et qui peut se révéler ultérieurement décevante.

● **Les soficas (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel).** Ces sociétés d'investissement privé, bénéficiant ainsi d'un abri fiscal, ont été la cible des députés les plus libéraux en novembre dernier. *« Il faut les maintenir, mais les adapter*, dit le ministre. *C'est le sens de la mission de réflexion que j'ai confiée à Michel Bloch-Lainé et à Gérald Calderon. Les soficas, qui apportent 300 millions à la production, sont un facteur décisif du maintien de la capacité de production, et de la diversité des sources de financement.*

» Il faut deux choses : d'abord élargir les possibilités d'accès à des catégories plus larges de la population, en plafonnant l'avantage fiscal. D'autre part, les soficas ne doivent plus être accaparées par les grands groupes, mais servir aussi la production indépendante. Il est vraisemblable que la meilleure solution consiste à obliger les soficas liées à des grands groupes à réserver une partie de leur investissement à la production indépendante. » Ces axes de réflexion, directement issus du débat parlementaire de novembre 1995 et qui brodent sur une réglementation déjà existante en principe, demandent surtout à trouver des modalités pratiques de contrôle, voire de sanction, pour ne pas rester des voeux pieux.

● **L'aide au scénario.** Le ministre annonce la création en 1996 d'*« une enveloppe spécifique de 10 millions pour améliorer l'écriture et la réécriture. D'abord en rémunérant mieux les scénaristes, qui sont sous-payés en France. »* Il a demandé à Jean-Claude Carrière *« de présider une commission qui doit, dans un délai de huit semaines, remettre ses conclusions sur la manière la plus efficace d'agir »*.

● **L'agrément.** Cette procédure, qui définit le label « français » d'un film, et ouvre donc à ses producteurs, dans des proportions variables, l'accès au soutien automatique, souffre d'une certaine complexité (il existe plusieurs degrés de « francité » d'un film), ainsi que d'une contradiction interne : plus les règles de l'agrément sont assouplies, plus elles permettent d'associer la France à des productions étrangères, plus elles sont rigides, mieux elles préservent les intérêts des industries techniques nationales en réservant à ceux qui y font appel les avantages du système d'aide. La commission présidée par René Bonnell et Margaret Menegoz est chargée de trouver une amélioration à ce mécanisme qualifié d'*« inadapté, générateur d'effet pervers et inefficace »* par le ministre. Avec pour priorité de chercher à réduire les déséquilibres avec les partenaires étrangers et de défendre *« l'emploi dans l'industrie nationale »*.

Ce dossier recoupe la toujours épineuse question de la langue de tournage. En premier lieu pour savoir s'il faut soutenir davantage des films français tournés dans une autre langue (*« Faut-il considérer que la culture c'est seulement la langue, ou avoir une approche de la culture qui dépasse la langue ? »*, s'interroge Philippe Douste Blazy, ce qui est déjà une façon de remettre en question le principe du « film d'expression originale française », l'un des piliers du système actuel). Deuxièmement, toujours au profit des industries techniques, en envisageant de soutenir tout film venant être tourné en France, quelle que soit sa nationalité, en s'inspirant de l'exemple des *Länder* allemands qui cofinancent toute production réalisée sur leur territoire.

● **Les multiplexes.** Soulignant à la fois le caractère inéluctable de leur développement et leur contribution à l'augmentation de la fréquentation globale, M. Douste-Blazy en souligne les deux dangers : que ces nouvelles installations servent de « porte-avion » à Hollywood, et qu'elles entraînent la disparition des petites salles. Jugeant trop récente leur implantation pour en tirer des conclusions définitives, il avertit pourtant : *« Ces risques existent, nous serons très attentifs aux effets des multiplexes et si nécessaire, je le dis très clairement, le ministère interviendra pour corriger les dérives. »*

● **L'exportation.** Constatant que l'exportation des films français croît en volume, mais moins vite que le marché global, le ministre désigne comme cible prioritaire les pays d'Europe de l'Ouest. Pour soutenir ce secteur-clé, *« en s'inspirant des techniques de marketing des Américains »*, il a décidé *« une enveloppe supplémentaire de 15 millions en 1996, qui permettra d'accroître les aides au doublage et au sous-titrage, et le soutien à la distribution à l'étranger »*. Il ne semble toutefois pas que les modalités de répartition de cette somme aient été décidées.

Jean-Michel Frodon

Yves Saint Laurent ressuscite l'air de liberté de la Libération

Paco Rabanne triomphe avec ses cyber-amazones

EN MARGE de la tendance « nuage de lait » de l'été 1996, deux couturiers ont créé l'événement, avec cette force qui consiste à aller jusqu'au bout de leurs obsessions, de ces souvenirs qu'ils réinventent en liberté. Yves Saint Laurent le premier, avec ses stars qui s'avancent, barrette de diamants dans les cheveux et sandales en vernis noir à brides. Une chevelure, des épaules droites, des jambes soyeuses, pour un double hommage aux stars d'Hollywood, et sa fameuse collection « Libération », revisitée le temps d'une saison éternelle : les premiers passages, tailleur de toile de lin craie, saharienne de shantung nacre, annoncent en souplesse cette ligne Saint Laurent qu'aucun détail ne vient contrarier, dans le calme, la simplicité absolue d'une blouse portée comme un tee-shirt, d'une jupe naturellement mouvante. Tous les bleus sont au rendez-vous d'un matin neuf, bleu officier, ciel ou Méditerranée...


HAUTE COUTURE

Au son de Glenn Miller et des Andrew Sisters, il réussit à communiquer, avec des robes, l'esprit d'une époque, dont il restitue ce qu'elles lui ont inspiré pour toujours : *« Jamais les femmes, dans les films, sur les photos n'ont été aussi attirantes. Parce qu'elles avaient l'air libre, décidé, heureux. Peut-être parce qu'elles attendaient de l'avenir des lendemains merveilleux, et que ça leur allumait les yeux. Ça faisait claquer gaiement leurs talons hauts, elles redécouvraient avec ravissement la soie, les couleurs, le plaisir de s'habiller, le plaisir de plaire. Elles se fichaient royalement de la mode avec un grand M, comme moi... »* C'était en janvier 1971. A l'époque, sa collection rétro fit scandale : cheveux permanentés sous un turban, épaules d'éphèbe, ses mannequins déclenchèrent une pluie d'insultes. Vingt-cinq ans ont passé, cette « vieille dame » dont parlait alors Yves Saint Laurent à propos de la haute couture revient, avec plus de force et de technicité, redonner une vie aux images, en faire des gestes.

C'est en feuilletant l'album des cinquante ans du magazine *Elle* qu'il dit avoir trouvé le point de départ de cette collection : *« J'ai retrouvé ce manteau vert... »* Le revoilà donc, mais en bleu vénitien, *« un kilo et demi de plumes de dindes américaines »*, précise André Lemarié, parurier-plumassier à Paris. Robes en crêpe de Chine à manches ballon, vestes à revers pointus et gansés de rouge *lipstick*, tailleurs de star de la MGM, ils sont tous là, au rendez-vous d'une escale parisienne à Hollywood, de ces mannequins redevenues pour une demi-heure des reines de la Paramount, amoureuses de Marlowe, ongles rouges, jupes noires. Passagères du temps, scandaleuses à Broadway-sur-Seine, elles semblent toutes s'appeler Rita, Joan, Lauren ou Betty.

L'ÂGE D'OR DU MONDE

La star de la saison, c'est Stella, cette Anglaise aux cheveux noir mascara, qui porte avec détachement le smoking-saharienne de grain de poudre, le manteau blanc comme coupé au sabre porté sur une robe débardeur à paillettes noires. Au-delà des petites robes drapées, au-delà de toutes les couleurs – les violets, les bouton d'or, les bleu Ispahan – posées comme des fards devant un miroir mal éclairé, il en est une avec laquelle Yves Saint Laurent semble caresser le corps des femmes : ce rose « David Austin » d'un long fourreau de crêpe, le rose schocking d'un manteau de renard sur une robe de satin cyclamen et de dentelle noire. La mousseline respire dans le mouvement, sans retomber, sans s'écraser. On a l'impression que les robes ont été soufflées plutôt que coupées, cousues, filles du secret et de l'amour.

L'enfance, le jeu, l'âge d'or du monde... Yves Saint Laurent les retrouve avec son regard, Paco Rabanne, avec ses mains : *« La gauche est douce, la droite est brisée par les cals, les ampoules »*, a coutume de dire ce visionnaire bricoleur, dont les premiers instruments sont des tenailles, des pinces et du fil de fer. Sa collection, présentée le même jour au Carrousel du Louvre, a suscité un véritable enthousiasme des spectateurs, emportés sur une planète où l'on affronte l'orage, sous des imperméables décapotables en vinyl noir. Des amazones défient chastement le big-bang en minirobe de cotte de maille. Salammbô s'est éprise d'un gourou cyber. Grillagé, tressé, le métal se fait lumière, éclaboussant la salle, qui vibre devant ces manteaux de cristal à reflets laser, ces jupes suspendues dans l'air, sous un plastron-bijou.

Robes citadelles, fourreaux à pointes, poissons volants, hérissons de Plexi : sorcier du PVC, confectionneur de prophéties, Paco Rabanne, qui au passage absorbe quelques influences et les prolonge (Issey Miyaké pour les imperméables, Thierry Mugler pour les bustiers-robots), semble agrandir l'espace de son propre imaginaire. Il est dommage que ses défilés ne soient pas publics. S'il n'offre rien de réellement portable, il a le mérite d'offrir avec ces robes de vie ultérieure un peu d'invisible.

Laurence Benaïm

NOUVEAU FILM

MA FEMME ME QUITTE
Film français de Didier Kaminka. Avec Miou-Miou, Michel Boujenah, Thierry Lhermitte, Daniel Russo, Claire Nadeau, Darry Cowl (1 h 30).

Complice de longue date de Claude Zidi, auteur de pièces de théâtre et réalisateur pour le cinéma et la télévision, Didier Kaminka a construit son dernier film sur une formule comique aussi éprouvée qu'éprouvante. Laquelle consiste à garnir un scénario rachitique d'une brochette d'acteurs connus, qui, supposés en combler les lacunes, les accusent en définitive cruellement. L'argument de la comédie repose sur un classique quiproquo, à la faveur duquel un couple se sépare pour mieux se retrouver. Lui (Michel Boujenah) est un brillant avocat d'affaires, elle (Miou-Miou) est journaliste à France 3, qui se lance dans une enquête délicate sur les filières des mariages blancs. Le nécessaire incognito laissera supposer à son compagnon, comme le titre l'indique, qu'elle le quitte. L'aventure qui s'ensuit permet de croiser Claire Nadeau en infirmière dépressive, Daniel Russo en collègue de travail salace, ou encore Thierry Lhermitte en candidat hongrois au mariage. On y voit encore, accessoirement, une succession de gros plans et de logos de France 3 qui peuvent laisser soupçonner qu'on retrouvera sans tarder ce film sur une chaîne de télévision publique. La médiocrité du résultat est en tout état de cause au-delà, ou en deçà de toute appréciation critique, ce qui explique sans doute qu'on se soit contenté, très judicieusement, d'en faire la promotion.

Jacques Mandelbaum

Grandes manœuvres pour la présidence du Centre Pompidou

LE JEU de chaises musicales qui anime quelques grandes institutions du monde de l'art n'est pas achevé, mais Philippe Douste-Blazy, ministe de la culture et donc maître du jeu, approche du but. Résumons les épisodes précédents. Yves Michaud quitte – volontairement – la direction de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts pour rejoindre l'université. Alfred Pacquement, patron de la délégation aux arts plastiques (DAP) au ministère, est évincé par la volonté ministérielle et se retrouve à la tête de ladite école. Jean-François de Canchy, membre du cabinet de M. Douste-Blazy après avoir appartenu à celui de Jacques Toubon, remplace Alfred Pacquement à la DAP, après que Marie-Claude Beaud, actuellement directrice de l'American Center, a refusé le poste (*Le Monde* du 12 janvier). Jean-François de Canchy a été officiellement nommé lors du conseil des ministres du mercredi 24 janvier (*lire page 20*). Lors de ses voeux à la presse, le 17 janvier, le ministre a également annoncé la création d'une direction de l'architecture, qu'il confie à François Barré, actuel président du Centre Pompidou.

IDÉE ORIGINELLE

Reste à savoir qui va remplacer François Barré à la tête du Centre Pompidou. Le poste semble acquis à Jean-Jacques Aillagon, actuel directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, fidèle du président de la République. Une rumeur insistante a voulu que le directeur du Musée national d'art moderne (MNAM), un des éléments constitutifs du Centre Pompidou, soit également sur le point de partir. Germain Viatte, conservateur en chef, est en effet détaché par la direction des Musées de France (DMF) auprès du Centre, et ce détachement prend fin le 26 janvier. Beaucoup en ont conclu que Germain Viatte était « condamné ». Son successeur passait même pour certain : Serge Lemoine, actuel directeur du musée de Grenoble.

Les augures se sont trompés et Germain Viatte a été confirmé à son poste, au moins jusqu'à la désignation du futur président du Centre, qui devrait intervenir dans trois ou quatre mois au plus tard.

Par ailleurs, cette direction du Musée national d'art moderne est toujours l'enjeu d'une partie de bras de fer entre la DMF et les « orthodoxes » du Centre. En effet, la DMF n'a jamais accepté d'avoir perdu la responsabilité du MNAM au moment de la création du Centre. Le président Pompidou et ses conseillers considéraient que la création du XXe siècle devait échapper au conservatisme des professionnels du corps des Musées. C'est ainsi que le premier détenteur du poste, Pontus Hulten, n'appartenait pas à ce corps.

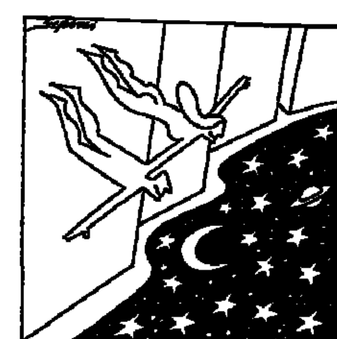
– La nomination de Serge Lemoine à la place de Germain Viatte pouvait annoncer un rapprochement du MNAM et de la DMF. Il aurait suffi, profitant des lourds travaux de réaménagement du Centre Pompidou, et au nom de l'étroitesse des locaux, d'extraire les collections du XXe siècle dit historique pour les présenter dans un autre lieu de Paris, à définir. Dans ce cas, la vocation multidisciplinaire – fondatrice du Centre – éclatait. Les « orthodoxes » ne l'ont pas permis. Il ne faut pas oublier que l'achèvement du Centre Pompidou n'a été possible qu'avec l'appui déterminant de Jacques Chirac, alors premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Cette fidélité à l'idée originelle ne se dément pas à l'Elysée.

Il reviendra donc au futur président du Centre de proposer le nom du futur directeur du Musée national d'art moderne. Un impératif : les idées de l'élu devront coïncider avec celles qu'il entend mettre en œuvre. Cela ne signifie pas que la candidature de Serge Lemoine soit définitivement écartée... Il n'est pas exclu, non plus, de faire appel à une personnalité européenne.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

Une exposition d'Auguste Herbin

Tour à tour fauve et cubiste, l'artiste est devenu un des maîtres de l'abstraction géométrique



LA DERNIÈRE exposition consacrée à Herbin par Denise René, en février 1994, saluait la publication du catalogue raisonné de l'artiste par Geneviève Claisse. Depuis, une rétrospective organisée par le Musée de Céret, également présentée au Cateau-Cambrésis, a permis de prendre la mesure de l'œuvre, trop longtemps méconnue, d'un des maîtres de l'abstraction géométrique. Fauve puis cubiste, secrétaire puis président du mouvement Abstraction-Création entre les deux guerres, Herbin accompagna les tendances les plus modernes de son siècle, jusqu'à la mise au point de son propre alphabet plastique qui, à chaque lettre, fait correspondre une couleur, des formes, des sons.

Esperanto pictural utopique, théorisé en 1949 dans le livre *L'Art non figuratif non objectif*, l'alphabet d'Herbin produit cependant des tableaux épatants, que le temps a doté d'une chaleur et d'une sérénité plus que jamais nécessaires. Le nouvel hommage que Denise René rend à Herbin tombe à pic.

★ **Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Bardes d'Asie centrale
Moins connus que les griots africains, les bardes d'Asie centrale chantent eux aussi d'antiques épopées. Ils sont à la fois le miroir et la mémoire de leur société. Réunissant des bardes originaires de Kirghizie, du Turkménistan, d'Ouzbékistan, du Tadjikistan, de Kalmoukie et de Touva, ce concert propose la découverte des voix profondes et chants diphoniques propres à ces régions.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 25, 26, 29 et 30 ; 19 heures, le 27 ; 17 heures, le 28. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.

Carte blanche à Didier Levallet
A quelques jours du cinquième anniversaire des Instants chavirés, le contrebassiste Didier Levallet, l'un des parrains du club de Montreuil, invite des musiciens qui formeront avec lui un quartette inédit : la pianiste Sophia Domancich, le clarinettiste basse Denis Colin et le batteur Christophe Marguet.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

The Nits
Depuis plus de dix ans, les Nits façonnent un univers unique. La sophistication des meilleurs groupes pop s'enrichit chez ces Hollandais d'une délicatesse née de la nostalgie de l'enfance et de leur goût pour la peinture. L'incomparable qualité de leurs concerts a forgé leur réputation.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 25. Tél. : 42-23-15-15. 110 F.

Cardigans, Heavy Stereo, Bluetones, Fluffy
L'hebdomadaire *New Musical Express*, bible de la presse rock britannique, parraine les concerts de ces groupes pop. On peut espérer dénicher là les successeurs de Blur ou d'Oasis. Les Cardigans et les Bluetones fignolent des mélodies sentimentales. Heavy Stereo et Fluffy préfèrent l'énergie punk et les riffs pailletés du glitter rock.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 18 h 30, le 25. Tél. : 47-00-57-59.

ART

VERNISSAGES

L'Âge d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 18 heures. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 26 janvier 1996 au 22 avril 1996.

L'Animal miroir de l'homme
Musée Cognacq-Jay, 8, rue Elzévir, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Chemin-Vert. Tél. : 40-27-07-21. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 30 janvier 1996 au 12 mai 1996. 27 F.

Métamorphoses parisiennes
Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 42-76-33-97. De 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche de 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 26 janvier 1996 au 30 avril 1996.

Paysages de la mémoire
Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Du 25 janvier 1996 au 19 avril 1996.

EXPOSITIONS PARIS

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mo Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.

Art ou publicité ?
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 43-16-49-00. De 10 heures à 20 heures ; nocturne lundi et mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1996. 20 F.

André Beaudin, 1895-1979
Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Tél. : 45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 février 1996.

Claude Lévêque et Roberto Martinez
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Lynne Cohen
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Le Compagnonnage, chemin de l'excellence
Musée des Arts et Traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mo Sablons. Tél. : 44-17-60-00. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 22 F.

Tony Cragg
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Vis.-conférences mercredi et samedi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.

Edouard Baldus photographe
Musée des Monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 32 F.

Miguel Egana
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Egypte : cent ans de cinéma
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996.

Fellini
Galerie Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Tél. : 44-64-11-50. De 10 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 février 1996.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Douglas Gordon
Centre Georges-Pompidou, grand foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 février 1996.

Gotthard Graubner
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février.

Herbin, acteur des révolutions picturales du siècle
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Maria Lassnig
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996.

Livres en broderie
Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 48-87-78-57. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 22 F.

Mark Luyten
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 février 1996.

Giulio Paolini
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Jean-Pierre Raynaud, Krzysztof Wodiczko
Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans, pour tous les premiers dimanches du mois. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F de 9 heures à 15 heures, 35 F après 15 heures.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs, bus : 38, 82, 83, 91. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Sérinde, terre de Bouddha, Dix siècles d'art sur la Route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 32, 42, 75, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F. 35 F.

David Smith
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 février 1996.

Hiroshi Sugimoto
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996.

Visages de l'icône
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 30 F.

Jean Widmer, graphiste
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

ILE-DE-FRANCE

Michel Dieuzaide
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Sinje Dillenkofer
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Dityvon
Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet, 94 Vitry-sur-Seine. Tél. : 46-82-83-22. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996.

Peintures ? Peintures !
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Zola et Cézanne
Musée Emile-Zola, 26, rue Pasteur, 78 Médan. Tél. : 39-75-35-65. Samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 avril 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DENISE AU TÉLÉPHONE
Film américain de Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (3 h 20).
Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

LES LIENS DU SOUVENIR
Film américain de Diane Keaton, avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MA FEMME ME QUITTE
Film français de Didier Kaminka, avec Miou-Miou, Michel Boujenah, Thierry Lhermitte, Line Renaud, Daniel Russo, Darry Cowl (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PAR-DELÀ LES NUAGES
Film italien de Michelangelo Antonioni, avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SOUVIENS-TOI DE MOI
Film franco-algérien de Zaïda Ghorab-Volta, avec Zahra Benaïssa, Salah Teskouk, Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent (56).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

WITTGENSTEIN
Film britannique de Derek Jarman, avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

XY
Film français de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé, Chantal Lauby, Jean-Paul Comart, Patricia Malvoisin, Jean-Paul Lilienfeld (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang, Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (*)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebaker,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhahil Fedistov.
Russe (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HARAMUYA
de Drissa Touré,
avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo.
Franco-burkinabé (1 h 27).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MADADAYO
de Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.
Allemand (1 h 56).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (*)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

NO SEX LAST NIGHT
de et avec Sophie Calle, Greg Shepard,
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLENBERG
de Kjell Grede,
avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson.
Suédois (1 h 55).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

REPRISES

PASSION FATALE
de Robert Siodmak,
avec Gregory Peck, Ava Gardner, Melvyn Douglas, Walter Huston, Ethel Barrymore, Agnes Moorehead.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

(*) Films interdits aux moins de 16 ans.

Chargeurs prend le contrôle de « Libération »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la société éditrice de *Libération*, la SAIP, devait entériner, jeudi 25 janvier, l'augmentation de capital de 70 millions de francs qui permettra à Chargeurs, le groupe de Jérôme Seydoux, de prendre le contrôle du journal. A l'issue de cette opération, Chargeurs devrait détenir près de 65 % du capital, Communication et participation, environ 15 %, et la Société civile du personnel de *Libération* (SCPL), 20 %.

Le personnel du quotidien n'a pu obtenir des autres actionnaires une minorité de blocage avec 33,3 % des parts. Le conseil d'administration devait examiner les conditions de versement d'un fonds de 17 millions, destiné à indemniser les salariés actionnaires qui perdent à cette occasion le contrôle de leur journal.

DROIT DE VETO

Une nouvelle version du pacte d'indépendance entre la SCPL et Chargeurs accorde cependant un droit de veto au personnel sur le choix du directeur de la rédaction.

Cet engagement suppose la réalisation du plan social, qui prévoit la suppression de 65 postes dès le début de l'année et l'aboutissement des négociations, d'une part avec Publicis sur le contrat de régie publicitaire, d'autre part avec l'imprimeur Riccobono.

Il suppose enfin l'approbation du personnel de *Libération*, qui doit voter, lundi 29 janvier, pour accepter ou non la prise de contrôle du journal par Chargeurs.

L'élection du PDG de l'AFP reste bloquée

Les représentants de l'État et de la presse s'opposent sur la candidature de l'actuel président, mais d'autres postulants pourraient apparaître

LE PREMIER TOUR de scrutin organisé mercredi 24 janvier parmi les quinze membres du conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP) pour l'élection d'un nouveau PDG n'a pas abouti. Deux candidats se présentaient : Lionel Fleury, actuel PDG, et Jacques Thomet, journaliste qui fut auparavant responsable commercial pour la région Amériques. Pour être élu, il aurait fallu que l'un ou l'autre obtienne douze voix.

M. Fleury a recueilli huit voix, soit celles des représentants de la presse écrite au conseil d'administration ; M. Thomet n'a recueilli aucune voix, tandis que sept bulletins blancs étaient glissés dans l'urne. Ceux des cinq représentants de l'État et de l'audiovisuel public, auxquels Matignon avait recommandé de repousser la candidature de M. Fleury, en s'abstenant ou en votant blanc, et ceux des deux représentants du personnel.

Devant ce blocage, une nouvelle réunion du conseil doit avoir lieu lundi 29 janvier. Mais *« nous pouvons toujours recourir à une suspension si aucun consensus n'est dégagé »*, fait remarquer un patron de presse. Le statut de 1957 de l'AFP autorise trois tours de scrutin, au terme desquels il revient au Conseil supérieur de l'AFP de proposer deux candidats ; celui qui obtient le plus de voix est alors élu PDG.

La réunion du 24 janvier illustre au plus haut point la situation de blocage politique dans lequel se trouve un conseil d'administration partagé entre les représentants de l'État et ceux de la presse. Il a fallu, avant de passer au premier tour de scrutin, procéder à un *« vote sur le vote »*, acquis à main levée à la majorité simple (les huit voix de la presse). En outre, les membres du groupe de travail créé au sein du conseil d'administration pour *« approfondir »* le projet de M. Fleury, *AFP 2000*, ont décerné un *« satisfecit »* à Lionel Fleury, le représentant de l'État n'ayant pas été le moins chaleureux. Ce qui ne l'a pas empêché ensuite de repousser la candidature du PDG, en raison des *« instructions reçues »*.

SOLUTIONS INTERNES

En l'état actuel des choses, Lionel Fleury et Jacques Thomet ont tous deux décidé de se maintenir au deuxième tour. Le premier a décidé, selon des proches, *« de se bagarrer »* ; le second a déclaré *« être à tout moment prêt à rencontrer une nouvelle fois le conseil »* et propose un face-à-face avec Lionel Fleury, en présence de la rédaction de l'AFP, afin de discuter de l'avenir de l'agence sur la base des documents qu'ils ont l'un et l'autre réalisés et distribués.

Michel Bassi, actuel PDG de la Société française de production (SFP), dont le nom a été avancé par Matignon il y a quelques jours (*Le Monde* du 17 janvier), n'a toujours pas fait acte de candidature. Il devrait annoncer sa décision jeudi 25, en se posant comme *« le candidat de consensus recherché »* par l'État et la presse écrite, et en rappelant que sa candidature a été suggérée aux pouvoirs publics lors de consultations menées auprès de patrons de la presse écrite, nationale et régionale, et de l'audiovisuel. Mais le personnel de l'AFP rejette M. Bassi, dont le profil professionnel – *Le Méridional*, *France-Soir* ou l'Agence centrale de presse –, ne correspond pas à celui du futur président d'une agence internationale. Et il semble que Matignon ne le soutient plus avec autant d'ardeur.

Ces tractations masquent les véritables enjeux de l'AFP – internationalisation de l'information dans un marché de plus en plus compétitif, modernisation technique, importance de l'information économique et de la télévision, problème du statut, etc. Elles donnent aussi de l'agence une image peu reluisante. Pour des journalistes, la vraie question qui n'apparaît pas dans les débats opposant l'État à la presse est celle du rôle de l'AFP : peut-elle rester une grande agence mondiale, ou doit-elle devenir une agence moyenne, face à AP et à Reuter ?

D'autres noms circulent, comme celui de Gérard Bardy, directeur de la rédaction du *Pèlerin*. Certains, à l'AFP, avancent aussi ceux de Georges Biannic, chargé de mission à l'AFP, qui avait été écarté de la direction de l'information par M. Fleury (*Le Monde* daté 1er-2 janvier 1995) ; de Philippe Gustin, secrétaire général de la rédaction, ou de Pierre Lemoine, actuel directeur général adjoint.

Yves-Marie Labé

Les salariés de « L'Express » dénoncent les projets du président du groupe

LES PREMIÈRES DÉCISIONS du nouveau PDG de *L'Express*, Christian Brégou, créent des remous à *L'Express* et à *Lire*. Dans une motion adopté à l'unanimité, lors d'une assemblée générale, mercredi 24 janvier, les salariés protestent contre un *« projet de démantèlement »* de l'entreprise. Lundi 22 janvier, au comité d'entreprise, Christian Brégou a proposé la suppression du groupement d'intérêt économique (GIE) *L'Express-Le Point*, le 31 janvier, et son remplacement, le 1er février, par une nouvelle société, Occidentales Médias SNC, qui regrouperait l'ensemble des activités : publicité, diffusion, marketing. La création de cette filiale doit entraîner la mutation de cinquante-sept salariés de *L'Express* et de *Lire* et de trente-sept du *Point*. Cette société devrait être ouverte à *« d'autres sociétés du groupe CEP »*, au sein du pôle grand public de la filiale d'Havas : *Courrier international*, *Maison française*, Groupe Expansion.

Les salariés de *L'Express* et de *Lire* *« jugent indigne la tentative de passage en force de Christian Brégou, qui exclut toute concertation et toute négociation, avec un visible mépris pour les questions sociales »*. Cette décision entraîne *« la perte des droits sociaux acquis »*. Les élus du CE estiment qu'ils n'ont pas un délai suffisant pour donner leur avis et dénoncent une *« parodie de consultation »*. Les salariés demandent la suspension de ce projet et l'ouverture de négociations. En cas contraire, les élus sont prêts à *« engager contre la direction des poursuites judiciaires pour délit d'entrave au fonctionnement du CE »*.

Cet épisode intervient alors qu'un climat d'incertitude règne au sein du Groupe Express, depuis la reprise en main du journal par Christian Brégou et Anne-Marie Finkelstein. Les salariés s'attendent à d'autres décisions dans les domaines techniques et rédactionnels. L'inquiétude est renforcée par l'absence de chiffres sur la situation de l'entreprise et, depuis la fin de l'année, par le refus de communiquer les résultats de vente du journal, alors que *L'Express* a lancé une nouvelle formule en septembre 1995.

A. S.

■ **PRESSE : Jean Lesieur, ancien directeur adjoint de la rédaction** de *L'Express*, devient rédacteur en chef de *Gala*, l'hebdomadaire de Prisma Presse, dirigé par Axel Ganz. Il succède à Bernd Runge à la direction d'un magazine consacré à la vie des célébrités créé en janvier 1993, qui après des débuts difficiles sous la forme d'un mensuel, est devenu hebdomadaire en septembre 1993. Le groupe annonce une diffusion totale payée de 357 000 exemplaires pour 1995, contre 296 000 en 1994. Le choix de Jean Lesieur, adjoint de Christine Ockrent, fait ressurgir les rumeurs de projets de *news magazine*, de Prisma Presse, par ailleurs candidat à la reprise de *VSD*.

JEUDI 25 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur de choc. Série. Double exposition.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Série. Un quartier anglais.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

France 2

12.57 Loto, Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 La Chance aux chansons. Variétés.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.35 La Fête à la maison. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pimprenelle est amoureuse.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jean-Marie Le Pen.
20.45 Météo, Point route.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.30 Victoire sur la nuit. Téléfilm de Robert Butler [1/2], avec Anthony Hopkins (75 min). 7556835
15.45 Magnum. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Le Champ de personne, de Daniel Picouly.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

La Cinquième

13.00 ▶ Les Lumières du music-hall. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.00 A tous vents. L'épopée du « Kon Tiki ». 15.00 Omnisciences. L'intelligence artificielle. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Les Grandes Inventions. Le neurone. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.10 Lucky Luke. La bataille du riz.
19.25 Reportage. Les Gens de Cherchell, de Betoule Fekkar-Lambiotte et Lotfi CherIet (30 min). 118748
19.55 Palettes. Documentaire. Vincent Van Gogh, la haute note jaune : La Chambre à Arles (35 min). 9949212
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique : L'Occupation culturelle, l'Allemagne et les Alliés. Proposée par Dagmar Fambach et Peter Brugger.

M 6

13.25 Les Windsor, la force d'un amour. Téléfilm de Charles Jarrott (94 min). 6871036
L'histoire d'amour entre le duc de Windsor et Wallis Simpson.
15.00 Deux flics à Miami. Série.
16.40 Hit Machine. Variétés.
17.10 Une famille pour deux. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Histoire de fantômes sournois.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.05 Mode 6.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1953 : la mort de Staline.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Tous les jours dimanche. Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella (1994, 97 min). 9428108
15.20 Des îles enneigées dans le ciel d'Afrique. Documentaire de Patrick Morris (55 min). 2027309
16.20 Le Péril jeune ■ Film de Cédric Klapisch (1994, 101 min). 184421
18.00 Le Dessin animé. mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'information.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.50 (TF 1)

PATINAGE ARTISTIQUE
Championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie). Libre messieurs. (105 min). 484670
Philippe Candeloro va tenter de décrocher une place sur le podium grâce à son nouveau programme : Lucky Luke.

22.35 (TF 1)

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Nos animaux sont-ils intelligents ? (135 min). 4565274

0.50 Journal, météo.
1.00 Mésaventures. Série. Clémence au tombeau.

1.25 et 2.05, 2.40, 3.45, 4.40 TF 1 Nuit. 1.35 et 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 2.50 Les Défis de l'océan. 4.20 Intrigues. 4.50 Musique.

20.55 (France 2)

ENVOYÉ SPÉCIAL
Les skinheads ; Ne plus souffrir ; Post-scriptum : Marée noire en Alaska (100 min). 9935361
Marie-Noëlle Himbert et Patrick Deschermaekere ont suivi l'errance d'une bande de skinheads havrais. La haine, la détresse et l'ennui mortel...

22.45 (France 2)

NOVACEK
Série de Marc Lobet. Souvenirs d'Anvers (90 min). 674125

0.25 Journal, météo.
0.40 Le Cercle de minuit. La BD. Invités : Vuillemin, pour le Grand Prix d'Angoulême ; Patrick Gaumer, Thierry Groensteen, directeur artistique du Musée d'Angoulême ; Schuiten, Benoît Peteers, Alain Bonfand, René Laloux, auteur de films d'animation (70 min). 2346813

2.00 Tennis. Open d'Australie. 6.00 Dessin animé.

20.50 (France 3)

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE
Film britannique de Richard Thorpe (1953, 110 min). 822670
La légende du roi Arthur à la manière hollywoodienne.

22.45 Journal, météo.

23.20 (France 3)

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson.
Vivre sous Vichy. Invités : Francine Muel-Dreyfus (Vichy et l'éternel féminin) ; Evelyne Sullerot (Alias, roman) ; Philippe Burin (La France à l'heure allemande) ; Pierre Péan (60 min). 8229309

0.20 Espace francophone. 0.30 Dynastie. 1.35 Musique Graffiti.

20.46 (Arte)

LA SARRE, LES ANNÉES FRANÇAISES
Documentaire de Rüdiger Mörsdorf (44 min). 100205903
Quarante et un ans après le référendum de 1955, par lequel les Sarrois ont décidé leur rattachement à la RFA, la politique culturelle française de cette période est encore fortement contestée.

21.30 (Arte)

BALLADE BERLINOISE
Film allemand de Robert A. Stemmle (1946, N., v.f.). 8249748
En 2049, un citoyen du futur observe l'année 1949. Une satire humoristique mais virulente, des difficultés rencontrées par les Allemands après la défaite. Primé en 1949 au Festival de Venise, ce film aurait pu bénéficié d'une version non doublée...

22.55 La Comédie des ruines. Documentaire de Gabriele Conrad et Ingeborg Pietzsch (45 min). 3390496
23.40 Les Rotatives de la liberté. Documentaire de Jürgen Böttcher (40 min). 7539125
0.25 Bibliographie.
0.35 La Rue de la paix ■ Film estonien de Roman Baskin (1991, v.o., rediff., 125 min). 1688084

20.45 (M 6)

IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS !
Film français de Robert Lamoureux (1974, 92 min), avec Pierre Mondy. 618293
Des chômeurs deviennent détectives puis trafiquants.

22.35 (M 6)

HOUSE 2
Film américain d'Ethan Wiley (1987, 84 min), avec Jonathan Stark, Arye Gross. 930293
L'erreur fatale d'un jeune homme qui ouvre la tombe de son arrière-grand-père.

0.15 Le Monstre évadé de l'espace. La nuit des visiteurs. Série.

2.25 La Tête de l'emploi. 2.50 Le Ballet royal. 3.45 La Saga de la chanson française. Jacques Brel. 4.45 Boulevard des Clips.

20.35 (Canal +)

BLUE ICE
Film américain de Russell Mulcahy (1992, 101 min). 109835
Un thriller de confection sur le thème archi-rebattu de l'homme pris dans un engrenage diabolique.

22.15 Flash d'information.

22.20 (Canal +)

SISTER ACT, ACTE 2
Film américain de Bill Duke (1993, v.o., 10 min). 5665309
Suite affligeante d'un grand succès de Whoopi Goldberg.

0.05 Panique cybernetic. Court métrage.
0.25 Bose Datteln. Court métrage.
1.00 Belle Epoque. Téléfilm de Gavin Millar [2/2] (120 min). 15930583

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La création radiophonique en question (4).
20.30 Lieux de mémoire. La barricade.
21.32 Fiction. Festival international des francophonies en Limousin. Hommage à Sony Labou Tansi et Sylvain Bemba : Les Chemins de la parole.
22.40 Nuits magnétiques. La vie de concierge.

0.05 Du jour au lendemain. Notions de philosophie. 3. Francis Wolf, Alain Boyer, Renaud Barbaras. 0.50 Coda. Voix et souffles d'Afrique Noire (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné les 19 et 20 janvier à la Cité de la musique, à Paris, par l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. Pierre Boulez : Symphonie d'instruments à vent, de Stravinsky ; Originel, de Boulez ; Kindertotenlieder, de Mahler ; Musique pour cordes, percussion et célesta Sz 106, de Bartok.
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Melkich, Bayle, Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Rubinstein, Balakirev, Glazounov.

0.00 Tapage nocturne. Sons de l'étrange et du bizarre. In Corpus, de Redolfi ; œuvres de Stone, Rwzeski, Branca. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 21 septembre 1995 à la galerie des Franciscains, par le Quatuor Chilingirian, Raphael Oleg, Toby Hoffman, Sonia Wieder-Atherton, Kathryn Stott et Hakon Austbo : Œuvres de Grieg : Sonate nº 3 pour violon et piano op. 45 ; Danses paysannes norvégiennes op. 72 ; Sonate nº 2 pour alto et piano op. 120 no 2, de Brahms ; Quintette à deux violoncelles D 956, de Schubert.

22.25 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 9, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan (enregistré en 1982). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Blanche et Marie. ■ ■ Film de Jacques Renard (1984, 95 min). 70334018

21.35 30 millions d'amis. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.20 Correspondances. 22.30 Grand Jeu TV5. 22.35 La Marche du siècle. (Rediff. de France 3 du 17/1). 0.05 Tell quel. 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (RTBF, en direct).

Planète

19.45 La Saison du guépard. 20.35 Histoire de la marine. L'aventure de la voile. 21.25 Compagnons et compagnes. 22.15 Rachid X. 23.05 Portrait de Gustave Caillebotte à la campagne. 23.30 Vol au-dessus des mers. Vigilante, un œil dans le ciel. 0.25 Qui a tué Martin Luther King ? (55 min).

Paris Première

19.30 (et 22.50) ▶ Paris modes. Spécial haute couture. 20.00 20 h Paris Première.
21.00 Monnaie de singe ■ ■ Film de Norman Z. McLeod (1931, N., 80 min). 21578583
22.20 Totalement cinéma.
23.25 Bach. Concert enregistré au cloître d'Alpirsbach (Allemagne) en 1982 (55 min). 54241941

0.20 Musiques en scènes. 0.50 John Lurie. Concert (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Horace 62. Film d'André Versini (1961, N., 90 min). 8467496
22.00 Pattes blanches ■ ■ Film de Jean Grémillon (1948, N., 85 min). 35942812
23.25 Le Club.
0.40 Un mort récalcitrant ■ Film de George Marshall (1959, N., v.o., 100 min). 73477688

Ciné Cinémas

20.30 La Maison de bambou ■ ■ Film de Samuel Fuller (1955, 100 min). 9280982
22.10 La Fille de quinze ans ■ ■ Film de Jacques Doillon (1989, 85 min). 93684106
23.35 Lune de miel. Film de Patrick Jamain (1985, 100 min). 39005458
1.15 Hollywood 26.

Série Club

19.55 Le Corsaire de la reine. 20.20 Ma mère à moteur. 20.45 (et 23.50) Les Evasions célèbres. Le condottiere Bartolomeo Colleoni. 21.40 (et 0.45) Jim Bergerac. Portrait d'hier. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Quatre heures (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Signe du lion ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1959, N., 100 min). 87753729
21.40 Quatre en un. 22.10 Chronique du front.
22.15 Leningrad Cowboys Go to America ■ Film d'Aki Kaurismäki (1989, 80 min). 10190729
23.35 Palace. 0.30 Souvenir. Ed Sullivan show (45 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. 20.30 Papillon. Film de Franklin J. Schaffner (1973, 145 min), avec Steeve McQueen. *Aventures.* 22.55 Leader. 23.00 La Vénus au vison. Film de Daniel Mann (1960, 110 min), avec Elisabeth Taylor. *Mélodrame.* 0.50 Télé-achat.

TMC

20.00 Marc et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 A propos d'hier soir... Film d'Edward Zwick (1986, 110 min), avec Rob Lowe. *Comédie.* 22.25 Paroles de femmes. Invitée : Sabine Azéma. 23.40 La Dernière Science (50 min).

Eurosport

17.25 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Programme libre messieurs, à Sofia (Bulgarie) (215 min). 17444108
21.00 Patinage artistique. Résumé.
21.25 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs. Panathinaïkos-Pau-Orthez, à Athènes (Grèce). (95 min). 3548477
23.00 Football. En différé.
0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. Demi-finales messieurs. (210 min). 79572442

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Arte programme « Roger and Me » dans « Grand format »

Déplacée du samedi au vendredi, la case documentaire s'ouvre aux « classiques » du cinéma. En commençant avec le film de Michael Moore qui fit scandale en 1990 aux Etats-Unis

DU NOUVEAU pour le documentaire sur Arte... Depuis début janvier, la chaîne franco-allemande a quelque peu modifié sa grille. Pas de « révolution », en dehors de la création d'un journal-magazine européen, « 7 1/2 », que l'on verra chaque jour – du lundi au vendredi – à partir du 29 janvier. Pour le reste, les changements se font en douceur : modifications d'horaires et aménagements de la grille ont plutôt pour but de « fixer » les rendez-vous, de fidéliser les téléspectateurs. Mais du côté documentaire, on assiste à une poussée du genre après le recul de l'an dernier, dû essentiellement à des coupes budgétaires. Ouverture d'une nouvelle case dédiée aux faits de société intitulée « La vie en face » (le mardi à 20 h 40) ; passage de « Grand format » au vendredi (vers 22 h 15).



Pourquoi ce changement de jour et d'horaire ? *« Pour deux raisons,* répond Victor Rocaries, directeur des programmes de la chaîne franco-allemande. *La soirée du samedi est l'une des plus difficiles à programmer. Sur la plupart des chaînes, elle est traditionnellement réservée à des émissions légères. On a beaucoup de mal à proposer des émissions plus ambitieuses et il est dommage de pénaliser des programmes de haute qualité en les proposant ce jour-là. D'autre part, du fait de la réglementation française, on ne peut diffuser les grandes œuvres du cinéma documentaire le samedi. On a donc décidé d'installer « Grand format » le vendredi à 22 h 15, heure carrefour : les téléspectateurs qui ont passé leur première partie de soirée sur une autre chaîne sont alors disponibles pour des programmes plus exigeants. »*

Les résultats ont surpris la direction de la chaîne elle-même. Le samedi, « Grand format » obtenait une audience moyenne de 0,6 % (environ 231 000 téléspectateurs), soit 1,7 % des parts de marché, chiffre bien en-deçà de la moyenne de la chaîne (de l'ordre de 2,8 % pour 1995). Le vendredi, l'audience a immédiatement grimpé. Le 5 janvier, *Titanic, la fin d'un rêve* a obtenu 9,7 % des parts de marché – un des meilleurs scores de la chaîne. Le 12, *Bons baisers du professeur*, 1,9 %. Le 19, *L'Affaire du crash de Lockerbie*, 2,5 %. Thierry Garrel, responsable de l'unité documentaire de la Sept/Arte, est content, d'autant que l'autre case documentaire, « La vie en face », qui vient d'être créée le mardi en *prime time*, enregistre, elle aussi, des scores qui le satisfont. Le portrait de Mitterrand a emporté 4,7 % de parts de marché, le document sur la Légion étrangère, 5 %, le sujet sur les paysans, 3,7 %, et celui sur la campagne de Lionel Jospin, signé Serge Moati, 2,5 %. Là aussi, on est au-dessus de la moyenne de la chaîne à cette heure-là.

« La vie en face » présentera des documentaires de société d'une heure. *« On y traitera des réalités d'aujourd'hui – travail, chômage, immigration, marges –, à travers des personnages et des écritures fortes »*, explique Thierry Garrel. « Grand format », dont la durée est de quatre-vingt-dix minutes, est davantage tourné vers les regards d'auteur. *« Jusque-là, on mélangeait un peu les films très aboutis, témoignant de la condition humaine, et des films intéressants, mais dont la forme était moins solide. Grâce à cette nouvelle case du mardi, on va redonner à « Grand format » un véritable statut documentaire. Une fois par mois, on convoquera des grands classiques. »* Chris Marker, Louis Malle, Raymond Depardon et Agnès Varda côtoieront donc Jean-Louis Comolli, Richard Dindo, Frédéric Laffont, Jean-Luc Léon ou Dominique Gros. *« L'ambition est de faire des films qui restent et constituent le patrimoine documentaire de demain »*, dit encore Thierry Garrel. *Roger and Me*, film américain de Michael Moore, inaugure bien la nouvelle formule de « Grand format ». *Roger and Me* est ce drôle de documentaire qui fit scandale aux Etats-Unis à sa sortie en 1990. Un film très subjectif, très corrosif, autour de la fermeture des usines General Motors à Flint, dans le Michigan. Il est – quelle chance ! – diffusé en V.O.

Catherine Humblot

★ « Grand format » : *Roger and Me*, Arte, vendredi 26 janvier à 22 h 10.

Famille plus

par Luc Rosenzweig

EN CES TEMPS de morosité, la mission de la télévision est aussi de remonter le moral de la nation. Pas seulement en lui servant sa dose quotidienne de distraction légère, mais aussi en lui montrant des choses simples, des gens ordinaires dont le bonheur fait plaisir à voir. Pour une fois, Mireille Dumas a tapé dans le mille. « Bas les masques », mercredi soir, était consacré aux familles nombreuses sous le titre *« Ma famille, une vraie tribu ! »* On était loin des coups tordus du genre *« je suis un obsédé sexuel et je m'étale à la télé »* qui donnait jusque-là à « Bas les masques » un parfum de voyeurisme planqué sous une psychologie de bazar.

Allons-y carrément, et bravons les quolibets des esprits forts : après avoir vu cette émission, on en venait presque à regretter l'existence de la pilule et de n'avoir pas tout bonnement accepté tous les petits que le ciel nous envoyait. Danièle a 63 ans, et a eu dix-sept enfants qui ont aujourd'hui entre 21 et 44 ans. Devenue veuve, il y a vingt ans, d'un mari marinier, elle épouse en secondes noces Pierre, un divorcé sans enfants, qui se retrouve brusquement à la tête d'une nichée de dix gosses, les autres étant déjà *« partis faire leur vie »*, comme on dit. Danièle l'avoue aujourd'hui : elle a souffert, elle a même pleuré en cachette d'être traitée de *« lapine »* par quelques langues de vipère du voisinage. Mais, ajoute-t-elle fièrement, *« les enfants n'en ont rien su »*. Les problèmes matériels ? Ce n'est pas le principal aux yeux de ces familles présentes sur le plateau, qui n'appartiennent pourtant pas à la secte des contributeurs à l'impôt de solidarité sur la fortune. Danièle se débrouillait avec le *« demi-mois »* que lui laissait son mari avant de partir sur sa péniche. Les enfants donnaient des coups de main à droite à gauche et recevaient *« la pièce »* qui finançait leurs sorties. Les seuls regrets exprimés concernent les vacances et les voyages, impossibles financièrement. L'un des petits-enfants de cette famille disait joliment son bonheur d'appartenir à cette tribu qui se retrouve tous les mois d'août au complet – soixante personnes au total ! – à la maison mère proche de Cavaillon : *« C'est comme dans un roman ou dans un conte de fées, il y a plein de personnages et plein d'histoires ! »*

Le cas de Christine et Michel est tout différent, mais non moins réjouissant : à la suite d'un traitement hormonal contre la stérilité, Christine se trouve avoir accouché, il y a douze ans, de quintuplés, trois filles et deux garçons. Ah ! les premiers mois n'ont pas été simples ! Michel avoue s'être parfois trompé dans les biberons de la nuit, l'un recevant deux rations tandis que l'autre faisait ceinture ! Un grave problème préoccupe aujourd'hui les enfants : leur nombre impair. Car comment voulez-vous faire deux équipes pour jouer au ballon, et, à trois contre deux, ça ne vaut pas !

VENDREDI 26 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur de choc. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Série. Les orages du souvenir.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45

PATINAGE ARTISTIQUE
Championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie). Programme libre danse ; Programme court dames. (110 min). 298987
En l'absence de Moniotte-Lavanchy, les champions de France 96 Anissina-Peizerat pourraient créer la surprise.

22.35

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invités : Christian Clavier, Clémentine Célarié, Carla Bruni, David Ginola, Marie-Anne Chazel, Patrick Braoudé, Yvette Horner, Petula Clark, Etienne Bacrot, Philippe Le Friant, Marie Arbant. (80 min). 4847338
23.55 ▶ TV Dance Party, Extravadance, Dance d'or 96. Variétés.
2.50 Journal, Météo.
3.00 Les Défis de l'océan. 3.55 et 4.20 TF1 Nuit. 4.05 Intrigues. 4.30 Côté cœur. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Hasta la vista. Série.
15.45 La Chance aux chansons. Musique.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Le deuxième amour de Mike. Série.
17.35 La Fête à la maison. Panique en sous-sol. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Fin d'un amour.
19.20 et 0.40 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série de Etienne Périer, d'après Georges Simenon. L'Homme du banc (95 min). 9836046
Un magasinier de farces et attrapes est retrouvé poignardé dans une impasse.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Passions et plaisirs. Invités : Jean-Pierre Dufreigne (Le Génie des orifices) ; Jean-Marc Roberts (Affaires personnelles) (65 min). 4072930
23.40 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. L'Italie, ça marche ! (50 min). 824201
0.25 Journal, météo.
1.10 Envoyé spécial (rediff.). 3.00 Tennis. Sport. Open d'Australie, finale dames. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.30 Victoire sur la nuit. Téléfilm de Robert Butler [2/2], avec Elizabeth Montgomery (75 min). 7450607
15.45 Magnum. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 *de l'information.* 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Bouquets d'argent, d'Antoine Mora et Jorge Trivino (60 min). 5442171
Le golfe de Guayaquil (Equateur) est la plus grande réserve de crevettes d'élevage d'Amérique latine. Une industrie qui rapporte gros...

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Enzo Enzo. Mexique : le rêve des Lacandons, de Patty Villiers et Laurent Desvaux ; Roumanie : le train forestier, de Jacqueline Benousilio et Yvon Bodin ; France : sacrés costauds, de Philippe Lespinasse, Jean-Marie Berthneau et Patrick Boileau (60 min). 2964336
22.50 Journal, météo.
23.15 Comment ça va ? Magazine présenté par Jean Lanzi. La mort de l'infarctus (55 min). 5948249
0.10 Dynastie. 0.55 Musique Graffiti. *Symphonie classique ; Suite de Roméo et Juliette, de Prokofiev (25 min).*

La Cinquième

13.00 Détours de France (rediff.). Les métiers du haras. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.00 Le Siècle de l'espace. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Yougoslavie, l'irrésistible ascension de Slobodan Milosevic. 16.30 Rintintin. 17.30 *Les Enfants de John.* 18.00 Affaires publiques. Le tribunal correctionnel. 18.15 Les Clefs de la nature. Kangourou, c'est dans la poche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Souvenez-vous, Fort Alamo ! Documentaire de Peter Prestel et Rudolf Sporrer (60 min). 4978
Les liens ambigus qui unissent le Texas au Mexique restent marqués par la défaite de Fort Alamo (1836), bataille au cours de laquelle s'illustra Davy Crockett.
20.00 Brut. Magazine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

PEUR SUR LE JUGE
Téléfilm de Josef Rödl, avec Bruno Ganz, Günther Maria Halmer (1995, 85 min). 372423
Un juge très sévère et détesté par l'ensemble de ses collègues est accusé du meurtre d'une prostituée. Au barreau, personne ne veut le défendre et chacun se réjouit tant la situation semble idéale pour régler ses comptes...

22.10

ROGER ET MOI ■ ■
Film américain de Michael Moore (1989, v.o., 90 min). 6564336
● Lire ci-dessus.
23.40 ▶ Cinéma de notre temps. Documentaire de Jean-Pierre Limosin. Alain Cavalier, 7 chapitres, 5 jours, 2 pièces-cuisine (55 min). 948959
0.35 Women and Men (rediff.) [1/2] Téléfilm. Trois histoires de séduction (v.o.). Il portait une chemise de chez Brooks, de Frédéric Raphaël, avec Beau Bridges, Elizabeth McGovern ; Le Calme avant la tempête, de Ken Russell, avec Peter Weller, Molly Ringwald ; Comme des éléphants blancs, de Tony Richardson, avec James Woods, Melanie Griffith.
1.55 Music Planet (rediff.). Magazine. Pop Galerie. Madonna, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher.

M 6

13.25 L'assassin était dans mon roman. Téléfilm d'Arnaud Innocenti (89 min). 9010713
Un étudiant en littérature et son idole, un écrivain de polars, enquêtent sur la mort de deux sosies parfaits.
15.10 Deux flics à Miami. Série.
16.40 Hit Machine.
17.10 Une famille pour deux. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Le Sauvage. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.15 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 et 23.30 Capital 6.

20.45

DÉFLAGRATIONS
Téléfilm de Robert Lewis, avec Heather Locklear (96 min). 552607
Un déséquilibré fait sauter un immeuble et menace de récidiver si son ancienne fiancée n'accepte pas de revenir vivre avec lui.

22.35

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Dos au monde. Série (55 min). 2682591
Des visiteurs extraterrestres arrivent sur Terre. Pour y survivre, ils doivent prendre possession d'« enveloppes » humaines.
23.40 Sexy Zap.
0.20 Hongkong Connection. L'Œil du tigre. Série.
2.30 Black Ballad. 3.30 Fanzine. 4.00 Fréquenstar. 4.55 Boulevard des clips.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Demolition Man ■ Film américain de Marco Brambilla (1993, 110 min). 9334713
15.35 Pas si vite ! (rediff.).
15.50 Kabloonak ■ Film franco-canadien de Claude Massot (1994, 103 min). 8997046
17.35 Le Journal du cinéma (rediff.).
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.34
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ LA NUIT CYBER
20.55 Ligne 2. Informatique.
21.35 Ligne 3. Interactivité.
22.10 Ligne 4. Virtualité.
22.35 Flash d'information.
22.55 La Nuit cyber.
23.15 Ligne 5. Cybernétique. Présentation de Tron.

23.20

TRON ■ ■
Film américain de Steven Lisberger (1982, 95 min). 9430881
0.50 La Nuit cyber.
0.55 Ligne 6. Jeux vidéo (45 min). 2587442
1.40 Ligne 7. Réseau.
2.00 Ligne 8. Cyber sexe (55 min). 2829065
2.55 Ligne 9. Musique (30 min). 8820355
3.25 Ligne 10. Terminus.
3.55 Poltergeist ■ ■ Film américain de Tobe Hooper (1982, 114 min). 9838065

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La création radiophonique en question (5).
20.30 Le Banquet. La rupture.
21.32 Black and Blue. Impulse en 20 bits, avec Xavier Prévost.
22.40 Nuits magnétiques. Cher camion, fantaisie routière.
0.05 Du jour au lendemain. Notions de philosophie. 4. Denis Kambouchner, Gérard Lebrun. 0.50 Coda.
1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 19 janvier, à la salle des Congrès, à Sarrebruck, et émis simultanément sur les radios de Leipzig, Francfort et Berlin, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Alun Francis : Concerto pour violon et orchestre op. 35, de Tchaïkovski ; Symphonie nº 2, de Scriabine.
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Berio, Denisov, Bayle.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Medtner.
0.00 Jazz club. Le Belmondo Quintet, enregistré au Sunset le 15 décembre 1995 (2ᵉ partie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Napoléon. Symphonie nº 3 Héroïque, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; Revue de minuit de Napoléon, de von Neukomm ; Hary Janos : Bataille et Défaite de Napoléon, de Kodaly, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Hongrie, dir. Adam Fischer ; Messe nº 10 Lord Nelson, extrait, de Haydn, par les Solistes du Chœur de Westminster et l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Huit variations sur une mélodie française D 624, de Schubert ; Ode à Napoléon Bonaparte, de Schoenberg, par le Quatuor Juilliard.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 21 octobre 1995 en l'église Notre-Dame de Pontoise, par la Symphonie du Marais, dir. Hugo Reyne.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF, en direct). 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.35 Taratata. Invité : Maxime Le Forestier. 23.50 Alice. 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (TSR, en direct).

Planète

19.40 L'Epopée de la Croix-Rouge. Dans la paix comme dans la guerre. 20.35 ▶ Louis Sclavis comme clarinette. 21.25 Les Enregistrements du Dr Peter. 22.10 Retour au Kham. 23.10 Les Nouveaux Explorateurs. Avant qu'il ne soit trop tard. 23.35 La Saison du guépard. 0.25 Histoire de la marine. L'Aventure de la voile (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Claude Brialy. 21.55 Musiques en scènes.
22.55 *La Gioconda.* Opéra en quatre actes d'Amilcare Ponchielli. Enregistré à l'Opéra de Vienne (175 min). 98702084

Ciné Cinéfil

20.30 L'Appel de la forêt ■ ■ Film de William Wellman (1935, N., 80 min). 65995539
21.50 Hold That Co-ed ■ Film de George Marshall (1938, N., v.o., 80 min). 92287978
23.10 Boys in Brown ■ Film de Montgomery Tully (1949, N., v.o., 85 min). 35444602
0.35 Les Vaincus ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1952, N., 110 min). 52284553

Ciné Cinémas

21.00 Doc Hollywood Film de Michael Caton-Jones (1991, 100 min). 74801930
22.40 Le Verdict ■ ■ Film de Sidney Lumet (1982, v.o., 125 min). 91476775
0.45 La Terreur des morts-vivants Film de Norman J. Warren (1978, 80 min). 52949268

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Silence, moteur ça roule. 20.45 (et 23.50) Le Masque. L'ami de Pauline. 21.40 (et 0.40.) Jim Bergerac. Dernière chance pour un perdant. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Méprise. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Lynn Redgrave. 20.30 Les Envahisseurs. Panique 21.20 M.A.S.H. Représailles. 21.50 Destination séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Dream On. Bess, tu n'es pas ma femme. 22.55 Seinfeld. L'étiqueteuse. 23.20 Country box. 23.45 La semaine sur Jimmy. 23.55 New York Police Blues. Episode nº 32. 0.45 Angela, quinze ans. C'est la fête ! (50 min).

RTL 9

20.30 Heures sup non comprises. Téléfilm de George Mihalka (1986), avec David Warner. 22.15 Leader. 22.20 La Malédiction du loup-garou. Le tueur fou. 22.50 Laura, les ombres de l'été. Film de David Hamilton (1979, 95 min), avec James Mitchell. *Erotique.* 0.25 Télé-achat. 0.40 Votre dévoué Blake. Film de Jean Laviron (1954, N., 95 min), avec Eddie Constantine. *Policier.*

TMC

20.35 C'est quoi ces petits boulots ? Téléfilm français de Gian Luigi Polidoro [4/4] (1990) 22.05 26 minutes aux courses. 22.50 Rendez-vous à Fairborough. Téléfilm américain d'Herbert Wise. 0.45 La Dernière Science (50 min).

Eurosport

18.30 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Programme libre danse, à Sofia (Bulgarie) (150 min). 7614387
21.00 Patinage artistique. En direct. Programme court dames (60 min). 628572
22.00 Ski. En différé. 22.30 Tennis. Résumé. 23.00 Golf. En différé. 0.00 International Motorsports. 1.00 Automobilisme. 1.30 Tennis. Résumé.
3.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. Finale dames (330 min). 32278602

Rendez-vous

11.00 Europe 1 Patrick Bruel.

13.30 Radio Bleue Sylvie Vartan.



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 26 JANVIER 1996

Lune de mer

par Pierre Georges

ILS FIRENT un naufrage d'amour. Et ils auront probablement de nombreux petits mousses. *La jolie histoire, sucrée-salée, pour échapper à la morosité du temps et rêvasser sur l'amour salvateur.*

Cela se passe à Bali. Ou, plutôt, dans le détroit du même nom. Entre Java et Bali. C'est beau, Bali, mais c'est loin, convenons-en sans détour. *Steve et Caroline, couple anglais, quatre ans de félicité* et de bonheur sans égal quoique sans bague au doigt, avaient décidé de s'offrir un joli voyage. Sac au dos, cœur en bandoulière.

Java, Bali, Lombok accessoirement, Sumatra peut-être, cap sur l'Indonésie. Tout allait, on *le suppose, pour le mieux dans le meilleur des mondes.* Jusqu'au jour où ils embarquèrent sur le *Gurita*, un fameux ferry-boat celui-là, invraisemblable rafiot, chargé jusqu'à la gueule, de flottaison précaire et de navigation incertaine.

Il faisait nuit, la mer était belle, le *ciel étoilé*, le projet *somptueux. Puis, cela arrive* aux îles de la Sonde comme ailleurs, le vent se leva. Un rude vent. La mer se fit mauvaise. Et, évidemment, le *Gurita*, qui ne demandait que cela, coula sans se faire prier.

L'histoire, à ce point-là, n'est pas d'un drolatique achevé. Pour un naufrage, ce fut un vrai *naufrage. Avec panique à bord*, puis panique hors bord. Des dizaines de victimes, des débris, des radeaux, des scènes de lutte pour la survie, un naufrage quoi...

Le bon dieu des naufragés protège les amoureux. Par une sorte de miracle, Steve et Caroline, séparés par les bousculades des derniers instants à bord, se retrouvèrent dans l'eau. Côte à côte. Steve avait pu se procurer un gilet de sauvetage ; Caroline, non. *La situation était grave, presque désespérée.* Pas une chaloupe à l'horizon, pas de sauvetage en mer.

Il ne restait qu'à nager, nager et encore nager. Une heure, deux, puis trois, puis cinq. Un radeau surchargé en vue, impossible d'y *accéder. Un phare dans le lointain, un rocher tout* près, à quelques centaines de mètres, et, sort funeste, des courants contraires.

La suite, Steve la racontera à l'agence Reuter. *« J'ai vu que Caroline allait lâcher. Alors je lui ai posé la question qu'elle attendait depuis quatre ans : "Veux-tu m'épouser ?" »* A ces mots de l'extrême, à cette proposition « ushuaïesque », Caroline ne répondit point. Non qu'elle ne le voulut pas, pauvre, mais qu'elle ne le pouvait plus. L'eau de mer avait provoqué un œdème de la langue. La douce Caroline se trouvait dans l'impossibilité *radicale de signifier, dans un même* et seul mot, sa surprise, son accord et sa joie.

Qui ne dit oui consent. D'un signe de la tête, la naufragée acquiesça. Et elle en sembla, au dire de Steve, toute ravigotée. Dame, quand on tient un mari, fût-ce à la brasse coulée, on ne le lâche plus ! Le merveilleux accord scellé, ils repartirent *pour un tour.* Ils nagèrent, nagèrent. Dix heures, quinze heures, dix-huit au total. Ils furent repêchés par les marins d'un pétrolier. Ils apprirent qu'ils avaient eu une chance énorme de survivre dans une mer infestée de requins. Peut-être ces derniers avaient-ils fait une exception pour ne pas troubler bêtement ce *naufrage de noces*; cette lune de mer.

Le commissaire aux comptes de l'ARC conteste les conclusions de la Cour des comptes

Un conseil d'administration décide de l'avenir de l'association

APRÈS LE MONDE de la cancérologie, la polémique sur l'ARC gagne celui des experts-comptables et des commissaires aux comptes. Alors que se réunissait, jeudi 25 janvier, un conseil d'administration décisif pour l'avenir de l'association fondée en 1962 par Jacques Crozemarie, Roger Cazalet, commissaire aux comptes de l'ARC depuis 1985, sortait de la réserve qu'il s'imposait et accordait un entretien au *Monde*. M. Cazalet est l'ancien président du conseil national de l'ordre des experts-comptables. Aujourd'hui président d'honneur de cette institution, il dirige sa commission internationale.

Inquiet de la volonté du groupe des six administrateurs de l'ARC d'obtenir de leurs pairs la reconnaissance de la validité des chiffres accablants établis par la Cour des comptes (*Le Monde* du 25 janvier), M. Cazalet nous a expliqué la position qu'il allait défendre devant les trente et un administrateurs de l'ARC. *« Les chiffres étant sur la place publique, je peux dire, au nom de l'ensemble de la profession, que les conclusions de la Cour des comptes quant au fait que 27 % seulement des sommes collectées pour l'exercice 1993 ont été affectées à la recherche sur le cancer, ne correspondent pas à la réalité*, nous a déclaré M. Cazalet. *Il ne s'agit pas pour moi de défendre tel ou tel. Si des gens ont commis des fautes, ils paieront. Mais il s'agit d'une question de doctrine. »*

Aux termes de la loi, l'ARC doit depuis 1994, comme les autres grandes associations, se plier aux règles de comptabilité dite commerciale. C'est ainsi que depuis dix ans, ce type de comptabilité est entrée en vigueur au sein de l'association de Villejuif. Elle vise à respecter à la fois une *« indépendance des exercices »* et un *« principe de prudence »*. *« Une procédure comptable extrêmement précise m'a permis d'accomplir mes contrôles dans le cadre de ma fonction. Le rapport de la Cour des comptes n'a d'ailleurs pas mis en cause la comptabilité »*, déclare M. Cazalet.

« DÉCALAGES »

Interrogé sur les très sévères critiques contenues dans le premier rapport de la Cour sur le « décalage » existant entre la présentation des comptes et la réalité des opérations engagées au cours de l'exercice 1993, telles que les montrent les documents de l'ARC destinés au public, M. Cazalet précise qu'on ne lui a pas communiqué le document complet. *« Notre position est simple pour ce qui est de l'exercice 1993*, précise-t-il. *Nous avons, comme lors des années précédentes, rattaché les créances et les dettes. Quand tout a été payé, il restait 242 millions de francs, un résultat qui, dès le début de l'année 1994, a été mis à la disposition des différentes commissions scientifiques de l'association. »* M. Cazalet reconnaît cependant que, pour les années précédentes, des pourcentages très variables pouvaient être affectés à la recherche sur le cancer.

Le commissaire aux comptes de l'ARC ajoute que ce qui a pu être présenté comme un « trésor de guerre » de l'ARC, soit environ 480 *millions de francs*, correspond à des sommes déjà affectées et que le « principe de prudence » impose de garder les millions de francs nécessaires aux indemnisations des soixante personnes qui travaillent aujourd'hui pour l'ARC si cette association était amenée à disparaître. Il souligne par ailleurs que sa mission ne concernait en aucune façon la gestion. *« Les conseils d'administration qui arrêtaient les comptes duraient plusieurs heures*, explique M. Cazalet. *Tout était expliqué, commenté. Et beaucoup des membres de ce conseil recevaient des subsides importants pour leurs programmes de recherche, ils étaient très intéressés. Comment peuvent-ils dire aujourd'hui qu'ils ne savaient pas ? »*

Les conclusions de la Cour des comptes sont totalement différentes de celle du commissaire aux comptes. Sans évoquer un « faux bilan » et sans remettre en question le fait que, pour l'exercice 1993, les éléments qui sont dans le compte d'emploi de l'ARC sont bien tirés de la comptabilité générale, les magistrats de la Cour estiment que ce compte d'emploi confond différentes notions (dotations, versements et engagements) qui n'auraient pas dû être confondues. Quelle valeur accorder, dès lors, aux documents exposant auprès des donateurs la gestion de l'association ? Certains spécialistes estiment que le commissaire aux comptes d'une association aussi importante devait en temps utile appeler l'attention sur les problèmes que pourraient poser une telle présentation des chiffres, même si cette présentation était souhaitée par la présidence.

Compte tenu de la très forte médiatisation que connaît l'affaire de l'ARC aujourd'hui, les responsables nationaux des experts-comptables et des commissaires aux comptes peuvent-ils garder le silence ? Les responsables de la compagnie nationale des commissaires aux comptes sont revenus sur leur décision de publier un communiqué à la veille de la réunion du conseil d'administration du 25 janvier. Ce dossier, il est vrai, se complique du fait que Didier Kling, président de la compagnie nationale des commissaires aux comptes, a été amené à travailler pour le groupe des firmes sous-traitantes de l'ARC.

Suivant la demande formulée par les responsables des sociétés International Development et International Development Holding, le président du tribunal de commerce de Nanterre a, ces derniers temps, désigné M. Kling pour des opérations de restructuration interne et d'apport partiel d'actif. C'est notamment M. Kling qui a été chargé d'apprécier, en septembre 1994, la valeur des apports devant être effectués par International Development à une nouvelle société groupant l'ensemble de l'activité « communication » de ce goupe avec qui Jacques Crozemarie avait, au fil du temps, su nouer de solides et fructueuses relations.

Jean-Yves Nau

A Niort, le président de la République à la manière d'un élu local

NIORT (Deux-Sèvres)
de notre envoyée spéciale

C'est l'histoire d'un élu local devenu président de la République qui rencontre d'autres élus locaux. Et de quoi parlent-ils ? De ces petites questions locales qui font les grands problèmes nationaux, de ces recettes de famille qui font la réputation d'une nation. *On s'est donc beaucoup entretenu d'agriculture et d'élevage, de petites et moyennes entreprises* et de prestation-autonomie, de chômage et d'intercommunalité, de transferts financiers et de monnaie unique, dans le grand salon de la préfecture, qui accueillait, mercredi 24 janvier à Niort, autour de Jacques Chirac, une vingtaine d'élus du département et de la région Poitou-Charentes. *Si son attention s'est portée* sur les Deux-Sèvres, leur a-t-il simplement rappelé en guise d'introduction, c'est parce que ce département connaît un taux de chômage (9,6 %) à faire pâlir de honte et d'envie les statistiques nationales.

Pour la première étape de sa « plongée » de trois jours en France profonde, le chef de l'Etat a *respecté ses engagements* : plus écouter que dire, apprendre plutôt qu'enseigner. Pas de discours, mais un échange personnalisé avec les élus locaux qu'il vient rencontrer, seul, hors la présence d'autres membres du gouvernement. Jean-Pierre Raffarin (UDF), ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, qui accompagnait le président de la République, ne devait en effet sa place à table qu'à ses fonctions de président du conseil régional.

« C'EST COMME EN CORRÈZE ! »

Assise à la droite de Jacques Chirac, Ségolène Royal, député (PS) des Deux-Sèvres, n'a pas laissé passer son tour entre le *« foie gras de canard aux raisins et sa compotée de pigeonneaux »* et le *« méli-mélo d'agneau de pays »*. Elle a d'abord félicité le président de la République pour son intervention télévisée *« pleine de sensibilité »* le jour de la mort de François Mitterrand. Elle est *surtout intervenue sur le chômage des jeunes, mettant* en garde Jacques Chirac contre l'optimisme des chiffres de l'emploi dans le département. Selon le député socialiste, ils traduisent mal la précarité du statut des moins de vingt-cinq ans *« traités comme des pions par des employeurs avant tout soucieux de bénéficier des différentes exonérations »*. Jacques Chirac a paru plus sensible à cette remarque qu'à *celle d'un conseiller général qui lui suggérait* tranquillement d'étendre aux entreprises les « contrats emploi solidarité » réservés aux collectivités locales et aux associations...

De politique générale ou de l'action gouvernementale, il n'a guère été question au cours de ce dîner. De la Corrèze, en revanche, les invités du président de la République ont beaucoup entendu parler, Jacques Chirac ne sortant de sa réserve que pour citer son expérience d'élu local. *« C'est comme en Corrèze ! »*, n'a t-il cessé de leur répéter, *avec une attention complice particulière pour Ségolène Royal dont* le compagnon, François Hollande, actuel porte-parole du PS, ancien député de la Corrèze, fut une fois son adversaire aux élections législatives dans ce département.

Cette solidarité affichée du président de la République avec les élus locaux a été appréciée. A l'issue du dîner, Bernard Bellec, *maire (PS) de Niort, comme André Dulait, président (UDF) du conseil général, se sont félicités de « l'écoute très attentive »* de Jacques Chirac. Dominique Paillé, député (UDF), a souhaité que Jacques Chirac *« exporte »* dans le pays quelques-unes des recettes qui lui avaient été présentées par les élus des Deux-Sèvres. Après tout, vu de Niort mercredi soir, la France n'était qu'une circonscription, un peu plus grande que les autres.

Pascale Robert-Diard

Nouvelle plainte de médecins contre le docteur Gubler

PLUSIEURS MÉDECINS lyonnais *ont déposé plainte auprès du président du conseil de l'ordre du Rhône contre* le docteur Claude Gubler, l'ancien médecin de François Mitterrand qui fait déjà l'objet d'une plainte du Conseil national de l'ordre des médecins et dont l'ouvrage *Le Grand Secret* a été interdit par la justice. *« Par la révélation tapageuse d'informations confidentielles portant sur l'état de santé de son patient, le docteur Gubler a délibérément contrevenu aux dispositions de l'article 31 du code de déontologie médicale en laissant planer le doute sur la capacité d'un médecin à respecter le dogme du secret médical »*, ont-ils notamment souligné.

Par ailleurs, Pascal Barbraud, le patron d'un « cybercafé » de Besançon qui a reproduit l'ouvrage dans son intégralité pour le diffuser sur le réseau Internet (*Le Monde* du 25 janvier), ferait l'objet de recherches dans le cadre d'une instruction menée par un juge de Versailles (Yvelines) pour une affaire de banqueroute et d'abus de biens sociaux. Selon l'Agence France-Presse, M. Barbraud – que nous avons *vainement tenté de joindre jeudi matin 25 janvier – avait été interpellé* à Tahiti en avril 1993, mis en détention jusqu'au 22 octobre 1993, puis placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer toute activité commerciale. Après sa mise en liberté, M. Barbraud aurait cependant créé plusieurs affaires, loué des locaux avec des chèques sans provision, embauché du personnel non déclaré, avant de mettre la clé sous la porte.

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : le blocus imposé à Kaboul** par les factions hostiles au président *de facto*, Burhanuddin Rabbani, risque de provoquer très rapidement une *« catastrophe humanitaire »*, a averti jeudi 25 janvier un responsable des Nations unies. *« Nous voulons attirer l'attention du monde sur la très grave tragédie »* qui se déroule dans la capitale afghane, a déclaré Martin Barber, coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU pour l'Afghanistan. – (*AFP.*)

■ **TAÏWAN : le gouvernement a démissionné**, jeudi 25 janvier, dans le cadre d'un remaniement préalable à la prochaine élection présidentielle prévue le 23 mars. Le premier ministre Lien Chan a présenté sa démission, avec les dix-huit membres de son gouvernement, au président Lee Teng-hui. Selon les observateurs, le chef de l'Etat devrait reconduire Lien Chan dans ses fonctions pour régler les affaires courantes jusqu'à l'élection. – (*AFP.*)

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 25 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20312,70	+1,15	+2,75
Honk Kong index	10960,20	+0,03	+9,62

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/01	Var. en % 23/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1945,97	+0,62	+3,95
Londres FT 100	3748,70	+0,37	+1,61
Zurich	—	—	–0,26
Milan MIB 30	1003	–2,62	+7,73
Francfort Dax 30	2418,26	+1,42	+7,29
Bruxelles	1655,89	+0,42	–6,17
Suisse SBS	—	—	–8,06
Madrid Ibex 35	330,34	+0,66	+3,20
Amsterdam CBS	335,90	+0,81	+4,47

Tirage du *Monde* du jeudi 25 janvier 1996 : 462 384 exemplaires

L'American Center de Paris fermera ses portes le 12 février

DIX-HUIT MOIS à peine après son installation en grande pompe au 52, rue de Bercy à Paris (12e arrondissement), dans un bâtiment spécialement conçu pour lui par l'architecte californien Frank Gehry, l'American Center met la clef sous la porte et vend son bâtiment.

Cette décision, prise par le conseil d'administration du centre, mardi 23 janvier, ne surprend qu'à moitié. La construction du bâtiment coûta plus cher que prévu – 250 millions de francs – et le centre ne cachait pas ses difficultés financières (*Le Monde* du 24 avril 1995), qui l'avaient amené en 1995 à réduire son personnel et à ravaler ses ambitions en matière de programmation. Il était en fait confronté à l'impossibilité de faire marcher la maison avec l'argent des seuls donateurs et à la difficulté de trouver de nouveaux mécènes. De plus, le centre doit encore à la Ville de Paris 20 millions de francs pour l'achat du terrain de Bercy, une dette qui ne sera pas réglée avant la vente de l'immeuble.

« On n'aurait pu trouver le Père Noël, on ne l'a pas trouvé, explique Marie-Claude Beaud, directeur exécutif de l'American Center. *Nous savions qu'au 31 janvier nous n'avions plus d'argent. Le bâtiment sera fermé le 12 février. Cela nous permet de disposer de fonds pour terminer les contrats en cours, licencier correctement les vingt-trois salariés, organiser la vente du bâtiment au mieux et faire vivre une petite structure de réflexion sur notre mission. » « Nous n'arriverons certainement pas à vendre le bâtiment au prix qu'il a coûté »*, poursuit Marie-Claude Beaud (il était estimé 150 millions de francs il y a quelques mois).

« CONFIANCE FINANCIÈRE »

Né il y a soixante-cinq ans, le Centre américain a-t-il vu trop gros ? Décidant de déménager en 1987, il a vendu 220 millions de francs son terrain et le bâtiment du boulevard Raspail (6e arrondissement), aujourd'hui occupé par la Fondation Cartier. *« La période était euphorique quand on a décidé de déménager*, répond Marie-Claude Beaud. *La décision de quitter Raspail était une bonne idée. Prendre Gehry comme architecte, ce n'était pas crétin. Aller à Bercy n'était pas une ineptie. Le bilan culturel n'est pas mauvais. Plus de 150 000 personnes ont fréquenté le centre. Mais un an de confiance financière de plus nous était nécessaire. »*

En fait, dès l'ouverture du centre, le fossé entre les revenus et le coût de fonctionnement – au moins 30 millions de francs par an – n'a pu être comblé par les donations. *Le centre ne disposait pas de fonds propres*, et ce n'est pas avec les droits d'entrée que la situation pouvait être redressée. La recherche de partenariats financiers s'est avérée de plus en plus difficile, en raison de la récession économique et de l'implantation du centre de Bercy.

Avant de prendre cette décision, le conseil d'administation a cherché d'autres solutions que la vente pure et simple du bâtiment, comme une vente avec réserve d'usufruit qui aurait permis de rester dix ou quinze ans dans les lieux. La recherche de prêts-relais, mécènes et partenariats d'entreprises américaines n'a pas abouti, et les fonds privés, sur lesquels le centre comptait, ne sont pas arrivés.

Cette vente du bâtiment intervient *« pour permettre au centre de poursuivre sa mission et de continuer à jouer son rôle sur la scène culturelle internationale »*, affirme Frederick B. Henry, le président du conseil d'administration. Marie-Claude Beaud est chargée de mettre en œuvre cette mission « hors les murs ». Le centre agira désormais en collaboration avec d'autres institutions. Il doit mettre en place un fonds de mécénat et de partenariat, s'emploiera en somme à distribuer de l'argent plutôt qu'à aller en chercher, en sélectionnant ses partenaires pour organiser des manifestations et des expositions, financer des résidences d'artistes et mener toutes les activités qui étaient jusqu'ici réalisées dans ses murs.

Geneviève Breerette